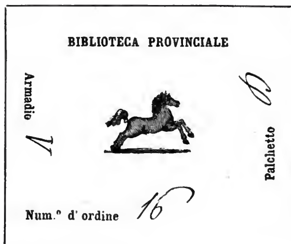
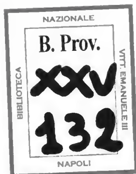

NAZIONALE
B. Prov.
XXIV
364
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI


BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine
16


NAZIONALE
B. Prov.
XXV
132
BIBLIOTECA
VITT. EMANUELE III
NAPOLI

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE LA GUERRE

DE LA VENDÉE.

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE LA GUERRE DE LA VENDÉE;

PAR M. LE COMTE DE ***.

Prix, broché, 5 francs.

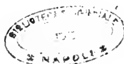


A PARIS,

A LA MAISON DE COMMISSION EN LIBRAIRIE, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, N°. 39.

1806.

MÉMOIRES



POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE LA GUERRE DE LA VENDÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

Mon premier voyage à Saint-Pétersbourg, avec son Altesse royale M. le comte d'Artois.

Instruit par le passé, depuis quelque tems j'avais formé le projet d'aller à Saint-Pétersbourg, et d'y demander du service. J'étais en Hollande, à la Haye, où l'on me fournit quelques moyens pour, mon frère et moi, entreprendre ce voyage, tous deux dans les mêmes vues. J'appris à la Haye l'assassinat juridique de Louis XVI, et, trois jours après, pénétré de la plus profonde tristesse de cet événement, et de m'éloigner de la personne que j'aime le mieux dans le monde, je me mis en route, et j'allai à Hamm voir les Princes, que je sup-

posais au comble du malheur. Arrivé là, j'y trouvai des personnes qui pouvaient mériter ma confiance, et je leur communiquai mon projet. J'avais déjà eu l'honneur d'en parler à M. le comte d'Artois, qui était lui-même dans l'incertitude de faire ce voyage : il m'approuva. Les autres personnes ne virent pas de même, me le représentèrent comme une démarche au moins inutile, et d'une très-grande dépense. Je recalculai mes faibles moyens : pour rien dans le monde je n'en aurais demandé de nouveaux. Je les trouvai insuffisans, bien au-delà de mon premier calcul fait avant mon départ. Cela me détermina à renoncer à ce voyage, et à écrire à M. le comte d'Esterhazy, pour faire par lettres ce que je n'osais entreprendre par moi-même, crainte de me trouver dans l'embarras. Un courier partait pour Pétersbourg. J'écrivais à M. le comte d'Esterhazy; mais avant de quitter Hamm, je voulus attendre l'arrivée de M. le prince de Nassau et de M. le comte de Raumjantzow, qui, relativement au voyage de M. le comté d'Artois, étaient attendus d'un moment à l'autre : ils arrivèrent. Instruits de mon projet, ils l'approuvèrent, et trouvèrent mes moyens insuffisans. Il me restait à prendre un parti. J'avais tout calculé, retourné dans tous

les sens possibles ce que strictement je devais faire; je crus que je devais un peu m'abandonner à la Providence, et suivre une entreprise déjà commencée; je me déterminai à partir. Je le dis à M. le comte d'Artois, qui depuis quelques heures était déterminé lui-même à faire ce voyage. Il me chargea de ses dépêches, ainsi que d'une lettre pour M. le comte d'Esterhazy, qui lui annonçait son départ sept ou huit jours après le mien.

Je pris la route de Magdebourg, Berlin, Custrin, Kœnigsberg, Mémel, Mittau. Arrivé à Riga, la première ville sur la frontière de l'empire de Russie, où je ne comptais que relayer, je fus conduit chez M. le maréchal prince de Repnin, commandant de la province de Livonie. Il me communiqua une ordonnance de Sa Majesté l'impératrice, qui interdisait l'entrée dans ses États à tout Français, sans une lettre des Princes, et sans prêter entre les mains des chefs du militaire et du civil, un serment qui manifestait d'une manière très-prononcée les principes du voyageur. Je répondis que le serment, je le faisais tous les jours de ma vie; que la lettre je ne l'avais pas demandée, n'en connaissant pas la nécessité; mais que j'étais porteur de dépêches, et d'une lettre de son Altesse royale,

pour annoncer à M. le comte d'Esterhazy l'arrivée du Prince six ou sept jours après moi. M. le prince de Repnin me traita avec une obligeance parfaite, me dit que, comme commandant, il était obligé de demander la permission que j'arrivasse à Pétersbourg; que cela ne souffrirait aucune difficulté, et qu'en attendant il me priait de regarder sa maison comme la mienne. Il fit partir sur le champ un de ses aides-de-camp pour porter mes dépêches, qui, quatre jours après, me rapporta la permission de continuer ma route. J'aimai mieux, ayant tant fait que d'attendre, différer encore de quelques jours, et me trouver encore à Riga à l'arrivée de M. le comte d'Artois. L'excès d'obligeance de M. le prince de Repnin me détermina peut-être encore plus que toute autre raison à prolonger mon séjour à Riga, et je m'en allai fâché de le quitter.

M. le comte d'Artois arriva dans le terme désigné. M. le maréchal prince de Repnin avait les ordres de Sa Majesté l'impératrice pour ne point consentir à l'incognito, mais de recevoir ce Prince comme fils de France et Altesse royale. Le grand appareil que cela entraîna, la maison qu'on lui avait nommée, les voitures de la Cour, qui partaient de Saint-

Pétersbourg pour venir le prendre à la frontière, tout cela nécessita de sa part un séjour de quelques jours à Riga. Il fut aisé d'y occuper ses loisirs, et il y eut beaucoup de succès.

M. le comte d'Artois arrivant, parut étonné de me trouver encore à Riga : il en sut la raison; mais je remarquai clairemeut sur le visage des Français composant sa suite, la crainte qu'ils avaient que mon projet fût de devenir dorénavant personne de sa suite. Ils furent bientôt tranquillisés, en voyant que, rendant beaucoup à M. le comte d'Artois, j'affectais de m'éloigner de ce qui caractérisait être de sa suite. En effet, cela n'était nullement analogue, ni à mon desir ni à mes projets, qui exigeaient que je ne me liasse pas de manière à m'obliger à suivre la marche du Prince. La bienveillance revint, et au départ de M. le comte d'Artois, il eut celle de me proposer de faire le chemin de Riga à Saint-Pétersbourg avec lui, par conséquent sans qu'il m'en coûtât rien, voyageant tous aux frais de l'impératrice, et avec toute la magnificence possible. Alors M. le prince de Repuin me dit que, comme de la suite, je pouvais me dispenser de prêter le serment ; mais je l'assurai que je desirais le prêter, n'étant pas de la suite.

Cette cérémonie s'est passée en présence de M. le comte d'Artois, dans l'église catholique de Riga. A la dernière journée j'affectai de devancer le cortége, pour ne pas entrer dans Saint-Pétersbourg comme de la suite.

A son arrivée, le Prince descendit dans la maison qui lui était préparée. Les ministres et les grands de l'Empire, une heure après, vinrent s'informer de son arrivée, en rendirent compte à l'Impératrice, qui après l'envoya complimenter par M. le comte Platon de Zoubow, son favori. Tel fut le cérémonial très-pompeux, qui est celui d'usage. Il se passa une quinzaine de jours sans parler ni traiter d'affaires, ni sans que, de ma part, je fisse aucune démarche relative à mes projets. Je voulais voir et examiner, surtout ne rien faire légérement. Je ne rendrai que légérement compte des assemblées, soit à la Cour ou à la ville : il y en avait tous les jours, et c'était à qui y mettrait le plus de magnificence.

Je dirai seulement que, pour faire connaître au Prince tout ce qui composait Saint-Pétersbourg, seul moyen, puisque par étiquette il ne faisait point de visites, cinq jours de la semaine se trouvaient rassemblés dans un palais des plus grands seigneurs, toute la Cour

et la ville : chacune de ces soirées était une fête, et c'était à qui y mettrait le plus de magnificence. Les deux autres soirées étaient consacrées à l'Impératrice, qui à l'hermitage, dans le comité le plus restreint, recevait son Altesse royale. Là elle était comme particulière; là aussi on pouvait juger de son amabilité, et des grâces qu'elle sait mettre aux choses les plus indifférentes. Nul souverain n'est plus grand dans les momens de représentation, nul particulier n'est aussi aimable dans son intérieur.

Je retrouvai dans le comte d'Esterhazy un ami chaud, zélé, confiant; il me mit au fait du pays. Alors il me dit que j'avais d'autant mieux fait de venir, que nul individu n'est admis au service sans se rendre en personne à Saint-Pétersbourg, pour former sa demande. Je fus étonné de me trouver connu dans Saint-Pétersbourg, où toute ma conduite, et les différentes choses qui m'étaient arrivées, m'étaient dites tous les jours telles qu'elles ont existé. J'étais devenu presqu'un objet de curiosité, et perpétuellement on me questionnait sur cela; mais je me suis constamment refusé à en parler, je ne voulais pas prêter au ridicule. Ce que je dis ici n'est que pour montrer que je trouvai toutes les opi-

nions très-portées en ma faveur. Chaque jour on me disait : Pourquoi n'avez-vous pas encore notre habit ? Je parle des opinions marquantes, et de ceux qui sont à la tête de tout.

J'appris beaucoup de choses au comte d'Esterhazy sur la conduite de Coblentz, sur ce qu'on a fait, et ce que l'on aurait pu faire. Je parlai de ce que j'avais proposé, des moyens d'exécution, des probabilités de la réussite, et du peu d'inconvéniens du non-succès relativement à la cause pour laquelle ce qu'il y a de pire est de n'agir que par demi-mesure et sans énergie. Tout cela avait été deviné par l'Impératrice ; elle avait les mêmes opinions, et disait que si l'on avait voulu suivre de tels erremens, elle n'eût rien épargné pour soutenir les Princes. Elle pensait que ce que j'avais si souvent proposé aurait dû être la base de leur conduite. Malheureusement, les événemens n'ont que trop justifié cette opinion.

Mais laissons là le passé, qui cependant devrait être une leçon pour l'avenir. Alors commencèrent les négociations.

Je connus les bonnes dispositions de l'Impératrice, le seul souverain entièrement dévoué à notre cause : elle était disposée à tout faire ; mais, mécontente du passé, elle vou-

lait voir clair sur le futur, et savoir comment et pourquoi elle ferait.

Elle chercha à juger M. le comte d'Artois; on le lui fit voir favorablement; l'illusion prêtait en sa faveur; il avait beaucoup de grâces, et montrait de l'énergie. Ses yeux ne tardèrent pas à se porter sur ses alentours; ils furent parfaitement jugés. L'évêque d'Arras fut apprécié, et vu très-favorablement. La médiocrité du baron de Rolle, la nullité absolue du comte François d'Escars, et la légéreté du comte Roger de Damas, sautèrent aux yeux d'une personne pénétrante, et qui a, au suprême degré, le talent si nécessaire aux souverains, celui de connaître les hommes.

Elle trouva ces mêmes personnes point assez éminentes en dignité comme Cour, ou trop légères en mérite comme affaires, et elle fut étonnée, effrayée de pareils alentours. Elle ne le manifesta pas entiérement à M. le comte d'Artois; mais elle prononça son opinion sur les personnes qui, à l'avenir, devraient être mises en action, et sur la foule qui devaient être écartée. C'est la première condition qu'elle demanda.

Tous les jours elle trouvait moyen de dire deux ou trois fois à M. le comte d'Artois :

« Vous êtes un des plus grands princes de » l'Europe ; mais il faut l'oublier quelque » tems, et être un bon et valeureux partisan ; » par ce moyen vous redeviendrez ce que » vous êtes fait pour être. »

Comme je l'ai déjà dit, Sa Majesté l'Impératrice avait désigné au Prince une maison choisie parmi celles des plus grands seigneurs de Pétersbourg. Un grand nombre de pages, de maîtres-d'hôtels, de valets-de-pied du service de la Cour était attachés à celui du Prince. Les voitures de la Cour étaient les siennes. Un bataillon du régiment des Grenadiers-du-Corps était tous les jours de garde chez lui. Il recevait soixante mille livres par semaine, défrayé de tout ; sa table, la meilleure et la plus recherchée, était payée par l'Impératrice ; enfin, le plus grand état.

Le Prince, excepté les jours où il dînait à la Cour, dînait chez lui, où il avait une table de trente ou quarante couverts. Très-souvent je dînais chez le Prince, et lui rendais beaucoup ; il me traitait à merveille, disait beaucoup de bien de moi, mais ne me parlait jamais d'affaires, et même évitait toute conversation sérieuse ; en tout, même manière que par le passé. Mais il ne se faisait pas une démarche que je ne l'apprisse, et ce qui avait

été traité la veille, m'était connu le lendemain. Je savais mieux que le Prince ce qu'on pensait de lui, le jugement qu'on en portait, et où l'on voulait en venir.

Ce fut à cette époque que je parlai au comte d'Esterhazy de mon desir d'entrer au service de Sa Majesté l'Impératrice. Il m'en fit voir les avantages et les inconvéniens, me dit qu'il ne fallait point abandonner la cause pour laquelle j'avais montré tant de zèle; que l'Impératrice me connaissait; que si les choses tournaient mal, je serais toujours à même, et que cela ne souffrirait aucune difficulté. Je l'assurai que si j'étais utile, je regarderais comme un bonheur de m'y sacrifier, et que mon projet était de demander un congé. Il me dit alors que le plus grand tort qu'on pouvait se donner, était de demander un congé après avoir été placé; que c'était se mettre de fait hors du service; qu'il se croyait obligé de me tout dire et me prévenir de tout par l'amitié qu'il me portait; mais qu'ensuite il ferait tout ce que je desirerais; qu'il regardait comme un devoir d'être utile à son ami, et à l'homme à qui il devait autant. Telles étaient ses expressions; il finit par me conseiller de demander du service après la campagne, en manifestant que, par devoir pour la cause et

pour ne pas demander de congé, je me refusais à ce qui avait été l'objet de mon voyage; qu'alors il me ferait promettre d'y entrer dans le grade que j'aurais à mon retour, et qu'en me faisant donner un brevet de maréchal-de-camp, qui m'était déjà dû, j'aurais celui de général-major, et qu'alors je n'aurais pas perdu pour attendre. Il m'ajouta que M. le comte d'Artois lui avait instamment demandé de ne pas parler pour cet objet; qu'il comptait beaucoup sur moi pour l'avenir, etc..... Le comte d'Esterhazy lui avait répondu qu'il me parlerait sur cela, mais que, si je persistais, il regardait comme un devoir de servir son ami. Je lui parlai ouvertement; je lui dis d'assurer M. le comte d'Artois que j'étais à ses ordres; mais que, pour le servir, il fallait qu'il voulût être servi, et que mon rôle passé ne pouvait plus me convenir; que je l'avais joué silencieusement, mais que je m'étais promis de ne plus rien faire plutôt que d'être confondu et traité avec moins de confiance que toutes les personnes qui l'avaient toujours entouré, et lui avaient fait jouer un si triste rôle. Il approuva ma résolution, lui en rendit compte littéralement, et l'engagea à me parler, lui seul témoin. Quelques jours après je fus appelé;

il me parla avec amitié et avec chaleur; je lui répondis avec dévoûment et une franchise entière, et lui répétai tout ce que j'avais dit au comte d'Esterhazy, et même beaucoup plus. Nous nous séparâmes, et m'arrêtai à l'opinion d'attendre l'hiver prochain pour demander du service. Le Prince continua à me bien traiter, mais avec un embarras visible. Je sus que l'Impératrice avait été étonnée que je ne fusse pas de sa suite plutôt que ceux qui l'entouraient, et qu'elle m'avait désigné à lui comme un de ceux qui, par mon zèle manifesté et ma réputation militaire (l'on voudra bien remarquer que je n'écris que pour moi, et que si je me permets de parler ainsi de moi, ce n'est que l'obligation de répéter les propres paroles de l'Impératrice adressées à moi-même), devait à l'avenir être avec lui; qu'enfin j'étais un des quatre ou cinq qu'elle avait désignés, et demandait comme condition. Je vis que cette conversation avait été dictée, et que, crainte de déplaire, on n'avait pas pu faire autrement. Les demandes et réponses furent connues de l'Impératrice.

Déterminé à cela, je différai de former ma demande pour l'avenir, voulant encore juger davantage le présent.

Mais revenons aux affaires politiques. La base des négociations du Prince était, outre des secours en argent, d'obtenir des troupes qui le mettraient à même d'agir indépendamment des puissances. Il fallait, pour réussir à cela et que l'Impératrice pût s'y prêter, avoir, à cause de la mer, un accord fait avec l'Angleterre. La souveraine de toutes les Russies fit sur-le-champ expédier un courier à Londres, pour que son ambassadeur à cette Cour travaillât à cette négociation, en notifiant, de la part de sa souveraine, que le traité de commerce desiré par la Cour de Londres serait accepté, à condition que les Anglais enverraient des bâtimens de transport pour embarquer vingt mille hommes, qui viendraient au service des Princes, à leur disposition, commandés par leurs généraux sur tel point qu'ils jugeraient à propos, les opérations devant uniquement être concertées dans le cabinet de Saint-Pétersbourg; mais que ces mêmes troupes seraient soldées par la Grande-Bretagne. Le courier revint aussi promptement que possible. Tout, à l'exception de la solde des troupes, était accepté. Ce dernier article restait dans le silence. Il fallait renvoyer un second courier; mais l'on ne doutait pas du consentement, la

demande de prendre des troupes russes à sa solde ayant déjà été faite par le Gouvernement d'Angleterre, qui manifestait les meilleures intentions.

Cependant le tems avançait; les événemens politiques paraissaient favorables au rôle que l'Impératrice croyait que devait jouer M. le comte d'Artois. La Hollande délivrée, Aix-la-Chapelle, le pays de Liége évacués, le Brabant reconquis, toutes ces nouvelles étaient successivement arrivées, et d'une manière assez serrée. Enfin arriva la première nouvelle de la défection du général Dumourier. Le public en fut enchanté; les personnes réfléchies en craignaient les suites : il y avait dans son traité avec le général de l'armée autrichienne, des expressions justement faites pour inquiéter. La crainte de voir trop de moyens réunis dans la main d'un scélérat, de savoir dans quel sens il les dirigerait, le caractère punique de la Cour de Vienne, tout cela devait laisser de grandes inquiétudes.

En apprenant cette nouvelle, l'Impératrice dit au comte d'Esterhazy : « C'est un chaos ; » il me faut quelques heures de réflexion, et » d'aujourd'hui je ne puis rien dire. » Le lendemain matin elle écrivit ces paroles au comte d'Estèrhazy ; j'étais chez lui quand il reçut ce

billet qu'il me montra : « Je vois le Roi de
» France sur son trône; les Autrichiens n'o-
» seront pas se mal conduire; ils sont sûrs de
» me voir avec deux cent mille hommes sur
» leurs frontières si leurs intentions n'étaient
» pas pures.

» *Signé*, Réveil de la Sibylle. »

Quelque tems après on apprit que Dumourier n'était plus qu'un scélérat subalterne, ayant trahi sa cause pour sauver sa tête, et nul à l'avenir pour tous les partis. C'était ce que l'on pouvait espérer de mieux, les services d'un habile scélérat, accoutumé à tromper, devant toujours être dangereux. On l'aima donc mieux dans la boue, qu'au faîte du pouvoir.

Les mouvemens intérieurs de la France, les succès de la Vendée, devaient fixer l'attention, et ramener M. le comte d'Artois au seul rôle qui pût lui être utile. Sans cesse on lui rappelait « qu'il devait être et devenir chef » de parti. » Ces paroles frappaient son oreille; mais ses moyens les lui expliquaient obscurément, et ne pouvaient les lui faire comprendre dans toute leur étendue. Mais dans le sens où elles étaient dites, il était desirable que le Prince terminât son séjour dans la capitale des Russies,

sies, et s'approchât du théâtre sur lequel on le supposait devoir représenter. Il fut décidé qu'il partirait sur une frégate russe; qu'il ferait route pour l'Angleterre; y prendrait des renseignemens sur l'attitude des royalistes; communiquerait avec eux, et irait se mettre à leur tête, suivi de quelques gens sages, mais entreprenans, surtout d'un fort petit nombre. On lui articula qu'il fallait que j'en fusse un, et on l'engagea à m'en parler, et à me dire qu'il avait jeté les yeux sur moi, et que dorénavant il comptait me mener avec lui. Nouvel embarras de sa part; il fut trois jours à me voir sans m'en parler. On lui dit que le tems pressait : je savais tout ce qui se passait sur cela, et voyais l'excès de son embarras; enfin il me fit dire d'aller chez lui, qu'il avait à me parler : il me dit ses projets sur moi, m'assura qu'il me prenait avec plaisir, et qu'avec plaisir il se chargeait de moi. Je l'assurai de mon zèle; mais je lui répétai plus longuement, et d'une manière plus prononcée, tout ce que j'avais cru devoir lui dire. Il m'ajouta qu'il était bien aise que j'eusse renoncé à toute démarche pour entrer dans ce moment au service de Russie; que cela avait l'air de désespérer de la cause, et faisait un mauvais effet.

Je faisais un d'autant plus grand sacrifice, que je ne pouvais voir dans le Prince qu'une confiance gênée, et que pour ainsi dire nous ne faisions tous les deux qu'obéir à la nécessité en cédant à une volonté étrangère. Je regrettais bien sincèrement que le comte d'Esterhazy eût dit tant de bien de moi, qu'il fixât sur moi l'attention de l'Impératrice, d'une manière que je devais craindre de voir tourner à mon préjudice. Il fallait obéir, et j'étais fortement préoccupé de tout cela; j'en parlai au comte d'Esthérazy, mais l'impulsion était donnée, il n'y pouvait plus rien.

Je ne fus pas peu étonné de voir deux jours après le comte d'Esterhazy entrer chez moi, à neuf heures du matin, qui me dit avec la même confiance accoutumée : « Je viens vous » prévenir que M. le comte d'Artois demande » très-vivement à l'Impératrice que le comte » François d'Escars et le baron de Rolle, » soient faits généraux-majors; cela a été mal » reçu, et fait un très-mauvais effet : l'Impé- » ratrice l'a refusé. Ces messieurs n'y veulent » entrer qu'à ce titre, et elle est choquée, » étonnée, que ces messieurs fassent pour » ainsi dire des conditions; elle est surtout » mécontente que la demande ait été faite par » M. le comte d'Artois, qui, dit-elle, a trop

» de choses essentielles à traiter, pour s'oc-
» cuper de détails particuliers, etc..... elle
» était surtout choquée que le Prince l'eût
» mise dans le cas de le refuser. Enfin, me dit-
» il, vous êtes l'ancien de ces messieurs; vous
» ayant conseillé de différer votre demande
» pour le même objet, je regarde comme un
» devoir de vous avertir de ce qui se passe,
» d'autant plus que M. le comte d'Artois m'a
» chargé de tâcher de faire réussir cette af-
» faire. »

Je fus indigné de ce trait de fausseté. Je vis que le Prince avait voulu tâcher de me détourner d'entrer au service, par la nécessité où il eût été de demander que je fusse général-major, comme plus ancien que ces messieurs, et ayant fait la guerre; que, ne se souciant pas de demander pour moi, il avait apparemment craint que ma demande d'entrer comme colonel ne fermât la porte à ses favoris. Il ne restait que peu de tems; dans l'instant même je fis mon mémoire. J'y motivai mes services, et le désir d'entrer au service en telle qualité que Sa Majesté l'Impératrice le jugerait convenable; que si j'osais me permettre une demande, c'était que mon frère fût fait major : je motivai très-vivement mes raisons, son âge, son ancienneté de commis-

sion de capitaine, etc..... mais enfin qu'un grade de plus pour lui, et un de moins pour moi s'il le fallait, je me trouverais heureux. Le comte d'Esterhazy sortit de chez moi avec mon mémoire, le porta sur le champ; et dès le lendemain, l'Impératrice le chargea de me dire qu'elle me faisait colonel, et mon frère major; qu'elle m'ordonnait, pour la servir, de suivre M. le comte d'Artois; et qu'à mon retour en Russie, je serais fait, vu mon ancienneté et ma conduite, général-major à son service : c'était beaucoup au-delà de mes demandes et de mes espérances. J'évitais la mauvaise grâce de demander un congé, puisque j'obéissais à un ordre. Je fermais la porte à ces messieurs de qui j'avais manqué être le jouet, et je n'en dis pas un mot à M. le comte d'Artois, qui le sut par l'Impératrice, à qui elle dit : « Je suis bien aise d'avoir le comte » de *** à mon service. »

Dans tout cela, je fus surtout sensible à l'amitié bien prononcée du comte d'Esterhazy, qui, assurément m'a bien servi, et du grade de major pour mon frère, ce qui était l'objet de ses desirs, par conséquent des miens.

Le tems s'écoulait, le moment du départ approchait; mais il est nécessaire, avant de parler de l'ordre de marche arrêté, ce qui est

peu intéressant, de faire un tableau de ce qui était convenu; des moyens qui furent donnés, et de la magnificence de l'Impératrice à cette époque.

Il était convenu, comme je l'ai dit précédemment, que vingt mille hommes seraient embarqués pour venir, aux ordres des Princes, débarquer sur les côtes de France; mais que, comme le tems avançait, il fallait toujours que M. le comte d'Artois partît pour l'Angleterre; qu'il y suivît et y pressât les négociations, qu'il s'occupât de correspondre avec les royalistes de l'intérieur de la France; que si la possibilité y était, il se réunirait à eux; qu'il les aiderait, soit en leur faisant passer des secours, des armes ou même de l'argent, enfin ce qui leur serait le plus essentiel; mais le but principal devait être de se réunir à eux.

L'on donna à M. le comte d'Artois un million pour cet objet; uniquement pour cet objet. Une fois l'entreprise commencée, il devait être fourni au Prince, par l'ambassadeur de Russie à Londres, jusqu'à la somme de quatre millions. Il partit donc avec ce million et quatre cent mille livres en ducats; de plus, en cas d'activité dans son parti, quatre millions, suivis des autres secours de plus haute importance.

Sa magnificence à l'égard du Prince et de tout ce qui l'entourait, fut extrême. Je ne parlerai pas des pelisses et fourrures qui, pour lui et sa suite, lui furent envoyées à la frontière : il y en avait pour cent mille livres. L'Impératrice lui fit présent de toutes les médailles frappées en Russie, superbe collection toute en or, et d'une valeur très-considérable : elles sont l'histoire de cet Empire.

Quelques jours avant son départ, l'Impératrice envoya au Prince pour quatre cent mille livres de diamans et de bijoux, pour être donnés par lui, et comme de lui, aux premiers ministres, aux seigneurs russes, qui avaient fait le service chez lui, et à chacune des personnes de sa suite.

Elle donna de plus mille ducats à chacune des personnes de la suite du Prince. M. l'évêque d'Arras en eut deux mille : mille ducats pour distribuer à la domesticité de la cour, qui avait fait son service : mille ducats pour être distribués à ceux des Français de la suite du Prince, et à sa domesticité.

L'Impératrice donna enfin à M. le comte d'Artois un dernier présent, sur lequel elle croyait avoir fait graver les devoirs du Prince. C'était une épée d'or, dont le pommeau est surmonté d'un très-gros diamant, sur la lame

de laquelle sont inscrites ces paroles : « *Don-* » *née par Dieu, pour le Roi.* » Cette épée avait été bénite dans la cathédrale de Saint-Pétersbourg, avec le plus grand cérémonial possible, par l'évêque de cette résidence. A l'audience du départ, au milieu de sa cour, et dans l'appareil de toute sa grandeur, l'Impératrice s'avança vers lui, et en la donnant elle-même au Prince, elle lui dit : « Je ne vous » la donnerais pas, si je n'étais pas persuadée » que vous péririez plutôt que de différer de » vous en servir. » Sa grande âme habituée à penser et à agir fortement, ne négligeait aucun stimulant ; elle eut, dans ce moment, un air de grandeur et une nuance de bonté si tendre, si amicale, que j'en fus profondément ému. Je fixai le comte d'Esterhazy, dont je rencontrai les yeux, à qui je trouvai les mêmes sensations. Le Prince prit l'épée, et dit, avec trop peu de physionomie : « Je » prie Votre Majesté Impériale de n'en pas » douter. »

L'heure du dîner sépara la cour. M. le comte d'Artois retourna chez lui ; il avait beaucoup de monde à dîner : le comte d'Esthérazy et moi en étions ; il me proposa de monter dans sa voiture ; mon frère s'en alla dans la mienne. Nous ne fûmes pas plutôt seuls,

qu'il me dit : « Que pensez-vous de ce que » vous avez vu? » — « Beaucoup de grandeur » dans l'Impératrice, lui dis-je. » — « Oui, » assurément, me répondit-il. » — « Et M. le » comte d'Artois? » Toujours pénétré de l'embarras de ma mission future, je lui dis : « — Il a » reçu cette épée comme un homme qui ne s'en » servira pas. » — Je vis que le comte d'Esterhazy le craignait; nous arrivâmes à la maison du Prince; la conversation fut terminée.

Le départ de M. le comte d'Artois était déterminé; le moment en était fixé quatre jours après. Le lendemain du jour où le prince avait reçu cette épée, l'assemblée, qui avait lieu cinq jours de la semaine, était ce jour-là chez le sénateur comte de Strogonow; l'Impératrice y vint à neuf heures, et se retira comme à son ordinaire à dix heures et demie. Une demie heure après, le comte d'Esterhazy s'approcha de moi et me dit tout bas : « Je vais » sortir, suivez-moi des yeux; un moment » après que je serai sorti, venez me joindre, » j'ai à vous parler; faites de manière à n'être » pas remarqué. » Il resta encore quelques minutes, pendant lesquelles je me mis en mesure de le suivre; je le rejoignis, et nous sortîmes. En mettant sa pelisse, il me dit : « Je vais vous mener chez quelqu'un qui nous

» attend. » Il dit à ses gens, en russe, l'endroit où la voiture devait aller, ce qui fit que je n'y compris rien. Je lui demandai qui nous allions voir? il ne voulut pas me le dire. La voiture nous conduisit et s'arrêta au bas d'un petit escalier qui donne entre celui du palais impérial et l'hermitage; je le connaissais pour y avoir passé souvent, car il conduisait chez M. le comte Platon de Zoubow le favori. Tout en montant et suivant le comte d'Esterhazy, je faisais réflexion que ce n'était cependant pas chez lui que j'allais, puisque nous l'avions laissé chez M. le comte Strogonow. Enfin, après avoir passé deux portes, je me trouvai dans la chambre de l'Impératrice; elle était seule; elle fit asseoir le comte d'Esterhazy et moi, et entra en matière avant que j'eusse pu proférer une parole, tant j'étais étonné. Elle me fit l'honneur de me dire tout ce qui était arrêté et projetté pour M. le comte d'Artois; ce qu'elle lui avait donné comme moyen d'exécution; la promesse qu'il lui avait faite d'aller se mettre à la tête des royalistes, etc..... qu'elle lui avait donné deux de ses meilleurs bâtimens de guerre pour le transporter en Angleterre, et de là où il voudrait; qu'enfin ils resteraient aux ordres du Prince tant et aussi long-tems qu'il le jugerait à propos.

Elle me dit ce qu'il devait toucher d'elle en Angleterre en cas qu'il agît. L'Impératrice m'ajouta que M. le comte d'Artois lui avait demandé des officiers russes pour le suivre et être témoins de ses actions, relativement à ce qu'elle desirait de lui. Elle lui avait répondu : « En fait d'officiers, vous avez mieux » que je ne puis vous donner, et votre Altesse » royale saura distinguer ceux à même de la » bien servir. » Le Prince avait insisté, et l'Impératrice lui avait répondu : « Eh bien! » vous aurez le général Korsacow, le comte » Roger de Damas, le comte de *** et » son frère. » Après quelques détails, l'Impératrice me dit avec une extrême bonté, qu'elle avait voulu me parler en particulier pour m'instruire de tout ce qui avait été arrêté (ce que continuerait de faire le comte d'Esterhasy, autant que je le desirerais), et que, comme à un de ses officiers, et officier du roi de France, elle m'ordonnait de suivre M. le comte d'Artois; de ne rien perdre de vue pour le décider à agir; enfin, qu'elle comptait sur moi pour porter le Prince à embrasser le seul parti qui lui restait; celui de combattre à la tête des siens. « Tous les ser- » vices que vous pourrez rendre à votre cause, » seront regardés par moi comme méritoires

» à mon service ; sous ce double rapport je
» compte sur vous , et ai voulu vous le dire
» moi-même. »

La conversation avait duré à peu près trois quarts d'heure ; rarement le comte d'Esterhazy avait parlé ; moi j'étais pétrifié , consterné de l'étendue de ce qui m'était prescrit. Je ne pouvais pas oser parler à cœur ouvert, je me serais donné un tort aux yeux de l'Impératrice, en lui montrant mon peu de bonne opinion sur la conduite future du Prince. D'ailleurs je n'aurais pas voulu la refroidir pour lui , ni lui faire le tort de le peindre comme homme très-faible ; ensuite il ne fallait pas préjuger d'avance. De Français à Français , d'ami à ami , j'avais pu m'en ouvrir avec le comte d'Esterhazy ; ce ne devait pas être la même chose vis-à-vis de l'Impératrice.

Tout admettre sans rien dire , était trop me charger du résultat que je prévoyais. Je cherchai ce que je pourrais répondre après avoir écouté ; je ne trouvai rien , absolument rien ; il faut le dire , je ne trouvai rien de bon. J'assurai l'Impératrice « que par attachement
» pour mes maîtres , par reconnaissance et
» par respect pour ses ordres , je ferais tout
» ce qui dépendrait de moi pour remplir ses
» intentions. » Je sortis avec le comte d'Es-

terhazy, et nous retournâmes chez M. le comte Strogonow. Le long du chemin je reprochai un peu au comte d'Esterhazy de ne m'avoir pas prévenu, car mon embarras eût été moins grand. Il me dit que l'Impératrice le lui avait défendu. « A la bonne heure lui » dis-je ; mais me voilà chargé de la plus diabolique commission, et responsable pour » ainsi dire de la faiblesse des uns et de la » sottise des autres. »

Dans cette disposition je rentrai dans l'assemblée. Le silence sur ma visite m'avait été prescrit, sans cela je m'en serais ouvert à M. le comte d'Artois, pour prendre des bases dès le moment même ; mais cela ne se pouvait pas. Je n'en dis pas un mot à mon frère, et je me regardais dans une des positions la plus difficile où homme puisse se trouver. Faire vouloir à un Prince mal entouré, et que je croyais faible, ce que son honneur ne lui disait pas, me paraissait une difficulté insurmontable. L'avant veille de son départ, l'Impératrice envoya à M. le comte d'Artois une superbe vaisselle de douze couverts pour son service à bord, et devenir sa vaisselle de campagne ; elle était emballée dans des caissons de guerre très-portatifs.

Le jour du départ arriva : deux cent qua-

rante chevaux par poste étaient commandés; des voitures pour le transport des équipages et de toute la maison qui devait continuer son service, jusqu'à l'instant où le Prince arriverait à bord; enfin nous allâmes de Pétersbourg à Revel, comme nous étions venus de Riga à Pétersbourg. Je partis la veille avec mon frère dans une voiture de la cour, attelée de huit chevaux; le comte Roger de Damas dans une autre; une troisième nous suivait avec des vins et des provisions, et un très-bon cuisinier pour nos dîners et soupers. Un officier-courier nous précédait pour que nous fussions promptement relayés, logés quand et comment nous voudrions et pour tout payer. Le lendemain M. le comte d'Artois partit avec toute la suite; à six heures près il était suivi par l'évêque d'Arras, qui voyageait comme je l'ai dit pour moi, ayant seulement de plus un chirurgien. Quelques jours avant de partir il avait eu une fausse attaque d'apoplexie, heureusement saisie à tems; mais ses idées et sa mémoire sont demeurées très-altérées jusqu'à ce moment. Cinquante voitures en poste portaient des vins et des provisions de toute espèce, destinées à être embarquées. C'est de cette manière que nous arrivâmes à Revel. Si je suis entré dans

des détails si peu importans, ce n'est que pour faire connaître la magnificence que l'on a mise à l'égard du Prince.

La *Vénus*, superbe frégate prise sur les Suédois, portant cinquante-deux canons, dont quarante-deux de vingt-quatre; le *Mercure*, excellent côtre, portant vingt-quatre caronnades de vingt-quatre nous attendaient; c'étaient les deux meilleurs bâtimens de la marine russe. Le *Mercure* avait été acheté à la marine anglaise; je n'ai jamais vu un plus joli bâtiment. Quatre-vingts hommes, commandés par un lieutenant de vaisseaux et deux autres officiers, formaient son équipage. La *Vénus* avait un équipage de deux cents hommes, commandés par deux capitaines de vaisseaux et trois lieutenans; à bord de la frégate il y avait de plus, comme garnison, quatre-vingts hommes de troupes, commandés par un capitaine, lieutenant et sous-lieutenant; vingt hommes étaient de même sur le côtre, commandés par un lieutenant.

Nous passâmes trois jours à Revel, pendant lesquels on s'occupa de tout embarquer; des dîners, soupers et bals occupèrent les loisirs du Prince, à qui l'on fit voir tout ce qu'un grand port peut offrir de curieux.

Nous avions séjourné six semaines à Pé-

tersbourg. Les choses étaient dans le meilleur état. Le comte d'Esterhazy, qui avait suivi M. le comte d'Artois, était fort heureux, et espérait beaucoup; mais le refrein de toutes mes conversations avec lui a toujours été que tout cela n'aboutirait à rien; que j'en appelais à l'avenir; que les hommes étaient toujours les mêmes; que celui qui avait trouvé moyen de ne rien faire avec beaucoup de secours qu'il avait gaspillés, ne viendrait pas à bout de faire avec moins, surtout dans des circonstances où tout tenait à l'énergie; que celle du Prince s'épuisait au bout de quelques phrases; qu'il craignait et évitait soigneusement toute conversation au-dessus de ses moyens; qu'il ne serait pas plutôt arrivé, que les mêmes personnes qui lui avaient fait tenir une conduite si honteuse, reviendraient, le conduiraient; qu'enfin il n'avait d'oreilles ouvertes qu'à la médiocrité, et que je pouvais lui répondre qu'aucune des personnes désignées n'aurait la moindre influence.

Après avoir écouté ces différentes réflexions et mille autres encore bien plus fortes, mais trop longues et inutiles à écrire, le comte d'Esterhazy me disait : Alors finiront les moyens; ils n'avaient déjà cessé qu'à cause de la conduite qu'on avait tenue à Coblentz.

Il est sûr qu'il n'y a rien que l'Impératrice n'eût donné si l'on eût voulu s'en servir utilement et avec énergie. Pendant mon séjour à Pétersbourg, l'Impératrice sut que M. le prince de Condé n'avait pas encore pu toucher cent mille écus qui lui avaient été accordés par l'empereur d'Allemagne pour son corps d'émigrés. Sans demande aucune ils furent comptés, dans les vingt-quatre heures, au comte d'Esterhazy, pour être envoyés à M. le prince de Condé, en disant : « Tant » qu'ils s'en serviront bien, je les secour- » rai. »

A cette époque, qui précédait celle de notre embarquement, M. le comte d'Esterhazy me dit devant le Prince : « M. le comte d'Artois » connaît votre peu de moyens pécuniaires; il » sait de quelle utilité vous pouvez lui être; il » se charge de vous. L'Impératrice m'a dit de » le lui dire; ce que j'ai fait et fais devant » vous, car sans cela elle se serait chargée » de vous dans ce moment. »

Le Prince répondit par des obligeances, et à merveille pour moi. La veille de l'embarquement on s'occupa de fixer à chacun sa place. Un usage assez singulier existe dans le service russe. Les grades supérieurs du service de terre, à bord des vaisseaux, com

manden

mandent ceux de grades inférieurs du service de mer. La frégate se trouvait commandée par le général Korsacow, embarqué avec M. le comte d'Artois. Mon frère et moi fûmes mis à bord du côtre, et je me trouvai commandant du bâtiment. L'on comprendra aisément que les marins faisaient tout, mais ils étaient tenus de rendre compte de tout ce qu'ils allaient exécuter. Cela me valut d'avoir la chambre du commandant, et de donner à manger aux officiers, au lieu de manger chez eux. Je représentai cependant que le comte Roger de Damas était mon ancien, et que le commandement du côtre devait lui appartenir. J'en parlai au comte d'Esterhazy, en lui faisant remarquer que, relativement à mes instructions, cela m'éloignait déjà de fait, de M. le comte d'Artois, pendant toute la traversée, et que je croyais que telle était la véritable raison. Ce qui était arrêté prévalut, et j'y gagnai d'être à merveille, et d'avoir une fort bonne maison. Cela m'était facile ; nous regorgions de provisions, et j'avais deux cuisiniers excellens. Ici finit ce qui a rapport à la terre. Le vent était favorable ; nous mîmes à la voile, et au bout de quelques jours nous arrivâmes à Copenhague, où nous mouillâmes. Nous y séjournâmes trois jours : M. le

comte d'Artois y était dans le plus grand *incognito*. M. le baron de Krudner, ambassadeur de Russie en Dannemarck, nous fit voir tout ce qu'il y avait d'intéressant. L'existence du Prince n'avait pas été dévoilée lorsque, le second jour, on le mena voir le palais du Roi, qui est fort beau, et renferme beaucoup de curiosités. Le grand maréchal de la cour nous conduisait. Nous arrivâmes à des salles que l'on ne pouvait pas faire voir au Prince, et que l'on montre rarement. M. le baron de Krudner, pour décider le grand maréchal, lui confia que M. le comte d'Artois était un de ceux qui se trouvaient là. Le grand maréchal fit tout voir, mais en donna sur le champ avis au Prince royal. Il ne restait plus à voir qu'une grande salle dont les portes s'ouvrirent. Toute la famille royale y était rassemblée, et vint au devant de M. le comte d'Artois, qui y resta une heure. Malgré l'état du Roi, il se trouva aussi là, et nous fûmes à même de juger de l'absence totale de sa raison. L'*incognito* levé, le Prince se retira chez lui, et le lendemain matin nous partîmes.

On voulut faire voir à M. le comte d'Artois la côte du Dannemarck, depuis Copenhague jusqu'à Elseneur. Le pays, qui est charmant,

offre beaucoup d'autres curiosités. Nous fîmes par terre ce trajet, qui est de six milles d'Allemagne, sur des charriots du pays, qui contiennent chacun six personnes assises deux à deux. M. le baron de Krudner accompagna M. le comte d'Artois jusqu'à Elseneur. Chemin faisant j'étais assis à côté du comte François d'Escars, qui, me parlant du séjour de Pétersbourg, me dit d'abondance de cœur : « Tout » cela a été superbe; mais ce grand cérémo- » nial était bien fatigant : je suis bien aise » que ce soit fini, et me fais une fête d'aller » me reposer quelques semaines à Chaud- » Fontaines. » Ce sont des eaux près de Liége, où le comte François avait un grand intérêt de cœur. Tout en lui cachant mon étonnement, je lui demandai « si M. le comte d'Ar- » tois avait reçu quelque courier. — Il me dit » que non, mais que le Prince devant re- » tourner à Hamm, il lui avait demandé » la permission d'aller quelques semaines à » Chaud-Fontaines. » Voilà où les choses en étaient déjà, huit jours après notre départ de Russie. Arrivé à Elseneur, j'écrivis au comte d'Esterhazy, pour lui mander ce que je venais d'entendre, le faire juge de ma mission, et de la vérité de tout ce que je lui avais dit. Je remis cette lettre à M. le baron de Krudner,

en le priant de la faire parvenir avec ses premières dépêches.

Nous avions précédé nos vaisseaux de sept heures, pendant lesquelles nous vîmes Elseneur, le château, les forts, et les batteries construites sur les bords du Sund. Nous finissions de dîner lorsque l'on nous dit que les vaisseaux arrivaient; nous les rejoignîmes à l'instant où ils allaient passer le col du Sund, et continuâmes notre route pour l'Angleterre; moi dans le côtre, fort préoccupé de ce que j'avais entendu dire au comte d'Escars, je croyais presque rêver.

Après une très-courte et heureuse traversée de quatorze jours, à dater du départ de Revel, non compris les trois jours passés en Dannemarck, nous arrivâmes à l'entrée de la rivière d'Ombre, et débarquâmes à Hull. En y arrivant, on envoya sur-le-champ un courier à Londres, pour savoir de M. le comte de Voronzow, ambassadeur de Russie, et de M. le duc d'Harcourt, qui, depuis très-peu de tems, devaient être et étaient effectivement instruits de l'arrivée de M. le comte d'Artois, s'il pouvait se rendre à Londres.

M. le marquis de Serent partit sur-le-champ de Londres, et arriva à Hull. Nous vîmes que l'arrivée du Prince à Londres,

souffrait quelques difficultés, sans savoir quelles elles étaient. On engagea M. le comte d'Artois, qui gardait à Hull le plus grand *incognito*, et qui, sans être reconnu, passait pour un officier russe, de retourner à bord, et de faire voile pour Harwick, ce qui le rapprocherait de Londres, et donnerait le tems de tout arranger. Cela fut adopté, mais les marins trouvèrent que la frégate tirait trop d'eau pour entrer dans ce port, et il fut convenu que l'on en choisirait une autre : nouveau courier à Londres.

Cependant le Prince, qui pouvait être reconnu même sans le savoir, crut plus prudent de retourner à bord; il nous proposa à tous en particulier d'aller le précéder à Londres, si nous l'aimions mieux, que de nous remettre en mer. Pour suivre ma mission, pour observer ce qui se passerait, et pouvoir enfin lui parler, je lui dis que, pour ne point lui faire de dépenses inutiles, et ne rien dépenser moi-même, je préférais de rester, et suivre la même marche que lui.

Je passais toute ma journée avec M. le comte d'Artois, qui toute la journée me disait : « Mon cher Comte, tu verras que tout » ira bien ; c'est le moment d'enfoncer son » chapeau. » Comme nul autre détail ne sui-

» vait cette phrase si souvent répétée, je lui
» répondais que je le souhaitais, d'autant qu'il
» avait pris sur cela de grands engagemens
» avec l'Impératrice, qui ne le perdrait pas
» de vue. »

A cette époque, j'eus une conversation avec l'évêque d'Arras, provoquée par lui. Il me dit : « J'ai eu hier une conversation avec
» M. le comte d'Artois, dont vous étiez l'ob-
» jet. Comme il s'en est chargé, je lui ai de-
» mandé qu'il fixât votre manière d'être pé-
» cuniairement. Le comte d'Escars, qui était
» avec lui, prit la parole, et dit : — Comme
» de la suite il logera et mangera avec nous,
» et on paiera sa dépense sur ses mémoires,
» à moins qu'il n'aime mieux, dit le Prince,
» avoir un traitement fixe, et les courses pour
» mon service lui étant payées. » C'était ce que j'aurais préféré. M. l'archevêque d'Arras me dit que cela ne souffrirait aucune difficulté, et que tout serait fixé à notre arrivée à Londres.

Comme je l'ai déjà dit, crainte que le Prince ne fût reconnu, nous étions revenus à bord. Il arriva un courier de M. le duc d'Harcourt, qui annonçait que M. le comte d'Artois était obligé de renoncer d'aller à Londres, d'où quelques millions de dettes l'excluaient; qu'il

n'y serait pas vingt-quatre heures sans y être arrêté, les lois anglaises ne laissant aucun moyen d'échapper, quel que soit le débiteur. C'était assurément aisé à prévoir. Il se joignait à cela quelques autres raisons politiques.

L'on sut de plus que le Roi n'osait pas prendre les troupes russes à sa solde, crainte de déplaire à la nation, qui déjà murmurait beaucoup contre la guerre; qu'il n'avait pas sur cela le consentement du parlement; qu'enfin il craignait de déplaire à l'opposition, etc... Dans le comité du Prince, il fut décidé que ne pouvant aller à Londres, le Prince irait débarquer à Ostende ou en Hollande, et qu'il retournerait à Hamm.

Je fus à même de juger que cette inaction, et le tout rejeté dans l'avenir, ne déplaisait point au Prince, et déplaisait encore bien moins à ses alentours, qui étaient au comble de la joie. Ce qui est sûr, c'est qu'avant que ce dernier parti fût adopté, je les avais vus, dans leur spéculation, partir de cette base. Comme on l'a vu, le comte François d'Escars me l'avait indiqué en Danemarck, et ce n'était assurément pas à force de pénétration.

Mais ce que j'ai su, et ce qui paraîtra bien plus extraordinaire encore, c'est que tandis qu'à Pétersbourg il convenait avec l'Impé-

ratrice de tout ce que j'ai dit précédemment, le Prince écrivait à tous ses amis de Coblentz, les auteurs de tant de sottises, d'une conduite si plate et qui a jeté les Princes dans un si affreux discrédit, de venir le joindre. Ils sont déjà tous arrivés ou arrivant dans le Brabant.

Il faut que je dise, comme vérité à la louange du comte Roger de Damas, qu'il était plein de bonne volonté et de courage; qu'il avait plusieurs fois parlé à M. le comte d'Artois d'une manière franche et énergique. Il était le seul qui luttât contre le retour à Hamm; il en était fort tourmenté; il m'en parla avec franchise, m'assura qu'il avait dit tout ce qu'il était possible de dire, mais sans succès; que toujours il avait trouvé le Prince de glace. Enfin, nous convînmes que je chercherais l'occasion d'avoir une conversation très-sérieuse avec M. le comte d'Artois; et qu'enfin sans ménagement il fallait lui parler vrai sur ce qu'il devait faire, et que lui en ferait autant. J'avais eu le tems de méditer ce que je devais lui dire; et, par les réponses qu'il avait faites au comte Roger de Damas, j'avais pu aussi me préparer à répondre moi-même, bien sûr qu'il me dirait à peu près les mêmes choses. J'assurai le comte Roger de Damas, qui m'a-

vait montré toute l'énergie d'un brave gentilhomme, que je lui redirais la conversation que j'aurais eue avec le Prince. Alors le comte Roger de Damas me dit que si, à Revel, il m'avait laissé le commandement du côtre, c'était dans l'intention de suivre le Prince, de lui parler, de le presser, enfin de le déterminer à ce qu'il devait faire. Il ignorait ma double mission, et je ne m'en ouvris pas entièrement à lui, d'autant que je jugeai qu'à Pétersbourg il avait aussi reçu des instructions du même genre que les miennes. J'en fus enchanté. Je vis à cela l'avantage de pouvoir l'un et l'autre nous appuyer d'un dire commun, et je lui demandai à m'autoriser de son aveu à parler en son nom, comme il pouvait également parler au mien ; cela fut convenu entre lui et moi.

Le lendemain l'occasion se présenta ; je demandai à M. le comte d'Artois la permission d'être quelques momens seul avec lui sans être interrompu. Il y consentit, et ferma sa porte. Il crut probablement que je voulais lui parler de moi.

J'entrai en matière d'abord en disant au Prince, qu'il était à peu près connu qu'il était déterminé de retourner à Hamm ; que je ne pouvais le croire, et ne voyais qu'avec

effroi une résolution si fâcheuse pour lui. Je retraçai une partie de ce que l'on a vu dans ce Mémoire, et toutes les raisons sur lesquelles je pouvais m'appuyer. Le Prince m'en nia une partie. Pour le persuader que je ne lui parlais pas vaguement, mais que j'avais sur sa position une connaissance pleine et entière, je m'appuyai de circonstances plus positives encore.

Alors il me dit « que les choses étaient » changées ; qu'il ne pouvait pas aller à Lon- » dres ; que le gouvernement d'Angleterre » ne pouvait ou ne voulait pas prendre les » troupes russes à sa solde, et que ces diffé- » rentes raisons le forçaient à tenir une autre » marche, et qu'il retournerait à Hamm. » Qu'y ferez-vous, lui dis-je, Monseigneur ? » Ne vous reste-t-il pas d'autre parti à pren- » dre ? Laissez l'Angleterre, oubliez les troupes » russes. N'avez-vous pas les vôtres ? Elles » sont à la Vendée. Vous avez un million ; » vous pouvez en y allant en avoir d'autres en- » core ; vous êtes sur deux vaisseaux qui vous » y porteront, qui sont à vos ordres pour » y rester tout le tems qu'il vous plaira d'en » disposer ; enfin vous avez une épée dont » vous avez promis à l'Impératrice de vous » servir. Restera-t-elle dans le fourreau ? »

Le Prince m'interrompit, et me dit : « Les
» vaisseaux russes ne sont à ma disposition
» que pour la traversée. Arrivé, il faut que
» je les renvoie. Non, Monseigneur, lui dis-
» je ; ils sont à votre disposition ; allez à la
» Vendée ; envoyez le comte Roger de Da-
» mas, mon frère et moi, prendre des ren-
» seignemens avec le côtre ; vous en aurez
» de bons, et vous débarquerez ; cette chance,
» comme vous le savez, a été calculée par
» l'Impératrice à Pétersbourg, et rien ne s'y
» oppose. » Après un étonnement très-mar-
qué, M. le comte d'Artois me dit : « D'où
» savez-vous tant de choses ? — Cela ne fait
» rien à l'utilité de votre service, lui dis-je :
» il suffit que Monseigneur voye que je les
» sais. » Avec un peu d'ironie, le Prince me
dit : « Vous en parlez avec l'affirmative qui
» ferait croire que vous êtes dans le secret de
» l'Impératrice ? — Si cela était, Monseigneur,
» je n'aurais pu refuser de l'écouter, et ce
» n'aurait pas été au désavantage de votre
» service. — Cela est donc ? — Oui, Monsei-
» gneur. — Comment donc, et de quelle ma-
» nière ? — Je demande mille excuses à Mon-
» seigneur, je ne puis me permettre de le
» dire ; mais, foi de gentilhomme, cela est. »
Je l'assurai que j'en disais peut-être trop,

mais que le bien de son service devait l'emporter sur toute autre considération; que le tems était court; qu'il fallait prendre un parti énergique, digne de lui; que l'Impératrice l'observait, le suivait des yeux, et était, par la détermination qu'il prendrait, prête à le servir ou à s'en éloigner tout-à-fait, et que c'était certainement ce que produirait le retour à Hamm; qu'enfin elle était le seul souverain qui lui restât; qu'il fallait se la ménager et songer à l'avenir. Le Prince voyant que je savais tout, ne voulant cependant pas suivre la marche dont je lui parlais, mais ne pouvant m'opposer de bonnes raisons, me dit avec une sorte de résignation : « Je ne » sais quelles ressources me resteront; mais, » mon cher Comte, je ne suis plus comme » autrefois : je me contenterai sans peine de » quelque retraite où je vivrai tranquille et » ignoré ; cela ne me sera nullement péni- » ble. » Je fus d'abord très-touché des formes qu'il mit vis-à-vis de moi, et de l'espèce d'abattement qu'il eut en proférant ces tristes paroles : l'indignation ne tarda pas à succéder. « Une retraite ! Comment ! une retraite, » Monseigneur ! Que penseriez-vous d'un gen- » tilhomme qui vous dirait la même cho- » se ? Vous êtes le premier gentilhomme du

» royaume : Henri IV s'honorait de ce titre,
» et vous me forcez de vous dire qu'il n'y a
» de retraite honorable pour vous que de vous
» mettre vingt pieds de terre sur la tête ; en-
» fin, il est nécessaire de périr les armes à la
» main pour votre honorable cause ; elle est
» celle de votre famille et de toute la France :
» nous devons tous être prêts à mourir pour
» la soutenir, et vous le premier à nous en
» donner l'exemple. Vous suivre, Monsei-
» gneur, est notre devoir ; nous précéder est
» le vôtre. D'ailleurs, pourquoi ce découra-
» gement ? Nous n'avons encore rien tenté.
» Enfin, permettez-moi, Monseigneur, de
» vous conjurer de peser ce que mon zèle,
» mon dévoûment pour vous me fait dire.
» Suivez les intentions de l'Impératrice, et
» tout ira bien. Enfin, il n'en coûte rien d'es-
» sayer ; au moins différez votre départ pour
» Hamm. De grace, Monseigneur, pensez-y
» bien, ne trouvez pas mauvais ce que je vous
» dis, et excusez ma franchise : j'ai tout quitté
» pour vous suivre : c'était un devoir ; je l'ai
» rempli ; j'avais de plus celui de vous parler
» par le dévoûment que je vous porte ; je le de-
» vais à l'Impératrice qui, je vons avoue, Mon-
» seigneur, me l'a ordonné vis-à-vis de vous ;
» vis-à-vis d'elle ; j'ai fait ce que j'ai dû. Puisse

» mon dévoûment être utile à votre service? »
Je me retirai. Je fis part de la conversation au comte Roger de Damas, qui parla encore à M. le comte d'Artois à peu près de même. Tout fut inutile. J'aurais desiré pouvoir m'appuyer de M. l'évêque d'Arras; mais sa tête était demeurée trop faible; d'ailleurs il était parti pour Londres.

On attendait d'un moment à l'autre M. le comte de Voronzow, ambassadeur de Russie à Londres, et M. le comte d'Harcourt; ils arrivèrent à Hull, et vinrent passer vingt-quatre heures à bord de la frégate. J'ignore ce qui s'est fait et dit dans les longues conférences qu'ils eurent avec M. le comte d'Artois pendant la plus grande partie du tems qu'ils furent là. Ce conseil était formé de MM. les comte de Voronzow, duc d'Harcourt, marquis de Sérent et baron de Rolle. Le résultat fut qu'il fallait que le Prince (qui jamais ne fera de coup de tête) différât tout pour le moment. Différer ou tout abandonner étaient deux partis fort différens; mais ces Messieurs étaient repartis pour Londres. M. le comte d'Artois donna ses ordres pour aller débarquer en Hollande. Après huit jours de navigation fort contrariée par un très-gros tems, nous arrivâmes au port d'Helvet-

Slows : M. le comte d'Artois y resta une demi-journée et partit pour Hamm après avoir congédié les vaisseaux qui l'avaient apporté, et laissé M. le baron de Rolle pour surveiller le débarquement de tout ce qui lui appartenait.

Tout cela se passa très-gaîment. Le Prince et ses alentours étaient fort contens, le comte Roger de Damas et moi exceptés. Telle a été la marche et tel a été le résultat du voyage à Pétersbourg, d'où, en dernière analyse, on a rapporté des présens, beaucoup d'argent, et je crains encore, plus de honte pour l'avenir.

Présentement le Prince va retourner à Hamm, y traîner le discrédit qu'il ne cesse de jeter sur sa cause, y gaspiller les ressources qu'on lui avait données pour toute autre chose, et se gangrener lâchement des sots propos de sa puante cour.

C'est ici où je finis, et laisse ce vieux et faible enfant de trente-cinq ans, et je sais cependant avoir (à ce qu'il dit) des projets superbes dont il était enchanté, mais vus dans le lointain : et c'est le moment de l'énergie! Le malheureux Prince, comme je l'ai déjà dit, n'a d'oreilles que pour la flatterie et les conseils timides; il finirait par prendre en

aversion, en horrenr, et regarder comme vouloir être son assassin, celui qui le porterait à tout parti audacieux. Il n'a de courage que celui du moment, et pour supporter avec patience les dégoûts et les mépris dont il est abreuvé; enfin, celui qui fait à endurer la misère qui sera son lot. Dieu veuille que je me trompe!

SECONDE

SECONDE PARTIE.

On se tromperait beaucoup en lisant ce Journal, si on voulait le regarder comme un ouvrage ou comme une histoire de la guerre de Vendée ; car j'ai même voulu éviter d'en parler : ce soin appartient à ceux qui l'ont faite. Rarement on peut parler, d'une manière exacte, des choses dont on n'a pas été personnellement chargé. Ceux qui ont été dans le cas de s'y trouver, pourraient même en parler souvent d'une manière équivoque et peu sûre.

L'on a toujours vu que les officiers particuliers qui composent une armée, racontent telle ou telle bataille souvent d'une manière toute différente, selon la place qu'ils y occupaient. On juge donc toujours mal le résultat lorsqu'on n'a pas connu l'intention, dont le général seul

a souvent le secret. Lui seul peut donc donner une solution juste.

Je n'ai pas voulu davantage écrire la guerre de la Bretagne. J'ai donc retranché toutes les affaires et les actions de détail, même celles où j'ai commandé. Je ne parle que de celles qui tiennent essentiellement à la marche générale des événemens dont j'ai voulu me rendre compte.

J'ai aussi supprimé tous les détails qui me sont personnels, excepté ceux qui étaient essentiels ; car je n'ai pas voulu faire mon histoire ni raconter des historiettes.

Chaque chose, chaque ligne sont écrites depuis neuf ans. Quelle que fût ma position, je les ai écrites chaque jour. Les conversations citées l'étaient immédiatement après qu'elles avaient eu lieu.

Après un si long-tems écoulé, j'aurais pu vouloir ajouter de nouvelles réflexions, pour donner plus d'intérêt à ce que j'écris, en profitant de quelques nouvelles lumières ; mais j'ai préféré m'en

tenir à ce que j'ai vu, pensé et dit au moment même, sans vouloir augmenter ni diminuer. Je n'y ai donc pas changé un mot ni une phrase, et me suis borné à copier littéralement, toutefois en supprimant beaucoup de choses de détail et tout ce qui m'est personnel; ce qui cependant se retrouvera dans un Mémoire à part sur la manière dont se faisait cette terrible guerre et sur ce que j'en ai vu, en reprenant pour cela la partie de mon Journal qui traite de ces objets.

Je n'ai voulu écrire que ce qui est d'une vérité authentique, et ce que je prouve et appuie par des pouvoirs, des instructions et des lettres. Chacune de celles que je cite, je les ai en original.

Ce qui a excité mon intérêt dans cette rédaction, c'est que la plupart des choses que je rapporte (particulièrement celles qui ont le plus d'intérêt) ne sont presque connues que de moi, et qu'elles expliquent tant de ces *on dit* dont j'ai été rebattu depuis.

J'ai donc voulu me les résumer, bien que je ne veuille en rien les faire connaître publiquement, ne m'étant occupé de ce petit travail que pour moi seul, chaque chose, chaque ligne me rappelant les endroits et localités où je les ai pensées et écrites, ainsi que les différentes sensations que j'ai éprouvées alors.

En total, c'est donc le résumé de ce que j'ai éprouvé, de ce que j'ai fait et dit, et de ce qui a directement passé par mes mains, en raison des différentes places et fonctions qui m'en ont forcément, je pourrais dire malheureusement, donné la connaissance.

Dieu veuille que pareille guerre ne se renouvelle jamais!

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Précis de l'expédition de Quiberon.

En général, il est difficile de faire la guerre, et d'écrire sur cette même guerre. Obéir et réfléchir sont souvent deux choses opposées. Ecrire sans partialité est peut-être encore plus difficile, et il est pénible d'avoir à mettre à découvert les fautes, et les torts de beaucoup de gens. S'il n'y avait qu'à louer, tout le monde, sans doute, se disputerait cette tâche.

Mais la guerre civile nécessite autant de réflexion, de connaissance des hommes, que de courage et de talens. Je me bornerai en faisant le moins de réflexions possibles, à tracer les faits intéressans qui se sont passés sous mes yeux, à mettre à même de faire juger l'origine et la suite des événemens funestes d'une opération qui aurait dû changer l'ordre des choses en France, et qui fut entreprise sur les données les plus brillantes.

Ami ni ennemi de personne, chef et surbordonné, je me suis attaché à ce qui est la base

première de mes opinions militaires, à obéir et commander, à voir des partis, sans m'approcher d'aucuns, et surtout ne parlant sur personne, à me tenir éloigné de toute espèce de querelle et d'intrigue.

Pour être plus clair et mieux compris, il serait nécessaire de remonter à des époques plus reculées ; car peu de gens hors l'enceinte des pays royalistes, et même dans ces pays-là, connaissent les divisions qui, au milieu de tant de batailles et d'actions héroïques, ont, en divisant leurs moyens, attiré sur ce pays, célèbre à jamais, les malheurs qui semblent l'avoir fait tirer à sa fin. Mais cela entraînerait une quantité de détails qui éloigneraient le but de ce mémoire. Je me bornerai donc à dire dans quelle position se trouvaient les armées catholiques et royales avant l'expédition de Quiberon.

Des paix faites par les différens chefs avaient paralysé les différentes armées. Des passions particulières, bien plus que la nécessité, avaient amené cet ordre de choses ; mais personne ne le regardait comme stable ; et tout en signant la paix, l'on avait juré d'y être infidèle. Les républicains le savaient, aussi perdit-on tous les avantages de la guerre sans jouir de ceux de la paix. Elle

frappa d'inertie les armées catholiques et royales, et les vœux des républicains trompés furent en partie remplis par le tort que cela fit à la cause; ils n'eurent donc pas à regretter les sacrifices qu'ils avaient faits.

Depuis neuf mois M. le comte de Puisaye était en Angleterre; il avait quitté la Bretagne pour tâcher, en obtenant des secours, de donner plus de consistance au parti dont il était le créateur. Cela lui avait coûté trois années de soins et de dangers : mais c'est avec la plus grande vérité que l'on peut dire qu'il s'était emparé de l'opinion et de la confiance générale : il en inspira beaucoup au gouvernement britannique; il trouva des amis dans le ministère, ou plutôt il s'en fit. Voilà sur quelle base il posa l'ensemble de ses négociations.

Il promit au gouvernement d'Angleterre, qu'avec quelques troupes, des armes, des munitions et de l'argent, il remettrait la Bretagne sous les armes.

Il assura que cette province était entièrement royaliste; qu'une expédition n'éprouverait, non-seulement aucun obstable de la part des habitans, mais même serait soutenue et favorisée par eux.

Il promit de s'emparer et d'occuper la presqu'île de Quiberon.

Il prouva que la Bretagne était d'un poids trop important dans les pays royalistes, pour ne pas entraîner tous les autres dans son mouvement.

Il prouva de plus qu'il avait les plus grands rapports avec presque tous les autres chefs, qui n'hésiteraient pas à concourir avec lui au bien de la cause par des démarches communes.

Il assura que lui-même, en les aidant et leur faisant partager les secours que le gouvernement d'Angleterre lui accordait, il les mettrait promptement à même de suivre leur projet connu : celui de reprendre les armes lorsqu'ils en auraient les moyens.

Une expédition fut donc déterminée; il fut un moment incertain sur quel point on la ferait. Deux fixaient l'attention ; savoir : les côtes du nord, en face de l'île de Jersey, ou la baie de Quiberon. Cette dernière, sous tous les rapports, méritait la préférence; cette localité se rapprochait du centre des pays royalistes; les considérations de mer ne laissaient rien à desirer. Ce point fut donc choisi, et le secret aussi fut parfaitement gardé : le convoi était sous voile, que l'on croyait encore aller à l'île de Jersey.

C'est avec le plus grand regret que je me trouverai souvent obligé de parler de moi, ayant eu, dans ce pays-là, une existence qui m'a fait participer aux affaires; ayant même été chargé des commissions les plus importantes, je serai forcé de les rappeler, et le ferai en rapportant la copie des titres originaux, dont le sens expliquera les conséquences.

Depuis long-tems j'avais le desir d'aller servir dans les armées royalistes. En accompagnant son Altesse royale, M. le comte d'Artois, je ne m'étais éloigné qu'à regret du service de Sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies; et cela, dans la croyance d'accompagner son Altesse royale à quelques expéditions : mes espérances furent trompées.

Il y eut aussi un projet d'expédition qui devait se faire et partir d'Ostende, je devais en être, mais il ne se réalisa pas.

Je vins à Londres dans l'année 1794, pour tâcher d'être plus heureux; toutes mes tentatives jusque-là avaient été vaines. M. le comte de Puisaye était secrètement à Londres, je ne le connaissais pas. Je sus que par lui je pouvais obtenir de passer aux armées catholiques et royales; je lui écrivis pour lui en faire la demande, faisant l'exposé de mon de-

sir, de mes opinions et de la nullité très-vraie de toute espèce de prétention de ma part ; demandant pour toute grace d'y passer.

Je joignis à ma lettre des réponses à d'autres lettres, qui prouvaient mes démarches passées pour arriver à ce but.

M. le comte de Puisaye et M. Windham, ministre de la guerre, à qui j'en avais écrit, et dans le même sens, me répondirent peu de jours après, les deux lettres suivantes :

Lettre de M. le comte de Puisaye.

« J'ai remis à M. l'évêque de Dol, les lettres que M. le comte de *** a eu la bonté
» de me communiquer. Je n'avais pas besoin
» de ces témoignages pour rendre hommage
» à son caractère et à ses talens, qui sont connus en Bretagne, où je lui dis avec plaisir
» qu'il est desiré. Si je diffère encore quelques
» jours à remplir ses desirs, qui sont bien
» d'accord avec les miens, ce n'est que pour
» donner à M. le comte de *** une occasion
» qui lui sera plus agréable. J'espère me ménager, sous peu de tems, celle de le lui dire
» moi-même, et de l'assurer de tout le plaisir

» avec lequel j'ai reçu de lui l'espoir de faire
» un aussi bon présent à mes camarades.

» *Signé*, le comte DE PUISAYE. »

P. S. Le billet doit être tenu secret.

Lettre de M. Windham.

« M. Windham prie M. le comte de *** » d'agréer ses excuses de ce qu'il a si long- » tems négligé de répondre à sa lettre, qui » méritait à tant d'égards une plus prompte » attention. Il respecte trop les motifs qui ont » donné lieu à la demande de M. le comte » de *** pour ne pas s'y prêter aussitôt qu'il » s'en présentera l'occasion. »

Je vis M. Windham; je fus certain de passer en Bretagne. Ayant été quelque tems sans entendre parler de rien, je me rappelai au souvenir de M. le comte de Puisaye, qui me répondit la lettre suivante :

Lettre de M. le comte de Puisaye.

« M. le comte de *** peut se reposer entière- » ment sur l'intérêt dont il m'est d'employer » utilement un aussi bon officier que lui. Une » circonstance contrariante m'a privé, il y a » quelque tems, du plaisir de faire plus par-

» ticuliérement connaissance avec lui; en at-
» tendant, je le prie de ne pas concevoir d'in-
» quiétude sur rien de ce qui paraît lui en
» donner, et je m'estimerai heureux de pou-
» voir lui être utile de toutes les manières.

» *Signé*, le comte DE PUISAYE. »

Peu de tems après, j'eus une entrevue avec M. le comte de Puisaye, et sur le moment prochain du départ. Je ne lui fis non-seulement aucune demande particulière, mais je l'assurai que je ne lui en ferais jamais aucune : ce que j'ai très-austèrement pratiqué. Depuis cette conversation, je ne l'ai plus revu qu'en Bretagne.

Il avait donné sur l'état de cette province les renseignemens les plus vrais, les détails les plus sûrs; et jusqu'alors il avait été le seul homme qui eût pu déterminer le gouvernement d'Angleterre à fournir en masse des secours considérables; il rendait les plus grands services, qui lui avaient coûté neuf ou dix mois de peine et de travaux ; il avait été avoué par les Princes, à qui il avait rendu, sur son crédit personnel, des services considérables d'argent. Ces mêmes Princes lui avaient donné les pouvoirs les plus amples, les plus étendus, et toutes les marques de con-

fiance que des maîtres puissent donner à un sujet. Avec tous les moyens possibles, fondée sur de telles bases, l'expédition, dont le but était inconnu, se préparait.

Tout fut embarqué à Southampton ou à Portsmouth. L'on mit à bord quatre-vingt mille fusils, de l'artillerie de toute espèce, et en assez grande quantité pour toutes les armées royalistes; des vêtemens pour soixante mille hommes, des magasins de toute espèce, des munitions de guerre et de bouche en abondance, beaucoup d'argent; le régiment d'Hervilly, de douze cents hommes; celui de Dudresenay, de sept cents hommes; celui d'Hector ou de la Marine, de sept cents hommes; un corps d'artillerie commandé par M. de Rotalier, de six cents hommes; une brigade de dix-huit ingénieurs; quatre-vingts gentilshommes officiers; M. l'évêque de Dol et cinquante prêtres; des commissaires des guerres, intendans, trésoriers, tout ce qui tient aux administrations; des médecins, chirurgiens, et tout ce qui peut avoir rapport à des établissemens d'hôpitaux, etc., etc.....

Tels furent les secours que l'Angleterre donna à la province de Bretagne, avec la promesse de les continuer selon les besoins et les circonstances.

M. le comte d'Hervilly, avec les fonctions de maréchal-général-des-logis, commandait les troupes soldées et régulières à la solde de l'Angleterre.

M. l'amiral Waren fut chargé de l'escorte du convoi, avec deux vaisseaux de soixante et quatorze, quatre frégates, quatre chaloupes canonières, deux corvettes et deux côtres.

L'escadre républicaine était en mer ; elle eut connaissance du convoi, et nous la sûmes très-près de nous à la hauteur des Pinmars, entre Brest et Lorient. L'escadre anglaise, qui était aussi dehors, se trouva assez éloignée et point en vue. La frégate *la Galathée* fut envoyée pour avertir l'amiral Brïlport de la proximité de l'escadre républicaine. Il arriva : il faisait un brouillard très-épais, qui, en tombant, laissa voir les deux escadres très-près l'une de l'autre. Elles se trouvèrent en présence sous Belle-Isle. Les républicains avaient seize vaisseaux, dont un à trois ponts ; les Anglais en avaient quinze, parmi lesquels trois à trois ponts. M. l'amiral Villaret de Joyeuse fut attaqué cherchant à rentrer dans le port de Lorient. Ce fut une chasse plutôt qu'un combat. Les républicains perdirent trois vaisseaux ; deux de quatre-vingts, et un de soixante et quatorze. Presque tous eussent eu

le même sort si l'on n'eût pas pris l'île de Groy pour celle de Belle-Isle. Ils rentrèrent en désordre ; le convoi se porta alors dans la baie de Quiberon ; l'escadre anglaise resta à bloquer Belle-Isle et le port de Lorient.

Beaucoup de gens prétendent que, si l'on s'y fût bien pris, l'on pouvait avoir Belle-Isle, qui n'était point approvisionnée. Je ne prononcerai pas sur cette question, ne pouvant rien affirmer ; ce qui d'ailleurs est hors de mon sujet.

A leur rentrée à Lorient, les vaisseaux de cette escadre désarmèrent, tous les équipages désertèrent et vinrent rejoindre les royalistes. Tout ce qui dans la ville de Lorient tenait au parti républicain, était dans la plus grande consternation.

Cette bataille navale, donnée à la vue de la côte où nous devions débarquer, avait frappé les républicains de terreur, et avait enflammé le courage des royalistes.

La frégate *la Galathée* avait précédé notre entrée dans la baie de Quiberon. Elle portait MM. les généraux royalistes chevalier de Tintigniac et comte Dubois-Berthelot. Ils furent tout de suite débarqués pour juger de l'état des choses dans l'intérieur, connaître la disposition du pays et l'avertir de notre arrivée.

Nous les retrouvâmes sur la côte, où ils donnèrent les meilleures nouvelles de l'intérieur.

Le 27 juin 1795, M. le comte de Puisaye débarqua avec une partie des troupes et les secours nécessaires pour être distribués dans le premier moment. L'on débarqua sans nulle opposition, au milieu des cris de *vive le Roi!* tout ce qui était Breton courant aux armes.

Ce jour-là même M. le comte de Puisaye et M. le comte d'Hervilly eurent une altercation publique assez vive sur la distribution des armes. Le général en chef fut dans cette discussion très-poli, très-froid, très-noble; le général subordonné fut fort âcre, très-véhément. Tout le monde en était témoin, et jugea que ces deux hommes ne seraient jamais en harmonie. Détestable présage !

Le débarquement s'était fait à Carnac; le quartier-général fut établi à la Genèse, près du rivage. Les troupes cantonnèrent à Carnac, et dans les villages les plus voisins. Quatre mille royalistes, les meilleurs de la contrée, furent aussi cantonnés près du quartier-général. Ils étaient aux ordres du chef de division M. Georges, célèbre par sa valeur, et qui, depuis, a commandé une des armées de Bretagne, celle appelée du Morbihan, qui

est

est son pays, et où il jouissait, à juste titre, de la plus grande confiance.

Les républicains ne songèrent alors qu'aux moyens de se retirer avant que cet immense pays, mis en mouvement, leur en ôtât la possibilité. Les autorités constituées, telles que les départemens, districts et municipalités, enfin tout ce qui civilement ou militairement appartenait à la république, devaient évacuer la province et se reployer sur Rennes, en tâchant de sauver les armes, les papiers et archives. Tels étaient les ordres donnés par le gouvernement, reçus par les gouvernés, et dont ils hâtaient l'exécution. Tous étaient en retraite, retraite précipitée, que l'on aurait pu appeler une fuite.

L'on aperçoit aisément que, dans cet ordre de choses, il n'y avait plus aucune espèce d'organisation; d'après cela nul système de défense. L'on voit déjà que le moment qui suivit celui du débarquement, devait nécessairement être employé à calculer et arrêter quelle espèce de guerre on adopterait. Cette question ne pouvait porter que sur deux points; savoir :

Si, en même temps que l'on prendrait la presqu'île de Quiberon pour faire le dépôt des magasins, localité très-forte et que l'on pou-

vait à volonté rendre encore beaucoup plus respectable, d'autant plus que, réunissant les avantages de la terre et de la mer, les vaisseaux et les forts pouvaient se prêter une défense mutuelle; si en même tems, dis-je, on mettrait tout le pays en mouvement, en portant en avant les colonnes royalistes qui se seraient grossies du nombre de tous ceux qui, dans l'intérieur, couraient aux armes, et leur faisant parcourir des directions différentes, eussent ramassé tous ceux qui étaient en état de faire la guerre, pour se trouver adossés à la ville de Rennes, et former, derrière la rivière de la Mayenne, au nombre de cent mille hommes, une ligne de défense qu'il eût fallu des armées pour rompre.

Alors on laissait derrière soi quarante lieues de pays, abandonnées par la république sous toute espèce de rapports, avec la facilité de recevoir des derrières nos immenses secours, sans qu'ils fussent en rien compromis ni même troublés.

Dans cette hypothèse les villes de la côte tombaient, et certainement la presqu'île de Quiberon restait, avec les magasins, hors de portée de toute insulte, et de toute attaque.

Les magasins eussent également pourvu aux besoins des armées royalistes. Les généraux

Charette et Scépeaux reprenaient les armes; le général Stofflet n'attendait que quelques secours pour en faire autant; la Normandie, couvrant notre flanc gauche, prenait une attitude plus imposante, et eût été aidée. L'on eût trouvé des ressources immenses, et de tout genre, dans les villes que les républicains abandonnaient, sans pouvoir rien évacuer ni transporter, fort embarrassés de sauver leurs propres personnes.

Suivant les conséquences de ce tableau rapide, tableau vrai et nullement exagéré, au dessous même de la vérité et dépouillé de toute espèce d'enflure, l'on jugera aisément que cette expédition de Quiberon tant blâmée, tant décriée, eût décidé du sort de la France.

Je ne dirai pas qu'elle en a décidé dans le sens contraire; car tout pouvait se réparer. Je pardonnerai aux Français peu instruits de le croire peut-être ainsi, de même qu'aux étrangers, qui, pour l'ordinaire, calculent seulement les résultats; mais ceux qui connaissent le caractère des vertueux et valeureux royalistes, qui savent ce qu'ils peuvent supporter et souffrir; qui ont vu cent fois ces braves gens périr plutôt que de varier dans leurs opinions, sacrifier à cette même opi-

nion leur vie, leurs femmes, leurs enfans et leur fortune sans se plaindre ni être ébranlés; qui cherchent dans le ciel la récompense de leurs devoirs : ceux-là, dis-je, qui devenus leurs chefs, ayant partagé leurs travaux et leurs dangers, ont quelques droits à leur rendre ce juste hommage, assureront que tout, jusqu'à la destruction totale, pourra toujours se réparer.

Après avoir dit quel système de guerre l'on eût pu adopter, voyons et suivons celui que l'on a choisi et pratiqué.

Mais avant d'en parler, je dois dire que M. le comte de Puisaye, connaissant parfaitement bien le parti, et habile à le manier, sachant l'espèce de guerre qui lui était propre, beaucoup plus habile à cette guerre que M. le comte d'Hervilly, à qui tout était étranger, dans cet ordre de choses neuf pour lui; M. le comte de Puisaye, dis-je, voulait, ainsi que tous les chefs royalistes, que l'on adoptât le plan ci-dessus énoncé, et n'y renonça momentanément que lorsque M. le comte d'Hervilly lui exhiba des pouvoirs qui lui donnaient, au nom du gouvernement d'Angleterre, l'entière disposition et autorité, sur tout ce qui était à sa solde. En raison de ces pouvoirs mal interprétés, dès ce

moment le succès de l'entreprise se trouva entre deux autorités mal établies, tiraillées en sens contraire; et celui qui ne connaissait pas la chose par sa volonté particulière, se trouva chargé d'en décider. Elle fut entamée, ainsi qu'on va le voir.

M. le comte de Puisaye écrivit sur-le-champ au gouvernement d'Angleterre pour se plaindre et rendre compte des prétentions de M. le comte d'Hervilly; de plus il demandait une décision du gouvernement pour prononcer entr'eux.

M. l'amiral Waren fit tout de suite partir un côtre pour porter cette demande, avec ordre de rapporter la réponse le plus tôt possible.

L'on promulga la proclamation du général en chef, dont on avait apporté une grande quantité d'exemplaires imprimés. Elle fit une grande sensation parmi les républicains, et quelque longue qu'elle soit, je crois nécessaire de la faire connaître.

Proclamation du général en chef de l'armée, au Peuple français.

« Joseph, comte de Puisaye, lieutenant-
» général des armées du Roi, commandant
» en chef de l'armée catholique et royale de

» Bretagne, en vertu des pouvoirs à lui don-
» nés par Monsieur, régent de France, au
» quartier-général de Carnac, le trente juin
» mil sept cent quatre-vingt-quinze.

» Français! au nom de Dieu, de votre Roi
» et de vos princes légitimes, nous venons
» vers vous avec des paroles de paix; que la
» voix de la haine, de la vengeance et de la
» défiance ne se fasse plus entendre; que
» toute dénomination odieuse de partis, que
» le cri de ralliement des fléaux de notre
» malheureuse patrie soit anéanti pour ja-
» mais. Comme nous vous parlerons sans
» déguisement, écoutez-nous sans préjugés,
» et que l'Europe nous entende et nous juge.

» S'il est vrai que d'un bout du royaume
» à l'autre un cri général se soit fait enten-
» dre contre cette faction parricide, qui de-
» puis cinq ans a causé tous vos malheurs;
» s'il est vrai qu'enfin l'esprit de modération
» et de justice guide ceux qui prétendent
» vous représenter, et si cette modération
» n'est pas uniquement un voile spécieux
» dont ils se servent pour couvrir leurs se-
» crets desseins, d'abattre des rivaux pour
» régner à leur place, et de vous replonger
» dans les convulsions de l'anarchie; pour-
» quoi ceux de vos concitoyens qui ont été

» forcés de fuir cette tyrannie que vos pré-
» tendus représentans affectent de désap-
» prouver, n'ont-ils pas été rappelés dans le
» sein de leurs familles, et rétablis dans la
» possession de leurs droits et de leurs
» biens?

» Pourquoi cet intéressant et auguste re-
» jetton de tant de rois, le fils de ce mal-
» heureux monarque qui croyant se confier
» à l'amour de son peuple, s'est précipité
» lui-même dans les bras de ses assassins,
» n'est-il pas proclamé roi, rendu au trône
» de ses pères et environné de ses gardes et
» conseils, que la nature et la loi désignent?

» Pourquoi cette religion sainte qui depuis
» quatorze siècles a fait le bonheur et la con-
» solation du peuple, n'est-elle pas rétablie
» dans la pleine liberté de son culte et l'exer-
» cice public de ses ministres?

» Enfin après avoir banni les scélérats qui
» désolaient la France, pourquoi paraissent-
» ils s'efforcer de conserver leur ouvrage et
» de recueillir les fruits de leurs crimes?

» Nous aussi, nous desirons la paix; mais
» peut-on donner le nom de paix à celle que
» ne peut garantir celui qui la signe, et dont
» la durée et la stabilité dépend du triom-
» phe et du pouvoir momentané d'une fac-

» tion? N'avez-vous pas remarqué la succes-
» sion rapide de ces tyrans éphémères, qui,
» parvenus au pinacle du pouvoir, s'en-
» voyaient mutuellement à l'échaffaud, avec
» une foule de citoyens paisibles, qui à peine
» instruits du nom de ceux auxquels ils de-
» vaient obéir, étaient, le jour suivant, en-
» voyés à la guillotine, pour avoir observé
» les décrets du jour précédent.

» Nous aussi, nous aimons la modération
» et la justice; mais le peuple ne sera plus
» la dupe de vains sons; instruit par la triste
» expérience de ses malheurs passés, il saura
» maintenant distinguer les causes et les au-
» teurs de ces désastres. L'enchantement d'un
» charlatanisme politique est rompu. Les
» mots de justice et de modération étaient
» aussi sur les lèvres de Robespierre et de
» Marat lorsqu'ils égorgeaient leurs conci-
» toyens; et n'est-ce pas en profanant les
» mots sacrés de vertu et de justice que tous
» les noms sacrés d'humanité, de vertu et
» de justice ont servi aux imposteurs pour
» tromper les hommes et inonder de sang
» l'Univers.

» Que ceux qui persistent obstinément dans
» l'exercice d'un pouvoir usurpé, prouvent
» en le rendant au légitime propriétaire que

» leur profession de modération et de justice
» est sincère, et qu'ils ne sont pas com-
» plices des crimes qu'ils poursuivent. La jus-
» tice divine les a déjà employés comme des
» instrumens pour punir les coupables; quel-
» ques-uns d'eux sont encore impunis; mais
» des services éminens peuvent effacer de
» grands crimes, et ceux qui soutiennent la
» cause pour laquelle nous combattons, doi-
» vent laisser au ciel le soin de la punition et
« de la vengeance.

» Et vous, généraux, officiers et soldats,
» qui, fatigués d'être les instrumens de l'op-
» pression et du crime, avez refusé de deve-
» nir les bourreaux de vos frères; vous qui,
» au moyen de la correspondance récemment
» établie entre nous, avez appris à apprécier
» nos sentimens, comptez sur notre parole,
» et venez prendre dans nos rangs les places
» qui vous y sont offertes. Joignez-vous à
» nous pour rendre à la France son antique
» prospérité. Soyez les sauveurs de notre pa-
» trie, les libérateurs d'un jeune Prince prêt
» à récompenser vos services.

» Il est glorieux de recevoir le prix de la
» valeur des mains d'un Roi qu'on a rétabli
» dans ses droits. Quelle récompense vos pré-
» décesseurs ont-ils reçue de vos tyrans? l'hu-

» miliation, le bannissement et la mort; quel
» sera votre choix?

» Pour vous, braves habitans de la Vendée,
» l'admiration de l'Europe et l'envie de la
» France, le moment est venu de recueillir
» le fruit de vos travaux héroïques. Les om-
» bres illustres des Bonchamps, des l'Escure,
» des la Roche-Jaquelin et de tant de héros
» qui étaient vos guides et nos amis, voltigent
» autour de vos armées. Les associés et les
» héritiers de leur gloire, Charette, Stofflet,
» Sapineau et tous vos chefs intrépides ac-
» compliront le grand ouvrage qu'ils ont com-
» mencé et conduit avec tant de constance et
» de courage. Nous vous apportons des mu-
» nitions, des armes et l'appui efficace qu'une
» puissance protectrice consent à vous ac-
» corder.

» Et vous, loyaux Bretons, qui m'avez ho-
» noré de votre confiance, vous voyez main-
» tenant qu'elle n'a pas été trahie. Le gou-
» vernement anglais, excité par votre persé-
» vérance et vos malheurs, a acquiescé à vos
» prières. Une armée entiérement composée
» de troupes françaises vient seconder vos ef-
» forts, et je vous apporte tous les secours
» que vous avez demandés. Sa Majesté britan-
» nique, forcée de repousser l'agression in-

» juste de vos tyrans et d'assurer le respect » dû à sa couronne, a néanmoins accueilli » favorablement vos concitoyens, et les mi- » nistres persécutés de votre religion : au- » jourd'hui elle les rend à vos vœux. C'est la » seule réponse digne de Sa Majesté, aux » projets ambitieux et destructifs que vos ty- » rans ont imputés à ses généreux ministres. » Des officiers et des soldats français, qui » comme vous depuis plus de quatre ans ont » combattu pour leur Roi, se hâtent mainte- » nant de vous joindre, et vos princes se pla- » ceront bientôt eux-mêmes à la tête de vos » invincibles colonnes.

» Nous ne venons pas répandre le sang, » mais faire respecter vos droits et repousser » la force par la force. Si nos ennemis veu- » lent sincérement la paix, qu'ils cessent de » dévaster vos champs et de saccager vos » villes; mais s'ils préfèrent de continuer la » guerre, ils répondront à la France et à toute » l'Europe des maux qu'elle occasionnera, et » ils apprendront ce que peuvent la valeur et » le courage d'hommes accoutumés à braver » les fatigues, les dangers et la mort pour la » défense de la cause la plus juste et la plus » sacrée.

» *Signé*, le comte DE PUISAYE, *gén. en chef*. »

Pendant les premiers jours, dix mille paysans les plus voisins de la côte étaient venus chercher des armes et furent armés, ensuite mis par portion égale aux ordres du général chevalier de Tintigniac, et du général comte Dubois-Berthelot.

J'avais demandé de servir comme simple royaliste dans la division du chef de division M. Georges; je desirais infiniment commencer ainsi. Mais je reçus l'ordre de me porter au village de Plumel, qui était en avant et à trois lieues de la côte. Je m'y rendis avec les quatre-vingts officiers venus d'Angleterre, pour être répartis parmi les royalistes. Mes ordres portaient d'y rassembler et d'y armer les paysans des villages voisins. Le lendemain matin quatre mille furent armés, et formèrent la première division qui fut mise à mes ordres.

Les quatorze mille paysans de tout âge, et peu aguéris (car c'était une levée en masse), furent portés en avant jusqu'au village de Meudon, à cinq lieues de la côte. Ce fut là que se forma la ligne qui fut regardée comme ligne de défense.

La division aux ordres du général comte Dubois-Berthelot se porta à une lieue et demie à droite, à la montagne de Lomaria, devant

la ville d'Auray : celle commandée par M. le général chevalier de Tintigniac, à une lieue à gauche, prit position devant la petite ville de Landevant ; ma division faisant le centre resta à Meudon, devant porter, selon les circonstances, du secours à l'un ou à l'autre.

L'objet de ces dispositions était de couvrir l'entreprise que l'on projetait sur la presqu'île de Quiberon, dont les forts se rendirent sans autre capitulation qu'à discrétion, la vie sauve. Trois cents d'entr'eux s'engagèrent volontairement dans le régiment de d'Hervilly. Alors on commença l'établissement des magasins dans la presqu'île de Quiberon, devant laquelle on avait déjà perdu dix jours ; dix jours très-précieux, car dans un moment tel que celui-là, chaque heure, chaque minute étaient d'un grand prix.

Pendant ce tems nos divisions royalistes attaquèrent partout les républicains, et obtinrent des avantages. Le général chevalier de Tintigniac avait pris Landevant ; le général comte Dubois-Berthelot s'était emparé d'Auray : on ne pouvait les garder sans canons ; nous en demandions en vain, ainsi qu'un détachement de troupes de ligne.

M. le comte de Puisaye, qui était dans cette opinion, obtint un détachement. Le

régiment de la Marine et deux pièces de canon vint bivouaquer dans la position qu'occupait ma division. L'arrivée de cette troupe porta la joie et la confiance parmi les royalistes ; mais cette joie devait être courte. Cette troupe soldée avait de M. le comte d'Hervilly l'ordre de revenir le lendemain matin, et son retour fit un beaucoup plus mauvais effet que si elle n'avait pas paru. Il fut attribué à la crainte de la compromettre ; la seconde conséquence était de l'être soi-même, et de supposer peu de bonne volonté à ceux qui devaient nous aider.

A la demande des chefs royalistes, j'étais devenu, à la suite de quelques actions heureuses qui leur avaient inspiré de la confiance, le général commandant la ligne des troupes royalistes, ayant presque tous les jours quelques affaires avec les républicains ; leur ayant fait beaucoup de prisonniers, je connaissais leur détresse. Je pensais qu'il fallait se porter en avant, les suivre, sans leur donner le tems de se reconnaître. Je desirais et demandais que l'on me donnât les moyens de prendre les villes d'Auray et de Vannes ; ensuite, que ma ligne se séparât sur différentes colonnes, pour, après avoir parcouru le pays, les réunir plus en force sur d'autres points. M. le comte

de Puisaye vint me voir à ma position de Meudon; je ne lui avais pas encore parlé depuis notre arrivée en France. Je jugeai que je partageais ses opinions, qui étaient celles de tout ce qui tenait au parti royaliste de l'intérieur.

Ce fut à cette même position de Meudon qu'il m'apporta le brevet d'officier-général, à la date de notre départ d'Angleterre.

Je lui envoyai le lendemain matin un Mémoire par un de mes aides-de-camp de confiance.

J'insistais pour quatre cents hommes et quelques pièces de canon. Je lui parlais de la nécessité de donner de la confiance et de l'énergie à la province, et lui promettais qu'avec un détachement pareil à celui qui avait si promptement disparu, je reprendrais Landevant et Auray; que je prendrais Vannes et occuperais les positions militaires du canton; que je me mettrais en mesure avec toutes les divisions royalistes dans l'intérieur pour contrarier les marches, les jonctions, les convois et les subsistances de l'ennemi.

J'ajoutais que dans cet ordre de choses on pourrait faire filer sur nos derrières les secours destinés aux généraux Charette, Stofflet et Scépeaux, qui alors par de puissantes diver-

sions en nous aidant, augmenteraient les embarras et la détresse des républicains, qui alors, quoique revenant sur leurs pas, étaient en très-petit nombre dans les pays royalistes.

J'abondais dans le sens de M. le comte de Puisaye; il voulut m'envoyer ce secours et en donner l'ordre.

M. le comte d'Hervilly renouvela ses refus, et prétexta les ordres qui lui confiaient la disposition des troupes soldées; il refusa nettement le secours.

Un des principaux habitans de Lorient arriva à la pointe du jour dans mon camp; il me dit, que lui et ses camarades étaient aussi bon royalistes que nous; que M. le comte de Puisaye avait beaucoup d'amis parmi eux; que la ville avait une grande confiance en lui; que sa proclamation y avait produit le meilleur effet, et qu'elle n'hésiterait pas de se joindre à lui, s'il était en état de la défendre contre la vengeance républicaine.

Je le fis conduire chez M. le comte de Botherel, procureur-syndic des États de Bretagne, homme de beaucoup d'esprit et de courage. Dans cette place, qui est très-considérable en Bretagne, il s'était acquis la plus grande considération. M. le comte de Botherel partit

partit avec lui pour le conduire à M. le comte de Puisaye, qui était dans la baie de Quiberon.

Je sus aussi que les habitans de Belle-Isle avaient les mêmes dispositions et les mêmes craintes.

A cette époque, les républicains étaient revenus de leur première terreur; leurs autorités constituées reprirent leur place; ne se voyant pas poursuivis, ni le pays se mettre en mouvement, ils revinrent sur leur pas : ils furent successivement renforcés, il en arrivait tous les jours en poste; nous nous battions presque tous les jours.

Lorsqu'ils eurent acquis une certaine force, ils se disposèrent à faire des attaques plus vigoureuses. M. le général chevalier de Tintigniac, qui commandait mon aîle gauche, et qui était à une lieue de moi, me donna avis que les républicains en assez grand nombre marchaient sur lui; il me demandait quelques renforts; je m'y portai moi-même, et lui menai deux mille hommes de ma division : j'arrivai comme l'action commençait; il fut battu et mis dans une déroute complète. Les royalistes se battirent fort mal, quoique dans une excellente position; ma troupe suivit le mouvement, se mit en fuite et je fus abandonné,

ainsi que les officiers au milieu des ennemis : dans le nombre, M. le marquis de la Moussaye et M. le comte de Lanyon furent tués ; M. le comte de la Houssaye, le comte de Broglio, le marquis de Goebriant, le comte de Roscoët, le vicomte de la Moussaye furent laissés sur les derrières de l'ennemi, qui marchait en avant avec rapidité et en tirailleurs. Je fus fort inquiet de ce qui allait arriver au reste de ma division, qui était restée dans ma position de Meudon, et dont j'étais séparé par une distance de deux lieues. Les républicains étaient dans l'intervalle qui s'augmentaient à chaque instant, vu que les troupes en fuite s'étaient éparpillées et se dirigeaient du côté de la mer, où peu après tout devait être pris en détail par les républicains, qui les poursuivaient très-vivement.

A quelque prix que ce fût, j'essayai de percer et de revenir sur mes pas, pour rejoindre ma division déja très-affaiblie par la déroute des deux mille hommes que j'avais menés au général de Tintigniac. Après avoir passé à la nage deux criks assez larges, ce qui rendait ma fuite par-là improbable, j'arrivai à Meudon.

Les six mille hommes qui me restaient n'avaient pas été attaqués, mais cette division

se trouvait découverte par-tout, sans autre troupe pour la soutenir, et environnée d'ennemis; je n'y vis que l'impatience de fuir, et nous étions éloignés de quatre lieues de Sainte-Barbe, qui est à l'entrée de la falaise qui conduit à Quiberon.

En même temps que toute ma gauche, aux ordres du général de Tintigniac, et deux mille des miens, avaient été mis en déroute, l'aîle droite, commandée par le général comte Dubois-Berthelot, avait aussi été attaquée, forcée de se retirer, et le général comte Dubois-Berthelot avait reçu un coup de fusil dans le bras. Je sentis vivement combien cet ordre de choses était périlleux, et que si l'ennemi faisait tout ce qu'il dépendait de lui de faire, rien ne s'opposait à ce qu'il n'allât lui-même annoncer nos déroutes devant les forts de Quiberon. Je trouvai les officiers qui étaient sous mes ordres, du plus grand sang-froid; je les quittai un moment pour observer et réfléchir seul sur le parti qu'il me restait à prendre dans cet ordre de choses, où tout me paraissait désespéré, et où tout dépendait absolument du moment.

J'avais observé que les troupes républicaines, qui avaient forcé le général comte Dubois-Berthelot à la retraite, étaient peu

nombreuses, et étaient restées en ordre sans continuer leur poursuite : elles étaient en vue ; je les évaluai à deux mille hommes, et crus juger que la blessure du général comte Dubois-Berthelot devait être la raison qui avait décidé cette retraite. Je le supposai occupant la belle position de la montagne de Lomaria, où, selon les circonstances, nous étions convenus de nous rallier ; elle se trouvait une demie lieue en arrière.

Je le crus d'autant plus, que les voyant arrêtés et ne plus faire de mouvement, je pensai que les républicains craignaient, en s'avançant, d'avoir en front la division du général comte Dubois-Berthelot et la mienne sur leur flanc ; je me trompais, mais cela me décida ; je me déterminai à tout oser pour prévenir les plus grands malheurs.

Sur-le-champ je fis marcher ma division en avant, et la portai dans une grande plaine au-dessous des hauteurs d'Auray, occupées par les ennemis. Je fis tout ce que je pus pour lui donner l'air d'une troupe qui va attaquer ; les républicains le crurent, et je les vis se retirer, prendre le chemin de la ville d'Auray où ils allèrent se renfermer ; je les perdis de vue, et les fis suivre pour observer leur marche ; et quand elle me fut confirmée, je commençai à

espérer , car c'était un préalable nécessaire pour en venir à mon but ; alors ayant l'air de venir reprendre ma position de Meudon, ce fut le moment où j'assemblai mes principaux officiers, pour donner à chacun d'eux leurs instructions, et leur fis part de mon plan.

Je leur dis : « Six mille républicains sont » à la poursuite des troupes du général che- » valier de Tintigniac, qui est en pleine dé- » route avec huit mille royalistes qui vont » être tous pris en détail ou jetés à la mer ; » les républicains ne forment plus de masse, » ils sont en tirailleurs, occupent la surface » de trois lieues de terrein, et par conséquent » nulle part de la résistnnce ; je vais tomber » sur leurs derrières, ils ne s'attendent pas à » ce mouvement ; nulle part ils ne sont en » force pour s'y opposer ; c'est un bon mo- » ment.

» Nous venons de faire rentrer dans la ville » d'Auray, la seule troupe qui pouvait s'op- » poser à mon projet ; marchons contre les » autres. »

J'ordonnai à M. le marquis de Saint-Aulaire, brave officier et de beaucoup de talent, de faire mon avant-garde, avec trois compagnies de la paroisse de Beltz, formant quatre cents hommes tous marins, en qui j'avais ainsi que dans

M. le marquis de Saint-Aulaire, la plus grande confiance.

Je lui ordonnai d'entrer dans un village où l'on disait que les républicains avaient un poste, et de les attaquer vivement; je lui donnai pour guide un sergent royaliste que je savais être de ce village, et lui dis qu'avec toute ma division je le soutiendrais et le suivrais à cinq cents pas.

La troupe de M. le marquis de Saint-Aulaire se conduisit avec beaucoup de bonne volonté; ils entrèrent dans le village; depuis un quart d'heure les républicains l'avaient évacué, mais en y laissant les plus affreuses traces.

Le sergent que j'avais donné comme guide, en passant devant sa maison, desira y entrer pour voir sa mère très-âgée, sa sœur, sa femme et deux petits enfans; il entre : tous étaient dans la même chambre morts depuis un quart-d'heure et percés de coups de baïonnettes; cet homme devint, pour ainsi dire, fou de désespoir, et jetait des cris affreux. « Heu-» reusement j'ai des armes, disait-il; mar-» chons, marchons. » J'arrive, les troupes passent, voient ces malheureux que le sergent avait fait mettre dans la rue, étendus à la porte de sa maison. Les femmes du village désespérées nous suivent; tous partagent ce

désespoir, tous sortent du village et marchent ensemble ; les femmes précèdent nos colonnes ; une demi-heure après, nous commençons à rencontrer les républicains marchant par petites troupes ; je laisse à penser la manière dont ils furent attaqués ; au bruit du feu, tout ce qui était à la poursuite de la division battue, cessa de poursuivre, revint se rallier et tâcha de se former ; mais il n'était plus tems, les royalistes se battirent avec la plus grande fureur : en trois heures de tems, quinze cents républicains furent tués, sept ou huit cents à-peu-près furent faits prisonniers, leur déroute fut entière. Ils se sauvèrent dans les villes d'Auray, de Landevant et de Vannes ; mon objet était rempli, les huit mille royalistes battus sous les ordres du général chevalier de Tintigniac furent délivrés ; dans ma retraite qui se fit ensuite, quatre ou cinq mille me rejoignirent, et presque la totalité dans la nuit suivante.

Après cet heureux succès, je me retirai sur-le-champ pour prendre position à gauche de celle de la montagne de Lomaria ; je faisais mes dispositions pour y passer la nuit après une journée aussi fatigante, et j'envoyai un de mes aides-de-camp sur la montagne de ce nom, que je supposais avoir été occupée par

l'aîle droite commandée par le général comte Dubois-Berthelot ; j'avais chargé cet aide-de-camp, de l'instruire de mon arrivée et de tout ce qui s'était passé. Ce ne fut pas sans étonnement que j'appris la retraite de cette aîle droite jusqu'à une lieue en arrière, et que le général comte Dubois-Berthelot, s'était fait transporter pour faire soigner sa blessure dans la presqu'île de Quiberon. Je me remis tout de suite en marche pour aller prendre position à la gauche de cette droite, et j'occupai le village de Plumel ; j'y passai la nuit.

Ce mouvement en retraite était fondé, sur ce que le poste de la montagne de Lomaria, n'étant pas occupé, ma position dont c'était le point d'appui devenait mauvaise. Je ne doutais pas que les républicains une fois ralliés et que le général Hoche commandant en personne, ne fussent bientôt ramenés pour m'attaquer ; après un désavantage, leur tactique ordinaire était constamment de recommencer de nouvelles attaques ; le succès que je venais d'obtenir, en hasardant beaucoup, tenait à des circonstances extraordinaires, et je ne devais pas calculer sur un second miracle.

Je reçus le lendemain dans la matinée l'ordre de me rapprocher du quartier-général,

et d'occuper trois petits villages qui en étaient à une lieue.

Les ordres étaient toujours énoncés dans le plus beau style de l'art ; ils disaient, par exemple : « Si vous êtes battu, vous vous re-» tirerez sur tel point, successivement sur tel » autre, etc. etc.... » Vous vous retirerez ! Il fallait savoir que lorsque les chouans et toutes les troupes de cette espèce rompent l'ennemi, elles le poursuivent à outrance, et que lorsqu'elles sont rompues, elles s'éparpillent à toute course, à plus forte raison une réunion de paysans levés en masse et nullement aguéris.

Or le « vous vous retirerez », dans cette occasion, ne ressemblait pas mal à la dissertation du Père Joseph, pour laquelle le grand Condé lui donna une croquignole sur le doigt, en lui disant : « Apprenez, Père, » qu'une armée ne marche pas comme le doigt » d'un capucin. »

Je dois dire que tous ces ordres venaient de M. le comte d'Hervilly, et non du général en chef, qui lui-même en souffrait autant que moi.

La position que je vins occuper était médiocre. Les républicains ne marchèrent pas sur moi. Je l'occupai trois jours. Dès que j'y

fus arrivé, le reste des troupes soldées, qui n'étaient pas encore rentrées dans la presqu'île de Quiberon, allèrent rejoindre celles qui y étaient déjà.

Deux jours après je reçus l'ordre de me retirer, et de les remplacer au mont Saint-Michel, à Carnac, à Kergolan, à Ploarneck, et d'appuyer ma gauche à Sainte-Barbe. Je vins établir mon quartier-général à Carnac, bordant la mer, à laquelle j'étais adossé.

Cet ordre, signé *d'Hervilly*, comme tous les autres, disait littéralement : « Vous dé-
» fendrez ces deux postes jusqu'à la dernière
» extrémité, et vous ne les rendrez qu'après
» avoir pris les ordres des généraux, qui ont
» fait les dispositions nécessaires pour les sou-
» tenir. »

Le mont Saint-Michel, placé sur la côte à dix minutes de Carnac, est un monticule couronné d'une petite muraille en pierres sèches. Carnac est un village sans nulle espèce de défense, et dans une mauvaise position de guerre. « Se défendre jusqu'à la dernière ex-
» trémité, et ne capituler qu'après avoir pris
» des ordres, » cela suppose de très-fortes places de guerre, ainsi que des troupes disciplinées et aguerries. Quel superbe, mais quel étrange langage pour un tertre, un mé-

chant village, et des paysans un peu mal disposés !

Cette position, qui ne réunissait donc aucune condition militaire, avait deux lieues de développement. La droite était au mont Saint-Michel; la gauche à Sainte-Barbe, en passant les villages de Carnac, de Kergolan, de Ploarneck. Sainte-Barbe seul avait un moyen de retraite sur la presqu'île de Quiberon.

Mes instructions portaient aussi que j'étais couvert par un corps de très-bons chouans, commandé par le chef de division M. d'Allègre, et qui était placé une demi-lieue en avant de mon front.

A minuit, sans que j'en fusse averti, ce corps de chouans reçut l'ordre de se retirer sur l'heure à Kergolan. Je l'appris par des paysans qui fuyaient : on avait négligé de m'en instruire.

En même tems je reçus une lettre de M. Georges, qui commandait ma division de gauche à Sainte-Barbe; il m'annonçait que l'ennemi était à Plumel, village deux lieues en avant du centre de ma position, et que par des prisonniers qu'un détachement de sa division avait faits, il savait que dans la nuit, ou au plus tard à la pointe du jour, l'ennemi marcherait à moi sur trois colonnes, pour attaquer

ma droite, ma gauche, et mon centre. La droite et le centre n'avaient derrière que la mer pour retraite. Il n'en existait donc pour moi que par le flanc gauche; et pour qu'elle réussît, il fallait supposer que les deux postes de Ploarneck et de Kergolan au centre, et de Sainte-Barbe à la gauche, eussent battu l'ennemi; car si l'un des deux se laissait forcer, tout ce qui se trouvait à la droite restait coupé.

Je connaissais la disposition et le mécontentement des troupes royalistes, et dis « que » j'aimais mieux être traduit à un conseil de » guerre, que d'obéir à des dispositions et » des ordres dont il résultait de toute évi- » dence, que les gentilshommes et les fidèles » Bretons que je commandais, allaient tous » être égorgés ou noyés dans trois heures. »

Je pris mon parti sur-le-champ; il était alors minuit; je me mis en marche, et reployai ma droite sur mon centre, pour le renforcer en cas de besoin, ainsi que ma gauche, et, selon les circonstances, être à même de pouvoir faire ma retraite.

J'écrivis sur-le-chanp à M. le comte d'Hervilly, pour lui rendre compte de mon mouvement, en annonçant que s'il m'envoyait les secours annoncés, en me déployant par

ma droite, je pouvais reprendre ma position.

Deux heures après, étant arrivé à Ploarneck, je renvoyai un second aide-de-camp porteur d'un semblable rapport. Là, je fis une halte de quatre heures, pour attendre des réponses qui ne vinrent pas.

D'une hauteur d'où je découvrais toute la campagne, et voyais chaque mouvement de l'ennemi, j'observais ces trois colonnes se portant aux trois points d'attaque, et lorsque je jugeai n'avoir plus que quelques minutes sur celle qui marchait à Sainte-Barbe, je me remis en marche, en reployant toute ma ligne sur ma gauche.

Après avoir cheminé une demi-heure, la colonne que je conduisais, et qui était très-profonde, s'arrêta tout-à-coup ; je n'avais pas un moment à perdre ; mon mouvement était calculé à quelques minutes près. Je cours à la tête pour savoir la raison qui avait fait faire halte à la colonne ; j'y trouvai le général chevalier Tintigniac, qui m'apportait, de la part de M. le comte d'Hervilly, l'ordre de retourner à Carnac. Je lui demandai « s'il » m'amenait des moyens de m'y soutenir, et » qui étaient indiqués dans mes instructions. » Il me répondit « que non. » Alors je lui dis » que l'ennemi y serait une heure avant moi,

» qu'il m'avait fait perdre un tems précieux,
» et je continuai ma marche. »

En arrivant à Sainte-Barbe, je trouvai M. Georges, qui commandait un corps d'excellens chouans; je le fis sortir du village pour reconnaître l'ennemi, qui commençait à se former à une petite distance, et dans une assez médiocre position. Je dis à M. Georges : « Réu-
» nissons ce que nous avons de meilleur, at-
» taquons sur l'heure, nous battrons l'enne-
» mi, nous le poursuivrons, cela sauvera
» Sainte-Barbe, et peut-être la presqu'île et
» l'armée. »

J'avais encore envoyé un aide-de-camp, excellent officier, pour lui faire sentir la nécessité de se maintenir dans le poste de Sainte-Barbe, et demander à M. le comte d'Hervilly du canon; toujours point de réponse.

M. Georges me répondit : « Qu'il ne pouvait
» ni ne voulait attaquer; que ses gens étaient
» furieux, découragés, et ne consentiraient
» pas à se battre; qu'ils étaient indignés de la
» conduite des troupes de ligne, de n'être en
» rien aidés. Pourquoi, et pour qui sont donc
» venus tant de secours de l'Angleterre, si l'on
» ne veut pas s'en servir? Je me reproche bien,
» ajouta-t-il, d'avoir été un des chefs qui ait
» protégé cette descente, qui ne tend à rien

» moins qu'à faire écraser le parti par le sys-
» tème destructeur que l'on a adopté. »

Ayant deux lieues de falaise à traverser, et craignant que l'ennemi eût de la cavalerie, il voulait ordonner de faire la retraite à qui marcherait le plus vîte jusque dans les forts.

Je m'élevai fortement contre cet avis, en assurant M. Georges qu'il était toujours dangereux à la guerre de prendre cette sorte de mesure; mais par la disposition dans laquelle je trouvai M. Georges et les siens, je vis que toute attaque était impossible à espérer. Mais je lui prouvai que pour nous-mêmes une bonne retraite était impérieusement nécessaire; je l'exigeai, et en ordonnai les préparatifs. Je l'assurai que, depuis quatre heures du matin que j'observais tous les mouvemens de l'ennemi (et il en était huit), je n'avais pas apperçu de cavalerie, et lui répondais qu'il n'y en avait pas; qu'enfin, il fallait songer à protéger la retraite de mes colonnes, et pourvoir à la sûreté des paysans, femmes, enfans, chariots, qui fuyaient les cruautés et les horreurs républicaines, et rentraient dans presqu'île.

Je pérorai fortement les troupes sur ce texte; elles me comprirent, et me montrèrent la meilleure volonté pour faire une retraite

lente et disputée. Elle fut effectivement faite avec un à-plomb digne des meilleures troupes de ligne ; presque toujours à la demi-portée de fusil, et avec un feu des mieux nourris. Il y eut même, de part et d'autre, des hommes tués à la baïonnette.

Après avoir marché en retraite très-lentement pendant trois heures, nous nous trouvâmes sous les forts qui ferment la presqu'île de Quiberon : de ces mêmes forts, on voyait l'action très-vive, qui se donnait et se soutenait avec acharnement.

Arrivé à deux ou trois cents toises des retranchemens, j'y entrai pour parler à M. le comte d'Hervilly ; je ne fus pas peu étonné de n'y trouver personne : les forts n'avaient aucune garde. J'y trouvais un seul poste, et quelques canonniers. Cependant l'ennemi était là, et l'on remarquera combien de fois j'avais écrit, et envoyé des aides-de-camp. Enfin, quel meilleur avertissement que les coups de fusil d'une action très-vive, qui se passait à la vue de ces mêmes forts ?

Dans cette retraite, depuis Auray, Landevant et Meudon, les républicains avaient commis leurs atrocités habituelles dans toutes les paroisses qui s'étaient levées pour nous : la terreur était dans ces malheureuses contrées.

Dix-huit mille âmes de tout âge et de tout sexe, qui avaient fui, étaient entassés sur le parapet du chemin couvert, et finirent, après avoir fait feu en l'air, et s'être blessés les uns les autres, par se jeter pêle-mêle, avec les vieillards, les femmes, les enfans, chevaux, bœufs, voitures, et se précipiter du haut de la palissade dans le chemin couvert du fort, et dans le camp retranché, d'où l'on se hâta de les faire passer dans l'intérieur de la presqu'île.

Heureusement, les troupes avec lesquelles j'avais fait la retraite étaient animées par les coups de fusil; elles avaient pris de la confiance, et j'eus l'extrême bonheur de pouvoir les former en ligne de bataille sous les forts, où elles combattirent de pied-ferme trois heures de suite. Le bon maintien des royalistes fit que l'ennemi n'entra pas dans les forts, et ne termina pas la campagne ce jour-là.

Alors seulement, on vit arriver le régiment de Dudresenay pour garnir les forts, et M. le comte d'Hervilly parut. Il était trois heures; je fis rentrer mes troupes, et l'artillerie des forts, qui commença de faire un feu très-vif, éloigna les républicains.

Si j'avais attendu les secours annoncés et promis pour me soutenir à Carnac, au mont

Saint-Michel, l'on voit que Sainte-Barbe se reployait, ou plutôt que les troupes qui y étaient se sauvaient. Ma droite et mon centre étaient jetés à la mer et les républicains s'emparaient de la presqu'île de Quiberon. Je restais responsable à tous les pays royalistes de la perte de neuf ou dix mille des leurs; et, aux yeux de tout le monde, j'aurais été celui qui, par un grand et premier désastre, aurait préparé et déterminé tous les malheurs que de nouvelles fautes ont encore provoqués.

C'est ce qui serait arrivé si je n'eusse pas osé prendre sur moi d'allier à mes instructions mitigées, ce que les règles et l'empire des circonstances militaires me prescrivaient; d'ailleurs, les instructions que je recevais depuis le commencement, m'avaient déjà éclairé et appris à les peser à leur juste valeur.

Je conviens que, dans ce moment là, mon indignation contre M. le comte d'Hervilly fut très-grande, surtout en voyant que, non-seulement il n'y avait pas de dispositions faites pour me soutenir, mais pas même de dispositions pour la défense des forts. Aussi je lui dis, en entrant dans ces mêmes forts (où il arrivait à la tête de ses troupes, et moi à la tête des miennes) : « Je pense, monsieur, que » vous trouverez fort simple et juste que la

» journée d'aujourd'hui soit expliquée entre
» vous et moi, en présence d'un conseil de
» guerre. »

Ce fut le 7 juillet que cela se passa. L'abandon du poste de Sainte-Barbe est la faute la plus notable qui se soit faite, depuis que le sens commun entre pour quelque chose dans les combinaisons de ce métier-là. On s'en douta apparemment, car la nuit suivante nous sortîmes avec presque toutes les troupes soldées pour le reprendre. Il y eut des méprises, de la confusion; l'ordre se rétablit, on fit la retraite, après avoir perdu deux officiers et seize hommes : nous eûmes de plus quelques blessés; notre retraite fut suivie par les tirailleurs ennemis; une chaloupe canonnière que M. l'amiral Waren envoya près de la côte, et le canon des forts qui s'y réunit, leur fit beaucoup de mal et les arrêta : il n'a jamais négligé de nous rendre de pareils services, dans toutes les occasions semblables.

Le lendemain l'ennemi vint faire une reconnaissance; le canon des forts et des chaloupes canonnières lui tuèrent du monde, et l'éloignèrent.

Dès ce moment, il se trouva trente mille bouches de plus à nourrir dans la presqu'île. M. le comte d'Hervilly donna l'ordre que les

royalistes recevraient la demi-ration du soldat soldé, les femmes et les enfans quatre onces de riz; ils ne recevaient aucune solde. Comme leur chef, j'en parlai à M. le comte de Puisaye, général en chef, et fis les plus vives représentations en faveur des royalistes indignés. M. le comte de Puisaye en exprima son mécontentement d'une manière fort amère dans la feuille d'ordre, et fit augmenter la distribution des royalistes; mais M. le comte d'Hervilly se mit à découvert, et leur proposa la solde et la ration entière, à condition de s'engager dans les troupes soldées à ses ordres. Alors on put juger que si l'on n'avait pas aidé le pays; que si l'on n'avait pas mis les royalistes en mesure d'aller en avant, et de faire la guerre qui leur était propre; qu'enfin, si l'on avait croisé les chefs et les opérations, c'était pour se former une armée soldée qui eût agi directement sous les ordres de M. le comte d'Hervilly. Jamais les calculs personnels n'avaient inspiré une idée plus fausse et plus inacomplissable sous tous les rapports. Ce qui fait un chef, en révolution, c'est la confiance; or, M. le comte d'Hervilly ne l'avait pas, et ne pouvait pas, avec une solde, l'enlever au véritable chef qui avait celle du pays; aussi cela fut-il rejeté unanimement,

avec l'expression de la plus grande indignation. Il fallait ne pas les connaître, ni l'esprit qui les animait, pour pouvoir se laisser aller à croire qu'ils l'acceptassent.

M. le comte de Puisaye, qui attendait que le gouvernement d'Angleterre prononçât entre lui et M. le comte d'Hervilly, et qui jusque-là s'abstenait de donner des ordres, y dérogea dans cette occasion, et donna celui par lequel tout royaliste devait à l'avenir recevoir la ration entière; ils la reçurent effectivement.

Dès ce moment il se trouva trente mille bouches de plus de la presqu'île à nourrir; cette ration entière augmentait la consommation, et fit craindre qu'elle ne devînt trop considérable; il fut décidé que l'on reporteterait les royalistes sur la grande terre.

M. le général, chevalier de Tintigniac, fut embarqué avec huit mille royalistes, ayant avec lui M. Georges. Il reçut l'ordre de faire la guerre en Bretagne, et de s'attacher particuliérement à incommoder l'ennemi sur ses derrières, surtout de faire l'impossible pour opérer quelque diversion utile.

M. le général de Tintigniac débarqua en forçant les postes de la côte; il parcourut une partie de la Bretagne, s'empara de beaucoup

de petites villes occupées par les républicains; prit les différens détachemens qui composaient leurs garnisons, et ne laissa pas que de leur faire beaucoup de mal. Mais il étendit trop loin ses opérations; il se porta du côté de Saint-Brieux; il eut à Cologon une affaire assez considérable; tout l'avantage fut de son côté, les républicains furent mis en fuite; le général de Tintigniac les poursuivit avec chaleur, et fut tué par un grenadier républicain, qu'il attaqua personnellement. Alors, M. Georges ramena les troupes dans le Morbihan : c'est alors qu'il fut fait général de cette armée.

M. Jean-Jean avec M. de Lantivy, et deux mille cinq cents royalistes partirent aussi pour descendre du côté de Quimper, et ils débarquèrent.

On envoya successivement presque tous les chouans et paysans, commandés par différens chefs.

Toutes ces différentes troupes furent successivement embarquées sur des chasse-marées.

Il en resta avec moi dans la presqu'île seulement quatorze cents, encore peu de jours après je devais retourner avec eux reprendre mon commandement dans l'intérieur; mon

retard tenait à un plan d'opération qu'il fallait arrêter.

Le 11, on fit une sortie qui commença par une embuscade, et qui prit ensuite l'air d'une attaque régulière; elle se termina par une reconnaissance portée jusque sous le canon de l'ennemi. Nous chassâmes les avant-postes du camp qu'ils occupaient, et nous reconnûmes avec trop peu d'exactitude ses lignes sur les hauteurs de Sainte-Barbe; ses forces furent estimées à neuf ou dix mille hommes.

L'on sut le 14 l'arrivée d'un convoi portant l'infanterie de Béon, de Damas, de Salm, de Rohan et de Périgord, composant mille hommes, et commandés par M. le colonel comte de Sombreuil. Cette troupe était répartie sur une grande quantité de transports qui portaient de nouveaux secours : le tout était mouillé dans la baie le 15.

Nous voilà à la veille de la journée du 16; journée qui doit fixer notre attention. Depuis plusieurs jours M. le comte d'Hervilly méditait l'attaque de la position de Sainte-Barbe; il était décidé à la faire le 16. L'arrivée des troupes aux ordres de M. le comte de Sombreuil, la réputation des troupes qui la composaient, détermina M. le comte de Puisaye, qui n'était nullement d'avis de faire

cette attaque, à renouveller ses instances pour qu'au moins elle fût différée jusqu'après le débarquement de ce renfort. M. l'amiral Waren se joignit à M. le comte de Puisaye dont il partageait les opinions ; tout fut employé, mais inutilement. M. le comte d'Hervilly résista avec obstination et ne permit point de délai.

Dans l'après-midi du 15, je reçus l'ordre de commander douze cents royalistes pour être embarqués dans des bateaux, et être prêts à partir à dix heures du soir ; les bateaux devaient être prêts à neuf heures, et M. le comte d'Hervilly devait charger un de ses aides-maréchaux-des-logis du soin de ces préparatifs.

Mes instructions portaient que l'on me donnerait deux cents soldats anglais, et des bateaux portant du canon, pour protéger mon expédition. Elle consistait à débarquer à Carnac, attaquer les républicains qui y étaient, et que je devais surprendre ; ensuite prolonger la côte et attaquer les batteries qui s'y trouvaient ; longer ensuite toute cette même côte pendant une lieue et demie, et faire une diversion sur la gauche de la position de Sainte-Barbe, afin de surprendre l'ennemi ; il m'était enjoint de débarquer à minuit.

Mon instruction portait de plus que je me rendrais à huit heures du soir à bord de M. l'amiral Waren, pour convenir avec lui de ce qui avait rapport aux chaloupes canonnières et bateaux portant du canon, qui devaient venir avec moi.

Après avoir donné mes ordres à M. le marquis de Saint-Pierre, qui commandait sous moi les royalistes, et lui avoir donné celui de faire tout embarquer afin que tout fût prêt à mon retour, je me rendis à bord de la frégate *la Pomone*, montée par M. l'amiral Waren; je le trouvai fort préoccupé du projet de M. le comte d'Hervilly. Il me dit que, quant à ce qui me regardait, tout était prêt; que lui-même viendrait avec moi, et que je le trouverais en chemin.

Je revins au port d'Orange à neuf heures et demie; tous les royalistes étaient sur le rivage, mais point embarqués. M. le marquis de Saint-Pierre, à qui j'en demandai la raison, me dit qu'il attendait, mais qu'il n'y avait point de bateaux. Je courus chez M. le comte d'Hervilly lui en rendre compte.

Il se trouva que l'aide-maréchal-des-logis, marquis de Balleroi, qui avait été chargé de ce détail, les avait oubliés ou avait mal donné les ordres; je laissai démêler cette question à

M. le comte d'Hervilly, et je retournai joindre ma troupe.

J'attendais ces bateaux : il en arriva successivement quelques-uns ; à onze heures et demie j'avais huit cents hommes embarqués, il ne devait plus venir de bateaux ; je retournai chez M. le comte d'Hervilly, pour lui faire sentir l'impossibilité pour moi de rien faire, et que, quant à ce qui me regardait, l'expédition était absolument manquée. Il me répondit : « Partez, partez avec ce que vous » pourrez ; mais partez tout de suite, je vous » en rends responsable ». A quoi je répondis : « Je pars, mais ne faites, dans le plan de » votre expédition, aucun calcul sur moi, » car je ne réussirai sûrement pas ; ce n'est » pas avec des troupes comme celles que j'ai, » que l'on peut avoir du succès dans de telles » opérations ; d'ailleurs le moment est mar- » qué, et l'on doit frémir de ce qui arrivera » demain. »

Je le quittai, et à minuit m'éloignai du port. A peu de distance je rencontrai tous les bateaux portant du canon, qui m'attendaient ; je montai dans le canot de M. l'amiral Waren, et nous portâmes sur la rive de Carnac : il faisait jour quand nous arrivâmes ; alors on ne surprend personne.

Je trouvai la côte garnie par des forces supérieures ; les républicains, que j'évaluai à quinze ou dix-huit cents hommes, avaient du canon.

J'essayai de débarquer, et débarquai; mais par les dispositions de l'ennemi, je fus promptement obligé de me rembarquer; j'eus quelques tués et blessés; et M. l'amiral Waren, qui avait débarqué avec moi, fut le premier à reconnaître qu'il n'y avait rien à faire. Les royalistes le sentirent aussi, et ils avaient raison; mais ils se rembarquèrent avec précipitation, et se conduisirent fort mal; tous trempaient leurs fusils dans la mer, pour ne pas être obligés de s'en servir : jamais mauvaise volonté ne fut plus manifestée. Nous nous éloignâmes de la côte.

Dans ce moment, qui était une heure après la pointe du jour, M. le comte d'Hervilly se préparait à attaquer les retranchemens de Sainte-Barbe. Il était sorti pendant la nuit avec trois mille hommes de troupes de ligne, trois pièces de canon de huit, cinq de quatre, et six cents chouans ; il attaqua une heure après la pointe du jour : le régiment de la Marine formait la colonne de droite; celui de Dudresenay en formait une autre à quarante toises, à la gauche de la Marine; le ré-

giment d'Hervilly, formant à lui seul la moitié de l'armée, était en colonnes par sections, et à la gauche, conséquemment très-séparé des deux petites colonnes de droite; derrière celles-ci étaient les six cents chouans, également en colonne, et commandés par M. le duc de Lévis; le régiment de Loyal-Émigrant était en avant, en divisions séparées et ensuite en tirailleurs. Les colonnes, devant marcher parallélement à la côte, s'éloignaient ou se rapprochaient, suivant les sinuosités. Les ennemis avaient leurs avant-postes sous les hauteurs de Sainte-Barbe, et leurs lignes à mi-côte, défendues par beaucoup d'artillerie très-bien disposée; leur nombre s'était augmenté, et était de seize à dix-huit mille hommes.

Lorsque l'on fut à demi-portée de canon, M. le comte d'Hervilly, voyant qu'il avait choisi pour point d'attaque le côté le plus fort de la position, fit marcher les deux colonnes de la Marine et de Dudresenay obliquement de la droite à la gauche: ainsi elles se présentaient diagonalement à la ligne de l'ennemi, qu'elles prolongeaient à la demi-portée du fusil. Elles se virent tout à coup enveloppées, par le front et par le flanc droit, d'un feu de mousqueterie et d'artillerie exces-

sivement violent. Si ce feu eût été dirigé avec une justesse ordinaire, il eût été impossible qu'il se fût sauvé un seul homme de ces deux régimens. Le feu était si violent, que M. le comte d'Hervilly sentit que ces deux colonnes seraient fondues avant que d'arriver à la gauche. Il ordonna l'attaque des retranchemens, et fit battre la charge.

M. le duc de Lévis porta la colonne des Chouans dans l'intervalle que la marche oblique de la Marine laissait entre ce corps et la côte. Un boulet qui tua son cheval et le blessa au pied, mit quelque désordre dans la colonne. M. de Froyé, aide-major de la Marine, fut envoyé pour demander à M. le comte d'Hervilly quel devait être son point d'attaque. Il lui fit observer que les deux colonnes de droite étaient beaucoup plus avancées que celles de gauche. Pour toute réponse, M. le comte d'Hervilly lui cria : « En avant, en » avant ; vous arriverez trop tard, et je vous » rends responsable des inconvéniens de votre » lenteur. » Il alla en dire autant à Dudresenay et à M. de Rotalier, qui commandait l'artillerie ; il fut obligé de quitter des positions d'où il avait déjà démonté quelques pièces à l'ennemi. M. le comte d'Hervilly pressa cet officier d'une manière si emportée, même

si offensante, qu'il le poussa avec tout son canon de campagne, et le porta aux tirailleurs dans le sable jusqu'aux jarrets des chevaux.

Loyal-Émigrant avait déjà abordé l'ennemi avec son intrépidité ordinaire.

M. le comte d'Hervilly qui, de chaleur et d'ardeur, avait souvent le malheur de perdre la tête, désespérant de cette attaque, quitta les colonnes de droite et l'artillerie qu'il avait poussées avec tant de violence, et courut faire battre la retraite à son régiment qui n'avait point encore souffert. M. de Saint-Cranc, aide-major de ce régiment et son aide-de-camp, vint lui faire observer que Dudresenay et la Marine battaient toujours la charge. M. le comte d'Hervilly lui dit de leur porter l'ordre de la retraite. Cet officier fut emporté par un boulet en le portant. Alors on vit en même tems battre la charge à la droite, et la retraite à la gauche ; cela dura un quart-d'heure.

Il y avait long-tems que les colonnes de la Marine et de Dudresenay souffraient, en tête et en flanc, le feu le plus meurtrier ; elles avaient perdu les deux tiers, elles étaient brisées. La retraite de d'Hervilly indigna les soldats, et les mit en fuite.

Alors commença une déroute épouvanta-

ble ; des dix-huit canons, on en perdit cinq, parce que les chevaux, blessés ou harassés par les sables, ne pouvaient plus s'en tirer. Sur soixante et douze officiers, le régiment de la Marine en laissa cinquante-trois tués ou blessés sur le champ de bataille. Celui de Dudresenay essuya une perte égale. Comme la retraite commençait, M. le comte d'Hervilly fut blessé d'un coup de canon.

Les ennemis envoyèrent à notre poursuite deux cents dragons ou hussards, et tous leurs tirailleurs. Leur ligne sortit ensuite ; ils nous poursuivirent avec la plus vive ardeur, et le plus grand acharnement. M. le comte de Boissieux, capitaine de grenadiers dans le régiment de d'Hervilly, soutint la retraite autant que ses faibles moyens le lui permirent. Presque tous les dragons ou hussards ennemis furent tués, tant ils s'aventurèrent ; mais nous avions à faire à un nombre si considérable de troupes, qu'il paraissait inévitable qu'amis et ennemis, tous n'entrassent ensemble dans les forts.

Heureusement que l'attaque dont j'avais été chargé avait manqué ; je revenais avec mon détachement, et tous les bateaux portant du canon. J'étais avec M. l'amiral Waren ; nous pouvions voir et juger les moindres

détails de ce désastre épouvantable; tout nous paraissait nécessairement perdu. Au lieu d'aller débarquer dans le port d'Orange, je demandai de l'être sur le champ de bataille. Aussitôt à terre, je me jettai dans les ouvrages avancés pour protéger la retraite, et tâcher d'arrêter l'ennemi. Mais M. l'amiral Waren l'empêcha d'arriver jusqu'à moi, et, comme à son ordinaire, rendit les plus grands services de sa personne, ayant sous lui M. de Vaugiraud, capitaine de vaisseau dans la marine française, et son premier aide-de-camp. Ils placèrent, avec une célérité inimaginable, tous les bateaux portant du canon, les embossèrent, et en formèrent une batterie considérable qui enfilait la falaise; de là ils firent un feu si vif et si bien dirigé, que les colonnes ennemies furent arrêtées, et dans l'impossibilité de passer outre. On doit à ce hasard que les forts de Quiberon n'aient point été pris ce jour-là.

Ce fut tellement un hasard, que, si nous fussions arrivés quelques minutes plus tard, tout était fini; car lorsque le feu des bateaux qui étaient revenus avec moi, commença, les têtes des colonnes ennemies avaient déjà dépassé l'endroit où tous les bateaux avaient pu être embossés.

Il

Il est de toute justice de dire que les troupes combattirent héroïquement ce jour-là, et qu'elles ne furent battues qu'à cause de l'énorme disproportion du nombre. D'ailleurs, elles étaient à découvert : leur nombre, comme je l'ai déjà dit, n'était que de trois mille hommes, et ils en attaquaient seize ou dix-huit mille retranchés dans une position inexpugnable, renforcée par quarante pièces de canon en batteries.

La grande perte porta sur les régimens de la Marine et de Dudresenay; ils furent anéantis. On a vu leurs soldats crier : *vive le Roi*, en tombant morts ou blessés dans leurs rangs. D'Hervilly, Loyal-Émigrant et l'artillerie perdirent beaucoup moins. Dans cette retraite, les soldats avaient si bien conservé leur sang-froid, qu'ils tuèrent presque tous les dragons et hussards qui étaient tombés sur eux avec une témérité qui tenait plus de l'ivresse, que du courage.

Cette journée, dont la raison ne peut être ni expliquée ni comprise, coûta une quantité énorme d'officiers précieux, et la moitié des troupes. La blessure de M. le comte d'Hervilly fut jugée mortelle dans les premiers jours. Il était très-mal : cet événement laissait l'autorité dans un état fort équivoque. M. le

comte de Puisaye était bien parti d'Angleterre, et arrivé en Bretagne avec le titre de général en chef, et même avec une lettre de commandement ; mais les pouvoirs confiés à M. le comte d'Hervilly et le ton avec lequel il en avait fait usage, avaient persuadé que le titre de M. le comte de Puisaye n'était qu'illusoire quant aux troupes à la solde de l'Angleterre.

Dès ce jour-là il fit cependant notifier à l'ordre son autorité comme général en chef. Cela ne fit que compléter la preuve que cette autorité n'était qu'une chimère avant la blessure de M. le comte d'Hervilly, et cela n'établissait rien de plus pour le présent. D'ailleurs, l'opinion la plus parfaitement arrêtée, l'acte de foi le plus hautement articulé dans cette armée, était que, pour commander des troupes à la solde anglaise, il fallait être brévété par le roi d'Angleterre, et M. le comte de Puisaye ne l'était pas.

Les officiers-généraux royalistes ne l'étaient pas non plus, et par conséquent n'avaient pas un mot à dire au dernier soldat de ces troupes, qui certes ne leur auraient pas obéi.

Ce principe de désorganisation avait produit des idées et des prétentions fort ex-

traordinaires dans la portion de la noblesse française qui était employée dans les diverses troupes et dans les différens services. On sait que lorsque l'autorité est diffuse dans sa source, elle ne peut être que fort incertaine dans la dégradation de l'échelle de ses grades.

Avec cette tournure des esprits, il était reconnu et avoué que les moyens de défense étaient insuffisans, et les dispositions à contre-sens.

Les forts qui défendaient la presqu'île, et fermaient l'espace qui la sépare de la grande terre, espace très-étroit, s'appelle *fort Penthièvre*. Il est sur la côte de l'ouest, c'est un pâté environné d'un fossé palissadé, élevé sur un rocher couvert d'un tuf sabloneux, et d'un talus susceptible d'être gravi dans tout son pourtour. Le pâté tient à la côte opposée par un camp retranché des deux faces. Le feu du fort et du camp, celui de la demi-lune et des deux redans que l'on avait faits, couvraient parfaitement la falaise. Mais la mer basse laissait à sec de chaque côté une superbe plage de quatre cents toises de largeur sans défense, et par laquelle il était facile de tourner et le fort et les ouvrages. Toutes ces fortifications, d'ailleurs très-propres à détruire

beaucoup de monde à l'ennemi s'il les eût attaquées de front, pouvaient bien résister à une attaque régulière, mais pas à une attaque de vive force, faite avec opiniâtreté par beaucoup de troupes.

Les différens corps de l'armée étaient disséminés dans les villages, dont le plus prochain était à un grand quart de lieue, et le plus éloigné à une grande lieue et demie.

On sait que dans une attaque de vive force la défense commence lorsque l'ennemi est à cinq cents toises; qu'il parcourt cette distance avec rapidité; qu'en arrivant il gravit et pénètre, ou qu'il est rompu et repoussé, et que l'événement est décidé dans un quart-d'heure. Ainsi, aucune de nos troupes n'était [en mesure d'arriver au fort avant la décison du combat.

Notre clôture dans la presqu'île avait attristé : la défaite du 16 découragea. Tant de motifs de mauvaise humeur ne pouvaient que réveiller le républicanisme dans une armée presqu'entiérement composée de soldats républicains, qui ne s'y étaient enrôlés que pour sortir des prisons, et qui ne pouvaient y être retenus que par des succès. Dès-lors il fallait s'attendre à la désertion, aux conspirations, aux révoltes, etc. etc., surtout

ayant à faire et à lutter contre un ennemi aussi corrupteur et intrigant.

Telles sont, dans la plus exacte vérité, les dispositions d'ame, de tête et de tactique avec lesquelles il nous fallait attendre désormais les efforts d'une armée qui chaque jour grossissait et allait devenir formidable.

Le surlendemain il y eut une espèce de conseil de guerre, dans lequel on s'occupa de savoir par qui serait remplacé M. le comte d'Hervilly. M. l'amiral Waren, qui y assistait, dit qu'il avait les pouvoirs du gouvernement pour, en cas de mort, nommer provisoirement et donner le grade d'officier général au service du roi d'Angleterre, à celui qui serait choisi pour un remplacement. Je n'avais pas été appelé à ce conseil, probablement parce qu'il devait y être question de moi. M. le comte de Botherel, procureur-syndic des États de Bretagne, qui y assistait, fut envoyé pour m'en parler, et voulut m'engager à accepter cette place. Je lui représentai « que nul homme sage ne pouvait se » charger du résultat d'une expédition absolument manquée et détruite dans son principe et dans ses bases; qu'il ne restait plus » qu'à attendre le résultat de tant de fautes; » que je regardais tout comme absolument

» perdu, sans possibilité de rien réparer, et » que je ne consentirais jamais à être chargé » aux yeux de toute l'Europe d'un dernier mal- » heur, dont je regardais le moment comme » très-prochain et inévitable; » je refusai, ne voulant pas que les événemens que je prévoyais, se passassent sous mon nom. Les plus grands dangers ont leurs charmes pour peu que l'on apperçoive de gloire dans la perspective même des mauvais succès; mais les médiocres dangers n'ont que des horreurs quand la perte de la réputation est attachée à la mauvaise fortune. En effet, en suivant attentivement tout ce qui a été dit ci-dessus, l'on jugera facilement que tout ce qui avait rapport à la Bretagne fut sans effet le jour où l'on ne permit pas aux royalistes d'aller en avant, et où l'on changea l'unique système de guerre qui leur était propre.

De même qu'il est aisé de voir que lorsqu'on leur a abandonné le poste de Sainte-Barbe, les républicains devaient nous regarder comme leurs prisonniers.

A plus forte raison sentira-t-on que tout fut détruit à l'affaire du 16, où tout ce qui ne fut pas tué, fut ensuite corrompu, sans être en force pour pouvoir se défendre.

Jamais personne ne pourra expliquer ce

qui a pu décider M. le comte d'Hervilly à donner la bataille du 16. Il attaquait avec trois mille hommes, seize ou dix-huit mille hommes retranchés dans une position inexpugnable, hérissée d'artillerie. Quand on fait quelque chose à la guerre, cela doit supposer une raison. Hé bien! quelle pouvait être celle de M. le cômte d'Hervilly? Après avoir perdu beaucoup de monde, je suppose qu'il eût pris la position de Sainte-Barbe : qu'en serait-il résulté? Une heure après il fallait l'abandonner : il n'avait pas assez de monde pour s'y soutenir, pas assez pour la garder, ainsi que la presqu'île de Quiberon.

D'ailleurs, la position de Sainte-Barbe, qui est d'un très-grand développement, présente une face formidable à Quiberon, mais n'est pas de même du côté de la Bretagne.

Ensuite, pourquoi refuser constamment aux royalistes toute espèce de secours, et de faibles secours, particulièrement le 7, secours qui auraient produit un grand effet, pour acheter si chérement le 16, ce que l'on n'a pas eu, ce que l'on ne pouvait pas avoir. Ce qui était tant apprécié le 16, n'avait-il donc aucune valeur le 7? Mais il faut en venir aux derniers événemens de cette expédition.

Les jours qui suivirent la fatale journée

du 16, il y eut une grande désertion; elle fut cachée et ignorée : l'on rendait encore tous les comptes à M. le comte d'Hervilly, qui ne se crut pas obligé d'en rien communiquer; de manière que l'on ne prit pas sur cela les précautions qui auraient été de la plus impérieuse nécessité.

Le 18, M. le comte de Puisaye, M. le marquis de Contades et moi, escortés d'un petit détachement, sortîmes des forts pour aller faire un tour sur la falaise. Nous vîmes de loin un officier-général républicain qui en faisait autant avec une troupe pareille. Peu à peu nous nous approchâmes. Lorsque nous fûmes à peu près à la distance de deux cents pas, le républicain nous fit un signe avec un mouchoir blanc qu'il mit à son épée, qu'il desirait nous parler. M. le marquis de Contades et moi, nous portâmes en avant. Lorsque nous fûmes assez près pour nous entendre, nous convînmes de faire retirer l'escorte et de ne garder qu'un officier. Je restai avec M. le marquis de Contades. Le général Humbert, qui nous demanda nos noms et qui se nomma, resta avec un capitaine de dragons appelé Lebreton. La conversation s'engagea entre lui et M. le marquis de Contades. Je ne parlai pas, mais j'écoutais avec beaucoup d'atten-

tion ; il nous dit : « Pourquoi nous battons-
» nous ? Il vaudrait bien mieux être d'accord.
» Pourquoi n'écrivez-vous pas à Tallien ? L'on
» pourrait s'arranger. Il est à Lorient. M. le
» marquis de Contades lui répondit : S'il ne
» fallait qu'écrire à Tallien pour rétablir la
» justice et la paix en France, nous écririons
» à Tallien. Le roi, Monsieur, nos princes,
» l'ordre entier de la noblesse, n'apportent
» dans cette grande querelle aucune passion
» de haine et de vengeance. Si votre Tallien
» et la majeure partie de ses confrères pou-
» vaient avoir des sentimens aussi purs, nous
» cesserions bientôt de nous battre. »

Il répondit encore : « Écrivez à Tallien ;
» c'est le seul moyen de s'entendre. »

En changeant de conversation, il dit en-
suite : « Nous avons trouvé M. le comte de
» Thalouet, lieutenant-colonel de Dudrese-
» nay, blessé sur le champ de bataille ; nous
» en avons eu le plus grand soin, ainsi que
» de tous les autres blessés et prisonniers ; il
» a été généralement regretté dans notre ar-
» mée. Nous savons que vous avez eu les pro-
» cédés les plus généreux pour les prisonniers
» que vous nous avez faits ; comptez sur la
» représaille : il ne manque rien aux vôtres.
» Combien avez-vous perdu d'officiers de la

» marine avant-hier ? — Cinquante trois. — » C'est une grande perte pour la France : tou- » chons-nous dans la main. — J'y consens. » Son capitaine de dragons poussa son cheval » en avant avec empressement, en présentant » la main à M. le marquis de Contades. Non, » dit le général Humbert, il n'est pas encore » tems ; écrivez à Tallien ; nous nous rever- » rons. — Y a-t-il long-tems que vous n'avez » eu des nouvelles du général de Tintigniac ? » ajouta-t-il. — Oui, il y a déjà quelque tems. » — Nous en avons eu, nous ; il se porte au » mieux. Adieu, à un autre jour. — Oui, dit » M. le marquis de Contades. Voyez les forts : » nous y avons des vivres en quantité, des » munitions, beaucoup d'artillerie et d'ar- » gent ; au lieu de nous battre, venez parta- » ger tout cela avec nous. » Là j'arrêtai la conversation, et eus une altercation avec M. le marquis de Contades pour la faire finir ; je la trouvais impolitique et dangereuse. Je croyais notre position déjà assez précaire pour ne pas tenter la cupidité de l'ennemi ; alors nous nous séparâmes.

Nous ne savions pas encore que ces vils ennemis avaient fusillé et massacré de sang-froid tous ceux de nos prisonniers officiers qu'ils avaient faits ou qu'ils avaient trouvé

blessés sur le champ de bataille, à commencer par M. le comte de Thalouet. Ils savaient aussi la mort du général de Tintigniac; et le sieur Humbert, par une lâche mistification, avait l'air de s'affliger de la perte de nos officiers de la marine, et larmoyait en nous parlant de nos discordes.

Cette conversation qui m'avait fort choqué, et qui avait amené une altercation très-vive entre M. le marquis de Contades et moi, ne laissa pas d'avoir d'assez grandes conséquences, surtout ayant été hautement racontée dans la presqu'île de Quiberon. Toutes les têtes y fermentaient; elle donna à beaucoup de gens, l'espérance, la croyance que l'on pouvait capituler, faire quelque arrangement avec les républicains, même y déserter; enfin, elle anima beaucoup de têtes qui voyaient et calculaient notre position. Je ne doute pas que, rapportée aussi dans le camp ennemi, comme elle l'a sûrement été, l'ennemi n'ait fait valoir nos aveux pour enflammer la cupidité, et venir prendre en entier ce que si bonnement nous proposions de partager.

Le 19, M. le comte de Puisaye donna l'ordre de construire des baraques en planches sur l'esplanade derrière les forts, pour y loger la division de M. le comte de Sombreuil :

c'était assurément une très-bonne mesure, mais il fallait du tems pour rassembler tous les matériaux et pour achever l'ouvrage.

Le 20 au soir il faisait une nuit extrêmement noire, le tems était couvert d'une brume fort épaisse et il pleuvait; je rentrai chez moi à dix heures, et cette grande obscurité me donna de l'inquiétude. Je montai à cheval, et allai en avant des forts visiter les postes avancés, qui ce jour-là étaient gardés par les royalistes, pour leur bien recommander la plus grande activité et la plus grande vigilance par une nuit aussi dangereuse.

En revenant je rentrai dans les forts sans que l'on vînt me reconnaître; je n'y vis presque personne, à peine des sentinelles; cela augmenta mes inquiétudes, et je revins au quartier-général aussi vîte que possible faire part de mes observations, faire sentir les inconvéniens de se garder aussi mal, surtout par une nuit si favorable pour une surprise. Après m'avoir écouté, on me répondit en riant : « Que l'on n'était ni alarmé ni alarmiste. » J'allai chez moi : il était onze heures et demie du soir; à deux heures après minuit les forts étaient pris.

J'aurais dû dire auparavant, que l'on savait que trente soldats du régiment de d'Hervilly

avaient déserté la nuit précédente, et que le même jour on arrêta un soldat de ce même régiment, convaincu d'avoir reçu dix mille livres en assignats de l'ennemi. La connaissance de la désertion, réunie à celle de la corruption, eût certainement dû dicter des précautions suffisantes. Cependant en disant suffisantes, je reconnais qu'aucune ne l'était, avec les faibles moyens qui restaient; mais je veux dire toutes celles possibles.

Le régiment d'Hervilly fournissait chaque jour cinq compagnies à la garde du fort; les autres corps y envoyaient alternativement, proportionnellement à leur force. Ce jour-là, c'était une partie du régiment de Périgord qui y était avec d'Hervilly; la demi-lune et les deux redans étaient gardés par un détachement de Loyal-Émigrant et six cents royalistes qui garnissaient aussi une tranchée en avant. Tous les postes envoyaient des patrouilles pour éclairer la falaise; comme je l'ai déjà dit, la nuit était obscure et pluvieuse.

Les ennemis avaient vêtu beaucoup de leurs soldats avec les habits, les capottes et les chapeaux qu'ils nous avaient pris sur le champ de bataille le 16. Chaque patrouille de d'Hervilly qui sortait du fort et y rentrait, était doublée

par ces républicains travestis, dont les troupes qui s'avançaient sur la falaise, avaient notre mot d'ordre. Quelques personnes de Loyal-Émigrant s'apperçurent de cette différence de patrouilles qui sortaient, à celles qui rentraient. Un volontaire de ce régiment en vit une fort considérable qui tournait le fort par le côté de l'ouest; il alla pour la reconnaître, la joignit pendant qu'elle gravissait le fort; il se hâta de gravir plus vîte, fut reconnu et renversé à coups de crosse. Un autre volontaire avait été envoyé au fort pour rendre compte de la même observation faite sur les patrouilles. Alors l'ennemi avait escaladé et assommait quelques canonniers qui étaient à leurs pièces; alors aussi d'Hervilly, l'ennemi venu avec les patrouilles et celui qui venait de gravir le parapet se réunirent. Le détachement de Périgord, dont plus du tiers était composé des volontaires gentilshommes périgourdins, prit les armes, chargea les républicains à coups de baïonnettes, en fit un grand carnage, et périt jusqu'au dernier les armes à la main.

Le commandant du fort, qui était un lieutenant-colonel du génie, M. l'Anglais, sortit dans le camp retranché pour envoyer chercher du secours. Un bataillon de d'Hervilly,

logé dans le village le moins éloigné, eut ordre de marcher par compagnies, à mesure qu'elles seraient formées. Le jour commençait à poindre. Un officier d'artillerie commandant deux pièces de canon placées sur la droite, derrière le camp retranché pour battre la plage, apperçut une ligne noire, profonde et mobile, parallèle à la côte et dans la mer; il tira dessus à cartouche. C'était une colonne jugée de quatre mille hommes, dans l'eau jusqu'à la poitrine, qui, se voyant découverte et foudroyée, se jeta sur la falaise et entra ensuite par le camp retranché. Une autre colonne de force égale marchait en même tems aussi dans la mer à gauche, pour nous tourner et pénétrer par ce côté-là. Les deux colonnes étaient suivies par un corps de huit mille hommes, qui marchaient en bataille sur la falaise, avec deux mille tirailleurs sur son front.

On avait dit simplement aux troupes que l'on avait été demander, de marcher au fort, sans les avertir qu'il était surpris et que l'ennemi en était le maître. La première compagnie de grenadiers de d'Hervilly s'y présenta, fut fusillée, se comporta avec intrépidité et fut détruite. La seconde la suivit; les ennemis crièrent aux grenadiers : « Camarades,

» venez vous joindre à nous ; vous serez bien » traités. » Elle n'hésita pas, et passa presqu'entiérement avec les autres traitres. M. le comte de Grammont leur capitaine, et le lieutenant M. de Saint-Didier, leur dirent tout ce qu'il y a de noble et de touchant ; ils ne purent même se faire tuer. Vinrent ensuite deux autres compagnies conduites par M. le lieutenant-colonel comte d'Atilly, qui fut tué en arrivant ; elles se donnèrent aussitôt aux républicains.

Les troupes qui gardaient les ouvrages extérieurs, foudroyées par derrière par le feu du fort, attaquées en avant par des forces supérieures, se jettaient dans le camp retranché où les ennemis les accablaient encore.

M. le marquis de Contades, qui y arriva alors, leur dit qu'elles ne pouvaient rendre là aucun service, et qu'elles devaient rentrer dans l'intérieur pour se rallier aux autres troupes.

Réveillé par les premiers coups de canon, j'étais arrivé aux forts avec M. d'Haire, major commandant le corps Loyal-Émigrant, qui était autrefois capitaine de grenadiers du régiment que javais commandé en France.

Nous arrivâmes pour être témoins des détails que je viens de faire. Peu après le corps

de

de Loyal-Émigrant arriva; il formait à peu près deux cents hommes. M. d'Haire, le meilleur, le plus valeureux homme qu'il y eût, me demanda s'il ferait bien d'attaquer; il en mourait d'envie; je calmai son intrépidité en lui démontrant qu'il n'était plus tems, et qu'il se ferait écraser inutilement. Nous nous retirâmes à quelques cents toises, et nous continuâmes à observer.

En montant à cheval, j'avais donné l'ordre à M. le marquis de Saint-Pierre de rassembler les royalistes et de les amener sous les forts, où il me retrouverait. Il arriva une demi-heure après moi, avec huit cents hommes; je les réunis à la troupe de Loyal-Émigrant. Là j'avais fais mon calcul d'attendre, croyant que successivement il arriverait d'autres troupes, et que l'on établirait une ligne de défense pour disputer le terrain, seule et dernière ressource; mais il n'en arriva point.

Comme je l'ai déjà dit, toutes les troupes étaient subdivisées dans treize villages sur toute la surface de la presqu'île, et nullement à portée de secourir les forts.

Par excès de malheur, ou plutôt d'impéritie, le parc d'artillerie, que l'on place toujours en arrière-garde, était pour ainsi dire placé en avant-poste, et occupait le village

le plus près des forts : les républicains s'en emparèrent sur-le-champ. Il ne resta rien du parc, de toute l'artillerie, des petites armes, magasins et munitions. La portion des troupes qui resta fidelle, se trouva sans canons ni cartouches.

Pourra-t-on jamais expliquer la négligence qui fit que depuis trois jours qui avaient suivi le débarquement de la division de M. le comte de Sombreuil, à l'exception du régiment de Béon, on ne lui avait pas distribué de cartouches, et qu'elle ne put pas tirer un coup de fusil?

Quelques troupes ennemies pénétrèrent aussitôt, et avancèrent dans l'intérieur de la presqu'île. Cette avant-garde, qui n'était que de sept à huit cents hommes, était commandée par le général Humbert.

Alors M. le major d'Haire, avec le peu d'hommes qu'il avait de Royal-Émigrant, et moi avec huit cents royalistes, commençâmes à nous retirer pour nous replier sur la ligne que nous supposions devoir se former quelque part.

M. le comte de Pusaye, ne voyant que des troupes dispersées, surprises, qui ne croyaient pas à son autorité dans le moment où il en fallait une active et absolue, crut que s'il ne

pouvait pas sauver la presqu'île, il devait au moins sauver sa correspondance avec l'Angleterre, avec nos Princes, et surtout le secret et la destinée des affaires de Bretagne.

M. le comte de Sombreuil était l'officier supérieur bréveté par le roi d'Angleterre. Il avait la confiance des troupes, une réputation militaire, et commandait la meilleure division de l'armée. M. le comte de Puisaye alla le trouver, lui dit ses motifs, lui exposa les circonstances, l'invita à rallier les autres troupes à sa position ou à telle autre qu'il croirait meilleure, et lui laissa le commandement. Il se rendit ensuite à bord de M. l'amiral Waren, qui se dépécha d'envoyer des chaloupes pour emporter ce que la défense et la retraite de M. le comte de Sombreuil pourrait sauver.

Dans ce moment-là (et il était quatre heures du matin), l'on embarquait dans le port d'Orange tous les hopitaux, les blessés, enfin toutes les personnes qui étaient inutiles à la défense. Le régiment d'artillerie aux ordres de M. de Rotalier s'embarqua en totalité; il regarda son service comme inutile, ayant perdu toute l'artillerie. Alors s'embarquait qui voulait : il y avait une grande quantité de chasse-marées et autres embarcations qui sauvèrent tout le monde, à l'exception de

ceux qui arrivèrent trop tard, ou qui se crurent obligés de rester jusqu'à la dernière extrémité. Je vis alors embarquer M. le comte d'Hervilly.

M. le comte de Sombreuil, qui était arrivé depuis peu de jours, ne connaissait en rien la localité sur laquelle il avait à agir; aussi n'en tira-t-il pas tout le parti possible. Il resta à la position la plus prochaine de ses quartiers, mais elle était fort en arrière. A une demi-lieue et une lieue en avant il y en avait deux autres excellentes, qui ne furent ni occupées ni défendues. Cette faute fit gagner du tems à l'ennemi, qui s'avançait en petit nombre, mais avec rapidité, dans la profondeur de la presqu'île.

Depuis quelques heures je me retirais devant l'ennemi avec huit ou neuf cents royalistes et le corps de Loyal-Émigrant; je vins prendre position à la droite de la ligne commandée par M. le comte de Sombreuil. Elle se trouvait alors composée de sa division, des faibles restes de Loyal-Émigrant, de la Marine, de Dudresenay, d'Hervilly.

M. le comte de Sombreuil, attaqué dans sa position, se retira sur le fort Portaligen, qui se trouve sur le bord de la mer; il est fait pour défendre la côte, et n'offre aucune défense

du côté de la terre. Les troupes y arrivèrent dans le plus grand désordre : les républicains les suivaient de près ; mais ils furent arrêtés par le feu épouvantable que faisait une corvette anglaise, portant vingt-quatre pièces de canon qui balayaient une plage découverte, sur laquelle ils étaient obligés de passer. Cette corvette se trouvait heureusement mouillée-là, et était à la demi-portée de canon du rivage ; elle se nommait *l'Alouette.*

L'on commença à entendre des cris : « Rendez-vous ; bas les armes ; on ne vous fera » rien. » Il s'élevait d'autres voix des régimens à la solde anglaise, disant : « Il faut » nous rendre ; ils ne nous feront rien. » M. le comte de Sombreuil fut un moment fort incertain du parti qu'il prendrait. Je l'assurai que s'il se rendait, il en serait la victime, ainsi que tous ceux qui mettraient bas les armes. Les mêmes cris continuaient. M. le comte de Sombreuil voulut parler au général Humbert ; mais il était impossible de s'approcher, à cause du feu de la corvette. Le général républicain demanda, exigea qu'on le fît cesser : on eut beaucoup de peine à le faire comprendre à la corvette. Enfin, on y parvint, et le feu cessa. Alors les républicains s'avancèrent. Les mêmes cris, « Rendez-vous ; il

» faut nous rendre, » recommencèrent. On se rendit.

J'avais dit à M. le comte de Sombreuil que, quant à moi, comme officier-général royaliste, il n'y aurait pas de quartier, et que j'aimais mieux être noyé que d'être pris. Je le quittai, et à quelques pas de là j'entrai dans la mer, où il y avait déjà quinze à dix-huit cents personnes, officiers, royalistes, paysans, femmes, et quelques officiers et soldats des troupes soldées; enfin, ceux qui n'avaient nulle confiance dans ces promesses vaguement exprimées. Plusieurs même s'étaient déjà brûlé la cervelle ou passé leurs épées au travers du corps. Tout ce qui était là a péri. Les chasseurs républicains commençaient à faire feu sur les têtes de ceux qui n'étaient pas encore noyés.

Je m'étais avancé dans la mer jusqu'à ce que j'eusse de l'eau jusqu'au menton : là, j'attendais et regardais défiler M. le comte de Sombreuil et ses troupes. Alors j'apperçus sortir de derrière une pointe de rochers qui s'avance dans la mer, un petit canot anglais; il était commandé par un jeune officier de la Marine, et armé de six matelots. M. le général comte Dubois-Berthelot, qui était aussi dans la mer, et assez près de moi, l'apperçut,

et le reconnut à deux ronds blancs qui étaient sur son avant, pour être un canot de la frégate *la Galathée*, commandée par M. le capitaine Keath, fort ami du général comte Dubois-Berthelot, qu'il avait deux fois transporté, sur son bord, d'Angleterre dans les pays royalistes. Aussitôt il me cria : « Mon » cher comte, voilà un canot que je reconnais » appartenir à *la Galathée* : sûrement mon » ami le capitaine Keath me fait chercher ; » approchez-vous de moi ; » ce que je fis. Alors levant son chapeau, surmonté d'un haut panache blanc, signe des généraux royalistes, il parvint à se faire voir. Le canot arriva. On nous tendit à chacun une rame, et on nous tira à bord. Nous sauvâmes douze ou treize personnes, ce qui était tout ce que le canot pouvait contenir, et nous poussâmes au large. Il n'y avait pas de tems à perdre, car les chasseurs républicains tiraient tant qu'ils pouvaient sur le canot ; mais personne ne fut attent. Nous fûmes portés à bord de *la Pomone*, frégate montée par M. l'amiral Waren.

En nous éloignant, à deux portées de canon de la côte nous rencontrâmes toutes les embarcations de l'escadre qui venaient chercher tout ce qu'il était possible de sauver ; elles

arrivaient avec beaucoup de peine, ayant à lutter contre la marée et le vent, qui était très-fort, et absolument contraire. Nous leur apprîmes que l'on s'était rendu, qu'il n'était plus tems : elles retournèrent à l'escadre.

Si M. le comte de Sombreuil eût différé d'une demi-heure cette fatale reddition, lui et tout ce qui a été pris était sauvé. Il fut conduit, avec trois mille et quelques cents hommes, dans les prisons d'Auray et de Vannes, où ils ont été fusillés.

Telle fut la dernière faute commise, et d'autant plus grande, que l'on s'était rendu sans capitulation écrite ni faite de chef à chef.

Ce même jour-là le côtre qui avait porté la lettre de M. le comte de Puisaye au gouvernement d'Angleterre, arriva sur les huit heures du matin, et rapportait la réponse du gouvernement. Elle posait les limites des pouvoirs confiés à M. le comte d'Hervilly, les établissait dans leur véritable jour, et tels qu'ils auraient dû être compris ; enfin, pour trancher toute espèce de difficulté, le gouvernement envoyait à M. le comte de Puisaye le brevet de lieutenant-général au service du roi d'Angleterre.

Cela ne servit qu'à augmenter les regrets, en montrant clairement que tout ce

qui avait eu lieu n'aurait jamais dû exister.

Tous ceux qui avaient échappé au désastre de cette affreuse journée furent subdivisés à bord des vaisseaux et transports mouillés dans la baie.

M. le comte de Sombreuil et tous les prisonniers n'arrivèrent que le lendemain dans les prisons de la ville d'Auray et de Vannes : ils marchèrent avec une très-faible escorte ; ils passèrent une partie de la nuit très-obscure dans un bois assez considérable. Pendant cette halte, qui fut de plusieurs heures, ils furent à peine gardés. Des personnes qui y étaient, entr'autres un aide-de-camp à moi, que j'ai revu depuis, et qui m'a raconté beaucoup de détails sur cette marche, m'a assuré que tous, sans employer aucun moyen de force, auraient pu se sauver. La proposition en fut faite ; mais elle fut combattue et rejetée par des personnes considérables, particuliérement par M. le comte de Senneville, lieutenant-général dans la marine royale et cordon-rouge, qui était le plus ancien et le plus éminent en grade.

L'on prétend (et ce fait m'a souvent été assuré depuis) que les autorités militaires, mécontentes de ce que l'envoyé du peuple Tallien avait manifesté ne point reconnaître

de capitulation (car il avait dit que lui seul était en droit d'en faire), avaient voulu donner aux prisonniers le moyen de sauver leur vie en les faisant à peine escorter, et ce n'était assurément pas les troupes qui leur manquaient. Je ne peux cependant rien assurer de positif sur ce fait, qui me paraît plus que probable.

Observations.

L'analyse de cette malheureuse affaire, et l'expédition de Quiberon tant décriée, objet de l'attention et des ressouvenirs publics, je puis le dire, objet de son indignation; cette analyse, dis-je, est aisée à faire ; et si elle l'est, c'est surtout par moi.

Je commandais l'armée royaliste, qui devait la couvrir et la protéger. Il fallait, par ma place, que je fusse instruit de tout, et les moindres détails ne pouvaient m'être étrangers. Je ne devais en rien figurer entre M. le comte de Puisaye et M. le comte d'Hervilly ; je devais rester, moi, chef de l'armée catholique et royale. Par l'empire de la nécessité, je devais savoir ce que chacun des deux pensait et voulait ; je devais connaître leurs places et leurs projets, juger et apprécier ces mêmes places et projets ; j'avais sur cela une base plus éten-

due que M. le comte d'Hervilly, celle de pouvoir connaître et calculer les intentions, l'esprit des royalistes et les ressources du pays.

Entouré d'eux, j'en savais cependant beaucoup moins que M. le comte de Puisaye, qui depuis trois ans était leur chef suprême et qui avait leur entière confiance; mais il devait et était forcé, par ma place du moment, d'en avoir en moi; ses instructions et ses projets qui m'étaient connus, devenaient des échelles de proportion qui devaient fixer mes calculs et mes opinions.

Tout ce que je dis là est applicable à M. le comte d'Hervilly; qui avait le même intérêt à la réussite de mes opérations; il pouvait bien cependant me cacher ses arrières-pensées sans pouvoir m'empêcher de les deviner.

Je dirai de plus que le même ordre de choses existait presque nécessairement vis-à-vis de M. l'amiral Waren, commandant des forces maritimes de la Grande-Bretagne.

Quant à celui-là, il était aisé à connaître : franc, ouvert, aussi vrai que valeureux, prêt à tout pour opérer le bien, d'une activité inimaginable, un des grands marins de son pays, ayant toujours été employé sur nos côtes, ayant disputé de zèle et de dévoûment pour servir notre cause, et l'ayant constamment

servie d'une manière au dessus de tout éloge. Tout pays doit s'honorer d'avoir un homme qui, à un courage héroïque, réunit autant de loyauté, de noblesse et de moralité; à part ses services publics, il n'y a personne qui en particulier n'ait eu à se louer de lui.

Je fus donc à même de connaître l'ensemble et la marche de cette opération, depuis le moment où elle a été conçue, jusqu'à celui qui l'a terminé.

Depuis long-tems les pays royalistes dépérissaient ; leur langueur tenait au manque absolu de moyens : cette pénurie les avait tous mis dans un état de paix; paix forcée qui n'en changeait pas l'esprit, mais qui les forçait à la nullité.

Ils avaient long-tems reçu des secours partiels, qui ne les avaient jamais mis à même que de prendre des demi-mesures : sur trois envois faits, deux au moins tombaient entre les mains des républicains ; et ces secours de détails ne menaient qu'à quelques mesures partielles, ne remplissaient jamais l'objet et devenaient ruineuses sans profit.

M. le comte de Puisaye, créateur du parti en Bretagne, après avoir préparé les esprits, laissa des agens pour l'entretenir; il forma le projet d'aller lui-même à Londres, et tâcher

d'obtenir en masse ce qui n'avait jamais été accordé qu'en détail.

Il était le premier chef royaliste qui prît cette marche. Il fut bien accueilli; il se fit un ami de M. Windham, qui prit toute confiance en lui; il sentit qu'en faisant une grande expédition tout réussirait; que tous les pays royalistes secourus en même tems pourraient reprendre les armes, et mutuellement se soutenir par leurs forces communes. Après neuf mois de discussions, de plans, de raisonnemens, cette expédition fut décidée sur les bases que l'on a vues.

Beaucoup de personnes sollicitaient d'y concourir. La place la plus desirée par ceux qui en desiraient, était celle qu'a occupé M. le comte d'Hervilly. M. le comte de Puisaye, en déplaisant à beaucoup d'autres, la lui fit donner; elle était l'objet des vœux de M. le comte d'Hervilly, et il ne savait comment en exprimer sa reconnaissance au chef à la demande duquel l'Angleterre faisait une expédition qui devait coûter vingt-huit millions.

M. le comte de Puisaye, prévoyant quelle immense quantité d'affaires civiles et militaires l'attendaient en Bretagne, demanda que tout ce qui appartenait au gouvernement d'Angleterre, fût sous la gestion de M. le

comte d'Hervilly; cela comportait les troupes à la solde anglaise, l'artillerie, les munitions, les vivres, les habillemens; enfin, les effets de toute espèce appartenans à ce gouvernement.

Toutes les formes de la plus grande subordination et de reconnaissance furent d'abord celles de M. le comte d'Hervilly à l'égard de M. le comte de Puisaye.

Tout était prêt et l'on partit : c'était déjà, comme affaire de mer, en assurer le succès, que de confier ce convoi à M. l'amiral Waren.

L'on a vu de plus que M. l'amiral Brülport, commandant l'escadre anglaise, devait le protéger ; que seize vaisseaux de ligne français voulaient l'intercepter ; qu'ils se montrèrent, perdirent trois vaisseaux et allèrent se cacher à Lorient.

Tout arriva dans la baie de Quiberon. M. le comte de Puisaye avait parlé si vrai, avait donné des renseignemens si justes, que tout fut débarqué sur la plage, non-seulement sans opposition, mais aux cris de *vive le Roi*, sans être obligé de tirer un seul coup de fusil.

Tout promettait des succès : le premier devait être de s'emparer de la presqu'île de Quiberon; elle se rendit aussi sans tirer un seul coup de fusil. L'on trouva une presqu'île de deux lieues de long sur une de large, dans

laquelle il y avait treize villages plus ou moins considérables, fermée à son sommet, qui la joint au continent, par de très-bonnes fortifications, quoiqu'insuffisantes ; des forts, où se trouvaient déjà les moyens de défense, puisque rien n'avait été enlevé, et qu'ils s'étaient rendus sans combattre; tout enfin était à souhait.

Le convoi et les vaisseaux étaient mouillés près de nous dans cette rade, qui est un des meilleurs ports du Monde; les vaisseaux de toutes les marines de l'Europe pourraient y mouiller à l'aise sur le meilleur fond, et y hiverner étant parfaitement abrités.

Tout ce que M. le comte de Puisaye avait dit et promis au gouvernement d'Angleterre se trouvait donc vrai et réalisé.

Il ne restait plus qu'à en tirer le parti que la cause générale devait obtenir.

Maintenant, demandera-t-on, pourquoi cela n'a pas été? Pourquoi on n'a pas mis à profit les immenses secours que l'Angleterre nous avait accordés et donnés? A qui le demandera-t-on?

Sera-ce à M. le chevalier Waren, amiral du Roi d'Angleterre, qui, chargé de nous transporter, de nous débarquer, en cas que cela fût jugé possible par nous, avec l'odre de ne

rien compromettre, de nous munir des immenses secours accordés et si loyalement donnés, qui a rempli cette mission avec tant de zèle, d'activé et de dévoûment? Quel est celui qui oserait le penser, et lui dire : Auriez-vous pu mieux faire que vous n'avez fait?

Une fois tout débarqué, sa mission n'était-elle pas remplie? Avait-il des ordres à donner? Chaque portion d'autorité n'était-elle pas répartie? Confiée à des chefs, n'en a-t-il pas attendue les résultats? Ne nous a-t-il pas constamment aidé, soutenu? N'est-il pas constamment resté près de nous et autour de nous? Pouvait-il opérer tout à la fois et sur mer et sur terre? Personne ne me dira qu'oui. Or, tout ce que la marine pouvait faire était donc fait; il nous restait, à nous, d'en faire un bon usage.

Pourquoi avons-nous constamment opéré de manière à amener, à hâter la fin la plus désastreuse? Le demandera-t-on à M. le comte de Puisaye? Alors il répondra :

Créateur du parti catholique et royal en Bretagne, l'ayant dirigé avec succès pendant trois ans, le voyant, faute de secours, prêt à s'éteindre, et par cette raison inactif dans ce moment, j'ai formé le projet d'aller en Angleterre, mettre sous les yeux du gouvernement son état languissant,

languissant, lui démontrer l'ordre de choses qui pouvait renaître, mais aussi la nécessité d'un grand secours; j'ai dit qu'avec cela nous débarquerions sans opposition. Non-seulement il n'y a pas eu d'opposition, mais même tout le pays est venu à nous. J'ai dit que nous aurions la presqu'île de Quiberon, le dépôt le plus inimaginablement beau pour former et recevoir nos magasins : sans tirer un coup de fusil nous l'avons eu. On nous a remis les forts dans le meilleur ordre, munis de tout ce qui pouvait servir à les défendre, quand même nous n'aurions pas apporté avec nous tout ce qu'il fallait pour cela.

Plusieurs millions, quatre-vingt mille fusils, quatre-vingt pièces de canon, des habillemens pour soixante mille hommes, des vivres de toute espèce pour un an, des poudres pour servir à la consommation de toutes les armées catholiques et royales pendant deux ans, des boulets, des balles, des caissons, des artilleurs, des ingénieurs, des chevaux d'artillerie, enfin tout ce qui tient à cela dans les plus petits détails : tout y a été débarqué, reçu et renfermé; cela, comme je l'avais dit, sans opposition, toujours sans tirer un seul coup de fusil.

Je voulais qu'ensuite les troupes régulières à la solde anglaise restassent pour garder et

faire la garnison de la presqu'île, des forts et des magasins, y attendre les secours qui devaient être renouvelés par l'Angleterre en cas de succès, et qui le furent déjà par l'arrivée du convoi et des troupes aux ordres de M. le comte de Sombreuil, qui arriva avec quarante bâtimens de transport. Je ne pouvais rien craindre pour la presqu'île, les forts et les magasins avec une aussi forte garnison, dans une presqu'île entourée de plus par tous les bâtimens de guerre anglais. Avec un tel ordre de choses, c'était une position inexpugnable une fois tout cela établi, et cela l'était.

Je voulais (c'est toujours M. le comte de Puisaye qui parle) atteindre au but, le seul qui nous en a amené là; car tout, jusqu'à ce moment, n'était que préparatoire; je voulais, dis-je, me porter en avant, armer les royalistes, leur donner les moyens de combattre, faire suivre leurs colonnes de chariots portant des armes et des munitions, les distribuer à ceux qui faisaient véritablement le métier de soldats royalistes; renvoyer les pères de famille chez eux, ainsi que les gens mariés, et venir au-delà de Rennes border la rivière de la Mayenne avec cent mille hommes.

On ne m'objectera pas que cela pouvait être

un problême; car où il n'y a pas d'opposition, il n'y a pas de difficulté, et il n'existait pas alors quinze mille hommes de troupes républicaines sur la surface de la Bretagne, où elles étaient disséminées dans les villes de différens ordres, par deux, trois, quatre et six cents hommes, ayant alors l'ordre de se retirer aussi vîte que possible, et comme elles le pourraient, aux environs de Rennes. Départemens, districts, municipalités, tous avaient les mêmes ordres, et mettaient une grande diligence à les exécuter; ils n'en seraient même pas venus à bout s'ils eussent été suivis; ils ne sauvaient et ne pouvaient tout au plus sauver que leurs personnes, et leurs magasins de toute espèce retombaient nécessairement dans nos mains.

Alors il se trouvait la profondeur de quarante lieues de pays entièrement abandonné par la république. Je demanderai donc si la presqu'île de Quiberon eût été en sûreté, s'il eût été difficile de donner et faire transporter aux généraux Charette, Stofflet, Scépeaux et Frotté les secours qui les auraient subitement mis à même d'en faire autant que nous. Que l'on juge ce que leur diversion eût ajouté à cet ordre de choses, et je demanderai alors si l'expédition de Quiberon n'eût pas été

une époque, dans le sens contraire, aussi mémorable qu'elle l'est devenue.

Qui peut faire une objection à cela? Il n'est pas question de victoires à remporter; il n'est pas même question de coups de fusil à tirer, excepté peut-être sur quelques malheureux fuyards que l'on eût même épargnés.

Croit-on qu'il eût été facile à la république, occupée sur le Rhin, en Italie, de réunir des forces suffisantes pour venir lutter contre deux cent mille royalistes mis en activité tant en Bretagne, que par les généraux Charette, Stofflet, Sapineau, Scépeaux et Frotté, tous ayant des armes, des munitions, de l'argent par des secours reçus, et d'autres à recevoir, enfin dans un ordre de choses qui n'avait jamais existé dans les pays royalistes?

Je demande donc si la presqu'île de Quiberon eût été en sûreté.

Voilà ce qui pouvait, ce qui devait être, et la base que l'on pouvait poser avant d'appercevoir des ennemis. M. le comte de Puisaye continuera et ajoutera pour finir, qu'il était celui qui avait demandé, sollicité et obtenu ces moyens; qu'on les lui avait accordés et donnés pour les pays royalistes; qu'il était parti d'Angleterre, lieutenant-général au service du roi de France, avec

les pouvoirs les plus étendus et les plus illimités ; général en chef en Bretagne, et chargé de tout au nom du gouvernement d'Angleterre, qui lui avait même donné des lettres de commandement.

Il dira que telle était la conception de son plan ; ce que l'on ne pouvait pas lui nier, puisqu'il en avait posé et énoncé les bases avec le gouvernement d'Angleterre, étant encore à Londres.

Maintenant nous arriverons à M. le comte d'Hervilly : quant à moi, j'ai toujours fait profession de l'estimer. Le cours de sa vie n'a pas été sans époques qui doivent le faire considérer. Je ne veux en rien attaquer son caractère de loyauté ; je voudrais même n'avoir qu'à le louer ; mais il faut en venir à la vérité, poser les faits et apprécier les choses. Il est mort, et mort valeureusement : il est désagréable de charger la mémoire d'un homme mort ; s'il vivait, je le chargerais davantage ; alors c'eût été un devoir pour moi : s'il eût vécu, je l'aurais rempli ce devoir, et c'est à lui-même que j'aurais adressé mes plaintes.

Alors aussi on lui aurait demandé pourquoi et à quel titre il usait d'un pouvoir mal posé, et qui devait être démenti comme il l'a été ; pouvoir qui lui confiait le commande-

ment des troupes à la solde anglaise, le soin des machines de guerre et des magasins (car je dis le soin, mais non la disposition); pourquoi, dis-je, il usait de ce pouvoir pour se mettre en opposition avec le général en chef, qui lui-même l'avait nommé à la place qu'il occupait.

Était-ce à la sollicitation de M. le comte d'Harvilly que ces puissans secours étaient accordés.

N'était-ce pas au chef royaliste et pour les royalistes? M. le comte d'Hervilly pouvait-il croire que M. le comte de Puisaye, qui l'avait fait nommer commandant des troupes à la solde anglaise, l'eût été chercher pour le faire son chef et le chef des royalistes?

De quel œil les royalistes et les chefs royalistes auraient-ils vu M. d'Hervilly leur général en chef? Encore lui eût-on demandé, avant de recevoir ses ordres, les pouvoirs à lui confiés par le Roi, et par Monsieur, lieutenant-général du royaume; pouvoirs dont l'exhibition était demandée avant tout, à tous les chefs et conseils royalistes.

Son uniforme, sa place, ne le classait-elle pas lieutenant-de-roi, de la place de Quiberon, et garde-magasin présent et futur de ce qui y était et de ce qui y arriverait? La place

de maréchal-général-des-logis, en vertu de laquelle ses anciens lui obéissaient, seconde place dans les armées, qui n'est qu'une commission et non un grade, n'indique-t-elle pas un chef? Quel était donc ce chef? Sans doute celui reconnu par le Roi, et à l'instigation duquel et auquel le gouvernement d'Angleterre accordait ces secours, et à qui il avait donné des lettres de commandement; qui? M. le comte de Puisaye.

Or, voilà le chef, et celui vis-à-vis duquel M. le comte d'Hervilly se met en opposition; en opposition avec tous les chefs royalistes, il arrête les plans, les annulle. L'Angleterre envoie des secours, il les retient; on veut suivre les plans proposés, convenus, il les entrave, les détruit; enfin, il se fait chef. Bon Dieu! quel chef!

Le voilà renfermé dans la presqu'île de Quiberon; il donne les ordres les plus ridicules aux chefs royalistes, ordres constamment les plus inexécutables; il ne leur fournit aucuns moyens, excepté ceux de ses plans de tactique où il veut faire exécuter à une masse de paysans tout ce qu'un Roi, comme Frédéric II, aurait pu demander à ses meilleures troupes; la carte sous le nez, il les dirige sur des localités qu'il n'a jamais vues.

Les républicains voyant leur juste crainte ne pas se réaliser, voyant les royalistes inactifs, ne pas faire un pas en avant, reviennent, se réorganisent; les troupes arrivent en poste, reprennent l'offensive que nous abandonnons, tâtent d'abord faiblement les troupes royalistes, peu après les attaquent vigoureusement; les attaquent avec tous les moyens dont sont munies des troupes de ligne. Les royalistes se défendent tant bien que mal: dénués de tous moyens, ils se replient, ou plutôt l'ennemi les replie. Alors leur chef reçoit les derniers plans de tactique de M. le comte d'Hervilly; ils doivent se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Adossés à la mer, sans autre retraite, sur un front de plus de deux lieues de pays; les préparatifs, dit-on à ce chef, sont faits pour le soutenir; il doit rester, attendre, les combattre.

Ce chef était entouré de paysans découragés, d'officiers indignés. Si sa gauche ou son centre est battu, il n'avait de retraite que la mer. Il sait qu'il va être attaqué sur tous les points; il se replie sur son centre, en donne avis à minuit, en donne avis à trois heures du matin. Malgré ces prétendus préparatifs pour le soutenir, point de réponse. L'ennemi approche; le chef royaliste porte toute ses for-

ces à sa gauche, seul point de retraite : il n'y en avait plus que celle sur Quiberon.

Ses meilleures troupes étaient là ; elles étaient commandées par M. Georges, et formaient quatre mille hommes, non paysans, mais soldats-royalistes. Là on aurait pu se battre, et il était raisonnable de le faire; mais ni soldats ni officiers ne le veulent : l'indignation s'était emparée d'eux; ils ne veulent pas même battre en retraite, mais se retirer en déroute. Le chef les pérore, les engage à protéger la retraite des autres colonnes et l'obtint, mais par des ordres impératifs.

S'il avait attendu ces moyens annoncés et prêts pour le soutenir, moyens qu'il attendait depuis douze heures, lui qui annonçait que l'ennemi était là, et auquel on ne répondait même pas; s'il avait, dis-je, attendu, que serait-il devenu avec les douze mille royalistes qui formaient la droite et le centre? Qu'aurait-on dit de celui qui, par sa sotte croyance et son imbécille confiance, aurait fait fusiller ou noyer douze mille des siens?

Mais il ne l'a point fait; il soutient en retraite une très-vigoureuse attaque; se retire lentement pendant deux lieues, à la vue de ces malheureux forts de Quiberon; se forme

à leurs pieds sur la plage, et enfin y combat trois heures de pied-ferme, pour donner le tems à M. le comte d'Hervilly de venir, et d'amener un régiment pour y établir une garde. Instruit et averti à minuit par un aide-de-camp de ce chef, à trois heures du matin par un autre aide-de-camp de ce chef; averti depuis huit heures du matin jusqu'à midi par une fusillade très-vive, il faut que ce chef, à qui l'on disait que tous les préparatifs étaient faits pour le soutenir, vienne encore combattre trois heures de pied-ferme sous les palissades des forts, donne à M. le comte d'Hervilly le tems d'arriver et enfin d'établir une garde, et sauver ce jour-là la presqu'île de Quiberon, les forts et l'armée soldée : ce ne sera pas la dernière fois.

Voilà maintenant les républicains occupant la superbe position de Sainte-Barbe, prenant et choisissant dans les rochers qui la forment tous les moyens qui pouvaient la rendre respectable; cela était aisé; ils s'en occupent; elle devient formidable. Quarante pièces de canon sont placées en batterie; dix-huit mille républicains l'occupent. Je l'ai déjà dit : dès ce jour-là ils devaient nous regarder comme leurs prisonniers. Cependant il restait encore une ressource à M. le comte d'Hervilly ;

tout ce qui regardait les pays royalistes, le but de l'expédition, tout était annullé et manqué. M. le comte d'Hervilly, en changeant les plans, avait bien tout détruit sous ce rapport-là. Mais sa position, celle de Quiberon et tout ce qui y était déposé, restait. La presqu'île était entourée de vaisseaux anglais, même de transports. M. le comte de Sombreuil venait d'arriver. Il amenait cinq régimens ne composant à la vérité que mille hommes, mais mille hommes d'excellentes troupes très-aguerries, ayant fait toute la guerre, et une grande quantité d'excellens officiers.

Tout cela rendait la défensive très-certaine. On pouvait y ajouter et garder quelques milliers de royalistes; enfin, on pouvait y établir une force de huit ou dix mille hommes, et plus à volonté.

Mais que fait M. le comte d'Hervilly? Il met les royalistes au désespoir, leur ôte l'existence, leur donne une demi-ration qui ne suffisait pas pour leur nourriture; ils manquaient absolument des effets avec lesquels ils pouvaient faire cuire cette demi-ration. Les troupes soldées occupant tous les villages, les royalistes bivouquaient éternellement. Enfin, ils furent réduits à la plus grande misère,

Ils se plaignirent, murmurèrent, et étaient au désespoir.

Les chefs royalistes firent entendre leurs plaintes : alors on peut juger les projets de M. le comte d'Hervilly. Il proposa à tous les royalistes de les assimiler au sort des troupes de ligne, mais à la charge de s'engager et de faire partie des troupes soldées.

On vit qu'il avait changé le système de la guerre, pour, en réduisant les royalistes au désespoir, les déterminer à former une armée régulière, qui aurait été à ses ordres et à sa disposition. Mais c'était bien mal les connaître. Ils voulaient se dévouer à tout, pour faire une guerre qui était dans leur opinion, mais non se mettre dans le cas de s'expatrier avec une solde, et sous les couleurs anglaises, en obéissant à un chef qui ne leur inspirait aucune confiance, tandis qu'ils auraient abandonné celui qui avait la leur, et qu'ils s'étaient choisi volontairement : tous refusèrent.

Comment pouvait-il donc s'être arrêté à une idée aussi fausse, qui, sous tous les rapports et dans toutes ses acceptions, ne présentait que l'impossibilité de réussir.

Alors M. le comte d'Hervilly leur en montra son mécontentement, en les faisant tous

embarquer sous les ordres des différens chefs, et les fit reporter sur la grande terre. Ils débarquèrent en forçant les postes de la côte, et rentrèrent dans l'intérieur, rapportant l'indignation que leur avait inspirée tout ce qu'ils avaient éprouvé.

Une des plus fortes colonnes fut mise aux ordres du général chevalier de Tintigniac, ayant sous lui les chefs de division Georges, et le Mercier dit *la Vendée*. Il était convenu d'agir dans l'intérieur, de harceler les derrières de l'armée républicaine, et de faire une sorte de diversion.

Mais le général Tintigniac étendit trop loin son opération. Avec les huit mille royalistes qu'il commandait, il culbuta tout ce qu'il rencontra sur son chemin, traversa dix-sept petites villes, extermina tous les républicains qui en petit nombre les occupaient, se porta du côté de Saint-Brieux, et fut tué à Coloyon, dans une action où il avait eu tout l'avantage.

Revenons à la presqu'île de Quiberon. Il n'y était resté que quatorze cents royalistes à mes ordres; ce qui était l'escorte avec laquelle peu après je devais moi-même retourner dans l'intérieur.

Ensuite il s'y trouvait trois mille huit cents

hommes des troupes premières aux ordres de M. le comte d'Hervilly. Je demanderai à tout officier, à tout homme pouvant mettre deux idées à côté l'une de l'autre, je demanderai, dis-je, ce qu'il restait à faire dans cet ordre de choses.

L'on croira certainement que l'on va se servir de ces six mille hommes pour établir le meilleur système de défense possible (et cela était parfaitement aisé); que l'on va perfectionner les forts qui ferment la presqu'île; que l'on va y ajouter en construisant de nouvelles batteries sur les flancs de ces mêmes forts, dans les endroits que la mer, en se retirant, laissait à découvert; enfin, que l'on profitera de l'avantage d'avoir beaucoup de canons à y placer, un régiment d'artillerie pour le servir, et seize bons ingénieurs pour diriger les travaux; qu'enfin on va travailler à rendre sa position inexpugnable, en employant toutes les ressources que la localité fournissait, et l'avantage de pouvoir s'aider, se soutenir, se renforcer des chaloupes canonières et bâtimens légers portant du canon, que M. l'amiral Waren nous prodiguait à notre volonté.

Voilà ce qui était indispensablement nécessaire; voilà ce qui saute aux yeux, même aux

yeux les moins clair-voyans. Eh bien! que fait M. le comte d'Hervilly? Suivez-le, observez-le. Que toute l'attention soit portée sur ce qui va arriver; que l'indignation sur le passé soit encore suspendue, et nous laisse la faculté de juger le présent.

Dans son imagination délirante, il forme le projet, avec des forces seulement suffisantes pour la défense de tous les trésors qu'il avait sous sa garde, il forme, dis-je, le projet de prendre l'offensive. Le voilà déterminé, avec trois mille hommes, d'aller attaquer la position de Sainte-Barbe, position formidable, occupée par seize à dix-huit mille hommes, hérissée de batteries. Il va vouloir traverser deux lieues de falaise sur un sable où il est absolument à découvert, où rien ne le protège. Tout le monde veut l'en dissuader. M. le comte de Puisaye, ne pouvant commander, veut le persuader de renoncer à cette entreprise folle. M. l'amiral Waren se réunit à cette opinion et l'appuie. On lui représente que M. le comte de Sombreuil étant mouillé en rade, il fallait au moins donner le tems de débarquer le renfort qu'il commandait, et ne pas se priver de cette force. Tout est inutile; la malheureuse journée du 16 arrive. Écoutez et frémissez.

La veille il arrête son plan. Il veut que

douze cents royalistes soient embarqués au port d'Orange, qui est un des ports de la presqu'île; qu'ils partent à l'entrée de la nuit; qu'ils débarquent à la côte, surprennent et attaquent les postes, prolongent cette côte pendant deux lieues et demie, attaquent et enlèvent les batteries, se séparent de leur poiut de retraite, c'est-à-dire, des embarcations qui les ont apportés; enfin, comme par le passé, il leur donne une commission qui eût été extravagante avec trois mille grenadiers. Les bateaux, qui étaient des chasse-marées bretons, appartenans au service de terre, doivent être préparés; un des aides-maréchaux-des-logis de M. le comte d'Hervilly, M. le marquis de Balleroy, doit y pourvoir, et n'y pourvoit pas. Le chef qui était chargé de cette triste expédition en démontre l'impossibilité; que d'ailleurs le moment est manqué; qu'il n'arrivera pas de nuit, mais en plein jour; qu'il n'y aura de surpris que lui; que si lui comte d'Hervilly compte sur cette diversion, il doit en honneur l'avertir que le calcul sera absolument faux, et la diversion nulle.

« Partez avec ce que vous pourrez, mais » partez, partez tout de suite, je vous en » rends responsable. » Le chef part, emmène huit cents hommes au lieu de douze

cents,

cents, va à la côte, arrive en plein jour, voit les républicains se former, est assailli de coups de fusils et de coups de canon avant d'arriver à terre.

Il ne veut rien avoir à se reprocher; il débarque, se trouve devant deux mille républicains ayant du canon. Il veut cependant essayer de se porter en avant; personne ne veut marcher. Sa faible troupe se précipite en désordre dans les bateaux; les soldats trempent leurs fusils dans la mer afin de ne pouvoir pas s'en servir. Il y avait déjà quelques tués et blessés. M. l'amiral Waren qui était là, qui même avait mis pied à terre, qui l'avait amené dans son canot, qui auparavant haussait les épaules du ridicule de cette entreprise, qui pressentait tout ce qui allait arriver, et qui était au désespoir, voit l'impossibilité de rien faire, se dépêche de faire quitter la côte à tous ses bateaux, et de revenir au port d'Orange d'où l'on était parti.

Alors, M. le comte d'Hervilly était sorti pendant la nuit de la presqu'île avec trois mille hommes, et après avoir traversé deux lieues de falaise, attaquait la position de Sainte-Barbe. Pour comble de sottise et de malheur, il l'attaque par l'endroit le plus fort, veut réparer cette faute, et fait prolon-

ger tout le front de cette position aux régimens de la Marine et de Dudresenay. Ces deux régimens, qui avaient combattu avec une valeur héroïque, se trouvent, par ce mouvement, écrasés d'un feu d'artillerie et de mousquéterie épouvantable; mais ils continuent le mouvement ordonné, et battent la charge.

M. le comte d'Hervilly avait porté toute l'artillerie en tirailleurs; les chevaux étaient tués, les pièces immobiles. M. le comte d'Hervilly, la tête perdue, ne sait plus que faire. Il voit l'impossibilité de rien espérer, envoie M. de Saint-Cranc, officier de son régiment et son aide-de-camp, pour ordonner aux régimens de la Marine et de Dudresenay, qui étaient déjà anéantis, de se retirer, et fait battre la retraite à son régiment. M. de Saint-Cranc est emporté d'un coup de canon; l'ordre n'arrive pas. Ces malheureux régimens continuent de battre la charge, et voilà que l'on bat, pendant un quart-d'heure, cette malheureuse charge à la droite, et la retraite à la gauche. A l'instant où elle commence, M. le comte d'Hervilly est blessé à mort par un boulet de canon.

Les régimens de la Marine et de Dudresenay, voyant la retraite commencée par le ré-

giment d'Hervilly, le seul qui n'eût pas souffert, se retirèrent eux-mêmes, mais se retirèrent dans le plus grand désordre, comme peut le faire une troupe détruite et non soutenue, en conservant cependant beaucoup de sang-froid.

M. le comte de Puisaye avait été sur le champ de bataille au milieu du feu; il avait eu plusieurs officiers tués et blessés à ses côtés, entr'autres M. le baron le Gras, un de ses aides-de-camp, qui eut les épaules labourées par un boulet. Il n'avait pu montrer que du courage personnel n'ayant point d'ordres à donner, et il se trouva enveloppé dans la déroute générale.

M. le comte de Boissieux, capitaine de grenadiers du régiment de d'Hervilly, soutint une bonne retraite, et fit tout ce qu'il put; mais il ne pouvait pas assez, et il était plus que probable que les républicains sortis de leur position de Sainte-Barbe, et qui poursuivaient avec une rage qui tenait de la fureur, allaient rentrer pêle-mêle avec nos troupes dans la presqu'île de Quiberon.

Mais heureusement l'attaque des royalistes, qui ne pouvait pas réussir, n'avait eu aucun succès. Ils revenaient à force de rames, et furent débarqués, non dans le port d'Orange,

mais sous les forts de Quiberon : ils s'y formèrent pour protéger la retraite, et arrêter, s'il était possible, la première impulsion de l'ennemi. M. l'amiral Waren, qui revenait avec eux, et ramenait tous les bâtimens portant du canon, se plaça près du rivage, et par le feu le plus vif et le mieux dirigé, arrêta les colonnes républicaines. Ce feu fut si vif et si soutenu qu'elles ne purent passer outre, et encore une fois la presqu'île de Quiberon fut sauvée. Si M. l'amiral Waren et le chef royaliste fussent arrivés sept ou huit minutes plus tard, tout était encore perdu ce jour-là.

Les républicains se retirèrent, et nous rentrâmes écrasés dans la presqu'île de Quiberon.

M. le comte d'Hervilly était moralement mort, et il n'existait pas la moitié des troupes qui étaient sorties le matin. L'on peut croire qu'alors il n'existait plus de moyens pour le système de défense ; surtout quand on observa que les troupes qui avaient survécu à la bataille du 16, calculant leur position, ne songèrent plus qu'à leur salut, se vendirent, désertèrent, et enfin finirent par aider les républicains à s'emparer des forts : ils en vinrent prendre possession le 21.

Tout ce qui avait été donné par le gouvernement d'Angleterre, tout ce qui avait été

refusé aux royalistes, enfin tout ce qui était l'objet de l'expédition, tomba entre leurs mains.

Je n'accuserai de rien M. le comte de Sombreuil; il arrivait, ne connaissait pas les localités, et ne pouvait pas savoir, ce jour-là, ce qu'il avait à faire. Cependant il est vrai de dire que par une fatalité dont on ne peut lui faire un crime, il ne profita en rien des moyens qui lui restaient. Si d'abord il avait eu (comme cela devait être) des munitions pour sa division, s'il avait commencé sa défense trois quarts de lieue plus en avant, s'il avait mis plus d'énergie dans les derniers momens de sa défense, il pouvait retarder l'ennemi au moins pendant trois heures; toutes les embarcations anglaises arrivaient, il s'embarquait protégé du feu formidable que faisait la corvette anglaise; enfin tout ce qui avait échappé aux premiers momens de cette fatale journée était sauvé; trois mille cinq cents hommes échappaient à la fusillade, et n'eussent pas été réduits au malheur de mettre les armes bas devant sept ou huit cents hommes; car le général Humbert n'avait que cela avec lui.

Voilà, sous tous les rapports et dans toutes les nuances, l'histoire de l'expédition de Qui-

beron. Maintenant je voudrais, pour finir, poser encore quelques questions, et le ferai le plus succinctement possible.

M. le comte de Puisaye veut soutenir la cause et le parti royaliste dont il est un des chefs. Il sollicite, obtient, et profite de son crédit pour faire donner des secours à tous les autres chefs royalistes ; pose la proportion de ce qu'il croit nécessaire, d'après ses calculs. Peut-on lui en faire un crime ?

La marche est entravée par la sottise d'un homme. Que restait-il à faire? Demander une décision? On le fait : elle arrive ; elle est ce qu'elle devait être, mais les événemens avaient marché plus vîte qu'elle. Il y avait encore un autre moyen, et il fut mis en question, savoir : d'arrêter M. le comte d'Hervilly ; quelques chefs le voulaient ; à cause de son uniforme, M. le comte de Puisaye craignit de déplaire au gouvernement d'Angleterre ; il aima mieux patienter et attendre sa réponse. Pouvait-il prévoir que M. d'Hervilly irait si vîte en besogne.

Nous partons, nous arrivons, nous débarquons, les autorités anglaises nous munissent de tout ce que nous avons demandé ; nous en munissent quand nous le jugeons convenable. Cela fait, elles pouvaient s'en aller ; mais

point ; elles restent avec nous, ne nous quittent pas et nous aident.

Enfin, nous commençons nos opérations en suivant un système déstructeur. Effectivement, nous détruisons tout, mais nous crions contre ceux qui ont demandé, contre ceux qui ont donné.

On ne veut pas obéir à un chef, et on le rend responsable des opérations que non-seulement il ne dirige pas, mais même qui sont contre son opinion, et qu'il tâche d'empêcher.

Nous crions à la trahison contre un gouvernement qui donne ce qu'on lui demande, qui emploie les moyens qu'on lui indique, qui en soutenant la cause royaliste soutenait la sienne ; car quelle plus puissante et plus forte diversion pouvait-il y avoir pour l'Angleterre que celle des pays royalistes, que cette guerre qui paralysait toutes les côtes de l'Ouest ? Elle emploie donc les plus grands moyens ; mais on dit que c'était pour nous faire périr, que c'était pour se débarrasser des officiers de la marine française.

Mais où ont été tués les officiers de la marine française ? N'est-ce pas à la bataille du 16, et par suite de la bataille du 16 ? Qui est-ce qui commandait ? N'était-ce pas des Fran-

çais? En quoi les Anglais y étaient-ils pour quelque chose? Nous ont-ils demandé de la donner? Un seul Anglais pouvait parler, et il fait ce qu'il peut pour en détourner M. le comte d'Hervilly. Il ne peut empêcher la faute, au moins il la pallie; enfin, il fait tout ce qui dépend de lui, il arrête l'ennemi. Quel est cette Anglais? M. l'amiral Waren.

Or, pour faire croire à la trahison, il n'y a qu'un moyen, qu'une manière de poser la question, c'est de dire que M. le comte d'Hervilly, gagné par le gouvernement d'Angleterre, était convenu en partant, et avait arrêté avec lui, gouvernement, de faire tuer les troupes à ses ordres, troupes composées de ses compatriotes, de ses amis; enfin, de se faire tuer lui-même. Non. Depuis que l'on ne dit plus que par malice les aristocrates mettent le feu à leurs châteaux pour faire niche à leurs ennemis, je n'ai pas entendu de pareilles sottises.

Je rends à M. le comte d'Hervilly, dans tous les sens, la justice qu'il mérite; mais je serais hautement son chevalier pour soutenir qu'il était incapable d'une lâche trahison. Il a tout détruit : oui, mais comme un fou qui divague peut le faire; mais certainement pas comme un traître.

Le gouvernement d'Angleterre nous a grandement secourus ; mais une fois à terre nous étions livrés à nous-mêmes ; il ne dirigeait ni ne pouvait diriger nos opérations.

J'ai, dans ce tems-là, tenu et lu les lettres des généraux Charette, Stofflet, Scépeaux et Frotté, enfin de tous les chefs royalistes. L'espérance renaissait dans leur âme ; tous remerciaient M. le comte de Puisaye ; tous convenaient des moyens de se soutenir puissamment ; tous enfin concevaient des espérances au-delà de celles qu'ils avaient jamais pu avoir ; tous se félicitaient de ce que les Anglais n'avaient pas fourni de leurs troupes ; car, avant tout, aucun d'eux, et particuliérement le général Charette, ne voulait rendre la cause odieuse en appelant l'étranger parmi nous. L'on avait donné suffisamment de troupes, puisqu'il ne s'agissait que de garder des magasins, et que l'on avait pour cela une localité sûre ; il ne s'agissait donc pas de conquérir la France avec quelques milliers d'hommes en habits rouges : on en eût envoyé cinquante mille qu'ils n'eussent pas atteint à ce but ; enfin, ils ont fait dans la proportion juste, tout ce qu'il fallait. Nous ne pouvions espérer rien de plus, rien de mieux : nous en avions posé nous-mêmes les bases.

Nous, Français, nous avons tout détruit, tout perdu, et nous avons l'ingénérosité de nous plaindre, la lâcheté de crier à la trahison. Nous demandons, on nous donne, et nous nous plaignons.

Nous faisons toutes les sottises imaginables, nous en accusons les autres; ces autres ont constamment la noblesse, humiliante pour nous, de ne pas nous répondre, et de nous mettre, comme ils le pourraient, le nez sur nos sottises, en nous montrant que nous sommes des ingrats et des calomniateurs.

On se plaint du chef, qui a tout sollicité, tout obtenu; on l'accuse du résultat des opérations, et on refuse de lui obéir. En ne lui obéissant pas, on le rend responsable des fautes que les autres font, et qu'il cherche vainement à empêcher.

Qui est ce qui accuse, parle, juge? Des gens qui ne connaisssent en rien la chose; qui, de l'expédition, de ses détails et de son but, ne connaissent que le nom de Quiberon. Ingratitude, ignorance, présomption et sottise sont trop souvent l'attribut du genre humain.

Pour finir, il me reste une justice à rendre à celui qui a été l'auteur et l'agent de tous nos malheurs, M. le comte d'Hervilly. Il fut trans-

porte en Angleterre; il y a vécu quelques semaines avant de finir ses jours; il est mort tourmenté des regrets de ses fautes, et il a écrit sur cela un mémoire où il les déclinait franchement : ce mémoire était l'expression de son repentir. On dit qu'il était noble et touchant. Il est fâcheux qu'un de ses parens, qui l'a soigné jusqu'à sa mort, et qui en est resté dépositaire pour le faire connaître, n'ait pas rempli sur cela ses intentions dernières. Les aveux d'un honnête homme qui se repent, qui les fait sur son lit de mort (et là tout homme parle vrai) ont quelque chose de grand, de noble, de sacré, et l'on n'aurait pas dû en priver sa mémoire. C'est là où le langage de la vérité et du repentir doit les faire pardonner; là aussi, tout en regrétant des torts qui ont entraîné beaucoup de malheurs, on se fût arrêté à le plaindre et à tâcher de les oublier.

Le lendemain 22, M. l'amiral Waren envoya un des capitaines de vaisseaux de son escadre, comme parlementaire, pour demander et solliciter l'échange des prisonniers, ou offrir telle rançon et condition qu'il plairait à l'ennemi de proposer; ce capitaine de vaisseaux avait l'ordre d'accepter toute condition qui serait faite. M. le comte de Sombreuil

et les officiers de la marine étaient particulièrement désignés ; il représentait qu'étant officiers anglais, les lois de la guerre devaient les mettre à l'abri de tous mauvais traitemens; qu'ils étaient seulement et ne pouvaient être regardés que comme des prisonniers de guerre, et que l'on devait craindre la représaille.

Il tâcha de faire valoir la prétendue capitulation ; tout fut rejeté, rejeté dans les formes les plus dures : cet officier anglais fut fort mal reçu ; on niait toute espèce de capitulation, et on le renvoya en lui disant qu'il n'en avait jamais existé. Il revint sans avoir rien pu obtenir, et sans être instruit du triste sort qu'on leur préparait.

Cette négociation infructueuse, et qui n'aurait pas dû l'être, d'autant que, depuis le débarquement, pas un seul républicain n'avait été fusillé sur la surface des pays royalistes ; et même auparavant, depuis quatre mois, le général Charette avait deux mille prisonniers, pour lesquels il avait eu toutes sortes d'égards ; cette négociation infructueuse, dis-je, fut très-sensible à M. l'amiral Waren, et je l'en ai vu profondément affecté : quiconque le connaît n'en doutera pas.

Dans l'instant où le général Charette apprit le détail de ces horribles exécutions, il fit venir

deux de ses prisonniers ; il en envoya un aux autorités militaires, l'autre aux autorités civiles, en leur disant : « Allez rendre compte » de la manière dont vous avez été traités depuis quatre mois dans mon armée, des » soins que l'on a eus de vous, et dites que, » d'après le traitement que l'on a fait éprouver aux prisonniers de Quiberon, pas un » de vous n'existera demain matin. » Tous furent fusillés.

Voilà dans son ensemble le vrai commencement, la fin et le résultat de l'expédition de Quiberon. Là commencent les malheurs qui depuis ont assailli les pays et la cause royalistes. Tout pouvait encore se réparer, et cela peut paraître étonnant. Mais l'avenir nous fera encore voir de plus grandes fautes, de plus grands torts, des menées et des conduites plus criminelles ; et l'on pourra juger quelle fatalité s'est constamment attaché à cette malheureuse cause, et combien il a fallu de torts et de crimes pour la détruire. Il me reste le malheur de les retracer, et d'en suivre la marche ; malheur qui serait le plus grand si je n'avais eu celui plus grand encore d'en être acteur et témoin.

SECONDE ÉPOQUE.

Ce qui s'est passé après le désastre de Quiberon, jusqu'au moment où son Altesse royale Monsieur est arrivée dans la baie de Quiberon.

Comme je l'ai déjà dit, tout ce qui avait échappé au désastre de Quiberon avait été porté à bord des vaisseaux de guerre ou des bâtimens de transports anglais; mais cet ordre de choses ne pouvait subsister long-tems : cela formait un composé d'officiers et de soldats royalistes, de paysans, de femmes, d'enfans, d'officiers et de soldats des troupes de ligne. La totalité formait un ensemble de quinze cents personnes.

Toutes s'étant sauvées seulement avec ce qu'elles avaient sur leur corps, ayant tout perdu, beaucoup n'avaient que des vêtemens qui avaient été trempés dans l'eau de la mer. Enfin, l'on ne peut se faire d'idée de l'état dans lequel se trouvait au bout de quelques jours, cette réunion de malheureux n'ayant

ni de quoi changer, ni argent pour se procurer ce qui excédait la simple ration.

Il fallait donc établir un autre ordre de choses ; alors les vaisseaux et les bâtimens de transport descendirent la baie à une lieue plus bas, et vinrent mouiller devant la petite île d'Houat.

Elle peut avoir un grand quart de lieu de longueur et autant de largeur ; elle est très-exhaussée au-dessus du niveau de la mer ; il s'y trouve deux petits villages, dont un porte le même nom que l'île ; une moitié de cette petite île est cultivée ; l'autre est composée de rochers élevés et de ravins très-profonds. L'on commença par y débarquer tout ce qui tenait aux troupes, officiers et soldats.

Les femmes et les paysans restèrent à bord des bâtimens de transport ; aux uns et aux autres, on distribua les vêtemens et le linge de première nécessité, afin de pouvoir changer.

L'on fut obligé de s'occuper promptement de former des hôpitaux ; car au bout de quelques jours il commença à se manifester une épidémie qui attaqua presque tout le monde. Ceux qui avaient été long-tems dans l'eau, furent les premiers et les plus fortement atteints. Cette maladie était une espèce de fièvre putride nerveuse, qui dans les trois pre-

mières semaines fit périr plus d'un grand tiers de ceux qui avaient échappé de Quiberon : le nombre peut être évalué à sept cents.

Je n'ai jamais rien vu présenter un aspect plus déplorable : on ne voyait que malades et mourans.

M. le comte de Puisaye resta à bord de la frégate *la Pomone*, montée par M. l'amiral Waren.

Le général comte Dubois-Berthelot, M. le baron Legras, aide-de-camp de M. le comte de Puisaye, et moi, fûmes mis à bord de la frégate *la Galathée*, commandée par M. le capitaine Keat.

On nous fournit en linge ce qui pouvait nous être strictement nécessaire ; car moi particuliérement, je ne possédais plus que ce que j'avais sur le corps. J'avais tout laissé et tout perdu à Quiberon, effets, chevaux, papiers et même mon argent.

M. le comte de Puisaye se conserva une petite maison dans le village d'Houat, où souvent les officiers qui étaient à bord des vaisseaux venaient passer une partie de la journée, et là il s'occupait des détails et des affaires du moment.

Les Anglais firent pour nous tout ce qu'ils pouvaient faire ; cependant, quelque bonne volonté

volonté qu'ils y missent, ils ne pouvaient que légérement adoucir nos malheurs, sans en effacer les traces.

Un des plus grands tenait à la disposition morale dans laquelle chaque individu se trouvait. Chacun se laissait plus ou moins aller à l'impulsion de son caractère. L'aigreur, stimulée par le désespoir, était le sentiment le plus mis en évidence; chacun cherchait à se déchirer, comme si le malheur n'était pas assez grand sans chercher à l'augmenter.

Il n'y avait plus de chef à la solde anglaise; alors ceux même qui, quelques jours auparavant, n'auraient en rien voulu recevoir ses ordres, étaient obligés de recourir à M. le comte de Puisaye, qui se trouvait ne pouvoir plus faire usage de son autorité que sur la misère et le désespoir. Les uns le plaignaient et lui rendaient justice; les autres étaient déchaînés contre lui et le regardaient comme l'auteur de tous les malheurs.

Cela amena plusieurs fois des scènes ridicules et indécentes, qui furent même portées jusqu'à la violence.

J'étais sans cesse sollicité, interpellé, par ces misérables restes de tous les partis; chacun me faisait part de ses différentes sensations. Ma position m'avait rendu neutre dans

ce dédale de choses, et j'avais quitté Quiberon sans que l'opinion se fût tournée en défaveur contre moi. Pendant tout le tems que j'avais servi, chaque fois que je m'étais trouvé avec eux, j'avais été comblé de prévenance et de bienveillance par tous les officiers des régimens à la solde anglaise, même à commencer par M. le comte d'Hervilly. Les trois quarts avaient été sous mes ordres au cantonnement d'Ath : il s'y trouvait même des officiers du régiment que j'ai commandé en France, et qui se ressouvenaient de mon attachement pour eux ; ils portèrent les expressions de leur amitié jusquà l'exagération. Malheureusement j'ai eu à les regretter ; ils ont été du nombre de ceux qui ont péri.

Les royalistes qui croyaient m'avoir quelques obligations et qui me témoignaient beaucoup d'amitié, formaient la seconde classe.

Cette infortunée réunion de gens désespérés, quelle que fût leur opinion, ou plutôt l'impulsion de leurs sensations, venaient me trouver, se plaignaient, me parlaient, et j'étais devenu l'intermédiaire auquel tous venaient s'adresser.

Cet ordre de choses faisait sentir à M. le comte de Puisaye que je pouvais lui être utile ; il savait que ne pouvant rien de plus, au moins

j'emploîrais tous mes moyens à calmer, à adoucir, et quelquefois à réprimer la violence et la déraison. Je voyais par ses formes combien il m'en savait gré, d'autant qu'il se trouvait là d'autres personnes qui avaient été comblées de ses bienfaits, qui prirent une marche absolument contraire, et furent les premiers à se déchaîner contre lui. Leurs noms étant inutiles à connaître pour l'intelligence de ce Mémoire, je me dispense de les nommer.

Comme je n'avais jamais rien reçu de M. le comte de Puisaye, et qu'on le savait, cela me donnait encore plus de droits à le mieux servir.

Dans tout cela, mon but était de faire ce que j'avais toujours fait, me prononcer sur les choses et jamais sur les personnes : le nombre en diminuait chaque jour; les blessés, dès le premier moment, furent tous transportés en Angleterre, à commencer par M. le comte d'Hervilly.

Successivement presque tous les officiers à la solde anglaise desirèrent retourner en Angleterre : en leur donnant des secours, on leur a fourni les moyens d'y retourner, ou d'aller dans les pàys royalistes pour y servir.

Il arriva quelques personnes des pays royalistes, portant des lettres pour M. le comte de

Puisaye et pour M. l'amiral Waren ; par elles nous apprîmes les détails de la triste fin des prisonniers de Quiberon : presque tous furent fusillés dans les villes de Vannes et d'Auray ; les prêtres, à commencer par M. l'évêque de Dol, furent du nombre. Les grenadiers républicains furent les premiers commandés pour ces exécutions ; ils refusèrent ; les soldats en furent chargés, et obéirent.

Je dis presque tous, parce que quelques-uns furent sauvés par les gens du pays, et même par des soldats, mais en très-petit nombre.

Avant de finir, M. le comte de Sombreuil avait écrit au général républicain Hoche une lettre, à laquelle il en avait joint une pour M. Waren, en lui demandant de la lui faire parvenir ; ce qui fut exactement fait par le général Hoche. En voici le contenu :

Lettre adressée au général Hoche par M. le comte de Sombreuil, pour la faire tenir à Sir Waren.

Auray, le 22 juillet 1795.

« Monsieur,

« Je n'espérais pas avoir à vous envoyer » un rapport où je dusse détailler les événe-

» mens de la malheureuse journée qui m'a con-
» duit ici, pour demander la plus scrupuleuse
» recherche sur la conduite du lâche qui nous
» a perdu. M. de Puisaye m'ayant donné
» ordre de prendre une position et de l'y
» attendre, a eu l'extrême prudence de join-
» dre bien vîte un bateau, abandonnant au
» hasard le sort des nombreuses victimes qu'il
» a sacrifiées; les gardes du fort ayant été for-
» cées, toute l'aile gauche de la position était
» déjà tournée, et il ne restait de ressource
» que dans l'embarquement le plus précipité,
» rendu presqu'impossible par la proximité de
» l'ennemi.

» Les régimens de d'Hervilly et de Dudrese-
» nay se rangèrent entiérement vers lui, aban-
» donnant et massacrant leurs officiers. La
» majorité des soldats désespérant d'une aussi
» affreuse position, s'éparpillèrent dans la
» campagne. Je me trouvais resserré et cerné
» au rocher à l'extrémité de la presqu'île,
» avec deux ou trois cents gentilshommes et
» le peu d'hommes restés fidèles, mais sans
» cartouches, n'ayant pu en obtenir que pour
» les gardes du fort, malgré mes instances réi-
» térées. Sans doute M. de Puisaye avait eu
» des raisons qu'il expliquera. Plusieurs ba-
» teaux encore à la côte pouvaient me don-

» ner la ressource déshonorante dont a si
» promptement profité M. de Puisaye. L'aban-
» don de mes compagnons d'armes eût été pire
» que le sort qui m'attend (je crois demain
» matin); j'en méritais un meilleur : vous en
» conviendrez avec tous ceux qui me connais-
» sent, si le hasard laisse à quelques-uns de
» mes compagnons d'infortune les moyens
» d'éclairer l'univers sur cette journée, sans
» égale sans doute dans l'histoire, et sur la ter-
» reur d'une bande sans ordre, abandonnée
» par le chef en qui l'on avait mis toute sa con-
» fiance, et qui dans sa sécurité inepte n'ad-
» mettait pas même qu'on l'engageât à pren-
» dre les mesures nécessaires à la sûreté gé-
» nérale qu'il a si bien su prendre pour lui.

» N'ayant plus de ressource, j'en vins à
» une capitulation pour sauver ce qui ne pou-
» vait échapper, et le cri général de l'armée
» m'a répondu que tout ce qui était émigré
» serait prisonnier de guerre et épargné comme
» les autres : j'en suis seul excepté. Beaucoup
» diront : Que pouvait-il faire? D'autres ré-
» pondront : Il devait périr. Oui, sans doute,
» je périrai aussi. Mais étant resté seul chargé
» du sort de ceux qui, la veille, avaient vingt
» chefs, je ne pouvais qu'employer les moyens
» qu'on m'avait laissés, et ils étaient nuls :

» ceux qui les avaient préparés, pouvaient
» m'éviter cette responsabilité. Je ne doute
» pas que le lâche ne trouve quelque excuse
» à sa fuite ; mais je vous somme sur les lois
» de l'honneur, de faire connaître cette lettre
» au public, et M. Windham voudra bien y
» ajouter celle que je lui ai écrite de Ports-
» mouth. Adieu, je vous le fais avec le calme
» que donne seule la pureté de la conscience.
» L'estime de tous les braves gens qui aujour-
» d'hui partagent mon sort, et le préfèrent à
» la fuite du lâche qui n'osant combattre par-
» mi nous, aurait au moins dû me prévenir,
» cette estime est pour moi l'immortalité. Je
» succombe à sa lâcheté et à la force des armes,
» qui me furent long-tems heureuses. Dans
» ce dernier moment, je trouve encore une
» jouissance, s'il peut en exister dans ma posi-
» tion, dans l'estime de mes compagnons d'in-
» fortune, et dans celle même de l'ennemi qui
» nous a vaincu. Adieu, adieu à toute la terre.
» Je suis, Monsieur, votre très-humble
» serviteur,

» Le comte Charles de Sombreuil. »

Cette lettre devait faire trop de plaisir au général Hoche, pour que son envoi à M. l'amiral Waren fût incertain. Elle était une

pomme de discorde et de division ; elle produisit entiérement son effet. Les cris à la lâcheté, à la trahison redoublèrent ; le fait passa pour constant et fut établi dans toutes les têtes, excepté cependant dans celles qui tenaient au parti royaliste de l'intérieur. Ceux-ci l'apprécièrent sous un tout autre rapport. Elle laissa à jamais la réputation et la fin de M. le comte de Sombreuil entachée. Ils étaient accoutumés à apprécier le courage et la loyauté de leur chef. Depuis trois ans ils avaient l'habitude de le suivre dans les combats. Ils savaient par eux-mêmes que ce n'est pas un lâche, celui qui constamment s'est dévoué à faire une guerre à outrance, et dont l'existence de chaque jour est un nouveau miracle. Ils savent aussi par eux-mêmes que celui qui n'a pas un courage, une audace au dessus de l'humanité, ne fait pas ce métier-là.

M. le comte de Sombreuil était certainement un homme très-brave ; mais il n'a jamais été dans le cours de sa vie entière dans le cas de pouvoir montrer autant de courage qu'il en fallait à chaque instant du jour, à celui que si légérement il appelle lâche.

Rien ne peut justifier M. le comte de Sombreuil d'avoir écrit une pareille lettre. Un

brave homme, comme il l'était, doit savoir mourir froidement, et il s'avilit quand il souille ses derniers momens par l'expression du désespoir, et surtout de la calomnie. Quelle autre raison que le désespoir aurait pu déterminer M. le comte de Sombreuil à controuver des faits, même ceux qui ont rapport à lui?

Il est aisé de réfuter et de répondre à cette lettre, où l'on voit que la position (à la vérité affreuse) de celui qui l'a écrite, lui avait fait perdre la tête, et que la rage était le sentiment qui s'était emparé de ses derniers momens.

Pourquoi dit-il que « les gardes du fort » ayant été forcées, toute l'aîle gauche de la » position était déjà tournée? » Elle le fut à midi, oui, et les forts avaient été pris à deux heures du matin; mais, je l'ai déjà dit, il y avait des positions en avant qui ne furent ni occupées ni défendues. A qui la faute?

Ensuite: « Les régimens de d'Hervilly et de » Dudresenay se rangèrent entièrement vers » lui, abandonnant et massacrant leurs of- » ficiers. »

Cela est arrivé avec les détails que l'on a vus, au moment de la prise des forts, mais non ensuite. Lorsqu'après m'être retiré jusqu'à l'endroit où je trouvai la ligne formée,

je vins y prendre place à la droite, je me trouvai pendant trois quarts d'heure à côté de cinq cents hommes du régiment de d'Hervilly, commandés par M. le baron de Damas, qui tous étaient très-bien disposés, et furent ensuite faits prisonniers. Il en était de même du régiment de Dudresenay, qui à la vérité n'avait tout au plus que trois cents hommes et peu d'officiers : tout le reste avait été tué à la bataille du 16.

Il ajoute : « La majorité des soldats désespé-» rant d'une position aussi affreuse, s'épar-» pillèrent dans la campagne. »

Sous peine de la vie ils ne l'auraient pas pu, quand bien même ils l'eussent voulu : la mort eût été pour eux bien plus certaine que dans leurs rangs. D'ailleurs, cela n'est pas.

Comme je l'ai déjà dit, je me suis reployé devant les républicains depuis les forts jusque dans le fond de la presqu'île, où je trouvai la ligne de M. le comte de Sombreuil très-bien formée; et dans cette marche en retraite, que je faisais très-lentement avec huit cents royalistes et ce qui restait du régiment de Loyal-Émigrant, au nombre de deux cent cinquante hommes, je n'ai pas rencontré, et nous n'avons pas vu un seul individu dans la campagne.

Une fois réuni à la ligne, j'en parcourus deux fois le front avec M. le comte de Sombreuil, et me retirai avec lui sur le fort Portaligen, endroit où, sur le bord de la mer, il mit bas les armes.

Ensuite M. le comte de Sombreuil dit :
« Cerné au rocher à l'extrémité de la pres-
» qu'île, avec deux ou trois cents gentils-
» hommes et le peu d'hommes restés fidèles ;
» mais sans cartouches, n'ayant pu en obte-
» nir que pour les gardes du fort malgré mes
» instances réitérées, sans doute M. de Puisaye
» avait eu des raisons qu'il expliquera. »

« Deux ou trois cents gentilshomms, et
» le peu d'hommes restés fidèles! » Tout ce qui a été pris à Quiberon était là; tout ce qui a été fusillé était donc là : on en a fusillé trois mille cinq cents, et je ne parle pas de ceux qui là aussi se sont noyés ou tués. Pourquoi M. le comte de Sombreuil n'avoue-t-il pas tout franchement qu'il avait avec lui trois mille cinq cents hommes lorsqu'il a mis bas les armes devant huit cents républicains ; et je cave même au plus fort.

Je lui dis tout ce qu'on pouvait lui dire. Je l'assurai que tout ce qui se rendrait serait perdu ; qu'il fallait foncer à la baïonnette, prolonger son existence et attendre ;

qu'il serait toujours à tems de se rendre ; que c'était ce qui pouvait arriver de pire. D'ailleurs, dans ce moment l'ennemi ne pouvait même pas avancer, étant obligé de traverser trois cents toises à découvert ; qu'enfin il fallait profiter de cette circonstance, et se tenir abrité et couvert sous la protection du feu très-vif que les douze pièces de canon de la corvette faisaient ; feu qui avait d'autant plus d'effet, qu'elle tirait à mitraille.

Il est vrai que les troupes de M. le comte de Sombreuil n'avaient pas de cartouches ; mais était-ce à M. le comte de Puisaye les lui faire délivrer ? Ne lui avait-on pas refusé souvent des munitions pour les royalistes ? Les commandans brévetés par l'Angleterre ne s'étaient-ils pas emparés de l'autorité sur les effets, les munitions et les distributions ? Comment M. le comte de Puisaye pouvait-il se trouver chargé de ce qui avait rapport aux troupes à la solde anglaise, qui depuis le commencement de l'expédition affectaient de ne pas reconnaître son autorité ?

Ensuite : « La terreur d'une bande sans or- » dre, abandonnée par le chef en qui l'on avait mis toute sa confiance, etc. » Quelle était cette bande sans ordre ? Les troupes à la solde ? Qui est-ce qui les commandait ? qui

est-ce qui avait amené tous les malheurs et ce qui existait alors? Comment avaient-elles mis leur confiance en celui auquel elles n'avaient jamais obéi?

A qui s'adresse M. le comte de Sombreuil en apostrophant tous les chefs, et en le faisant par la calomnie la plus fausse? Enfin, quand il dit :

« Mais étant resté seul chargé du sort de » ceux qui, la veille, avaient vingt chefs, je » ne pouvais qu'employer les moyens qu'on » m'avait laissés, et ils étaient nuls : ceux qui » les avaient préparés, pouvaient m'éviter » cette responsabilité. »

Le voilà qu'il se dit « chargé seul du sort » de ceux qui, la veille, avaient vingt chefs. » Quels étaient donc ces vingt chefs? Il est aisé de savoir ceux qui y étaient : la liste en est facile à faire : tous sont connus; le nombre seul diffère.

Récapitulons-les : comme troupe soldée, je ne vois de chef que M. le comte de Sombreuil ; il était simple que M. le comte d'Hervilly se fît emporter ; je ne peux le compter.

M. le comte de Puisaye aurait pu, aurait dû être regardé comme tel ; mais lorsqu'on avait détruit son ouvrage, qu'on avait refusé de se soumettre à son autorité, ce

n'était pas assurément le moment de faire de nouvelles tentatives pour la faire reconnaître. D'ailleurs, ne pouvant être utile en rien, il avait un devoir sacré à remplir, celui de mettre le sort et le secret des pays royalistes à couvert. Quel désastre s'en serait-il suivi si la correspondance secrette et les archives catholiques et royales eussent été saisies ! Ce malheur, pour les pays royalistes, eût été dix fois plus grand que celui du désastre de Quiberon : il eût coûté beaucoup plus de têtes. J'avoue, dans mon honneur et conscience, qu'il n'avait pas d'autre parti à prendre. Il lui restait à conserver la cause, et en restant il n'eût en rien réparé les malheurs que d'autres avaient amenés.

Ensuite il se trouvait là trois chefs royalistes. Je les désignerai par ordre de leur commandement : moi, le général comte Dubois-Berthelot et M. le comte de Contades.

Nous aurions pu nous retirer comme M. le comte d'Hervilly, comme M. le comte de Puisaye, et je l'aurais fait tout comme eux ; mais il me restait douze cents royalistes ; ils fixaient ma place où ils étaient. A cause d'eux, MM. les comtes Dubois-Berthelot et de Contades crurent ne pas devoir s'en séparer, et ils portèrent le courage jusqu'à res-

ter ; ils n'y étaient pas obligés comme moi, qui les avais immédiatement sous mes ordres. Nous étions tous trois à côté de M. le comte de Sombreuil lorsqu'il s'est rendu. Or, ces vingt chefs, en ne comptant pas M. le comte d'Hervilly, se réduisent à quatre, dont trois étaient restés à côté de M. le comte de Sombreuil, dont un, qui est moi, a fait ce qu'il a pu pour l'empêcher de mettre bas les armes. Si j'eusse commandé, il ne se serait pas rendu.

Par malheur nous ne commandions pas la veille, et ce jour-là nous ne commendions pas davantage ; car mes conseils, qui étaient très-sages, ne furent pas suivis par M. le comte de Sombreuil. Si j'eusse commandé, ce n'aurait pas été des conseils, mais des ordres. Il n'a donc en rien été chargé du poids de notre responsabilité. Nous nous sommes acquittés, en restant auprès de lui, d'un devoir qui a été porté jusqu'au dévouement (moi à part, qui devais y être) ; mais les autres étaient les maîtres, car il n'y avait pas besoin de trois officiers généraux pour commander douze cents hommes.

Ainsi, en dernière analyse, la veille de cette journée il y avait deux chefs à la solde anglaise ; savoir : M. le comte d'Hervilly blessé à mort, et M. le comte de Sombreuil. Il y

avait quatre chefs royalistes; savoir : M. le comte de Puisaye, M. le comte Dubois-Berthelot, M. le comte de Contades et moi.

M. le comte de Puisaye, dont depuis longtems on méconnaissait l'autorité, n'avait que faire là; il avait d'autres devoirs importans à remplir.

Excepté lui, les trois autres chefs étaient là. Que veut donc dire M. le comte de Sombreuil avec les vingt chefs dont il parle?

Quels sont ceux qui auraient pu se plaindre, s'il y avait eu à se plaindre? Sans doute les royalistes, qui reconnaissaient l'autorité de M. le comte de Puisaye, ne le virent pas là. Hé bien! non-seulement ils ne se sont pas plaints, mais ils lui ont su gré du devoir qu'il avait rempli. Quelle contradiction! Il ne se trouve de plaignans que ceux qui très-injustement avaient toujours refusé de lui obéir.

Si je me suis un peu appesanti sur cette lettre, dont chaque mot peut être réfuté, c'est par la raison qu'elle a plus nui au parti royaliste, que le désastre de Quiberon même; elle a ébranlé la confiance et servi les malveillans; elle a, à l'extérieur, laissé la réputation du chef entachée; elle a été la base de mille inculpations fausses, et rien ne pouvait autant nuire à la cause.

M.

M. le comte de Sombreuil était arrivé là depuis quelques jours seulement ; il ne pouvait ni ne devait parler de ce qu'il ignorait, à plus forte raison ne devait-il pas dénaturer, par la plus insigne fausseté, ce dont il avait été témoin : c'est ce qui a été l'objet de cette réfutation.

A la réception de cette lettre, la calomnie, l'humeur, les tracasseries, le désespoir redoublèrent sur les malheureux rochers de l'île d'Houat. Voilà l'ordre de choses qui subsista après le désastre de Quiberon, et qui dura jusqu'à ce que, chacun ayant pris des directions différentes, il ne s'y trouvât plus personne.

A la réception de toutes ces nouvelles, M. l'amiral Waren était au désespoir. Il renvoya un second parlementaire pour demander sûreté pour les paysans, les femmes et les enfans qui étaient à bord des transports, et qui en étaient encombrés : on ne savait qu'en faire. Il proposait de les faire débarquer pour retourner chacun chez soi. Cela fut accepté : ils débarquèrent, et on ne leur fit rien.

Quant à moi, j'étais indécis sur ce que je ferais ; j'attendais et ne me prononçais sur rien ; je passais ma vie avec M. l'amiral Wan et M. le comte de Pu. isaye.

Ce dernier était déterminé à retourner en Bretagne, et il n'avait pas d'autre parti à prendre. Il me parlait beaucoup de ses projets, et voulait me décider à y retourner avec lui. Il me trouvait très-froid sur cela, et je ne me prononçais ni en affirmative ni en négative.

Les agens des pays royalistes qui étaient arrivés, nous apprirent que tout ce qui avait été pris à Quiberon en effets, munitions, armes et artillerie, avait été déposé dans les villes de Vannes et d'Auray.

Ils étaient chargés de presser M. le comte de Puisaye de retourner en Bretagne, où il était fort desiré, et de lui remettre des lettres de personnes tenant au parti, particuliérement du général Georges, qui souhaitaient le voir revenir parmi eux le plus tôt possible.

Ils exprimaient, et étaient chargés d'exprimer le desir que l'on avait de m'y voir retourner. J'y étais demandé de la manière la plus flatteuse, mais j'éludais de me prononcer positivement. Ils m'en parlèrent, et comme je ne disais rien de positif, ils s'adressèrent à M. l'amiral Waren, pour l'engager à me presser et à me déterminer sur cela. J'éludais toujours, et dans mon for intérieur j'étais absolument décidé à retourner en Angleterre.

Un jour je me promenais seul avec M. le

comte de Puisaye : notre marche nous conduisit au bout de l'île dans un endroit très-écarté. Nous nous assîmes sur des rochers escarpés, d'où nous découvrions la presqu'île de Quiberon, et toute la côte de Bretagne qui entoure l'immense baie de ce nom.

M. le comte de Puisaye avait reçu beaucoup de lettres de sa correspondance secrète. Il y en avait plusieurs de Paris, écrites par des personnes prépondérantes dans les factions qui gouvernaient alors la France. On lui offrait des secours et des moyens pour soutenir le parti, l'augmenter enfin des moyens assez considérables pour l'utiliser ; mais tout cela portait la condition de recevoir M. le duc d'Orléans, que l'on voulait faire arriver parmi nous. Le parti qui le soutenait, était mené par les gens qui alors étaient le plus en crédit, et pouvaient le plus dans le gouverment.

Nous passâmes quelques heures sans quitter cette conversation. Le sujet m'en déplaisait, et m'était fort désagréable : il déplaisait aussi à M. le comte de Puisaye. Cependant, avec une sorte de résignation, il me dit : « Enfin, » s'il arrive, par nos formes, nos lois et nos usa» ges nous ne pouvons pas le renvoyer. Cette » terre met sous sa sauve-garde le criminel » qui se répent et vient servir la cause. Il sera

» le premier Bourbon qui viendra mettre l'é-
» pée à la main parmi nous. Il est brave, et
» malgré nous il deviendra roi. D'ailleurs,
» tôt ou tard il est probable que nous nous
» trouverons forcés de servir la royauté plus
» que le roi. Il faut cependant espérer que
» les véritables viendront ; mais le premier
» Bourbon qui combattra à notre tête, forcé-
» ment deviendra roi. »

Je n'étais pas encore à même de saisir ces raisonnemens-là ; ils étaient parfaitement justes, mais ils m'indignèrent.

Les meneurs du parti à Paris auraient pu savoir que le consentement des chefs n'était pas nécessaire, et qu'ils pouvaient le faire arriver même sans leur aveu. Venir, mettre l'épée à la main, être populaire et brave, tout était dit.

Peu d'hommes ont plus d'esprit que M. le comte de Puisaye. Il parle à merveille, et lorsqu'il est stimulé par le sujet qu'il traite, il est difficile d'être plus éloquent, d'avoir même une éloquence plus entraînante ; de même aussi, quand il veut, il est difficile d'avoir des formes plus agréables. Cette journée fut pour moi la première où je fus à même de juger de lui sous ces différentes acceptions.

Je l'écoutais attentivement, et j'avoue que

le fond de la conversation me déplut. Elle portait sur des principes que je ne trouvais pas traités comme je les avais toujours compris, et j'étais étonné de les lui voir adopter.

La conversation finie sur ce sujet, M. le comte de Puisaye me dit que, sous peu de jours, il comptait se faire débarquer à la côte, et qu'il serait bien-aise auparavant de savoir si je viendrais en Bretagne. Il me pressa beaucoup; j'étais au moment où je ne pouvais plus éluder; il fallait dire oui ou non. J'allais dire ce non : la conversation que je venais d'avoir m'y avait décidé. J'avais en horreur l'idée de pouvoir me trouver dans le cas de servir le parti d'Orléans. J'allais me prononcer. Dans ce moment nous entendîmes marcher assez près de nous, et nous vîmes à vingt pas M. l'amiral Waren, qui seul venait nous chercher. La conversation fut finie, et moi hors d'embarras pour ce jour-là.

Quelques jours après je dînai dans l'île d'Houat. M. l'amiral Waren était de ce dîné. Après dîné, j'allai me promener seul; seul aussi M. l'amiral Waren vint me joindre Je me doutai qu'il voulait entamer quelque conversation.

Je ne me trompais pas; il venait pour me presser et me décider de retourner en Bre-

tagne. Il me dit que M. le comte de Puisaye le desirait vivement; qu'il lui en avait parlé plusieurs fois. Il ajouta que l'Angleterre n'était pas découragée; que le gouvernement était décidé à soutenir le parti royaliste, et ne se laissait pas déconcerter par un échec; qu'il avait reçu des instructions pour fournir tout l'argent nécessaire pour solder un corps depuis neuf jusqu'à vingt mille hommes, dans lequel chaque soldat et chaque officier républicain qui voudrait se joindre aux royalistes, recevrait le double de la paye que donnait la république; que cela en attirerait sûrement un grand nombre, et que le gouvernement, ainsi que M. le comte de Puisaye, desirait que le commandement me fût donné. Il me fit lire des lettres très-flatteuses sur moi, qu'il avait reçues de milord Greenville et de M. Windham à ce sujet. On me louait sur le passé : je jugeai que j'étais désigné à ce commandement sur les instigations de M. le comte de Puisaye, et de l'amiral Waren lui-même.

Alors je me trouvai pressé par le gouvernement d'Angleterre, par M. le comte de Puisaye et par les demandes des différentes personnes tenant au parti royaliste en Bretagne; demandes qui avaient été renouvelées. Jamais je n'avais été plus embarrassé : de toutes parts

on me forçait la main ; je crus que je n'avais pas d'autre parti à prendre que de m'ouvrir franchement à l'amiral Waren ; je lui parlai donc, et je refusai. J'étais toujours poursuivi de l'idée de servir forcément le parti d'Orléans, et aucune situation ne m'avait paru plus triste ; cela suffisait pour me décider. M. l'amiral Waren insista, et me dit : « Vous » êtes le seul desiré, le seul que M. le comte » de Puisaye veuille ramener. Par la confiance » que les royalistes ont mise en vous, vous » êtes celui qui devenez nécessaire à la cau» se, etc. etc...... » Je m'en tins à mon dire, et rejetai toute espèce de proposition. M. le comte de Puisaye ne s'en doutait pas, mais mon refus était en partie le fruit de sa conversation avec moi. Celui-ci différa encore son départ, croyant un peu plus tard me ramener à ce qu'il desirait.

M. l'amiral Waren et M. le comte de Puisaye profitèrent du moment de stagnation dans laquelle se trouvait l'escadre anglaise, pour faire une opération sur la côte de la Vendée. Les bâtimens de transport qui avaient apporté M. le comte de Sombreuil, avaient encore leur chargement. Il s'y trouvait beaucoup de poudres et de munitions, même des armes. L'on avait fait prévenir M. le général Cha-

rette par l'intérieur, que s'il desirait et pouvait se porter en force à la côte, on pourrait les lui débarquer. On lui demanda aussi d'indiquer l'endroit de la côte qu'il croirait pouvoir occuper avec le plus de facilité. Il accepta, et convint à un jour fixé de s'emparer de la côte au point de Saint-Jean-de-Mons. Alors M. l'amiral Waren, ayant reçu cette réponse, donna ses ordres à quelques frégates et bâtimens légers pour faire cette expédition. Au moment convenu, le convoi se rendit au point indiqué. A l'instant où il fut signalé avec neuf ou dix mille hommes, le général Charette vint attaquer tous les postes ennemis de la côte, battit partout les républicains, jeta leurs postes à la mer, s'empara du lieu du débarquement, et y vint chercher les secours que l'on lui apportait. Il resta et occupa trois jours la côte, sans que les forces républicaines osassent venir l'interrompre. Les troupes qui étaient très-près de là aux sables d'Olonne, ne se montrèrent même pas. A l'endroit indiqué, appelé, comme je l'ai déjà dit, Saint-Jean-de-Mons, on lui remit des armes et une assez grande quantité de munitions. Après cela le général Charette rentra dans son pays avec quelques moyens de se soutenir.

Les différens combats qui furent livrés dans cette occasion, eurent toute l'escadre anglaise pour témoin; il s'y trouva même quelques officiers de la marine anglaise, qui revinrent enthousiasmés du général Charette. Après leur expédition, les bâtimens anglais revinrent dans la baie de Quiberon. Ils ramenèrent M. Jouet, jeune officier de beaucoup de mérite, qui, depuis quelque tems, était à l'armée du général Charette, et qui auparavant avait toujours servi, sous les ordres de M. le comte de Puisaye, le parti royaliste en Bretagné. Ce chef faisait le plus grand cas de M. Jouet, qui, à beaucoup d'esprit et de valeur, réunit une tournure fort agréable.

On le mit à bord de la frégate *la Galathée*, sur laquelle j'étais. Il m'a fait passer beaucoup de momens agréables. Il connaissait parfaitement l'ensemble des pays royalistes; il venait de passer un an à l'armée du général Charette, parlait à merveille de ce qu'il avait vu, et de l'ensemble de la chose qu'il suivait en bon officier et en excellent observateur depuis trois ans.

Sa conversation était des plus intéressantes; je me liai intimément avec lui, et dès ce moment je commençai à trouver ma position moins désagréable. Il devait aller en Angle-

terre pour prendre les eaux, et se guérir de plusieurs blessures qui avaient été mal soignées, et qui l'incommodaient beaucoup.

Il me pressa de rentrer en Bretagne, et me donna des lumières sur tous les pays royalistes qui pouvaient m'y engager. J'avouerai franchement qu'une des choses qui m'y décidait presque, était le bien que l'on y disait de moi, et le desir que l'on m'avait si souvent manifesté de m'y voir revenir.

Le moment du départ de M. le comte de Puisaye approchait; il renouvela ses instances, et voulait que je partisse avec lui. M. Jouet me pressa, M. l'amiral Waren de même; enfin, je promis d'y retourner, mais en disant que je ne le pouvais pas encore. Je prétextai d'être incommodé. Enfin, content de ma promesse, M. le comte de Puisaye partit, se fit débarquer à la côte, et arriva heureusement.

Quelques jours après, M. Jouet fut embarqué à bord d'un vaisseau qui devait faire voile pour l'Angleterre, et partit. Presque tout le monde avait suivi cette marche, et il ne restait que très-peu d'individus à bord des vaisseaux anglais, et sur les rochers de l'île d'Houat. Je cherchais à vaincre la répugnance que j'avais de retourner en Bretagne. J'étais

resté avec les ennemis acharnés de M. le comte de Puisaye ; qui cherchaient à m'en détourner ; mais ils ne pouvaient m'influencer ; je les avais suivis, observés. Leurs intrigues auraient suffi pour me dégoûter même de les entendre, et sous beaucoup de rapports je les estimais peu.

Je ne m'étais jamais ouvert à personne sur mes opinions ; jamais aussi je ne m'étais classé dans aucun parti ; cela faisait que pour personne je n'étais un objet de méfiance ; mais j'avais constamment été occupé à tout voir et tout entendre, à tout observer et tout apprécier. Comme chacun s'ouvrait à moi, je pouvais peser la valeur de chaque chose, et jamais la nature humaine ne m'a inspiré plus de mépris que je n'en éprouvai pour différens individus que j'avais alors sous les yeux, et qui étaient bien loin de croire m'inspirer ce triste sentiment.

Tels sont les détails de cette seconde époque ; elle n'offre rien d'intéressant : nous touchions à un moment inattendu, où la scène devait changer. Personne ne s'y attendait, lorsque subitement nous vîmes la mer couverte de vaisseaux de guerre et de bâtimens de transport. Un côtre, qui les précédait, nous apprit que son Altesse royale M. le comte

d'Artois était à bord de la frégate *le Jason*, et arrivait avec des secours et des moyens immenses; de plus, qu'il avait quelques mille hommes avec lui. Il ventait grand frais; le vent était favorable; et peu après la baie de Quiberon se retrouva couverte d'une nouvelle escadre, et de plus de cent bâtimens de transport.

Que l'on juge, dans ce moment, ce qui serait arrivé si le plan de M. le comte de Puisaye eût été suivi, si les royalistes eussent fait la guerre qui leur était propre, si enfin, par la faute et le tort d'un homme, tout n'eût pas été détruit.

Monsieur alors descendait sur cette terre héroïque sans pouvoir, à quarante lieues à la ronde, appercevoir un ennemi, entouré de tous les chefs et des armées catholiques et royales. Est-ce à tort que j'ai dit que cette expédition de Quiberon tant décriée, eût décidé du sort de la France? Est-ce à tort que je dis que l'on doit en savoir gré à celui qui l'a conçue, à celui qui l'a déterminée?

Est-ce à tort que, comme chef royaliste, je sais gré au gouvernement qui, pour notre cause, nous a prodigué des secours immenses, et nous a par-là mis à même de pouvoir établir un ordre de choses que nous pouvions difficilement espérer, et que je repousse les

inculpations lâches et atroces de trahison qu'a vomies l'ignorance, la bêtise ou la lâcheté? Il venait d'en coûter vingt-huit millions à l'Angleterre pour nous secourir : on a vu l'emploi que nous en avons fait.

Je l'ai dit, tout pouvait se réparer. Le gouvernement d'Angleterre ne se décourageant pas, nous prodigue encore des secours, et dépense de nouveau dix-huit millions pour une nouvelle expédition. Nous en allons voir la marche et le résultat. Ce sera le sujet de la troisième époque.

~~~~~~~
~~~~~~~

TROISIEME ÉPOQUE.

Arrivée de son Altesse royale Monsieur dans la baie de Quiberon.

Voici le moment où fut signalé le convoi qui portait son Altesse royale Monsieur. Peu après la flotte parut, et entra dans la baie : le tems était favorable, le vent était fort, la mer était couverte de vaisseaux qui bientôt jetèrent l'ancre. Dès le soir même, ceux qui se trouvaient à bord des vaisseaux de la première expédition et qui avaient l'honneur d'être connus de son Altesse royale, se rendirent à bord du *Jason*.

Je ne voulais pas me mettre en avant ; j'attendis quelques jours sans rendre mes devoirs à Monsieur. Il me fit dire de me rendre à bord du *Jason*, et me traita avec toutes sortes de bontés. M. l'amiral Waren lui avait déjà rendu compte du desir que M. le comte de Puisaye avait que j'allasse le rejoindre en Bretagne, et des demandes particulières que l'amiral Waren m'avait faites sur cela. Il instruisit aussi son Altesse royale des expres-

sions de la bienveillance qu'on m'avait donnée de l'intérieur, en me témoignant un vif desir de m'y voir retourner. M. l'amiral Waren était au fait de tout ce qui me regardait, et j'avais eu avec lui sur mes opinions particulières différentes conversations extrêmement franches, et telles que je pouvais les avoir avec un homme de son caractère et de son mérite.

Monsieur me fit l'honneur de me dire qu'il désirait que je retournasse en Bretagne pour le bien du service du Roi; qu'il connaissait mon dévoûment; qu'il savait que j'y étais desiré et demandé; que M. le comte de Puisage m'y attendait. Il me parla de lui d'une manière extrêmement raisonnable et flatteuse pour ce chef, et me recommanda très-particuliérement de l'assurer que c'était avec plaisir qu'il lui rendait toute la justice qu'il méritait; qu'il lui recommandait au nom du Roi, les intérêts de la cause et du parti. Monsieur eut la bonté de m'ajouter que, sûr de mon dévoûment, il me chargeait cependant de tout voir, de tout examiner, et de lui en rendre compte.

Il m'y trouva très-disposé. Quelque justice que je rendisse à ce chef, n'ayant rien vu qui m'eût paru défavorable contre lui, cependant

un sentiment involontaire que je ne pouvais m'expliquer, laissait le fond de mon opinion dans une incertitude pénible. Je promis donc à Monsieur un dévoûment sur lequel le Roi a dû compter dans tous les tems.

Monsieur me parla très-superficiellement sur les armées royalistes et sur la Bretagne; il n'entra que dans de très-légers détails sur ses projets; je fus seulement à même de voir que la côte du Poitou fixait son attention; que le nom de Charette l'attirait dans cette partie, et j'eus l'honneur de lui dire qu'il n'y descendrait pas; que c'était le point de la côte le plus difficile, et que le général Charette n'avait pas les moyens nécessaires pour recevoir Monsieur; que ses forces n'étaient pas suffisantes; qu'il était lui-même réduit à la défensive, sans pouvoir espérer un autre ordre de choses; que la présence de Monsieur attirerait toutes les forces républicaines sur cette armée; qui, faisant la droite de la ligne des différentes armées royalistes, pouvait être attaquée sur toute sa circonférence.

La conversation sur cela fut courte; je supposai un plan arrêté. Les alentours prépondérans ne cherchèrent à entamer aucune conversation qui eût pu donner des éclaircissemens. Je fus cinq ou six fois à bord du *Jason*.

Voyant

Voyant que l'on ne desirait rien savoir, je me prescrivis le silence, ne mettant pas en doute que tout ne fût convenu et arrêté entre Monsieur, le gouvernement d'Angleterre et les chefs royalistes dans l'intérieur.

Dans ce moment-là je savais et j'avais la certitude que Monsieur n'ignorait pas une particularité qui est de quelque valeur; je me crus cependant obligé d'en parler à son Altesse royale.

Le gouvernement républicain, qui à chaque instant ne savait comment faire face partout, immédiatement après la fin de Quiberon, avait retiré presque toutes les troupes qui étaient venues en Bretagne. Il en était resté sept à huit mille pour garder la côte; le reste se trouvait disposé dans l'ordre où nous les avions trouvés au moment de la descente. Étant donc extrêmement faibles, les généraux républicains craignirent que si Monsieur débarquait, il n'y eût un mouvement tel, que toute retraite devînt impossible pour eux (et c'est ce qui serait arrivé); alors les mêmes ordres furent donnés aux autorités civiles et militaires de la république, pour qu'en cas de débarquement, tout se reployât sur-le-champ jusqu'à Rennes, et de ne faire aucune résistance. Les soldats dormaient sur

leurs sacs et l'avaient toujours sur le dos étant de service. Enfin, sous ce rapport-là, tout se trouvait dans le même ordre de choses qu'au moment du premier débarquement.

A cette époque (chose aussi assez remarquable), une grande partie de tout ce qui avait été pris à Quiberon, en effets, en armes, en munitions et en artillerie, était encore dans la ville de Vannes, et pouvait par le moindre mouvement, retomber entre les mains des royalistes.

A l'instant où l'on apprit l'arrivée de Monsieur, M. le comte de Puisaye fit faire en Bretagne un relevé exact de ce que chaque division pouvait fournir d'hommes plus ou moins bien armés. Ce relevé fait, il se trouva être, dans les quatre armées de Bretagne, de soixante mille hommes, dont quarante-cinq mille avec des fusils de munition à baïonnettes, et quinze mille avec des fusils de chasse et moins bonnes armes.

Le tout eut ordre de se tenir prêt à marcher, et de se porter à la côte dans le cas où l'on saurait que son Altesse royale voudrait débarquer.

Tous ces détails furent apportés à Monsieur par des individus tenant au parti royaliste, et envoyés à cet effet. Ils m'en parlèrent, pour

que j'en fisse part à Monsieur ; je les engageai à se charger eux-mêmes d'une aussi belle mission, les assurant qu'après eux j'en parlerais. Je crus que cette forme devait leur faire plaisir ; je ne desirais marcher sur les brisées de personne.

Je n'eus, à cette époque, que de courtes conversations avec M. l'amjral Waren, et je crus voir qu'il ne se souciait pas de parler ; ce qui me fit d'autant plus croire à un plan arrêté. M. le général Doyle, qui commandait les troupes de terre, soit anglaises, soit celles à la solde anglaise, ne me vit même pas ; ce qui ajouta encore à cette opinion.

Les troupes qui étaient à bord du convoi étaient ainsi composées : deux mille hommes de troupes anglaises, deux détachemens de hulans britanniques et des hussards de Choiseuil, formant cinq cents hommes de troupes à cheval, ayant leurs chevaux ; les cadres, qui formaient le nombre de quatre à cinq cents officiers ; une quarantaine d'officiers supérieurs composant la suite de Monsieur ; de l'artillerie, dont une partie avait ses chevaux ; munitions, armes, provisions, habillemens, argent, etc. etc....

On laissa beaucoup de transports dans la baie de Quiberon, quelques vaisseaux et fré-

gates, trois chaloupes canonnières. Je fus mis à bord de la frégate *l'Aréthuse*; quarante-cinq ou cinquante officiers des cadres qui étaient destinés pour la Bretagne furent répartis à bord des différens bâtimens, et mis à mes ordres pour les faire débarquer. Chargé des dépêches de Monsieur, je devais me rendre en Bretagne le plus tôt possible. Nous étions au moment de la pleine lune; ce qui me retint quelque tems.

Les vaisseaux, les frégates et les autres bâtimens qui étaient le plus en état de servir, et jugés les meilleurs, mirent à la voile avec Monsieur.

On se porta sur Noirmoutier, que l'on aurait pu prendre et que l'on ne prit pas. On se rejeta sur l'Ile-Dieu; on s'en empara sans difficulté. Il est inutile de parler de cette prise; il me semble assez prouvé par le fait, que cela ne pouvait avoir aucun but, aucune utilité.

Dans les pays royalistes, on commençait à être attristé. On avait vu perdre douze jours dans la baie de Quiberon; le tâtonnage sur Noirmoutier fit encore perdre du tems; l'occupation de l'Ile-Dieu donnait encore plus de tems aux républicains pour se reconnaître, et l'on devait s'attendre que leur activité ordinaire ne se ralentirait pas.

Il faut de plus savoir que le général Charette, eût-il pu avoir le bonheur de recevoir Monsieur, ne pouvait y arriver par cette côte, qui est extrêmement difficile, surtout dans l'arrière saison, qui était déjà commencée.

Tous les marins savent que depuis Noirmoutier jusqu'aux sables d'Olonne, la côte est plate jusqu'à une lieue, une lieue et demie en mer; que la mer y brise, et qu'il y a très-peu de jours dans l'année, je parle de ceux où le temps est beau et la mer calme, où il soit possible à des canots d'aborder à cette côte, sans courir le risque d'échouer, et d'être pris en travers par la lame; je parle des canots, même les plus légers.

M. l'amiral Waren le savait mieux qu'un autre, car c'est sur cette même côte que le canot de la frégate *la Galathée*, commandée par M. le capitaine Keath, voulant mettre à terre M. de la Robèrie, qui était parti de Londres pour aller rejoindre le général Charette, périt corps et bien par un assez beau tems, et personne ne se sauva, hors M. le capitaine Keath, qui était à l'Ile-Dieu avec cette même frégate *la Galathée*, et faisait les fonctions de major d'escadre de la flotte aux ordres de M. l'amiral Waren.

Il se passa une douzaine de jours avant que

je pusse me faire débarquer à la côte. J'appris successivement la tentative vaine sur Noirmoutier, et la prise de l'Ile-Dieu; j'étais obligé d'attendre que le clair de lune fût passé. Monsieur, qui m'avait chargé de dépêches, en manifesta son étonnement à M. l'amiral Waren. Son Altesse royale ignorait qu'on n'arrive pas à une côte couverte de troupes, où il faut débarquer devant les sentinelles et au milieu des patrouilles et des postes, quand il fait clair de lune; et voulût-on en courir le risque, les gens de la correspondance ne se seraient pas prêtés à la faire découvrir, surtout quand elle se fait et ne peut se faire que sur un seul point. D'ailleurs, l'eût-on voulu, on aurait difficilement décidé les conducteurs à s'exposer à un danger auquel on ne pouvait pas raisonnablement espérer d'échapper.

Enfin, le clair de lune fini, je choisis parmi les officiers que je devais faire débarquer six des plus forts et marchant le mieux, et j'arrivai à la côte. Je traversai pendant trois lieues l'armée républicaine, et me rendis, après en avoir marché neuf pendant cette même nuit, au quartier-général du général Georges et de là à celui de M. le comte de Puisaye, où était le conseil-général. Le premier moment de mon

arrivée fut employé à notifier au général en chef et au conseil-général : « Que je ne venais
» pas m'autoriser de l'amitié, de la confiance
» et de mes services passés pour faire aucune
» demande personnelle ; mais au contraire,
» en recommençant ma carrière, déposer en-
» tre leurs mains mes titres passés, déjà récom-
» pensés, qu'ils eussent pu me mettre à même
» d'avoir acquis l'estime et la confiance de
» tant de braves gens, objet de mon amour
» et de ma vénération ; qu'enfin j'arrivais
» comme simple chouan, et attendrais leurs
» ordres. »

Le conseil venait de s'assembler et je me retirai ; il occupait la seule chambre qui se trouvait dans cette maison de paysans ; je fus à la cuisine renouveler connaissance avec quelques amis chouans.

Une heure après, un membre du conseil vint me chercher, et me dit : « Venez M. le
» simple chouan, entendre l'arrêté que vient
» de prendre le conseil-général. » Je m'y rendis.

Après avoir prêté le serment auquel chaque royaliste est soumis, on me lut l'arrêté par lequel on me nommait maréchal-général-des-logis des quatre armées de Bretagne, seconde place après le général en chef ; adjoint, et

chargé, sous lui, de tout ce qui tient au militaire; adjoint à tout ce qui a rapport à la correspondance politique et secrète : à ces différens titres, membre du conseil-général.

Je ne cacherai pas que ce ne fut qu'avec attendrissement et bonheur que j'entendis la lecture de cet arrêté, non à cause de la place éminente qui m'imposait de grands devoirs, que j'aimais passionnément, mais par la joie que l'on mit à me l'annoncer, la confiance que l'on me témoignait, et l'approbation du passé : ce moment ne s'effacera jamais de mon âme, pas plus que l'attachement et le respect que j'ai voué à ces braves gens, chez qui rien n'est fardé, mais le tout marqué au coin de l'honneur et de la vertu.

Je pris ma place au conseil. Les premières séances furent entièrement employées à me mettre au courant du travail fait avant mon arrivée, ainsi qu'à la lecture des arrêtés pris avant cette époque : le dépouillement en était immense.

Ce fut à cette époque seule que je pus juger de l'immense force des armées catholiques et royales; des prodigieux moyens de la Bretagne, et de l'attitude politique, physique et morale de ces vastes contrées, embrâsées de l'amour de la religion et du royalisme. Je pus

lire dans le grand livre leurs grands travaux et leurs hauts faits de gloire au passé, les raisons de la diminution de leurs moyens, leur attitude imposante du moment, et ce qui, au futur, pouvait les mettre à même de détruire la république, ou les faire rentrer forcément sous le joug féroce de l'anarchie.

Le sort de la France se trouvait alors sur les rochers de l'Ile-Dieu, sur lesquels, dans ce moment, le royalisme, le républicanisme, et probablement toute l'Europe, avait les yeux fixés.

Le conseil-général de Bretagne, présidé par le général en chef, s'occupait des détails qui, en donnant une bonne organisation, augmentaient la force du parti, et donnaient aux opérations la marche la plus sûre et la plus prompte. Pour simplifier le mouvement d'une aussi grande machine, la masse de la Bretagne avait été partagée en quatre armées ; savoir : celle de l'arrondissement des Vannes, ou le Morbihan ; celle d'Ille-et-Vilaine, ou environs de Rennes ; celle des Côtes-du-Nord, ou de Saint-Brieux, et celle du Finisterre, ou environs de Brest.

Chacune de ces armées est composée de compagnies et de paroisses, de cantons formés de trois compagnies ou paroisses, de divisions

composées de trois cantons. Alors une division se trouvait être de trois mille hommes.

Les chefs de ces différentes troupes étaient connus sous les noms de *capitaines*, de *chefs de canton*, *chefs de division*, ayant sous eux les officiers que nécessite toute organisation, qu'il serait trop long et inutile de désigner.

Un certain nombre de divisions forment une armée; chacune est commandée par un général d'arrondissement, un général-lieutenant, un major-général, et des officiers d'état-major. Voilà ce qui regarde la chose pour le militaire.

Pour le civil, chaque armée d'arrondissement a un conseil d'arrondissement, composé de neuf personnes élues par l'arrondissement. Ce conseil est présidé par le général d'arrondissement. A ce conseil est traité tout ce qui a rapport au civil et à la manutention; le tout en exécution de ce qui est prescrit et émané du conseil-général.

Le conseil-général est composé du général en chef, du maréchal-général-des-logis; du major-général et de deux membres de chacun des quatre conseils d'arrondissement, qui, nommés et députés par le conseil et l'armée d'arrondissement, à ce conseil-général, forme sa composition.

Par la proximité de l'armée de M. le vicomte de Scépeaux, les intérêts communs, le grand accord qui règne entre cette armée et les quatre de Bretagne, elle a deux députés au conseil-général.

Ainsi le conseil-général se trouve être formé de treize membres. Là se décident toutes les affaires, se font tous les réglemens, et s'expédient tous les ordres qui ensuite sont envoyés à chaque conseil d'arrondissement, qui, sous sa responsabilité, est tenu de les mettre à prompte exécution.

Les quatre armées sont conduites, dirigées et commandées par le grand état-major, qui, pour tout ce qui tient à l'exécution des opérations militaires, n'est en rien tenu d'en traiter, ni communiquer même au conseil-général.

Le grand état-major est composé du général en chef, du maréchal-général-des-logis, second chef, et du major-général, troisième chef, ayant sous eux tous les officiers d'aide et de détail. Par-tout ou l'un des chefs du grand état-major paraît, il est commandant né, a place avec voix délibérative (ainsi que tout membre du conseil-général) dans les différens conseils d'arrondissement, qu'ils peuvent sommer de s'assembler au besoin.

Lorsque les généraux d'arrondissement se trouvent au conseil-général, ils ont le droit d'assister aux séances sans voix délibérative.

Je ne parle pas des places d'aumôniers, d'intendans et de régies, ni de toutes celles qui tiennent à toute organisation ; ce qui va sans dire.

M. le comte de Puisaye, général en chef reconnu par le Roi, muni de pleins pouvoirs à cet effet, a établi cette organisation et cette répartition de pouvoirs, par laquelle chacun concourant au même but, donne au parti un grand ensemble et aux affaires une marche juste, simple et rapide.

Tout ce qui tient à la nomination des grandes places, et choix d'individus, réglemens, administration de fonds, tout se fait en vertu d'arrêtés, vœux et délibérations du conseil-général, et n'a force de loi que lorsqu'il y a au moins sept signatures. Les délibérations aux voix sont arrêtées à la majorité; la minorité est obligée de signer; l'enregistrement fait, personne ne peut retirer sa signature, et l'article enregistré ne peut être retiré ni changé qu'à l'unanimité de tous les membres du conseil.

Telles sont les bases premières par lesquelles la Bretagne est civilement gouvernée,

et militairement commandée ; tout autre détail deviendrait trop long, et sortirait de mon sujet.

Cet ordre de choses établi, le général en chef demanda à chaque général et conseil d'arrondissement, l'état de sa population ; elle se trouva être, dans toute la Bretagne, de dix-huit cent mille ames. Il ordonna à chaque général d'arrondissement de lui envoyer l'état du nombre des soldats royalistes ayant porté, portant ou pouvant porter les armes. Le nombre se trouva être dans les quatre armées de Bretagne, de cent vingt mille hommes, tous s'étant déjà battus et se battant journellement. Sur cette totalité, quarante-cinq mille étaient bien armés avec des fusils de munition à baïonnettes, et dix mille avec de moins bonnes ou mauvaises armes.

Nous ne regardons comme soldats royalistes que les hommes depuis dix-sept jusqu'à quarante ans, non mariés, les autres ne marchant que pour quelques jours seulement, et dans leur arrondissement. Voilà l'ordre de choses exact qui existait, quant à la Bretagne, à l'époque où Monsieur était à l'Ile-Dieu. Toutes ces masses étaient établies ainsi que ce qui en dérive, et l'exécution en est pleine et entière.

En quittant la Bretagne et passant la rivière de la Vilaine, on entre dans l'armée de M. le vicomte de Scépeaux, qui occupe l'espace entre la Vilaine et la Loire, joignant la ville du Mans, et se terminant à la mer. Elle est en pleine activité, se bat journellement et avec des avantages soutenus contre les républicains. Sa formation est à peu près la même que celle de Bretagne, et elle est maîtresse de son pays, sur lequel les républicains ne peuvent passer qu'en grande force, et malgré cela avec beaucoup de désavantage. Cette armée est de quinze mille hommes aguerris, excellens, accoutumés à des succès, et ayant beaucoup d'officiers de mérite : avec des secours d'armes elle serait de vingt-cinq mille hommes, car je ne parle que de ceux bien armés.

En passant la Loire on entre dans le pays de l'ancienne Vendée; en marchant diagonalement à droite on entre dans le pays occupé par le général Charette : son armée et son pays, depuis long-tems en guerre, offrent moins de ressources et de force. Cette armée toute réunie ne peut combattre qu'avec quinze mille hommes; elle se bat constamment sur la défensive, sans pouvoir espérer de sortir de ses marais, et des localités difficiles qui font sa principale force et soutiennent son existence.

Après avoir passé la Loire, marchant diagonalement à gauche, on se trouve dans l'armée d'Anjou aux ordres du général Stofflet. Elle a beaucoup plus d'armes que les autres; en les reprenant, ce qu'elle n'a pas encore fait, elle peut réunir vingt mille bons royalistes bien armés; quelques armes de plus la porteraient à vingt-cinq mille.

Dans un petit pays, entre les armées des généraux Charette et Stofflet, se trouve une autre petite armée, celle du général Sapino. Quatre mille hommes font sa force; elle a six cents hommes à cheval bien montés.

A la gauche de la Bretagne, en remontant au nord, se trouve la Normandie, parti royaliste naissant, pouvant prendre une grande existence. Le général Frotté faisait tout ce qui dépendait de lui pour l'augmenter, mais il n'avait encore que six ou sept mille hommes. Cela tenait à des causes intérieures, couvertes encore d'un voile qu'il serait dangereux de soulever. Cette province toute excellente était invisiblement conduite par une main qui ne voulait agir qu'à une condition qui n'existait pas encore; mais elle était prête, et parfaitement bien organisée.

Il résulte de ce tableau strictement vrai, que les forces des pays royalistes étaient de

cent quatre-vingt-seize mille hommes, dont cent neuf mille armés, et quatre-vingt-sept mille attendant des armes, en se battant cependant avec les armes qu'ils se passaient.

Voilà dans la plus grande exactitude, l'état des forces des armées catholiques et royales à l'époque de la présence de son Altesse royale, Monsieur, à l'Ile-Dieu. Il reste à voir les différens rapports qui existaient entre leurs chefs, leurs caractères et leurs dispositions particulières, ainsi que le concours que chacun d'eux pouvait et voulait mettre dans l'ensemble des choses.

M. le comte de Puisaye, général en chef des armées de Bretagne, créateur du parti, joint à beaucoup de courage beaucoup d'esprit, et surtout celui qui tient à conduire les hommes, à organiser et à mener un parti. Avec des intentions pures et droites, son ambition est satisfaite, en faisant le bien, de se trouver chef d'un pays neuf, qui réunit à lui seul plus de force et de moyens que la totalité de toutes les autres armées royalistes ne peuvent en offrir. Il n'avait donc d'autre but que d'être uni avec tous les autres chefs, pour marcher d'accord avec eux au but du bien général. Il était parfaitement d'accord avec M. le vicomte de Scépeaux et le général Stofflet; ils se communiquaient

quaient réciproquement tous leurs plans et leurs projets avec des démonstrations de confiance et d'estime non équivoque. Ces deux chefs témoignaient ouvertement la plus grande confiance dans les lumières et les talens de M. le comte de Puisaye, qui lui-même trouvait beaucoup de facilité dans la bonne volonté de M. le vicomte de Scépeaux, et dans la loyale franchise, la grande droiture et l'extrême pureté de Stofflet, qui n'a jamais connu, en fait d'affaires, que l'honneur et la vérité. Les mêmes rapports de bonne volonté existaient entre le général Stofflet et M. le vicomte de Scépeaux.

L'ambitieux Charette, selon son usage, ne communiquait que rarement et superficiellement avec les autres chefs. Son ambition effrénée, passion qui autant que l'amour de la chose l'avait souvent conduit, ne lui laissait pas voir de sang-froid qu'il y eût d'autres chefs que lui. Dans des tems plus reculés, cette même ambition, compagne de la jalousie, l'avait jeté dans ses marais pour se soustraire à l'obéissance des anciens chefs vendéens, dont il ne restait plus que Stofflet, sous lequel il avait servi autrefois Ce ressouvenir l'avait toujours poursuivi. Sa haine lui avait fait faire la paix; il l'avait poussée à cette époque,

jusqu'à indiquer aux républicains, par écrit, le moyen de détruire son armée et de s'emparer de sa personne, et Stofflet n'avait échappé que miraculeusement.

Les chefs républicains, toujours soigneux d'augmenter les divisions, avaient envoyé les lettres originales de Charette à Stofflet lui-même, qui ne s'en était vengé qu'en les faisant connaître à tous les autres chefs et conseils royalistes, qui surent par-là ces tristes détails.

Stofflet avait toujours été prêt à pardonner d'aussi terribles offenses, et à se réunir, si ce n'est d'amitié, au moins de forme et de fait, pour d'accord commun marcher au but du bien général. Il est dans la nature de l'homme grand et noble, de pardonner les offenses; mais il est aussi dans la nature de l'homme haineux par ambition, fier et vindicatif, de ne pas pardonner à celui que l'on a trop grièvement offensé. En tout il est plus aisé de pardonner, que de pardonner d'avoir été pardonné. Charette en était là, et tout homme qui pouvait être son rival de gloire, était son ennemi né. Avec une profonde dissimulation (car on pouvait passer sa vie avec lui sans le connaître), il régnait dans ses marais, où il était plus craint qu'aimé. Son naturel san-

guinaire l'avait souvent teint du sang de ses frères d'armes lorsqu'il pouvait supposer que leur mérite pouvait ombrager le sien. Ces tristes détails, appuyés de beaucoup d'autres trop longs et trop fâcheux à décrire, étaient généralement connus de tout ce qui existe dans les différentes armées royalistes. Cette inimitié était particuliérement renforcée de celle que le général Charette portait à M. l'abbé Bernier, conseiller intime du général Stofflet, qui avait beaucoup de crédit sur son esprit, et qui n'était peut-être pas exempt d'intrigue. Charette aimait donc mieux être livré à lui-même, que de s'aider de gens qui avaient à ses yeux le tort impardonnable d'être chefs comme lui. Il ne communiquait avec personne, et attendait que le but de ses intrigues l'appelât au commandement suprême; alors il touchait à cette époque. Une correspondance de Paris, où il existait un homme intermédiaire entre le Roi et Charette, fut envoyée au conseil-général de Bretagne, pour être aussi communiquée à M. le vicomte de Scépeaux; elle indiquait un grand plan d'intrigues pour déjouer les autres chefs, et tout rapporter à Charette, qui soigneusement s'était fait une réputation de faits d'armés et d'actions auxquelles souvent il n'avait aucune

part; et sans y avoir coopéré, il en recevait les complimens.

J'ai souvent vu regretter que cette manière d'être inquiétante et incommode pour les autres chefs, nuisible à la cause général, privât Charette d'une partie de la réputation glorieuse que lui méritait sa carrière active et pénible, qui était faite pour inspirer la considération et le respect dont la privaient en partie ces inconvéniens.

Ce tableau des différentes armées catholiques et royales, et de la disposition de leurs chefs, fera aisément comprendre combien l'on desirait un chef suprême, devant qui toutes les haines s'effaçant, et dont la présence détruisant toutes les intrigues, n'eût eu, en manifestant ses volontés, qu'à faire marcher chacun selon ses moyens et sa localité, au but des opérations tendantes au bien général de la cause du Roi.

Un prince de la Maison de Bourbon pouvait seul jouer ce grand rôle. Arrivé au milieu des royalistes, sa volonté devenait des lois; il n'avait qu'à commander où les autres chefs étaient obligés d'exciter, encourager et persuader.

A cette époque M. le duc de Boubon, parti d'Angleterre, était arrivé à l'Île-

Dieu, y avait passé quelques jours, était revenu dans la baie de Quiberon, d'où immédiatement après il était reparti pour l'Angleterre.

Mais Monsieur, qui était à l'Ile-Dieu avec des armes, de la poudre, du canon, des chevaux pour traîner cette artillerie, quelques troupes à cheval, beaucoup d'officiers à répandre dans le parti, puisque les cadres étaient sur le convoi; de l'argent pour suffire au moins au premier moment; Monsieur, dis-je, lieutenant-général du royaume, qui n'avait qu'à ordonner, et dont la présence seule aurait quadruplé le nombre des soldats royalistes, fixait l'attention de tous les pays royalistes, qui, sur sa présence, fondaient déjà toutes leurs espérances. L'on calculait et disait hautement que sa présence à l'Ile-Dieu devait sauver la France s'il venait parmi les royalistes, ou perdre la cause dans le cas où il s'éloignerait de la côte. Jamais moment n'avait été plus favorable: à cette même époque, le mouvement des sections avait lieu à Paris. La Convention ne délibérait que soutenue d'une force armée considérable qu'elle avait fait venir autour de Paris. Une partie de ces troupes auparavant était employée

contre les armées catholiques et royales, qui alors s'en trouvaient soulagées.

La correspondance secrette avec Paris nous apprit que les espérances étaient telles, que la Convention en frémit, et que l'on disait avec joie : Le moment où Monsieur se réunira aux royalistes, la Convention est perdue et nous sommes tous sauvés.

M. de Clairfait venait de remporter les plus brillantes victoires sur le Rhin. La Convention ne savait de quel côté faire face ; elle en était aux expédiens pour établir un nouvel ordre de choses dans les finances, l'ancien étant détruit par la perte énorme des assignats ; enfin, les chefs royalistes calculaient que si à cette époque Monsieur paraissait, se mettait à la tête de deux cent mille hommes qui n'eussent pas posé les armes, qui eussent soutenu de leur masse des nouveaux départemens prêts à suivre cette impulsion, les armées royalistes prenaient une attitude qu'elles n'avaient jamais eue, et eussent, par tant de circonstances si favorablement réunies, décidé du sort de la France. Il est même impossible de regarder cela comme problématique.

Alors, dis-je, tous les chefs royalistes et tous les différens conseils se réunissaient d'o-

pinion et de fait pour demander Monsieur. Charette lui-même le desirait, même chez lui. Stofflet avait envoyé son second, M. d'Autichamp, pour engager Monsieur à venir parmi les royalistes. Ce général, avant cette époque, avait envoyé M. le comte de Vasselot au conseil-général de Bretagne, avec le projet de manifeste qu'il devait publier en reprenant les armes. Il avait même notifié aux autorités de la République, qu'il les reprendrait sur-le-champ dans le cas où les troupes républicaines continueraient à serrer Charette de trop près.

M. le vicomte de Scépeaux avait envoyé M. Lemaitre, un de ses officiers d'état-major, à l'Ile-Dieu pour le même objet.

Le conseil-général de Bretagne, présidé par M. le comte de Puisaye, après de mûres réflexions calculées sur l'état des choses, crut de son devoir de parler à Monsieur le langage prononcé que des sujets fidèles, armés pour la cause de la religion et du Roi, peuvent avoir vis-à-vis d'un prince de son sang, en l'éclairant franchement sur un ordre de choses qu'il était de son devoir de faire connaître.

Il fut à l'unanimité arrêté une délibération des textes à développer, des choses à dire et à faire connaître à Monsieur, et décidé que

comme maréchal-général-des-logis, second chef des armées catholiques et royales de Bretagne, membre du conseil-général, j'en serais porteur, et envoyé à son Altesse royale Monsieur, à ce titre. Je fus donc muni, comme titre de créance, de l'arrêté ci-après.

Je dois dire que M. le général Georges, commandant l'armée de l'arrondissement de Vannes, aussi appelé du Morbihan, se trouva à cette séance, et non-seulement appuya fortement cet avis, mais même en fit une demande formelle qu'il signa sur les registres des délibérations, ainsi que la lettre adressée à Monsieur, frère du Roi.

ARMÉES CATHOLIQUES ET ROYALES DE BRETAGNE.

Extrait des registres des délibérations du conseil-général, civil et militaire des armées catholiques et royales de Bretagne, du 3 novembre 1795, 1er. du règne de Louis XVIII.

Séance du matin.

« Le conseil-général, civil et militaire des armées catholiques et royales de Bretagne, au-

torisé par Monsieur, frere du Roi, lieutenant-général du royaume, en vertu des pleins pouvoirs à lui confiés par Sa Majesté, sans cesse occupé à remplir l'honorable mission qui lui est confiée, considérant que la connaissance qu'il a de l'état actuel des choses lui fait un devoir d'en instruire Monsieur, et de lui donner sur l'état et la situation du royaume tous les renseignemens qu'il pourra desirer;

« Arrête :

ARTICLE PREMIER.

» M. le comte de ***, maréchal-général-des-logis des armées de Bretagne, sera envoyé chargé des pouvoirs et de la confiance du conseil-général auprès de Monsieur, pour lui donner tous les renseignemens qu'il pourra desirer sur la situation du royaume.

ART. II.

» M. le comte de***, sera chargé de remettre sous les yeux de Monsieur une correspondance composée de six lettres originales, en date des 5, 10 et 12 septembre, 1er. et 8 octobre derniers, dont le dépôt aux archives a été ordonné par l'arrêté du 30 dudit mois d'octobre.

ART. III.

» M. le comte de*** remettra à Monsieur, au nom du conseil-général, la lettre ci-jointe.

ART. IV.

» Le conseil-général, civil et militaire autorise M. le comte de *** à toucher de Monsieur ou des agens du gouvernement britannique, les sommes qui pourraient être destinées aux armées catholiques et royales de Bretagne, et même à les convertir en tout ou en partie, de la manière qu'il croira la plus convenable pour être transportées.

« Fait et arrêté au conseil-général les jour et an que devant.

« *Signé*, le comte JOSEPH DE PUISAYE, *général en chef*; le général comte de ***, *maréchal-général-des-logis*; LE MERCIER; ÉRONDELLE; DE BOUTOUILLIE, GUILLO; le chevalier DE LA CROCHAIS. »

« *Pour copie conforme :*

« DE BOUTOUILLIE; le chevalier DE LA CROCHAIS. »

Je fus muni du passe-port suivant :

« Le conseil-général, civil et militaire des

armées catholiques et royales de Bretagne et pays adjacens, etc.....

» A l'honneur de prier MM. les commandans des forces maritimes de Sa Majesté britannique dans les rades d'Houat, Quiberon ou autres, de donner le passage le plus prompt à M. le général comte de ***, pour se rendre auprès de Monsieur, frère du Roi, pour les affaires de la plus grande importance, comme de lui donner les mêmes facilités pour son retour en Bretagne.

« Fait au conseil-général, le 4 novembre 1795, l'an 1er. du règne de Louis XVIII.

« *Signé*, le comte DE PUISAYE, *général en chef;* le général comte de ***, *maréchal-général-des-logis;* le chevalier DE LA CROCHAIS; ÉRONDELLE; DE BOUTOUILLIE; GUILLO. »

L'on pourrait regarder comme minutieux que j'aie copié jusqu'à mon passe-port; mais c'est pour faire connaître le détail de nos usages, lois et réglemens. Toute personne doit être munie d'un tel passe-port pour sortir de nos armées. Quel que soit le grade d'un individu qui y est employé, il est condamné à la destitution s'il enfreint cette règle. C'est ce qui fait qu'à cette époque l'on trouva très-

étrange que le général en second de l'armée de l'arrondissement de Vannes ou du Morbihan, eût été à l'Ile-Dieu sans un passe-port du conseil-général et la permission du général en chef. Il y avait huit jours que ce général, qui se nomme M. le Mercier, dit *la Vendée*, était parti pour y aller, lorsque le conseil-général décida de m'y envoyer. La suite prouvera combien il est desirable que jamais personne n'enfreigne la loi.

Par la suite l'on verra que par mes instructions j'étais chargé de demander que M. le comte Charles de Damas vînt parmi nous prendre le commandement de l'armée d'Ille-et-Vilaine, auquel le conseil-général l'avait nommé. Je vais donc dire ce qui avait donné lieu à cela.

L'armée d'Ille-et-Vilaine était une des meilleures des quatre armées de Bretagne, et n'avait pas de général d'arrondissement : il était nécessaire d'en nommer un. Trois chefs de division de cette même armée méritaient d'y être promus, et l'égalité de leurs droits faisait la difficulté. C'étaient messieurs le chevalier de la Vieuville, de Boagui et de Bunel. Aucun des trois ne voulait que l'un eût la préférence sur l'autre ; mais tous les trois demandaient qu'on leur envoyât un général étranger, et en firent d'accord la de-

mande au conseil-général. Il faut dire de plus que ces messieurs s'aimaient et s'estimaient.

Le conseil s'en occupa. J'attendais mon frère qui, sous peu de tems, devait venir me rejoindre. M. le comte de Puisaye me proposa de le nommer, et tout le conseil y applaudit. Je les remerciai; mais je m'opposai à cette insigne obligeance, en demandant que, comme moi, il arrivât sans autre qualité que celle de sa bonne volonté; qu'il serait d'un mauvais exemple de voir un étranger commencer ainsi, que du moins je demandais que l'exemple ne fût pas pour quelqu'un portant mon nom; que je ne voulais pas me donner l'apparence de chercher à accaparer des places; j'insistai (après une discussion qui portait sur beaucoup d'autres bonnes raisons) pour que le choix portât sur un autre.

Alors M. le comte de Puisaye et le conseil furent au moment de prendre la délibération de faire à Monsieur la demande d'en nommer un parmi les officiers qui avaient l'honneur de composer sa suite. J'avoue que pendant cette discussion je réfléchissais au danger d'un choix qui peut-être ne serait pas bon, et amènerait peut-être chez nous quelqu'intrigant. Je le dis tout franchement, et je fus d'avis que le conseil, en faisant une liste de ceux qui

avaient l'honneur d'être avec son Altesse royale, fît ensuite lui-même le choix de celui qui y était le plus propre; que les ayant tous vus dans la baie de Quiberon, je pourrais dire leurs noms, et donner sur chacun d'eux les renseignemens que je pourrais savoir. La liste fut faite, et l'on récapitula les noms. Différens individus pouvaient justement être choisis, et il se trouvait quelques bons officiers. Mais lorsqu'on fut à celui de M. le comte Charles de Damas, j'arrêtai l'attention du conseil, et dis : « Celui-là, messieurs, est mon ami, ici ce titre » est nul : M. le comte de Damas en a de plus » réels, qui tiennent à son personnel : il est » encore jeune, vigoureux, a une manière qui » plaira à nos royalistes, est excellent officier, » est avancé dans les grades et a commandé » avec distinction un régiment de dragons : » plus anciennement il a fait toute la guerre » d'Amérique; l'a faite avec distinction, y a » montré la plus grande valeur, a manqué de » périr au départ du Roi; il était capitaine » des gardes de Monsieur, maintenant Louis » XVIII; il aime et estime M. le comte de » Damas, et votre choix doit lui plaire. M. le » comte de Damas, quoique homme de cour, » n'a jamais connu l'intrigue : il est aussi franc » que loyal et brave; je ne crois pas que la

» France puisse produire un homme plus dis-
» tingué, et qui mérite plus l'amitié et l'estime.
» D'après cela j'ai l'honneur de vous le recom-
» mander et lui donne ma voix. » Sans aucune objection, le général en chef et tout le conseil nommèrent M. le comte Charles de Damas général d'arrondissement de l'armée d'Ille-et-Vilaine ou environs de Rennes.

Je devais partir le lendemain pour l'Ile-Dieu, et le soir il arriva des dépêches de Monsieur pour le général en chef et le conseil-général. Elles étaient pleines de louanges pour les travaux passés, et d'encouragement pour ceux à venir. Monsieur témoignait le plus grand dévoûment à M. le comte de Puisaye, et en approuvant tout ce qui avait été fait, il y donnait sa sanction.

J'avais eu l'honneur d'écrire plusieurs lettres à Monsieur pour lui rendre compte, ainsi qu'il me l'avait ordonné, de mes opinions particulières. Elles exprimaient la vénération que j'avais pour le général en chef, d'après sa pureté, son dévoûment à la chose, et les grands moyens et talens qu'il déployait pour en tirer le plus grand parti. En rendant compte à Monsieur d'après ma conscience, j'avais rendu hommage à la vérité. Par ses dernières dépêches, ainsi que d'autres qui les avaient précé-

dées, je voyais avec satisfaction qu'on lui rendait la justice qu'il méritait, et dont il jouissait dans nos différentes armées.

Je partis le 5 novembre pour me rendre à la côte, sur laquelle je fus six jours errant au milieu de l'armée républicaine, ayant plusieurs fois été au moment d'être pris : quelques miracles m'en tirèrent. La sixième nuit, le bateau qui, à son retour de l'Ile-Dieu, mettait M. le Mercier, dit *la Vendée*, à terre, m'emporta à bord du vaisseau *le Stendart*, dont le capitaine commandait la station dans la baie de Quiberon.

J'arrivai à son bord à neuf heures du matin; il expédia sur-le-champ un côtre : le vent était très-bon, et j'arrivai le même soir à huit heures dans la rade de l'Ile-Dieu.

Je ne donnerai aucun autre détail sur mon passage : il y en aurait d'assez curieux à faire; mais je ne puis compromettre les gens et la localité de la côte par laquelle se fait la correspondance. D'ailleurs, je n'ai pas envie d'occuper de ce qui m'est personnel; je dirai seulement que je ne vis pas M le général *la Vendée*. L'ordre de choses existant faisait que ceux qui débarquaient et se rembarquaient pouvaient ne pas se rencontrer.

Le commandant du côtre qui m'avait amené, me

me conduisit à bord de M. l'amiral Waren, et de là je fus chez Monsieur. J'eus l'honneur de lui rendre mes devoirs un moment. Je lui parlai de la chose en général, sans ce jour-là entrer dans aucun détail. Il était tard : je passai le reste de la soirée dans le salon, où tout ce qui composait la suite de Monsieur s'assemblait et était assemblé. Son Altesse royale y resta une partie de la soirée.

L'on me fit beaucoup de questions sur les armées de Bretagne : je parlai de leurs grandes forces, de quelques avantages que nous avions eus. On me questionna sur M. le comte de Puisaye, sur son existence ; je dis quelle elle était ; « qu'il avait la plus grande confiance
» de toutes les armées, beaucoup de moyens
» et de talens pour les conduire ; en tout, qu'il
» disposait de la Bretagne, qu'il y était l'homme
» de la chose, aimé et estimé ; enfin, qu'il était
» l'ame de ce parti, dont il avait été le créa-
» teur. »

Je pus remarquer de l'étonnement sur le visage de beaucoup de gens. On me parla beaucoup du général Mercier, dit *la Vendée* ; je vis qu'il avait eu beaucoup de succès, que l'on en avait été fort content. Je dis « que c'é-
» tait un jeune homme de mérite, qui à beau-
» coup d'intelligence, réunissait un grand

» courage qui lui avait mérité de la confiance
» dans le Morbihan. »

Je ne fus donc pas long-tems à m'appercevoir combien il avait plu; car tous les alentours prépondérans, qui cependant ne le connaissaient que depuis quelques jours, en parlaient dans toute occasion avec une chaleur dont je ne pouvais démêler la cause.

Le lendemain matin à onze heures Monsieur me fit appeler; je me rendis auprès de lui, pénétré de la mission que j'avais à remplir; j'y allais comme l'organe de dix-huit cent mille ames fidelles, qui faisaient tous les sacrifices imaginables pour l'honneur, leur religion et leur Roi. Je devais donc faire entendre leur voix à notre maître, dont je ne pouvais mieux reconnaître les bontés qu'il a bien voulu toujours me témoigner, qu'en parlant à Monsieur le langage de l'honneur, en lui faisant le tableau des forces immenses dont il pouvait disposer, de la facilité de l'entreprise et du succès certain qui l'appelait à une grande source de gloire. J'entrai donc chez lui, persuadé que je ne pouvais m'acquitter envers les royalistes, et même vis-à-vis de Monsieur, qu'en lui tenant le langage énergique que des circonstances aussi imposantes devaient me prescrire.

Je le trouvai seul : le commencement de la conversation roula sur les bases générales des armées de Bretagne; cela nous mena promptement à parler du général en chef. Monsieur me dit alors « Que j'avais commis quelque » indiscrétion; que la veille, dans le salon, » où tout le monde m'avait questionné sur » les forces de la Bretagne et sur M. le comte » de Puisaye j'avais fait le tableau des plus » grandes forces, et dit que M. le comte de » Puisaye jouissait de la plus haute consi- » dération; qu'il disposait entièrement de ce » pays-là, où il était créateur du parti; que » l'on pouvait tout par lui et rien sans lui. » Je convins de ce dire, « mais non qu'il fût » une indiscrétion. J'assurai au contraire son » Altesse royale, que ce langage pour moi » était un devoir; que je devais aux armées » de Bretagne qui desiraient que leur existence » fût connue, de ne pas la laisser ignorer; et » au général en chef par qui j'étais aussi en- » voyé, de lui rendre publiquement la justice » qu'il était de mon devoir et dans ma cons- » cience de faire connaître; que la première » récompense d'un homme tel que lui était » la louange méritée, qui ne devait être un » secret pour personne, et que j'avais l'hon- » neur de prier instamment Monsieur de

» trouver bon que ce langage sur le chef et sur » nos armées fût constamment le mien ; qu'il » avait la vérité pour base, que leur existence » n'était pas pour elles un secret, pas plus » que le grand mérite qu'elles reconnaissaient » dans un chef qui les avait créées et les com- » mandait. »

Monsieur me dit alors : « Mon cher comte, » quand tu me parles de M. de Puisaye, tu » me présentes la tête de Robespierre ; je ne » puis avoir aucune espèce de confiance dans » cet homme-là, et je t'avoue que quand je » t'ai dit de retourner en Bretagne, j'ai cru » que tu m'en déferais. »

Je répondis « Que la conversation que j'a- » vais eue avec lui, Monsieur, dans la baie » de Quiberon, avait été posée sur des bases » fort différentes et les seules qui pussent me » convenir ; mais que c'est ce qui serait sû- » rement arrivé si j'avais vu M. de Puisaye » vouloir trahir la cause royaliste et celle du » Roi ; mais que ses bonnes dispositions, son » entier dévoûment, sa pureté, son extrême » loyauté, par la même raison, m'inspiraient » de l'estime, un dévoûment entier, et l'atta- » chement sans bornes que je devais avoir » pour un homme que je regarde comme ce- » lui qui peut être le plus utile au Roi ; que

» tout cela m'était prouvé, et lui méritait
» mon attachement; qu'en fait de révolution,
» il faut éloigner le sot, même étant honnête
» homme, et punir le traître, mais soutenir,
» encourager, et rehausser pour ainsi dire
» celui qui dispose des partis et peut rendre
» de grands services; que les liens de convé-
» nance et d'amitié ne sont rien dans les ré-
» volutions, mais l'intérêt du parti, tout; qu'il
» faut arriver au but en étouffant toute pas-
» sion particulière; que Monsieur ne pouvait
» donc ni ne devait calculer quelle portion
» d'amitié sociale il accordait à ce chef, mais
» de quelle utilité il était à la chose, et que
» le point de la question était de savoir si
» Monsieur voulait de la Bretagne avec M. de
» Puisaye, ou rien sans lui; qu'un Roi nommait
» bien un général d'armée, mais non un chef
» de parti; que le talent du maître est de s'en
» servir; car l'homme qui avec du génie et du
» courage ou par des circonstances quelcon-
» ques est devenu chef, est momentanément
» le Roi, jusqu'à l'époque où il rend à son
» maître cette portion d'autorité qu'il lui a
» acquise, conquise, et conservée; que jus-
» qu'à cette époque, l'homme appelé à jouer
» ce grand rôle a moins besoin du Roi, que
» le Roi n'a besoin de lui; qu'alors il faut donc

» le ménager et s'en servir; qu'enfin l'art, en » fait de révolution, consiste à se servir de » tout le monde, même de celui dont on n'es- » timerait pas les principes, et qu'à tort ou » à raison l'on haïrait. »

J'ajoutai à Monsieur, « Que sa disposition » pour M. le comte de Puisaye était néces- » sairement une énigme dans les armées roya- » listes, où l'on voyait ce chef revêtu des » plus grands pouvoirs à lui donnés par le » Roi, journellement rehaussés et soutenus » des lettres de Monsieur, témoignant à ce » chef, amitié, dévoûment et confiance, ap- » probation du passé, encouragement pour » l'avenir; que d'après tout cela, tout ce qui » composait le parti royaliste ne pouvait pas » mettre en doute que son Altesse royale ne » lui rendît la justice que son dévoûment et » ses périlleux travaux lui méritaient. »

Monsieur me dit ensuite « Combien il » trouvait étonnant que M. de Puisaye se » permît de donner l'immense quantité de » grâces et de grades, dont il s'érigeait le dis- » pensateur. »

Je dus répondre « Que l'organisation de » quatre armées dans lesquelles il était néces- » saire d'établir l'ordre et une espèce de » hiérarchie, de déterminer les autorités gra-

» duelles ; que par ce moyen seul on pou-
» vait indiquer à chacun celui qui devait
» commander, et celui qui devait obéir ; que
» cette mesure était donc sous des dénomi-
» nations quelconques de la plus impérieuse
» nécessité, et qu'il avait simplement pré-
» féré de prendre les désignations ancien-
» nes, comme plus connues et par conséquent
» mieux comprises ; qu'il était nécessaire à
» tout chef qui a des hommes à organiser et
» à conduire d'avoir cette extension, surtout
» quand ce chef est représentant du Roi, re-
» connu tel, et qu'il avait agi d'autant plus
» légalement sur cela, que toutes les fois que
» la nécessité avait exigé cette mesure, elle
» n'avait été prise et suivie qu'en déployant
» sur la table du conseil-général les pouvoirs
» et autorisations du Roi et de son Altesse
» royale Monsieur, donnés à cet effet à M. le
» comte de Puisaye, confirmés de plus et re-
» nouvelés par des lettres particulières de Sa
» Majesté et de Monsieur ; que ce chef donc,
» qui était le représentant du Roi et son mi-
» nistre, n'avait en cela fait que suivre l'in-
» tention de ses maîtres, qui devaient en être
» d'autant moins étonnés, que lui-même,
» Monsieur, l'avait muni de pleins pouvoirs
» à cet effet, et que dans toute espèce de tra-

» vail ils étaient toujours sous les yeux du
» conseil-général.

» Mais quel est ce conseil-général ? me
» dit Monsieur ; des créatures de M. de Pui-
» saye, qu'il prend et choisit à sa volonté ?
» des gens inconnus ? En lisant votre nom, il
» est le seul que je connaisse ; je n'ai jamais
» entendu parler des autres, etc. »

Je répondis « Que ces noms étaient portés
» par les personnes dévouées au parti royal,
» intelligentes et soigneuses pour le soutenir, y
» consacrant leur vie, leur fortune et leurs lu-
» mières ; qu'à ce titre et à celui de sujets fidèles
» et laborieusement fidèles, ils étaient élus par
» leur arrondissement respectif ; que c'était
» leur mérite et le choix de leurs concitoyens
» qui les y plaçait, non le général en chef
» qu'ils aiment parce qu'ils l'estiment, et que
» s'ils sont ses créatures, ils ne sont pas celles de
» l'homme ni de la place, mais bien celles de
» celui qui les guide dans le chemin de l'hon-
» neur, qu'ils voient dévoué à la chose, et
» qu'ils regardent comme nécessaire au parti ;
» qu'à ce titre et à celui de leurs services, ces
» noms inconnus devenaient célèbres, peut-
» être plus que ceux des grands seigneurs
» oisifs, qui, s'ils étaient où l'honneur aurait
» dû fixer leurs places, donneraient sans doute

» à Monsieur le plaisir de voir des noms plus
» connus, mais non plus dévoués; que seule-
» ment ces noms inconnus faisaient la critique
» des autres, puisqu'ils pratiquaient et fai-
» saient pour la religion et leur Roi, ce que
» les autres n'appercevaient même pas, et
» étaient bien loin de vouloir tenter. »

Tel est l'effet des révolutions, d'élever les uns, de dégrader les autres, d'amener au maniement des affaires et au commandement des armées un homme jadis peu connu, et de faire voir un duc mendiant. Cela montre que dans les partis, le nom de l'homme est peu de chose : son caractère est tout. A côté de cet homme inconnu qui se couvre de gloire, s'enfouit l'homme honoré d'un grand nom, qui sans énergie ni courage le traîne dans la boue, rongé par la flétrissante misère, portant chacun dans les deux sens sur leur front, l'un, l'empreinte de l'honneur et du courage, l'autre celle de la languissante et tremblante stupeur.

Mais revenons à des choses plus importantes sans doute, en élaguant toute espèce de réflexion.

Monsieur, qui avait été frappé de trouver dans presque toutes les lettres venant des pays royalistes, des plaintes sur les intrigues

et les intrigans, me demanda « de qui l'on
» entendait parler, et quels étaient les intri-
» gans. »

Je lui répondis « Que sans mettre les noms
» sur les figures, je lui demandais la permis-
» sion de le lui dire; que l'on indiquait par
» cette désignation, ceux qui, ayant la main
» aux affaires que souvent ils ne connaissent
» pas bien ou ne voulaient pas bien connaître,
» nuisaient à tout, croisaient les partis, y
» semaient la division, et donnaient par-là,
» au cours des choses, une marche embar-
» rassée; que sans doute il s'en trouvait mal-
» heureusement partout, mais que l'on vou-
» lait plus particuliérement parler de ceux qui,
» ayant l'honneur d'être plus près de son Al-
» tesse royale, ne lui parlaient peut-être pas
» assez franchement sur ce que sa gloire lui
» fesait comprendre; que tout le monde pou-
» vant juger des bonnes intentions de Mon-
» sieur, et les voyant malheureusement sans
» effet, on écoutait le dire des alentours, on
» observait leurs démarches, et on leur trou-
» vait d'autres manifestations, un dire sou-
» vent opposé, dans lequel on voyait la teinte
» des passions particulières, qui ne tendaient
» à rien moins qu'à diviser les chefs, par con-
» séquent les partis, tandis qu'au contraire

» il fallait tout unir et tout resserrer; que son » Altesse royale, connaissant ceux qu'elle em- » ployait plus particuliérement, pouvait faire » une application plus juste des personnes que » l'on voulait désigner par cette épithète. »

Je remis alors entre les mains de Monsieur les lettres que l'article IIe. de mes ordres me prescrivait de lui donner. Elles étaient d'un soi-disant agent du Roi à Paris, écrites à M. le chevalier de la Vieuville, chef d'une division dans l'armée d'Ille-et-Vilaine, lequel agent, au nom du Roi, « flattait des subal- » ternes, travaillait ouvertement leur opinion » contre les chefs qu'il traitait fort mal, par- » ticuliérement M. le comte de Puisaye et » M. le comte de Scépeaux; enflammait l'am- » bition de ces mêmes subalternes, et annon- » çait, en rapportant tout à Charette, que ce » chef devait incessamment devenir le chef » suprême de tous les royalistes; que ce desir » de Charette deviendrait la volonté du Roi. » Ces lettres, excessivement mal écrites, » même sans orthographe, pleines d'intrigue, » parurent être de quelque personne obscure, » qui se disait chargée de la confiance du Roi; » ce que l'on avait regardé comme une im- » posture venant de quelque obscur intri- » gant. »

Après les avoir lues, Monsieur ne me parut pas étonné; je vis qu'il connaissait la personne et qu'il était au fait de la chose; il trouva que ces lettres « contenaient de bonnes cho» ses. » Je lui montrai et m'efforçai de prouver qu'elles en contenaient aussi de très-dangereuses. « Je lui fis sentir de quel œil elles » avaient été vues par le conseil-général de » Bretagne, et dans celui de l'armée de M. le » vicomte de Scépeaux; combien il serait dan» gereux que le Roi prît un parti aussi nui» sible; que Charette était le nom célébré par » les trompettes de la renommée dans toute » l'Europe, mais que dans les pays royalistes » ce n'était pas la même chose; que sa répu» tation, qui à juste titre était très-grande, » ne réunissait pas les opinions au point d'ins» pirer le desir de le voir chef suprême, rôle » auquel il ne pouvait être appelé que par la » confiance générale qu'il ne réunissait pas, » et que la volonté royale échouerait sur cela » à changer l'opinion; que tout au plus une » obéissance à sa volonté en serait le résultat, » et que la langueur, l'apathie et le découra» gement prendraient la place de l'énergie et » du courage; que cela s'appelait détruire les » partis, qui n'avaient de force que par la » confiance volontairement donnée à celui qui

» leur en inspirait assez pour avoir mis, sous
» tous les rapports, leur sort entre ses mains;
» qu'enfin la guerre civile avait une tactique
» toute particulière, dont tous les embran-
» chemens étaient la confiance, toujours la
» confiance; que le Roi pouvait s'en servir
» sans prétendre la changer, et qu'aucun ordre
» ne pouvait l'ôter à un tel pour la donner à
» un autre, la méritât-il même davantage. »

Je parlai « des funestes divisions qui ré-
» gnaient entre Charette et Stofflet, des ra-
» cines profondes qui perpétuaient leur ini-
» mitié funeste à la cause. Toutes les armées
» catholiques et royales désiraient le rappro-
» chement de ces deux héros. Je rappelai les
» lettres de Charette, dont j'ai déjà parlé,
» qui étaient un sujet éternel de plaintes et
» d'éloignement; que cela méritait toute l'at-
» tention de Monsieur. »

Son Altesse royale me répondit : « Ces let-
» tres n'ont point existé. Je l'assurai qu'elle
» était dans l'erreur, que je les avais tenues,
» lues, et que dans le moment où j'avais l'hon-
» neur de lui en parler, elles étaient déposées
» en original dans les archives du conseil-
» général de Bretagne. » Monsieur m'ajouta :
« Au surplus, je leur ai écrit de se racom-
» moder. »

J'assurai Monsieur « que cela n'était peut-
» être pas suffisant. » Mai que faire (me
» dit Monsieur) dans ce dédale de choses ? »
« Une seule (lui répondis-je) : vous mettre
» à notre tête. Ce n'est pas de loin que le Roi
» ni votre Altesse royale dirigeront des fac-
» tions ; venir, agir et combattre, voilà tout
» le secret. Une fois Monsieur là, il y a un
» chef suprême ; lui seul peut l'être ; les autres
» alors deviennent seulement des chefs de di-
» vision : votre Altesse royale sera la maî-
» tresse de les employer selon sa volonté ; elle
» pourra, ou les élever, ou les annuller ; toute
» discorde, toute prétention cesse ; sa volonté
» devient des lois. Enfin, la personne de Mon-
» seur est desirée de tous ; il porte avec lui
» une confiance née, une autorité illimitée.
» Là enfin il peut tout, ici il ne peut rien : là,
» en agissant, il peut tout améliorer, ici il ne
» peut que détruire. C'est à Monsieur de choi-
» sir. »

Cette conversation, qui avait duré près de trois heures, dont le commencement avait été de montrer à Monsieur l'arrêté du conseil-général qui me créait fondé de pouvoirs illimités pour traiter toute espèce de plans, projets et opérations, se termina en remettant à son Altesse royale Monsieur la lettre du

conseil-général, article III de mes instructions. Je me retirai pour lui laisser le tems de la lire et de la méditer. L'ayant signée, et par conséquent lue, je sentais qu'elle devait faire faire de profondes réflexions.

« Elle appelait impérieusement Monsieur » au parti que devait lui dicter son intérêt, » et celui de la cause lui disait que tout délai » flétrirait sa gloire ; qu'il tenait dans ses » mains la couronne, qu'il pouvait la placer » sur la tête de son Roi et de son frère, ou la » laisser tomber ; qu'après avoir paru sur la « côte, s'il ne rejoignait pas les royalistes, il » les plongerait dans la plus grande conster- » nation, et que la perte totale des partis s'en- » suivrait ; qu'au contraire sa présence pou- » vait et devait tout sauver, et qu'il serait » reçu à bras ouverts par des forces immen- » ses. »

Cette lettre, peu longue, aussi courte qu'énergique, dont je retrace littéralement les mots et les idées, était seulement le texte dont je devais ensuite donner, sous tous les rapports, le développement à son Altesse royale.

Je voyais beaucoup M. d'Autichamp, qui avait été envoyé pour la même mission que moi, par le général Stofflet. Ses opinions,

ses desirs, étaient analogues aux miens et au vœu général. Mieux qu'un autre, par sa carrière passée et présente, il en appréciait la valeur. Accoutumé à braver les dangers, enflammé pour la cause qu'il servait avec gloire, il en avait le langage et l'énergie; il s'ouvrait franchement à moi sur la mollesse des conseils, sur l'apathie et l'indécision qu'il voyait; sur le manque d'énergie qui portait à éluder et à éloigner le moment d'une glorieuse entreprise, et, sous un visage calme et tranquille, perçait l'indignation que tant d'incertitude faisait éprouver à son jeune courage. Arrivé des bords de la Loire, venant de quitter les fiers Vendéens, dont il avait souvent dirigé l'impétueuse valeur, il avait l'air d'un homme qui retrouvait une autre espèce d'hommes dont il ne comprenait pas le langage. Les froids calculs, le système méthodique, lui donnaient envie de rire quand il échappait à l'indignation.

Le lendemain matin amena le moment où je fus rappelé chez Monsieur. La lettre remise la veille avait fort occupé les alentours; elle avait été lue et commentée par plusieurs personnes. L'avis et l'opinion qu'on en avait porté était de la trouver trop forte et trop impérative. Son Altesse royale en était fort

émue.

émue. Il me dit « qu'il la trouvait trop prononcée et trop énergique ; que c'était le réduire au plus grand embarras ; qu'en le rendant pour ainsi dire responsable des événemens, c'était le forcer à prendre les partis les plus violens. »

Monsieur me demanda « Si cette lettre était transcrite sur les registres des délibérations. » Je lui répondis « que oui, ainsi que toute la délibération. »

« Il faut (ajouta-t-il) qu'on m'en écrive une autre moins forte, et qui me laisse plus maître des circonstances. »

J'assurai Monsieur, « Que l'empire des circonstances l'avait dictée, qu'elle avait été mûrement réfléchie, et que le conseil-général, parlant au nom des armées, ne se prêterait pas à y rien changer ; que tout autre langage serait trahir la cause, et que le premier hommage qu'il devait à Monsieur dans une circonstance aussi impérieuse, où il s'agissait du sort de la France, était, sans aucune dissimulation, de lui parler énergiquement vrai ; que mon honorable mission posait en entier sur cette base. »

» Cependant (dit Monsieur avec un peu d'humeur) je ne veux pas aller chouanner ; mais s'il le faut, je saurai bien prendre un ba-

teau, et me faire jeter à la côte sous deux fois vingt-quatre heures. »

« Ce n'est pas ce que nous desirons et demandons à votre Altesse royale, lui répondis-je. Elle doit y être reçue à la tête de forces considérables, y descendre en sûreté, et les royalistes prendre une attitude, et adopter l'espèce de guerre qu'il conviendra de faire lorsqu'ils auront le bonheur et l'honneur d'avoir à leur tête le frère de leur Roi. Sa volonté en décidera. Mais préalablement à ce que Monsieur y arrive, ses intentions une fois connues, le moment fixé, il faudra une douzaine de jours pour mettre à exécution les moyens qu'il adoptera, et pour les préparatifs nécessaires qu'il entre dans mes instructions de détailler, d'arrêter, pour les faire mettre ensuite à exécution. » Monsieur me fit l'honneur de me dire : « Mais ce n'est pas ce que dit la lettre ; elle me demande, et cela tout de suite. »

« Tout de suite est dix ou douze jours, lui répondis-je. Je l'assurai de plus que ce tems était nécessaire pour les préparatifs indispensables ; qu'il serait fâcheux qu'il parût avant cette époque ; que, chargé de donner le développement de chaque chose, je pouvais assurer que c'était ainsi que l'avait entendu le conseil, qui ne desirait, pour Monsieur, que des

démarches faites avec tout l'aplomb qu'une aussi grande circonstance méritait. »

Son Altesse royale me reparla de M. le comte de Puisaye, et me dit « Qu'elle était déterminée à lui donner toute sa confiance; qu'elle avait mûrement réfléchie à tout ce que je lui avais dit; qu'elle approuverait tout le passé et tout ce qui avait été fait, mais qu'elle présente, et si près de la France, elle voulait qu'à l'avenir tout ce qui était grade ou grace marquante lui fût proposée, et qu'elle y ferait droit. » Je ne trouvai pas qu'il y eût d'objection à faire à cela.

« J'ai reçu (me dit Monsieur) une lettre d'Angleterre de M. le duc de Sérent; il me parle de la nécessité de me servir de M. de Puisaye, et il m'assure qu'il jouit toujours d'une grande confiance dans le ministère. Toutes ces raisons feront qu'ayant été autant éclairé sur son compte, tous les dits se trouvant analogues, je lui donnerai toute la confiance qu'il mérite et méritera que j'aie en lui. »

Monsieur me lut la lettre de M. le duc de Sérent, me parla de la nécessité d'avoir à Londres un homme actif, intelligent, accoutumé aux affaires, qui, par ses soins, pût hâter toute espèce d'expédition; enfin, quelqu'un ayant l'habitude des cabinets et du ministère

britannique, et que pour cet objet il avait jeté les yeux sur M. le comte Dumoustier.

Dans toutes ces conversations et celles qui suivirent, Monsieur m'avait comblé de bontés, m'avait constamment montré le plus grand desir de se réunir aux royalistes. Il paraissait satisfait qu'éclairé par de longues conversations, froidement discutées, bien entendues et bien comprises, je l'eusse mis à même de fixer son opinion sur le général en chef, auquel il me parut revenir de très-bonne-foi. Il eut la bonté de m'ajouter « Que par la confiance qu'il avait en moi, il était bien-aise de connaître mon opinion, et qu'il avait été au moment, avant mon arrivée à l'Ile-Dieu, de me mander d'y venir. »

Il me fit ensuite l'honneur de me parler sur la manière de descendre à la côte, et sur les localités préférables. En se rappelant le tableau que j'ai précédemment fait des différentes armées catholiques et royales, et jetant les yeux sur la carte, on verra que je dus indiquer l'entrée de la Vilaine, et le pays entre cette rivière et la Loire. Là se trouve l'armée de M. le vicomte de Scépeaux, dont le flanc droit est couvert par la Loire; au-delà de cette rivière, ce même flanc droit est couvert et appuyé aux armées de Charette, Stofflet et Sa-

pino. La Vilaine couvre le flanc gauche ; après elle se trouvent les armées de Bretagne, et ensuite la Normandie. .

Il n'était donc plus question que de savoir de combien de forces on voulait disposer pour couvrir le front et porter en avant : on pouvait rendre cette ligne de défense, sur le front, aussi respectable qu'on l'aurait voulu. Sur les derrières pouvaient mouiller tous les vaisseaux anglais, dans les rades environnantes, et qui s'étendent de-là jusque dans la profondeur de la baie de Quiberon.

Jamais localité plus belle ne pouvait être connue.

Monsieur me dit de me rendre au conseil de son état-major, qui était assemblé chez M. de la Rosière. J'y fus : là étaient assemblés MM. de la Rosière, de la Chapelle de Vaugeraud et le baron de Rolle. Je répondis aux questions qui portaient sur l'attitude et la force de chacune des armées catholiques et royales, sur l'ensemble de tout, sur la possibilité de tirer de chacune d'elles une portion considérable d'hommes choisis, de gens valeureux, d'en entourer Monsieur, et ensuite de former l'armée qui devait couvrir le front, sans trop affaiblir pour cela les armées destinées à rester et agir dans l'intérieur et dans

leurs localités respectives. Je montrais et prouvais qu'on pouvait faire une guerre autre que celle de détail.

Il me parut que j'avais été compris. Je vis que j'étais parfaitement d'accord sur les localités que j'ai déjà désignées. Tous ces projets furent entre-mêlés de beaucoup de choses inexécutables dans cette espèce de guerre, dont aucune des personnes qui étaient là ne pouvait saisir la tactique particulière.

Mais je m'attachais à discuter sur le fond et non sur les formes, bien sûr que la chose une fois entreprise, on serait forcément obligé de renoncer à tout ce qui serait impraticable, et que pour cela il fallait en appeler au tems auquel toute espèce de calcul est impérieusement soumise.

C'était des os à ronger : je ne voulais pas en prendre ma part, et les abandonnai sans discussion.

Je ne vis aucune lumière dans ce conseil. Je vis de plus, quoiqu'on ne m'y montrât seulement que ce qu'il était impossible de cacher, qu'il n'y avait de plans à exécuter que pour une époque très-reculée ; qu'on était très-froid pour le moment présent, et qu'en tout il eût fallu beaucoup de gens de cette apathie, avant qu'on en pût tirer quelque chose : cal-

culs didactiques, pédanterie, point de lumières, encore moins d'énergie, et avant tout, point de bonne volonté.

Je connaissais l'inimitié profonde que plusieurs de ces individus portaient à M. le comte de Puisaye; mais ils la renfermèrent, et il n'en fut plus question. Je ne fus cependant pas sans m'appercevoir combien son nom, nécessairement prononcé, jetait du froid dans la conversation.

Cette séance finit froidement, comme elle avait commencé, et je me séparai de ces vieux intrigans, trop vieillis dans les anciennes routines pour pouvoir se former des idées nouvelles, et trop usés, moralement et physiquement, pour ne pas craindre une guerre de force, qui demande une énergie qui n'appartient qu'à la jeunesse. Ainsi, en résumé, les petits plans, les petites idées, des intrigues, des haines particulières, quelques misérables petits complots devaient être naturellement le travail digne de pareilles gens. Combien ils font pitié lorsqu'on se trouve avec eux en quittant les véritables royalistes! Quelle distance se trouve entre les hommes! Malheureusement son Altesse royale, ne voyant pas les uns, se trouvait condamnée à suivre le conseil des autres, et à obscurcir la bonne volonté que je

lui suppose, des torts dont le chargent de pareils alentours.

Je retournai près de son Altesse royale, et je lui dis « que l'on était d'accord sur la masse des choses ; qu'il ne restait plus qu'à fixer l'époque et le moment de les mettre à exécution ; que sans doute elle desirait toucher à ce même moment qui devait le couvrir de gloire. » Elle me parut comme toujours pleine d'une ardeur que je n'avais apperçue et trouvée qu'en elle.

Plusieurs conversations que j'avais eues seul avec M. le baron de Rolle, avaient toujours eu pour refrein : « Mais Monsieur ne peut pas aller chouaner. » Toujours j'avais répondu qu'il n'était pas question de chouaner ; et tout ce que l'on pouvait raisonnablement et victorieusement dire à ce sujet.

Il n'y avait plus à hésiter ; il fallait prendre un parti. Tous les chefs et les conseils avaient unanimement manifesté leurs desirs, avaient fait l'exposé de leurs forces et de leurs moyens. Leurs députés étaient là, attendaient le résultat de leur mission et de l'énergie que chaque chef et chaque conseil avait mis vis-à-vis de Monsieur en le demandant au nom de la religion, du Roi, de la cause générale, enfin au nom de son honneur et de sa gloire.

L'agitation des alentours était grande ; la stupeur et la tristesse plus grandes encore. Ainsi se passa cette journée. MM. d'Autichamp, de la Béraudière et moi nous nous réunîmes plusieurs fois ; nous étions consternés du tableau qui était sous nos yeux.

Enfin le lendemain matin de bonne heure, Monsieur m'envoya chercher et me dit : « Vous me voyez, mon cher comte, dans la plus grande agitation ; je suis contrarié dans mes vues et mes projets. Un côtre arrivé cette nuit d'Angleterre a apporté les ordres pour l'évacuation le l'Ile-Dieu, et me rappelle immédiatement en Angleterre. Le gouvernement veut que je parte sans différer. Je ne puis donc pas attendre ni donner les douze jours nécessaires pour préparer les moyens de me recevoir. La journée va être employée à voir quel parti il me reste à prendre. Nous aurons demain matin une conversation d'après ce que je vais connaître et savoir aujourd'hui, moi-même dans ce moment étant dans le vague. »

Je l'assurai « que si malheureusement il quittait la côte, si la fatalité l'empêchait de se mettre à la tête des royalistes, le découragement et le désespoir s'ensuivraient, ainsi que la destruction totale des partis ; que jamais moment n'avait été plus imposant ; que

c'était celui de peser austérement les intérêts de la cause royale, de la monarchie, et par conséquent de son honneur et de sa gloire; que dans ce moment l'Univers avait les yeux ouverts sur lui; que cette journée et la résolution prise allaient décider du sort de la France; combien il devait craindre que l'Angleterre, après l'avoir mis une fois à même de rejoindre les royalistes, ne lui en donnât peut-être plus les moyens, et ne se fatiguât des expéditions inutiles; qu'il n'y avait pas à hésiter, et qu'il valait cent fois mieux descendre à la côte avec quelques personnes, que de la quitter; que le moment était tel, qu'il ne devait consulter que ses devoirs et son courage, et que nous lui répondions de tout. »

MM. d'Autichamp et de la Béraudière, ainsi que moi, tenions le même langage. Nous étions d'autant plus pénétrés de tristesse, que nous passâmes cette journée à voir une grande joie sur tous les visages qui jusqu'à ce moment nous avaient paru frappés de stupeur et de tristesse. Ils nous représentaient des gens qui, sortant des plus grands périls après de longs travaux, touchaient au terme qui devait y mettre une fin et combler leurs desirs.

Il faut le dire : cette joie était extrême, et cette côte, l'asyle du courage, de la vertu et

de l'honneur, n'avait jamais été apperçue par eux qu'avec le sentiment de la crainte et de l'effroi. Soulagés de ce fardeau pénible, ils commençaient à respirer, car ils savaient à quoi s'en tenir. Tout dans ce moment était décidé, déjà arrêté et convenu. L'on y mit une activité et un empressement peu dignes d'une pareille fuite, et pareil à celui que j'ai constamment vu aux royalistes quand ils vont au milieu des périls combattre leurs féroces ennemis.

Avant d'avoir été appelé chez Monsieur, toutes les dépêches étaient déjà rédigées. « Je suis extrêmement pressé de partir. Les Anglais ne me donnent que quelques momens, me dit son Altesse royale. Voilà, mon cher comte, vos instructions. Vous y verrez ce que je puis faire donner aux différentes armées, pour les mettre à même de me recevoir. Il ne faut pas perdre de tems. MM. d'Autichamp et de la Béraudière, qui partent avec vous, emportent des instructions analogues. Dites aux différens conseils et chefs royalistes, que je brûle du desir de me mettre à leur tête ; que cet événement ne retardera que de peu de momens celui où je remplirai leurs vœux ; mais que je ne puis pas lutter contre la volonté impérative du gouvernement d'Angle-

terre. Il craint pour sa marine, qui est en perdition dans une aussi mauvaise rade, etc. etc..... »

Cette conversation fut très-hâtée ; il était décidé que les chefs royalistes se rendraient à bord de la frégate *l'Artois*, qui ferait voile pour la baie de Quiberon. On vint me chercher chez Monsieur, et me presser de partir. J'eus de la peine à obtenir de rester une heure chez lui, pour achever de recevoir mes instructions ; ce qui cependant était absolument nécessaire. Lui-même devait partir le lendemain ; sa chambre était pleine de monde. Enfin après m'avoir tout dit, m'avoir recommandé et prescrit d'en user selon les circonstances, je quittai Monsieur la mort dans l'ame, et me rendis à bord de la frégate *l'Artois*.

Monsieur m'avait remis des lettres pour M. le comte de Puisaye et le conseil-général. En approuvant tout ce qui avait été fait au passé, et l'encourageant pour l'avenir, il le revêtissait de nouveau de la confiance la plus étendue ; enfin il mettait le sceau à tout ce qui s'était fait précédemment ; et à ces marques de confiance si souvent réitérées, il me chargea, selon les circonstances, d'en user d'après ses volontés.

J'avais obtenu vingt-six mille livres ster-

ling et quelques autres secours, qui devaient être répartis ainsi que le prescrivaient mes instructions. Ils devaient soi-disant mettre les armées royalistes à même de recevoir Monsieur. Le tout fut embarqué à bord du vaisseau de soixante-quatorze *l'Orion*, des frégates *l'Artois* et *le Tonnerre*, qui devaient faire voile dans la baie de Quiberon. Mon instruction était ainsi conçue :

*Instruction pour M. le comte de***.*

« M. le comte de***,

» 1°. Remettra mes lettres au conseil et à M. de Puisaye ;

» 2°. Il expliquera au conseil et aux différens chefs de divisions les motifs qui décident les Anglais à évacuer l'Ile-Dieu. Il leur fera sentir que cette démarche ne peut pas nuire à nos intérêts, mais il ajoutera que, malgré la certitude que j'ai d'être à portée de servir utilement les fidèles Bretons, je n'aurais jamais consenti à m'éloigner même momentanément de la côte, s'il m'avait été possible de pouvoir me soutenir dans la possession de l'Ile-Dieu avec des corps français, ou si les rapports que M. de *** était autorisé à me faire sur l'état actuel de la province de

Bretagne ne m'avaient pas prouvé, d'une manière positive, que je pourrais nuire aux intérêts des royalistes si je me pressais trop de me réunir à eux, et si je ne leur donnais pas le tems de profiter des secours que les généraux anglais vont leur faire passer sur ma demande, pour préparer et pour exécuter le plan auquel je me suis arrêté d'après la connaissance des moyens des différentes armées royalistes, et d'après ce qui m'est connu des intentions favorables du gouvernement britannique;

» 3°. M. le comte de*** développera au conseil les plans militaires que je considère comme les seuls qui puissent assurer le succès des armées royalistes. Il lui dira que mon intention est qu'il ne perde pas un instant pour s'entendre avec les généraux Charette, Stofflet et Scépeaux, pour combiner avec eux toutes les démarches nécessaires pour hâter l'exécution de mes vues, et pour amener promptement l'instant si desiré où je me trouverai à la tête des royalistes;

» 4°. M. le comte de *** expliquera au conseil que, d'après l'intention du Roi, je dois suspendre tout pouvoir d'accorder aucun grade ni rang dans l'armée; mais il ajoutera en même tems que, devant me réserver la dispensation

de toutes les graces, j'autorise le conseil à me soumettre toutes ses demandes, et j'y ferai droit au nom du Roi, autant que les circonstances me le promettront ;

» 5°. M. le comte de *** déclarera au conseil, que ma volonté est que, sur les fonds qui vont être versés en Bretagne, j'en destine cinq mille livres sterling à M. de Charette, cinq mille livres sterling à M. Stofflet, et quatre mille livres sterling à M. de Scépeaux. Il ajoutera en même tems que mon intention est que les poudres et les cartouches, ainsi que les armes, soient distribuées ainsi qu'il suit :

» Trois douzièmes à M. de Scépeaux, quatre douzièmes à M. Stofflet et cinq douzièmes à M. de Puisaye ;

» 6°. M. le comte de *** expliquera les motifs qui me décident à garder, même en ce moment, le comte de Damas auprès de ma personne ; mais il ajoutera en même tems que mon intention est de charger le comte de Damas de faire connaître mes intentions au conseil aussitôt que je serai suffisamment informé des projets de l'Angleterre et des secours qu'elle nous accordera, pour décider dans quelle partie les royalistes devront se porter pour m'y recevoir à leur tête, et pour

se fournir des nouveaux moyens que je serai dans le cas de leur procurer ;

» 7°. M. le comte de *** annoncera au conseil, que l'intention du Roi étant d'attirer, le plus qu'il sera possible, les troupes françaises dans son parti, les généraux ne doivent rien négliger pour cet objet. En conséquence j'autorise le conseil et M. de Puisaye à promettre aux officiers et aux soldats qui témoigneront le desir d'abandonner les étendards de la révolte, les mêmes choses qui sont contenues dans la proclamation de M. le Prince de Condé ;

» 8°. M. le comte de *** est spécialement chargé d'annoncer à tous les fidèles Bretons qu'ils recevront la plus précieuse récompense des efforts que leur zèle et leur courage vont leur faire faire, en étant assurés que leur Roi brûle du desir de leur témoigner son amour en combattant à leur tête, et que je n'aurai que l'honneur d'être son précurseur.

» *Signé*, CHARLES - PHILIPPE. »

A l'Ile-Dieu, ce 17 novembre 1795.

Cette instruction, très-insidieuse, ne répondait en rien à ce que j'avais dit et dû dire. En faisant une fausse application de mon dire, elle devenait une espèce de piége qui m'était tendu ;

tendu : à la première lecture elle me consterna. Je me sentais déterminé à ne pas vouloir m'en charger, à moins que l'on y changeât plusieurs passages, qui, en changeant le sens, donnaient nécessairement à ce qui existait une teinte absolument d'une autre nature; mais je vis que le moment d'obtenir ce que je voulais était passé : on ne me donna pas le tems de faire la moindre objection. Les alentours remplissaient la chambre de son Altesse royale, pressaient pour le départ, me disaient que le canot m'attendait. Monsieur ne voyait plus, n'entendait plus rien. Pour rien dans le monde je ne voulais emporter cette instruction, qui, si elle eût été basée sur mon dire, eût été pour moi un véritable crime envers les pays royalistes. Je le sentais et le voyais; mais je n'avais plus le moyen de me faire entendre; les alentours ne me laissaient pas la possibilité de dire un mot; il fallait donc garder le silence; on m'entraînait, pour ainsi dire, au point du départ.

Alors je fis la réflexion que cette instruction était faite pour moi seul; que par la manière dont elle était motivée, rien ne me prescrivait ni n'indiquait que je fusse obligé de la communiquer; qu'elle était seulement un texte de ce que l'on desirait de moi, mais qui ne

m'obligeait en rien de m'éloigner du point vrai. Je me résolus donc à partir, mais bien déterminé à la tenir absolument secrète, et à développer verbalement les différens articles qui formaient son contenu.

Rendu à bord de la frégate *l'Artois*, il restait encore beaucoup de choses à mettre à bord, choses destinées à être débarquées en Bretagne : la journée fut employée à cela. Dans la nuit le vent changea; ce qui nous fit rester en rade de l'Ile-Dieu, où je reçus le lendemain cette lettre de son Altesse royale, qui me répétait succinctement de ce qui m'avait été dit par elle, avec beaucoup plus de détails.

Copie de la lettre de son Altesse royale Monsieur.

A l'Ile-Dieu, ce 18 novembre 1795.

« Votre départ ayant été retardé, mon cher comte, je profite de ce retard pour ajouter à vos instructions le précis du plan militaire que j'ai arrêté, d'après les rapports que vous m'avez faits au nom du conseil et du comte de Puisaye, et d'après les comptes qui m'ont été rendus par MM. d'Autichamp et de la Béraudiere sur les armées de Stofflet et Scépeaux.

» Vous m'avez offert, au nom des Bretons, une force armée très-considérable; mais dans la circonstance actuelle, où il ne s'agit que d'assurer mon débarquement, et de recevoir les secours que l'Angleterre est dans l'intention de fournir aux royalistes, j'ai pensé qu'il serait suffisant de réunir un corps de 20 à 25,000 Bretons bien aguerris et bien préparés à se porter partout où je le prescrirais. Ce corps devra se combiner avec une force de 15 à 18,000 hommes d'élite que je demande aux généraux Charette, Stofflet et Scépeaux, et qui doit se réunir sur la rive droite de la Vilaine. Cette combinaison indispensable étant effectuée, l'armée de Bretagne se réunira dans la partie du nord-est de Rennes, ou dans tel point des environs de Rennes, qui sera convenu entre les généraux, afin de se trouver à portée de joindre les corps des autres armées, et d'agir de concert avec eux. C'est à cette époque que les royalistes recevront mes ordres définitifs pour se porter ensemble, soit sur Guérande et le Croisic, entre la Vilaine et la Loire, soit sur un point dénommé de la côte septentrionale de la Bretagne, dans les environs de la baie de Cancale.

» Je ne fais que répéter ici les ordres que je vous ai donnés verbalement; mais j'ai pré-

féré de les mettre par écrit, et je vous charge de remettre une copie de cette lettre au conseil et à M. de Puisaye.

» Je n'ai pas besoin de vous ajouter avec quelle ardeur j'attendrai l'exécution du plan que j'ai arrêté; mais je dois recommander avant tout que mes ordres soient exécutés avec précision, et qu'on évite de rien compromettre par trop de précipitation.

» Adieu, mon cher comte : vous connaissez tous mes sentimens pour vous.

» *Signé*, CHARLES-PHILIPPE. »

Ce même jour, 18 novembre 1795, jour à jamais fatal, jour où la destruction des armées royalistes devait être pressentie, vit arriver son Altesse royale à bord du *Jason*. Les salves d'artillerie y annoncèrent son arrivée, et apprirent aux côtes catholiques et royales leur malheur. Je n'essayerai jamais d'exprimer la douleur profonde, ce qui se passa dans mon ame et ce que j'éprouvai en moi-même au bruit de ces coups de canon. Le voilà donc parti entouré de cette troupe satisfaite et contente, vouant par cette démarche les républicains à une joie féroce, et les braves royalistes à la douleur de se croire abandonnés, se voyant frustrés de leur plus chère espérance.

Que de réflexions douloureuses et pénibles dûrent être faites sur le malheur d'un prince mal entouré ! De quelle malédiction ne doivent pas être poursuivis ces hommes flétris et pusillanimes, qui, n'agissant jamais que par des passions et des intrigues particulières qu'ils colorent des expressions de la chaleur et du dévoûment, ne peuvent qu'amener des résultats dignes de la pourriture de leur ame!

Je n'eus pas le courage de monter sur le pont, ni de voir cette malheureuse frégate s'éloigner; je ne me montrai qu'après qu'on l'eut perdue de vue. Je plaignais Monsieur, qui m'avait paru lui-même profondément affecté de l'obligation de se soumettre à la volonté du gouvernement britannique, et d'abandonner ses plus chères espérances. Il n'avait cessé de m'ordonner d'assurer les royalistes combien il était malheureux de ne pouvoir les rejoindre; mais qu'il espérait ne différer son arrivée que de quelques momens. Je n'avais pas le bonheur de partager en rien ses espérances.

Les vents contraires nous retinrent encore deux fois vingt-quatre heures en rade de l'Ile-Dieu. Je jugeai de tous les périls que couraient les vaisseaux anglais dans cette rade, qui n'est nullement abritée; car c'est absolument la

pleine mer, où ils étaient mouillés sur un fond de roc qui à chaque instaut coupait les cables, et qui par des vents très-violens et une mer affreuse les mettait en perdition à la côte, côte plate et pleine de bas-fonds, même pour les plus petits bâtimens. Il est constant qu'il fallait, pour y avoir resté si long-tems, toute l'intrépidité des marins anglais, une expérience et une audace sur laquelle on n'aurait pas osé calculer il y a quelques années.

Je vis plusieurs fois M. l'amiral Waren, dont le zèle et l'activité pour servir notre cause sont au-delà de toute expression; il la servait activement depuis long-tems, la connaissait, s'y était attaché; et même par les services qu'il avait si souvent rendus, il la regardait comme la sienne, et s'y était absolument identifié : il était au désespoir du départ de Monsieur; il l'avait pressé, et lui avait offert de le débarquer lui-même à la côte et de le conduire aux royalistes. Il s'était, autant qu'il avait pu, opposé à ce fatal départ, dont il sentait bien les conséquences.

Il m'assura, et l'on pouvait bien s'en rapporter à lui, qu'il ferait tout au monde pour pouvoir, en outre de ce qui était donné dans le moment, reverser aux royalistes tous les débris de l'Ile-Dieu, et particuliérement des

chevaux, qui eussent été bien précieux pour nous.

Dans la nuit du 29 au 30 nous mîmes à la voile, et dans l'après-midi du 30 nous allâmes mouiller dans la baie de Quiberòn.

La mer était très-grosse : il nous fut impossible de débarquer ce jour-là à la côte. Nous apprîmes que le Morbihan était occupé à faire un rassemblement, avec lequel le général Georges devait, sous peu de jours, venir à la côte, pour recevoir quelques secours qui devaient être débarqués. Mais comme nous en apportions de plus considérables, et qu'il était nécessaire qu'on en eût connaissance dans l'intérieur, pour augmenter les moyens, nous nous déterminâmes à débarquer le lendemain.

Nous apprîmes vaguement qu'on avait voulu arrêter M. le comte de Puisaye, et à bord des vaisseaux anglais on le disait arrêté, et d'autres le disaient même assassiné. Le lendemain nous descendîmes donc à la côte, et traversâmes encore l'armée républicaine. Après avoir fait une lieue, nous arrivâmes dans un endroit où nous devions prendre des guides pour continuer notre marche. Cet endroit est une maison près du bourg de Lomaria-Kair : là, je trouvai M. le chevalier de la Crochais, mem-

bre du conseil-général, envoyé par lui et par M. le comte de Puisaye, qui venait à la côte pour passer à l'Ile-Dieu, et rendre compte à Monsieur de ce qui venait d'arriver. Je lui appris le départ de son Altesse royale pour l'Angleterre. Il me dit « qu'il était chargé, en » cas qu'il me rencontrât, de tout me commu- » niquer, et dans le cas où Monsieur ne serait » plus à l'Ile-Dieu, que lui ou moi, allions » trouver Monsieur par-tout où il serait. » Je l'engageai à revenir avec moi au conseil du Morbihan, pour prendre une connaissance plus positive de ce qui s'était passé, et ensuite prendre un parti en conséquence.

Le lendemain au soir nous arrivâmes près de l'endroit où se tenait alors ce conseil; mais les généraux Georges et le Mercier, dit *la Vendée*, occupés au rassemblement en question, n'y étaient pas; le conseil était même dissous pour quelques momens. Je vis M. l'abbé Guilvic, membre du conseil d'arrondissement, à qui je dis de faire avertir tous les membres qui le composaient, même les généraux, auxquels j'envoyai l'ordre de suspendre le rassemblement, pour venir, sans aucune perte de tems, se former un conseil.

Il se trouva que l'expédition avait manqué à cause du mauvais tems. Deux jours après,

le conseil était en entier réuni, et je m'y rendis.

J'avais passé trois jours avec M. le chevalier de la Crochais, homme de beaucoup de moyens, à qui j'étais fort attaché (le malheureux depuis a été pris et fusillé à Rennes).

Pendant ces trois jours il avait eu le tems de me mettre au fait de tout ce qui était arrivé au conseil-général, lui-même en ayant été témoin.

Je sus que M. le général le Mercier, dit *la Vendée*, général en second du Morbihan, revenu depuis peu de l'Ile-Dieu (car on se rappellera qu'il débarquait comme je partais, et qu'à son retour le même bateau qui l'apporta, me remporta), s'était, immédiatement à son retour de l'Ile-Dieu, rendu au conseil-général avec un détachement composé d'un officier et de douze hommes, pour arrêter le général en chef; que les membres alors présens au conseil-général avaient demandé à M. *la Vendée*, en vertu de quelle autorité il agissait ainsi, et où étaient les ordres reçus par lui à cet effet; qu'alors il avait sorti de sa poche un petit morceau de papier signé par lui. Il s'y trouvait encore quatre ou cinq autres signatures, dont toutes, excepté deux, ne tenaient à aucun conseil, ni revêtues d'aucune qualité. Le général Georges, chef dans

l'arronnissement de M. *la Vendée*, ne l'avait même pas signé.

Alors on lui demanda si, pour arrêter le représentant du Roi, le général en chef des armées de Bretagne, par conséquent le sien propre, il n'avait aucun autre titre ; il répondit que non : sur quoi plusieurs membres du conseil-général, qui entouraient M. le comte de Puisaye, avaient très-légérement traité M. de *la Vendée*, l'avaient mis à la porte et très-vertement chassé, en lui ordonnant de se retirer et de ne pas se montrer davantage.

Alors le conseil avait répondu de M. le comte de Puisaye, mais l'avait engagé à quitter le Morbihan, et à se retirer dans l'arrondissement d'Ille-et-Vilaine.

Je sus de plus que deux membres du conseil-général, députés pour le Morbihan à ce conseil, avaient, en se retirant de ce même conseil-général, participé à cette démarche. Ce sont M. Mercier et M. l'abbé de Boutouillie. Il est inutile de parler de leur caractère personnel.

C'est avec toutes ces connaissances, que, comme second chef des armées de Bretagne, membre du conseil-général, porteur des intentions et ordres de son Altesse royale, j'a-

vais donné l'ordre au conseil d'arrondissement du Morbihan, de s'assembler, et que je m'y rendis pour lui demander de me rendre compte de tout ce qui s'était passé.

Je trouvai, dans ce conseil, des têtes fort exaltées sur cet événement, dont les meneurs se trouvaient faire partie. L'on me dit « que M. le comte de Puisaye était un traître; que les républicains se vantaient de l'avoir acheté; que les villes se refusaient à toute espèce de traités par la méfiance que l'on avait de lui; qu'il devait livrer aux républicains les chefs et les différens conseils; que le conseil-général et moi-même y étions compris; enfin une grande quantité de *on dit.* » Je demandai des preuves : on ne m'en donna aucune; j'eus même la certitude qu'il n'y en avait pas.

On accusait de plus le général en chef « d'avoir eu et d'avoir des correspondances avec des membres de la Convention, et avec quelques généraux républicains. » Ce fait était nécessairement vrai; par la correspondance secrète je le savais, mais cela même était très-utile : que l'on en eût fait mauvais usage n'était en rien prouvé, et je ne voulais donner aucun développement à cela devant des autorités inférieures, qui n'en devaient pas connaître.

On rappela beaucoup de choses des malheurs de l'expédition de Quiberon, mais qui étaient des inculpations de mauvaise foi, et qui étaient étrangères à M. le comte de Puisaye. Le commencement de ce Mémoire l'a assez prouvé.

Mais j'interpelai sur ce fait MM. les généraux Georges et *la Vendée*, qui là avaient servi sous mes ordres, et avec qui j'en avais souvent parlé dans le tems, lesquels convinrent que, particuliérement sur cela, ils ne le chargeaient en rien.

Dans toutes ces discussions je vis beaucoup d'animosité, peu ou point de bonne-foi. La raison et le raisonnement n'y étaient pour rien. Il me fut aisé de répondre : « Sans doute les républicains jouaient leur rôle en semant la division parmi les royalistes; et ce n'était pas eux que l'on devait croire, puisqu'alors c'était remplir leur but. »

Enfin, je témoignai à ce conseil mon étonnement de voir une partie de ses membres mettre en avant des choses aussi graves, sans pouvoir en prouver la moindre apparence. J'assurai M. *la Vendée* que si, au lieu d'être à l'Ile-Dieu, je me fusse trouvé au conseil-général, je l'eusse certainement fait arrêter par le même détachement qu'il avait amené, et qu'un jugement prompt s'en fût suivi; que

le plus grand tort que je trouvais dans tout cela, était que lui M. *la Vendée* n'eût pas été fusillé pour une démarche et une conduite aussi illégale et aussi coupable, que rien ne pouvait justifier.

M. le général Georges me dit alors : « Au surplus, que M. le comte de Puisaye soit coupable ou non, il n'en a pas moins perdu la confiance du Morbihan, et j'avoue que je n'ai jamais eu de confiance en lui, et que je l'ai toujours détesté. »

Je l'assurai qu'il avait, d'une manière bien prononcée, manifesté d'autres sentimens; que j'étais bien étonné qu'un homme aussi loyal que lui se permît d'avancer telle chose, et oubliât ce qu'il avait dit et manifesté. Il voulut insister, et je lui dis « que le hasard me mettait à même de lui prouver le contraire de ce qu'il avançait. » Alors je fis voir une lettre originale de lui et de M. *la Vendée*, adressée à M. le comte de Puisaye. « Vous connaissez votre écriture et vos signatures, Messieurs (leur dis-je); je vais lire cette lettre; je crois que ce sera la meilleure manière de vous répondre, et de fixer l'opinion de ceux qui viennent de vous entendre. » Je lus donc au conseil cette lettre de MM. les généraux Georges et *la Vendée*, adressée à

M. le comte de Puisaye. En voici la copie :

Le 7 septembre 1795.

« Général,

» Il serait impossible de peindre notre étonnement à la lecture de votre lettre ; vous ne nous connaissez pas encore, et vous ne savez pas ce que nous avons en nous-mêmes à souffrir des sottises et des calomnies de ces monstres qui auraient dû être englontis par la mer avant d'arriver à Quiberon. Vous pouvez compter sur notre amitié pour vous ; elle durera toute notre vie. N'écoutez plus les propos de ces monstres. Les scélérats ont aussi fait leur possible pour décourager nos soldats. Général, encore une fois comptez sur notre amitié. Nous sommes les mêmes que vous nous avez vus à Quiberon. Nous savons vous rendre justice ; nous savons que c'est à vous seul que notre parti doit sa naissance, et nous aurons pour vous, jusqu'à la mort, la reconnaissance qu'on peut avoir pour un homme qui a fait et qui fait encore son possible pour nous sauver.

Général, nous sommes avec estime, vos très-humbles et très-obéissans serviteurs.

Signé, Mercier, Georges.

Alors, adressant la parole à ces Messieurs, je leur demandai « quelle pouvait être leur manifestation d'amitié envers ceux qu'ils estimaient et aimaient, s'ils écrivaient ainsi à ceux en qui ils n'avaient pas de confiance, et qu'ils détestaient. »

Il est inutile de dire qu'il fut impossible à ces Messieurs de me répondre.

Alors on prit un autre champ de bataille, et M. Georges me représenta « que les choses ne pouvaient bien aller que par un accord de tous les chefs; qu'on savait et qu'on était assuré que le général Stofflet détestait M. le comte de Puisaye; qu'il ne voulait pas communiquer avec lui, et que c'était même ce qui dans ce moment l'empêchait de reprendre les armes. »

Je l'assurai « que tous les membres du conseil-général pouvaient certifier le contraire, et que je pouvais l'affirmer devant les quatre qui se trouvaient ici dans ce moment; savoir : M. le chevalier de la Crochais, M. l'abbé Boutouillie, M. Mercier et moi, puisque, moi présent, ces rapports immédiats nous avaient été connus, et que sans vouloir donner de détails sur ces affaires qui doivent rester secrètes, je pouvais lui prouver la fausseté de cette assertion. » Alors je produisis une lettre

originale du général Stofflet à M. le comte de Puisaye, ainsi conçue :

Copie de la lettre.

« Monsieur,

» Nous vous adressons le porteur de la présente, M. le comte de Vasselot, pour vous faire part de notre position, de nos vues et de nos intentions; pour conférer avec vous sur tout ce qui concerne le bien général, et nous transmettre les renseignemens utiles que vous voudrez bien lui donner. Nous avons reçu toutes vos lettres avec la satisfaction qu'elles devaient inspirer, et l'intention la plus formelle de coopérer à l'exécution des desseins que vous y exprimez. M. le comte de Vasselot vous dira quels sentimens elles ont produit en nous, et avec combien d'estime et d'attachement, nous sommes vos très-humbles et obéissans serviteurs.

» *Signé*, Stofflet, Bernier. »

Névi, le 12 octobre 1795.

Alors je dis aux généraux et à ce conseil, « que je croyais avoir suffisamment démontré l'injustice de tant d'inculpations aussi faussement et si légérement hasardées; que je ne pouvais

pouvais pas entrer dans de plus grands détails, ne devant pas parler sur les plans arrêtés et nécessairement à moi connus; que cependant, si l'on avait quelques nouvelles objections à me faire, je serais probablement à même d'y répondre aussi victorieusement. »

M. le général Georges prit encore la parole pour dire « qu'une des armées, qui tenait le plus à la Bretagne par ses localités et son importance, était celle de M. le vicomte de Scépeaux; que celui-ci bien certainement ne voulait avoir aucun rapport avec M. le comte de Puisaye; que la preuve en était toute récente; que M. Lemaître, envoyé du général Scépeaux à l'Ile-Dieu, s'en était retourné sans voir M. le comte de Puisaye, et que c'était une preuve de son éloignement pour le général en chef; qu'il avait ensuite des raisons plus particulières d'en juger, et qui étaient même des certitudes. »

Je lui répondis « que je pouvais encore lui prouver que ces certitudes étaient posées sur des bases tout aussi fausses que tout ce qu'il avait avancé jusqu'à ce moment; qu'en allant à l'Ile-Dieu, M. Lemaître avait passé au quartier-général de M. le comte de Puisaye, que j'y étais alors, et que j'avais la certitude qu'à cette époque il régnait la plus grande

union ; qu'alors M. Lemaitre n'y était venu que pour communiquer au général en chef, de la part de M. le vicomte de Scépeaux, les détails qu'il proposait par l'envoi de cet officier qui, n'étant que porteur de lettres, ne devait avoir aucune raison de rien communiquer à son retour à M. le comte de Puisaye. » Comme M. Georges insista de nouveau sur ce qu'il venait de dire, je sortis de ma poche des lettres reçues tout nouvellement, adressées par M. le vicomte de Scépeaux et par M. le comte de Châtillon, commandant en second l'armée de Scépeaux. Ces lettres étaient écrites à M. le comte de Puisaye et à moi; elles m'avaient été remises trois jours auparavant par M. le chevalier de la Crochais, membre du conseil-général.

J'assurai M. le général Georges, « combien je me trouvais heureux de pouvoir réfuter chacune des choses qu'il avançait, sans les combattre de ma seule opinion, mais toujours avec des pièces originales et des titres qui étaient des preuves incontestables; que c'était un avantage qu'il n'avait pas eu jusqu'à ce moment, et que depuis que j'écoutais je n'avais encore entendu poser par les différentes personnes qui avaient parlé, que des inculpations sans preuves, démenties par moi la preuve à

la main ; que cette marche était assez victorieuse pour la continuer. » Alors je fis voir les lettres de M. le vicomte de Scépeaux et de M. le comte de Châtillon : les voici :

« Général,

« La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser ne fait qu'accroître l'estime que j'avais conçue pour vous d'après les entretiens que j'ai eus et que j'ai souvent avec le brave comte de Châtillon. Vous avez été calomnié, et vous avez cela de commun avec bien des gens. Du courage, M. le comte, et nous pulvériserons les intrigans, les ambitieux, qui après avoir distillé le poison de la dissention, le sèment partout. J'écris au Roi ; pourrai-je, sans abuser de votre honnêteté, vous supplier de lui faire tenir mon épître. Je lui expose, avec la franchise d'un de ses plus fidèles sujets, mon indignation sur les menées sourdes d'un nombre de personnes qui se plaisent à tromper Sa Majesté. Je serais bien flatté, général, de recevoir directement des ordres de vous ; mais le Roi a prononcé, et le marquis de Panges vous rapportera tout ce que je lui ai dit à ce sujet. D'après les lettres de Paris, que vous m'avez fait passer, vous voyez sous quelles couleurs on m'a dépeint ; j'ai donc une conduite bien

discrète à tenir, pour me mettre à l'abri de tout reproche. Que ce contre-temps ne nous empêche pas de travailler de concert, et de nous communiquer nos opérations. Je me trouverai heureux de prendre auprès de vous tous les renseignemens utiles à la cause que nous défendons.

» Je suis avec respect, Général, etc. etc...

» *Signé*, le vicomte DE SCÉPEAUX. »

Bourmont, le 11 novembre 1795.

Je dis alors à M. Georges et au conseil, « que sans doute cette lettre était plus que suffisante; que je voyais déjà qu'aucun d'eux ne pouvait répondre, mais que sans ménagement je voulais jusqu'au bout montrer la fausseté de leur opinion. » Alors je continuai de lire les lettres suivantes, quoi qu'il y eût sur moi des expressions beaucoup trop flatteuses. Celle-ci est de M. de Châtillon à M. le comte de Puisaye.

Au château de Bourmont, quartier-général de l'armée de Scépeaux, le 10 novembre 1795.

« Les témoignages de la continuation de votre amitié m'honorent autant qu'ils me flat-

tent; je ne dois qu'à elle et à votre indulgence les éloges que vous avez là bonté de me donner. Si quelque chose peut m'en mériter une partie, c'est la continuité et la sincérité de mon attachement pour vous, parce qu'elle est fondée sur la plus haute et la plus juste estime. Vous avez bien des ennemis, mon cher Général, dans tous les intrigans dont le nombre s'accroît au lieu de diminuer, au grand détriment de la cause générale. Mais ce qui doit vous consoler des atroces calomnies qu'ils répandent, c'est que vous n'y êtes pas seul en bute, et qu'il suffit d'être dévoué comme vous à l'amour du vrai bien, pour avoir des ennemis de tous les gens qui ont intérêt à pêcher dans l'eau trouble, et à empêcher le retour de l'ordre, dans le continuel espoir de se rendre intéressans dans la confusion de l'anarchie.

» Vous allez être justement bien surpris lorsque vous allez apprendre qu'une lettre du Roi, écrite toute entière de sa main au jeune Bourmont mon parent et mon pupile, au moment de l'émigration, lui enjoint de dire à Charette, qu'il le nomme généralissime de toutes les armées royalistes, et leur enjoint de le reconnaître pour tel. Je ne puis attribuer cette surprise faite à la confiance du Monarque, qu'aux intrigues et aux cabales qui l'en-

tourent, surtout au baron de Flacslande, qui est auprès de Sa Majesté, et qui est, je crois, le truchement de Breteuil. Quoi qu'il en soit, ce choix de Sa Majesté est d'autant plus surprenant, que si Charette a fait de grandes choses, il n'a ni les talens ni les moyens de conduire une aussi grande machine, sans en excepter bien d'autres motifs, dont le détail serait trop long dans une lettre, mais que le marquis de Panges vous expliquera de vive voix, lui ayant confié tout ce que je sais, parce que j'ai vu, écrit et signé de mes propres yeux. Le vicomte de Scépeaux, tous les officiers supérieurs de notre armée, aussi consternés que moi, avons scruté mûrement ce que nous avions à faire; nous avons jugé que nous n'avions d'autre parti à prendre que celui d'obéir à notre Maître, parce que c'est le devoir de tous sujets fidèles; que ce serait démériter que d'agir autrement; mais qu'après avoir obéi au préalable, on peut faire des représentations au Souverain, pour lui faire voir combien il serait dangereux de confier un pareil poids dans des mains aussi peu capables de le porter. Je crois que les vrais et purs royalistes doivent cette marque de fidélité à leur auguste Maître, parce que peut-être la restauration de son trône en dépend. Ceci, Général, est

mon opinion particulière : je ne crois pas qu'un sujet puisse manquer de la soumission à son Souverain, en cherchant à l'éclairer sur ses vrais intérêts. Je suis sûr en outre que l'intention du Roi est que son Altesse royale et les autres princes soient sous les ordres de ce Général. Je laisse à votre sagesse à peser tous les inconvéniens qui peuvent en résulter, surtout lorsque vous aurez écouté attentivement le récit que vous fera le marquis de Panges : conférez-en avec le général *** ; j'applaudis de toute mon ame au choix que vous avez fait de lui. Il est aussi bon militaire que loyal et franc ; en un mot, c'est un véritable chevalier français. Je ne l'avais jamais vu avant le départ de Southampton ; j'ai servi sous ses ordres aux environs d'Auray, et à notre retraite au fort Penthièvre je lui ai vu déployer toute la sagacité d'un grand général, qui lui concilia l'amitié et l'estime de tous les officiers qui firent avec moi ce détachement sous ses ordres. J'attesterai à l'Univers, que notre retraite à Sainte-Barbe fut le chef-d'œuvre de la spéculation d'un excellent chef. S'il eût été alors plus connu de vous, il eût eu votre confiance, et vous n'eussiez pas été si indignement trahis. Je lui écris en même tems qu'à vous. Agissons de concert, mon cher Général,

pour déjouer les infâmes intrigans. Nous allons souvent combattre les républicains ; je les hais moins que ces exécrables ambitieux, plus vils mille fois que ces malheureux soldats qui sont les instrumens aveugles des scélérats qui les paient. J'ai juré de les mal mener partout, leur ayant voué une haine éternelle.

» J'ai l'honneur d'être, etc....

» *Signé*, le comte DE CHATILLON. »

Le reste de cette lettre contient des détails particuliers à lui, n'ayant point trait aux affaires ; ce qui me l'a fait terminer ici. Je ne lus à ce conseil que ce qu'il était possible de lire, en omettant ce qui avait rapport au général Charette.

Je vais transcrire deux lettres à moi adressées, que j'avais reçues en même tems ; l'une est de M. le vicomte de Scépeaux, signée de ses premiers officiers ; l'autre est de M. le comte de Châtillon ; elles ont trait aux affaires, et étaient en réponse à des lettres que j'avais été dans le cas d'écrire. J'en avais reçu de pareilles des différens chefs des armées royalistes, qui sont, à mon grand regret, restées en Bretagne ; elles étaient des généraux Charette, Stofflet, Beauagui et Georges ; elles m'avaient été écrites en raison de ma no-

mination à la place de maréchal-général-des-logis des armées de Bretagne. Je suis bien loin d'être insensible aux bontés affectueuses qui les avaient dictées. Leurs auteurs sont des gens dont l'opinion m'a été et me sera toujours bien précieuse.

« GÉNÉRAL,

» Le conseil de l'armée de M. le vicomte de Scépeaux, quoique n'ayant pas l'honneur de vous connaître personnellement, s'en rapportant parfaitement au choix de M. le comte de Puisaye, à votre grande réputation et surtout à l'éloge qu'a fait de vous M. le comte de Châtillon, a appris avec grand plaisir votre nomination au grade de maréchal-général-des-logis des armées catholiques et royales de Bretagne. La joie du conseil eût été encore plus vive s'il lui eût été permis de profiter du discernement de M. le comte de Puisaye pour le vrai mérite, et de vous reconnaître comme chef d'un état-major dont l'armée de Scépeaux recevrait des ordres.

» Mais l'intention du Roi venant de nous être notifiée par M. de Bourmont, porteur d'une lettre signée LOUIS, qui ordonne de recevoir les ordres de M. de Charette, nous

sommes obligés d'attendre la volonté ultérieure de Sa Majesté.

» Nous voyons avec peine que des intrigues successives nous éloignent sans cesse du but de réunion si nécessaire et si desiré par tous ceux qui sont véritablement attachés à Sa Majesté; et si nous ne pouvons pour le moment recevoir vos ordres, nous desirons de concerter avec vous nos démarches. C'est le moyen de faire le bien du pays confié à vos soins et aux nôtres, et de déjouer plus sûrement toute espèces d'intrigans.

» Nous sommes avec respect, Général, vos très-humbles serviteurs,

» *Signés*, le vicomte DE SCÉPEAUX; le comte DE CHATILLON, *commandant en second*; le comte DE BOURMONT, *major général.* »

A Bourmont, le 11 novembre 1795.

Voici la lettre de M. le comte de Châtillon :

« J'ai reçu avec autant de sensibilité que de reconnaissance, mon cher Général, les témoignages de votre amitié. J'ose dire que vous me la devez en retour de celle que je vous ai vouée pour toute ma vie. J'ai été bien inquiet de votre sort pendant bien du tems, ne pouvant savoir si vous aviez échappé au

malheureux sort de nos camarades, et ne puis exprimer ma joie en apprenant que vous existez; qu'un heureux hasard m'avait conservé en vous l'ami le plus digne sous tous les rapports de l'intérêt général, et au Roi un officier aussi précieux. Si vous aviez occupé avant la malheureuse catastrophe de Quiberon, la place de d'Hervilly, nous n'aurions pas à gémir sur le sort de tant de bons officiers. Je suis bien sûr que si le comte de Puisaye vous eût connu à cette époque, vous auriez eu une préférence aussi légitimement due. Notre armée partage ma satisfaction du nouveau grade dont vous êtes décoré; j'avais si souvent parlé de vous à tous les braves officiers qui la composent, qu'ils vous connaissent parfaitement. Cela doit vous convaincre du suffrage général du conseil, qui a reçu votre lettre et vous en assure lui-même. Combien de fois n'avons-nous pas désiré de vous voir employer, de manière à pouvoir vous rendre utile au service de Sa Majesté, ces grands talens militaires dont j'ai été témoin dans notre marche et notre retraite des environs d'Auray, que j'attesterai à l'Univers entier malgré les clameurs de ces bas et vils intrigans que j'abhorre encore plus que les bleus, parce qu'ils sont encore plus nuisibles au bien général! Personne ne respecte

plus que moi la hiérarchie des grades; mais lorsque je verrai mettre à notre tête des ambitieux, des cabaleurs, des gens, en un mot, qui ne servent notre auguste Maître que dans la vue de faire leur fortune personnelle, je leur obéirai sans doute lorsque le Roi me l'ordonnera, mais je les mépriserai et les détesterai toute ma vie.

» Vous ignoriez qu'une lettre toute entière écrite de la main du Roi, en date du mois d'août, de Véronne, ordonnait de reconnaître Charette pour généralissime de toutes les armées royalistes. Le marquis de Panges, qui l'a lue, vous en attestera, ainsi que moi, toute l'authenticité. Nous respectons trop les ordres de Sa Majesté pour ne pas obéir; mais il est bien fâcheux qu'on ait surpris sa confiance au point de lui faire confier un aussi grand intérêt à un chef qui, quoiqu'ayant fait de grandes choses, n'a pas je crois la qualité nécessaire pour conduire les mouvemens d'une aussi grande opération, tant en activité qu'en politique. Le marquis de Panges vous fera part de toutes nos réflexions là-dessus. Il semble même que nos princes seraient sous ses ordres. Dieu veuille qu'on puisse persuader notre Souverain, combien ce choix peut être défavorable à ses vrais intérêts! Mais en atten-

dant cet heureux moment, nous ne pouvons tous nous dispenser d'obéir. J'en enrage autant que personne, mais c'est le devoir d'un sujet fidèle. Éclairons notre Maître et nos malheureux princes : leur infortune et la nôtre se prolongeront, s'augmenteront peut-être, parce qu'on leur cache toujours la vérité. Comment la connaîtraient-ils, entourés, comme ils sont, de tant de perfides qui ont un si grand intérêt à la leur déguiser. Sitôt la contre-révolution faite, je me retirerai dans un coin de terre, maudissant les intrigues et les intrigans ; je n'entretiendrai de correspondance qu'avec de vrais amis ; et mon cœur jouira toujours en vous comptant au nombre des miens. Les honnêtes gens doivent rester toujours unis et se bien chérir, car ils sont bien rares. Si vous nous faites le plaisir de nous venir voir, vous serez enchanté du général Scépeaux ; du jeune comte de Bourmont et de tous nos braves et généreux chefs de division. Tous ont fait les plus grands sacrifices pour rendre cette armée aussi respectable qu'elle l'est aujourd'hui ; tous ayant fait la guerre de la Vendée, y ont acquis des talens militaires qui les ont fait craindre et respecter des républicains. Sans cesse en activité, ce sont toujours de nouveaux combats : dans

le peu d'instans de repos, ils s'occupent à consolider leurs forces, et de tout ce qui peut tendre à les augmenter : il règne entr'eux la plus grande union, sans autre ambition que la gloire et l'honneur ; ils ne tendent qu'à servir leur Roi. Que les intrigans viennent ici y apprendre à se conduire en gens d'honneur. La conduite de tous ces braves gens est faite pour les faire rougir de honte s'ils en sont encore susceptibles. Mon bon ange m'a conduit ici ; j'y vis comme avec ma famille ; je les aime de tout mon cœur, parce que je les estime ; je les soutiendrai jusqu'au dernier soupir, et j'ai lié mon sort au leur pour la vie. Le général Scépeaux est adoré de son armée ; il en a été reçu à son retour, comme un père l'est par ses enfans. Enfin je vous atteste encore que, lorsque vous aurez été à même d'en juger, vous en serez enchanté. Adieu, mon cher Général, je ferai toujours consister mon bonheur dans l'amitié dont vous voulez bien m'assurer, et à vous prouver que je la mérite par le véritable et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, mon cher Général, etc.

» *Signé*, le comte de CHATILLON,
commandant en second. »

Après avoir lu au conseil les différentes par-

ties de ces lettres que je pouvais lui soumettre, je ne manquai pas de lui faire appercevoir « qu'une partie des autorités du Morbihan se classait absolument dans le nombre de ces intrigans qui ne cessaient de nuire à la cause, et que cette conduite était peu digne d'eux; combien ils se nuisaient à eux-mêmes, et que je ne mettais pas en doute qu'ils ne tarderaient pas à s'en repentir. »

Il ne restait aux généraux et membres de ce conseil que peu d'objections à faire; la chaleur seule prenait la place de la raison.

M. *la Vendée*, à son retour de l'Ile-Dieu, avait été chargé par Monsieur de lettres pour le Général en chef et pour le conseil-général; ces lettres avaient été décachetées par le conseil du Morbihan, et n'avaient point été envoyées. Monsieur m'avait aussi écrit en réponse de celles que j'avais eu l'honneur de lui écrire, comme on le verra par les miennes qui me furent remises. Monsieur me renvoyait, pour les détails, à celles adressées au Général en chef et au conseil-général. Comme Monsieur m'en avait lu les doubles à l'Ile-Dieu, je savais qu'il avait exprimé de nouveau à M. le comte de Puisaye et au conseil-général toutes les marques de sa satisfaction, et comme toujours, sanction du passé, encouragement

pour l'avenir. Les ayant lues, j'en connaissais parfaitement le contenu, et je savais par conséquent à quoi m'en tenir. L'on pourra donc juger de la surprise que je montrai, entendant M. le Mercier dit *la Vendée*, parlant de la conduite qu'il avait tenue, dire : « Au surplus, Monsieur déteste M. le comte de Puisaye, et il regarde comme un vrai malheur que ce chef soit celui de la Bretagne ; qu'il était certain sur cela des intentions de Monsieur, et que c'était pour le servir et pour exécuter ses desirs, qu'il avait voulu arrêter M. le comte de Puisaye. »

Je crus de mon devoir d'imposer silence à ce second chef du Morbihan. Je lui dis « que cela n'était pas ; qu'il le savait lui-même, ainsi que tout le conseil de l'arrondissement, qui, par son infidélité en décachetant les lettres de son Altesse royale pour le Général en chef et pour le conseil-général, avait pu juger des sentimens de Monsieur ; que rien ne pouvait justifier leur criminelle conduite, en osant décacheter les lettres de leur Maître ; lettres adressées surtout à des autorités supérieures à eux et leurs chefs naturels ; que moi-même j'étais porteur de lettres dans le sens absolument opposé au dire de M. *la Vendée* ; que revenant aussi de l'Ile-Dieu, et revenant pos-

térieurement

térieurement, il était de mon devoir, chargé des volontés de Monsieur, de dire à M. *la Vendée*, sans aucun ménagement, qu'il en imposait, et que je le sommais, au nom de son Altesse royale à qui j'en rendrais compte, de déclarer si elle lui avait parlé dans ce sens en lui remettant à l'Ile-Dieu les lettres dont le secret avait été aussi irrespectueusement et honteusement violé. »

Il me répondit « que Monsieur ne lui avait rien articulé de défavorable à M. le comte de Puisaye, mais que l'on desirait quelquefois des choses que l'on ne demandait pas; que les personnes en qui son Altesse royale mettait sa confiance, et qui étaient les organes du Prince, l'avaient mis à même de savoir à quoi s'en tenir. »

Je commençai à être moins surpris de la chaleur avec laquelle on m'avait parlé à l'Ile-Dieu de M. *la Vendée*, à qui je répondis « que je respectais trop son Altesse royale, pour pouvoir admettre qu'elle eût d'autre organe qu'elle-même; que c'était un manque de respect de lui prêter un dire qu'elle n'avait pas tenu. »

Comme cela se passa dans les formes d'un supérieur qui remet à sa place un subalterne inconsidéré, et que je me prononçais trop

fortement pour vouloir permettre que l'on me répondît, il régna le plus profond silence. Il fut rompu par M. le chevalier de la Crochais, membre du conseil-général, qui, dans le même sens que moi, parla avec beaucoup de force et d'éloquence.

Après lui M. le général Georges prit la parole avec le ton de modération qu'il avait toujours mis dans ce qu'il avait dit. « Il peut, dit-il, y avoir des torts de part et d'autre; mais M. le comte de Puisaye en a un qui, fondé ou non, en est un réel. Il a perdu notre confiance, et tout le Morbihan est d'accord à ne plus le reconnaître comme son chef. » Je lui demandai encore « quelle preuve il en pourrait donner; que peut-être elle serait aussi peu fondée que les autres. »

Il me montra alors un arrêté signé de lui, des Généraux, du conseil de l'arrondissement du Morbihan, des chefs de division, et généralement de tous les officiers de cette armée, qui énonçaient le vœu de ne plus obéir à M. le comte de Puisaye.

Dans le nombre de ces signatures je vis des noms de personnes que je savais être très-attachées à ce chef; mais il arrivait alors ce qui se voit presque toujours dans les corps, que la volonté générale cède et se laisse con-

duire par quelques meneurs. Mais il est certain que cette volonté était véritablement énoncée, et je ne pus discuter sur ce fait. Le conseil fut fini pour ce jour-là : j'ordonnai son rassemblement pour le lendemain matin.

Voilà la lettre de son Altesse royale dont j'ai parlé plus haut, et une de M. le baron de Rolle, qui, comme je l'ai déjà dit, m'avait été apportée et remise par M. le général *la Vendée.*

À l'Ile-Dieu, ce 2 novembre 1795.

« J'ai reçu vos lettres, mon cher comte, et je les ai lues avec autant d'intérêt que de satisfaction, non-seulement par les détails qui y sont contenus, mais pour le zèle et le dévoûment qui vous animent. Je m'en réfère, pour ma réponse, aux lettres que j'écris au conseil et à M. de Puisaye. J'attends à tous les momens des lettres d'Angleterre, qui pourront être importantes pour tous les pays royalistes, et pour les fidèles Bretons en particulier. Je ne puis rien décider ni rien prescrire avant de connaître les intentions de la Cour de Londres sur mes demandes. En attendant je vous renouvelle mes vives sollicitations. J'ai obtenu, avec grande peine, les faibles secours que je fais passer en Bretagne; et en approu-

vant ce que le conseil a déjà fait, je l'engage à se préparer à agir en grand, de concert avec les autres pays royalistes.

» Vous connaissez tous mes sentimens pour vous.

» *Signé*, CHARLES-PHILIPPE. »

Lettre de M. le baron de Rolle.

Île-Dieu, ce 1er novembre 1795.

« Mon cher comte, comme j'ai trouvé votre nom dans les signatures de la lettre que le général *la Vendée* m'a remise, je m'adresse avec confiance à vous, pour vous prier d'être l'interprète de mes sentimens auprès du conseil-général de l'armée catholique et royale de Bretagne, qui m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre que je me suis empressé de mettre sous les yeux de Monsieur. Son Altesse royale m'a ordonné de faire des recherches sur les gentilshommes bretons qui sont désignés dans cette lettre; et d'après les informations que j'ai prises, plusieurs de ces Messieurs ont déjà passé en Bretagne, et les autres ne se trouvent point avec nous dans ce moment.

Je vous prie d'exprimer au conseil-général, dont vous êtes membre, combien j'ai été honoré et flatté de la marque de confiance

qu'il a bien voulu me donner, et de l'assurer de mon respectueux dévoûment, en le suppliant de disposer de moi dans toutes les occasions où il voudra bien m'employer.

» Je vous félicite, mon cher comte, de vous trouver au milieu de ces braves et fidèles royalistes. Vous vous rappellerez, j'espère, de la conversation que j'ai eue avec vous la dernière fois que nous nous sommes vus à bord du *Jason*. Vous voilà à même de bien déployer vos talens militaires et votre noble dévoûment, et je ne doute pas que vous ne rendiez les plus grands services à votre patrie et à votre Roi.

» Quant à nous ici, tous nos desirs, tous nos vœux et toutes nos démarches se réunissent pour voir notre digne prince à la tête de tous les fidèles Français qui brûlent d'impatience de combattre sous ses ordres. Mais vous savez mieux que personne, et vous aurez pu le certifier, que ce n'est pas sa faute s'il n'y est pas déjà depuis long-tems. Enfin, le plus grand service que ceux qui lui sont véritablement attachés pourront lui rendre, c'est de coopérer aux moyens de l'y faire arriver le plus promptement possible.

» Adieu, mon cher comte, je fais des vœux bien sincères pour votre gloire et pour vos

succès, et suis bien sincérement et de cœur, votre dévoué serviteur.

» *Signé*, le colonel, baron DE ROLLE. »

Cette lettre, avec laquelle je m'étais croisé en allant à l'Ile-Dieu, était faite sans doute pour faire le plus grand plaisir et donner de hautes espérances à toute personne qui, n'arrivant pas comme moi de l'Ile-Dieu, aurait pu se prêter à une illusion que je ne partageais plus. Eh! qui n'aurait pas, comme moi, pu appercevoir qu'il s'était, par des machinations particulières, fomenté de nouveaux troubles et des dissentions qui, bien plus que les armes républicaines, nuisaient au parti?

En attendant la séance du conseil pour le lendemain matin, je m'occupais à résumer, avec M. le chevalier de la Crochais, la marche que j'avais à tenir. Celui-ci était porteur de nombreuses pièces qui prouvaient victorieusement la conduite du général en chef. Il était envoyé pour les mettre sous les yeux de son Altesse royale. En cas qu'il me rencontrât, il était chargé de me les communiquer et de me les remettre, pour faire cadrer et lier le tout avec ce qui se serait passé à l'Ile-Dieu. Ce fut la base de mon travail avec lui.

Par cette nouvelle secousse, une partie des

instructions dont j'étais porteur, s'annullait de fait; elle ne pouvait avoir d'effet que par un accord commun, et je retrouvais de nouvelles dissentions : rien ne pouvait plus cadrer.

Dans des mouvemens révolutionnaires qui portent sur le caractère individuel des hommes mus par différentes passions, on ne trouve que rarement des circonstances assez favorables, pour pouvoir sur-le-champ se former une opinion bien sûrement bonne.

La chaleur contre M. le comte de Puisaye était à son comble dans le Morbihan; elle était exprimée par des gens que j'avais toujours vus des hommes probes et loyaux. Je voyais certainement de grands torts de leur côté, et une conduite, dans tous les cas, très-coupable. Comme homme, j'étais persuadé que M. le comte de Puisaye était parfaitement intact; mais l'on ne peut jamais asseoir sur un acteur en révolution, un jugement que sur l'instant présent. Il fallait donc, sans donner raison au Morbihan, et sans absoudre M. le comte de Puisaye que j'aime parce que je l'estime, enfin sans passion particulière, marcher au but des affaires, et faire que ce qui était inutile à promulguer restât inconnu (ce qui tenait au moment fût mis à exécution), et calculer les

moyens les plus prompts de tout faire rentrer dans l'ordre accoutumé.

Voici donc quelles furent mes opinions, en raison de la conduite que j'avais à tenir pour remplir austérement mes devoirs, selon les différens caractères que je réunissais alors.

Premiérement, j'étais membre du conseil-général, second chef des armées de Bretagne, député à Monsieur, pour tâcher de l'amener à vouloir se réunir aux armées catholiques et royales. A ce titre, voyant de nouvelles intrigues détruisant les premiers résultats, je devais continuer ma mission, mettre Monsieur à même de les faire cesser, et tâcher de le ramener parmi nous, et surtout ne m'en rapporter qu'à moi pour fixer l'opinion de son Altesse royale sur le général en chef, ce à quoi j'avais déjà réussi à l'Ile-Dieu.

Secondement, revenu chargé de la confiance de Monsieur, apportant les pouvoirs les plus étendus et les plus illimités, ne pouvant être profondément éclairé sur les événemens du moment, je ne devais pas abuser de sa confiance, et le faire figurer dans des divisions particulières. Je ne voulais pas que tous les titres dont j'étais porteur, devînssent des pièces produites dans des discussions personnelles, surtout dans un moment où elles ne pouvaient

plus remplir leur objet relativement aux affaires. Les choses n'étaient plus les mêmes. Je crus donc devoir laisser son Altesse royale maîtresse de faire elle-même l'application de sa confiance.

Troisiémement, M. le comte de Puisaye s'était retiré dans l'armée d'Ille-et-Vilaine, du côté de Rennes. C'était, selon moi, la plus grande faute qu'il pût commettre, car elle donnait prise à ses ennemis, lui-même se donnant l'air coupable; et si j'avais été le rejoindre (ce que j'aurais certainement fait sans cette circonstance) pour lui remettre tout ce qui m'était confié, et qu'il se fût trouvé coupable, on eût été dans le cas de me rendre responsable des événemens, en ne m'étant pas laissé éclairer par l'opinion du Morbihan. J'avais toujours présent que son Altesse royale m'avait particuliérement recommandé d'agir selon les circonstances, et ces mêmes circonstances étaient absolument dénaturées.

Je n'avais que des moyens très-incertains pour me conduire. Il est vrai que la retraite de M. le comte de Puisaye s'était faite de l'aveu et par un arrêté du conseil-général; mais je ne pouvais légalement m'autoriser de son prononcé sur cela, parce que, d'après nos réglemens, il faut que tout arrêté soit signé de sept

membres pour avoir force de loi, et il n'y avait que cinq membres seulement alors au conseil, les autres étant absens pour différentes missions, et les députés de l'arrondissement du Morbihan s'étant retirés du conseil-général, comme je l'ai dit, pour rentrer dans leur arrondissement.

Quatrièmement, comme second chef de la Bretagne après M. le comte de Puisaye, j'étais bien aise de ne pas trop me prononcer dans un dédale de choses sur lesquelles le tems seul pouvait donner des lumières, et surtout ne pas me donner l'apparence d'agir par des motifs particuliers. Ces motifs n'étaient point en moi, et j'avais constamment évité, en remplissant mes devoirs, d'entrer dans aucune sorte d'intrigue.

Ce fut d'après ces bases que je me rendis le lendemain au conseil de l'arrondissement, et que je me résumai ainsi.

J'assurai le conseil, « que j'étais fort éloigné de croire le Général en chef coupable des torts qu'on lui supposait. Je lui répétai que la division actuelle nuisait au bien général, et servait les républicains; que la plus grande preuve des inconvéniens incalculables que tout cela produisait dès ce moment, était de voir annuller, par la conduite coupable du Morbihan,

une partie des plans arrêtés par son Altesse royale, dont j'étais porteur. »

Je fis part aux généraux et au conseil des volontés de son Altesse royale, sur les choses à recevoir à la côte, venant de l'Ile-Dieu, et de l'ordre de répartition de l'argent, des armes et des munitions. Je lus les articles généraux de mes instructions concernant généralement tous les Bretons.

Tous ces différens détails remplis, j'annonçai au conseil « que je retournais près de Monsieur, lui rendre compte de ce que j'avais vû et entendu ; soutenir la cause de M. le comte de Puisaye, et déclarer à Monsieur que les Généraux et le conseil du Morbihan n'avaient pu me prouver la moindre chose contre le Général en chef, malgré la prévention qu'ils lui portaient ; que je lui rendrais ce qu'il m'avait fait l'honneur de me confier, pour le mettre à même d'agir selon les circonstances ; que je lui portais aussi toutes les pièces qui prouvaient combien le Général en chef était loin de toute inculpation fondée, lesquelles pièces m'étaient remises par M. le chevalier de la Crochais, membre du conseil-général, envoyé pour cela à Monsieur, et qui me remettait sa mission ; ce qui entrait dans ses instructions, en cas qu'il me rencontrât ; que d'ail-

leurs, envoyé précédemment pour une mission qui avait été remplie, mais qui se trouvait annullée par les événemens, je devais la reprendre, et tâcher de l'amener au résultat le plus favorable possible pour la Bretagne. »

J'ajoutai au conseil, « que mes motifs partant de ce que me prescrivaient mes devoirs, et desirant que mon voyage ne fût susceptible d'aucune interprétation particulière, je demandais que tout ce que je venais de déclarer fût enregistré; qu'il m'en fût délivré deux copies, une pour le conseil-général, l'autre pour être gardée par moi. » La délibération fut enregistrée, je quittai le conseil, qui peu de momens après me rappela pour me remettre la déclaration suivante, ainsi que les passe-ports que j'avais demandés.

27 novembre 1795, an premier du règne de Louis XVIII.

» Le vingt-sept novembre mil sept cent quatre-vingt-quinze, l'an premier du règne de Louis XVIII, à la séance du conseil de l'arrondissement de Vannes, où étaient MM. Georges, général; la Vendée, général-lieutenant; Guillevic; du Bouétier, commissaire du Roi; Brulon, chef de division; le général

comte de ***, maréchal-général-des-logis; l'abbé de Boutouillie; le Mercier, les deux derniers députés de l'armée de Vannes au conseil-général; le chevalier de la Crochais, représentant l'armée de Saint-Brieux au conseil-général.

» M. le comte de *** a déclaré qu'étant porteur d'ordres de Monsieur, frère du Roi, pour le conseil-général et pour M. le comte de Puisaye, et de faire part au présent conseil d'arrondissement des différens objets particuliers dont il a rendu compte, demandait un guide pour le conduire à sa destination. Le conseil a cru devoir faire part à M. le général comte de *** d'un partie des motifs qui l'avaient engagé à expédier l'ordre du 17, d'après lequel état, M. le général comte de *** a déclaré au conseil que cet événement changeant totalement l'état des motifs qui avaient déterminé les ordres de Monsieur, il serait obligé de les rapporter à son Altesse royale, afin qu'elle fût en état de voir les changemens que sa sagesse lui suggérerait d'après les détails qu'on lui fait passer. Le conseil n'a pu qu'approuver la conduite sage et prudente de M. le général comte de ***; il se fait un devoir de rendre un juste témoi-

gnage à sa loyauté et à son amour pour le succès de la cause du Roi.

» Fait et arrêté au conseil lesdits jour et an que dessus.

» *Signés*, Georges, *général de Vannes;* Mercier, *général-lieutenant de l'armée de Vannes;* Guillevic; le Mercier, *membre du conseil-général;* l'abbé Boutouillie, *membre du conseil-général;* Brulon, *chef de division;* du Bouétier, *commissaire du Roi;* le chevalier de la Crochais, *membre du conseil-général, député de Saint-Brieux.* »

» Le conseil ose représenter à Monsieur, que le bien du service semblerait exiger que M. le général comte de *** eût de Monseigneur les provisions de Général de l'armée générale de Saint-Brieux, de même que M. le comte de Damas celle de général d'Ille-et-Vilaine.

» *Signés*, le chevalier de la Crochais; Georges, *général de l'armée de Vannes;* Brulon, *chef de division;* Guillevic; du Bouétier, *commissaire du Roi;* Boutouillie, *membre du conseil-général;* la Bourdonnaye. »

Je fus muni du passe-port ci-joint :

AU NOM DU ROI.

« Il est ordonné à tous les royalistes de l'armée de Vannes de favoriser autant qu'il leur sera possible, le passage à la flotte à M. le général comte de***, et à son retour dans cet arrondissement; prions tous les officiers des autres armées où il pourrait passer, de lui procurer tous les moyens nécessaires pour le passage et le retour.

» Au quartier-général de l'armée de Vannes, le 27 novembre 1795.

» *Signés*, GEORGES, *général de l'armée de Vannes*; GUILLEVIC; LE MERCIER; GERMAIN, *commissaire du Roi*; AMBROISE, *secrétaire*. »

Après avoir lu l'arrêté du conseil du Morbihan, je le remerciai de l'obligeance qui l'avait dicté; mais je lui représentai « que je ne pouvais ni ne voulais m'autoriser vis-à-vis de son altesse royale de son contenu; que jamais aucun motif d'ambition particulière ne m'avait animé en venant parmi eux, mais qu'une raison plus forte encore s'y op-

posait ; qu'elle était fondée sur l'illégalité de cette même demande, vu qu'un conseil d'arrondissement, par nos réglemens, n'avait pas le droit de faire ces sortes de demandes ; qu'elles étaient réservées au Général en chef et au conseil-général ; que c'était à lui qu'un conseil d'arrondissement devait s'adresser, et à lui conseil-général d'y faire droit s'il l'approuvait ; que d'ailleurs ma place de maréchal-général-des-logis me créant chef de cette armée, ainsi que des autres, me donnait déjà assez d'occupation ; enfin, que je regardais de mon devoir de faire une protestation formelle contre cette demande, ne voulant pas me donner l'apparence d'avoir transigé avec le conseil d'arrondissement du Morbihan, sur ce qui se passait alors. » Je demandai d'inscrire moi-même ma protestation sur les registres des délibérations, « à la seule fin qu'à l'époque où le conseil du Morbihan se rapprocherait du conseil-général et du général en chef (ce qui sûrement devait arriver), on pût reconnaître que dans ma conduite je ne m'étais prêté à aucune illégalité, surtout dans le moment où le conseil du Morbihan se trouvait pour ainsi dire en insurrection contre les autorités premières ; ce que par ma place je devais blâmer, ne pouvant en rien partager son opinion. »

opinion. » Cette protestation ne portait que sur la demande faite pour que je fusse nommé Général de l'armée de Saint-Brieux.

Après avoir écrit à M. le comte de Puisaye et au conseil-général pour leur rendre compte de tout ce qui s'était passé et de ce que j'allais faire, je remis mes lettres à M. le chevalier de la Crochais, membre du conseil-général, qui devait partir pour aller le rejoindre; ensuite je songeai à ce qui tenait à mon départ. La veille au soir, M. le marquis de Rivière, venant de l'armée du général Charette, près duquel il avait été envoyé par son Altesse royale, était arrivé au conseil du Morbihan dans l'intention d'aller à la côte pour s'embarquer et rejoindre Monsieur. Il était avec M. le chevalier de Trion, officier de l'armée de Scépeaux, devant aussi aller rejoindre Monsieur.

Je ne connaissais pas alors ces Messieurs. M. le général Georges me demanda s'ils pouvaient se rendre à la côte avec moi, ainsi que M. l'abbé Guillevic, membre du conseil du Morbihan, qui était envoyé par ce même conseil auprès de Monsieur pour tâcher de faire valoir la cause du Morbihan, que ces Messieurs savaient que j'allais charger, m'étant hautement déclaré sur cela et le leur ayant

annoncé. J'assurai M. Georges, que je ne demandais pas mieux que de faire le chemin avec ces Messieurs ; et ce même jour-là 27, à onze heures du matin, nous nous mîmes en route pour nous rendre à la côte. Nous arrivâmes au village du Moustoir dans la nuit, à quatre heures du matin.

Notre marche éprouva plus de difficultés que je n'en avais eu toutes les autres fois que j'avais fait ce trajet périlleux. M. le marquis de Rivière était souffrant et pris de douleurs de rhumatisme : la fatigue de la route, qui était de neuf lieues, les augmenta ; elles s'étaient fixées sur les reins, et les deux dernières lieues il ne pouvait plus marcher. Nous étions alors au milieu de l'armée républicaine qui bordait la côte, et occupait tous les villages à quatre lieues de profondeur : alors on ne pouvait traverser aucun village ; il fallait les tourner : on ne pouvait suivre les chemins, mais marcher à travers les champs, par conséquent dans des terres labourées et terrains difficiles, sauter des fossés, ne pas perdre de tems et surtout arriver avant le jour. A chaque instant M. le marquis de Rivière était au moment de rester ; enfin, à force de l'aider, comme le jour allait paraître, nous arrivâmes au Moustoir, village occupé par

six cents républicains, et nous nous retirâmes dans une petite maison sur le bord de la mer, détachée du village de quelques centaines de toises. Là nous attendîmes le 28 et le 29 l'arrivée du bateau.

Pendant ces deux jours-là je fis connaissance avec M. le marquis de Rivière, qui portait à Monsieur des lettres du général Charette, dans lesquelles il disait à son Altesse royale que si elle ne rejoignait pas les royalistes la cause serait détruite et ne survivrait pas à ce malheur. M. le marquis de Rivière, à qui Charette avait parlé avec beaucoup de confiance, me parut consterné; il ne l'était cependant pas plus que moi.

Le bateau qui arriva le 29 à trois heures du matin, nous éloigna au moment de cette côte malheureuse. Jamais de ma vie je n'avais été poursuivi par d'aussi tristes réflexions que celles qui dans ce moment remplissaient ma tête; j'en étais absorbé.

J'arrivai quelques heures après à bord de la frégate *la Pomone*, montée par M. l'amiral Waren. Je passai la journée avec lui; nous reparlâmes de Quibéron, de l'Ile-Dieu, malheur encore plus grand. Ce fut là que je sus de M. l'amiral Waren toutes les propositions et les prières qu'il avait faites à Monsieur

de le débarquer à la côte, quand et comment il le voudrait. Il lui avait aussi offert de le garder lui et les siens à bord de *la Pomone*, et d'y attendre que tous les préparatifs fussent faits pour le recevoir.

Cela était d'autant plus aisé, qu'à part l'évacuation de l'Ile-Dieu, il se trouvait alors dans la baie de Quiberon une escadre commandée par M. l'amiral Herwey, composée de seize vaisseaux de ligne, dont trois à trois ponts, six frégates, sans compter les corvettes, côtres et autres bâtimens légers. Cette superbe escadre était destinée à passer l'hiver dans cette baie, et elle y est effectivement restée.

Je ne cessais de me dire comment il pouvait se faire que les Anglais évacuant l'Ile-Dieu, Monsieur ne se fût pas fait mettre avec sa suite à bord de cette escadre, pour y passer les douze jours après lesquels il eût pu descendre à la côte, à la tête de cinquante mille royalistes choisis, entouré de tous les chefs. Je ne concevais pas comment il pouvait se faire que le gouvernement d'Angleterre, voulant évacuer l'Ile-Dieu, disposât de la personne de son Altesse royale au point de lui avoir donné l'ordre de revenir lorsque le sort de la cause catholique et royale en dépendait, et que sur les côtes de la Breta-

gne les forces de mer les plus imposantes devaient y hiverner. Enfin, les réflexions que je faisais sur ce que j'avais vu à l'Ile-Dieu, sur ce que j'avais retrouvé dans le Morbihan, sur l'escadre anglaise commandée par M. l'amiral Herwey, que je retrouvais là pour y rester; le rapprochement de ce que j'avais vu et entendu, le contraste des faits avec les manifestations, tout cela était inexplicable pour moi, et je m'arrêtais à des opinions aussitôt rejetées que formées.

Après avoir passé la journée avec M. l'amiral Waren, qui le lendemain devait mettre à la voile pour l'Ile-Dieu et y aller chercher quelques débris, et les rapporter pour les pays royalistes, je fus conduit à bord du vaisseau de soixante-quatorze *l'Orion*, sur lequel j'avais déjà été, et qui était commandé par M. le capitaine Saumarez, homme fort aimable et d'un grand mérite. Je n'y fus que vingt-quatre heures. M. l'amiral Herwey, à qui on rendit compte de mon arrivée, m'envoya chercher pour être conduit à son bord. Il montait le vaisseau à trois ponts *le Prince Walles*, ou *le Prince de Galles;* je restai à bord de ce vaisseau amiral jusqu'au 10 décembre au soir.

Je n'ai jamais été nulle part comblé de plus de politesse. Dans les usages de la marine an-

glaise, personne ne mange avec l'amiral, à moins qu'il ne soit prié; ce qui est rare. M. l'amiral Herwey me pria une fois pour toutes; il ne déjeûnait ni ne dînait jamais sans m'envoyer chercher. Il s'y trouvait ordinairement de quatre à six personnes, jamais plus.

Je fus à bord de ces différens vaisseaux avec M. l'abbé Guillevic, tête chaude, homme d'esprit, mais très-susceptible; il mangeait avec les officiers, et fut très-choqué de la différence que mit entre lui et moi M. l'Amiral. Nous eûmes souvent des conversations qui s'en ressentirent. Il est vrai que souvent aussi je le plaisantais sur la mission dont il était chargé pour le Morbihan. Je l'appelais l'avocat sans preuves. Il se trouva tellement déjoué, je lui proposai si souvent, lorsque nous arriverions à Londres, de le présenter et de le recommander à M. Windham, ministre de la guerre, ami de M. le comte de Puisaye, qu'enfin il renonça à sa mission et retourna dans le Morbihan.

Peu de jours après, M. l'amiral Waren revint de l'Ile-Dieu. Il nous rapportait peu de choses. Il avait sauvé quelques munitions, article très-précieux pour nous; il avait aussi quelques mille livres sterling, et cinq ou six mille fusils. Quant aux chevaux, qui depuis long-tems

étaient en souffrance, étant toujours restés à bord, et n'ayant pu être débarqués à l'Ile-Dieu, ils furent presque tous au nombre de six cents jetés à la mer. Il n'y avait plus de fourrages pour les nourrir; ils étaient dans le plus mauvais état. Ces chevaux étaient ceux de son Altesse royale et de sa suite; ceux des hussards de Choiseul, et des hulans britanniques et de Bouillé, et les chevaux d'artillerie.

Il fallut se contenter de ce qui était. M. l'abbé Guillevic prit prétexte de cette arrivée pour retourner dans le Morbihan, annoncer au général Georges qu'il y avait cela à recevoir. M. l'amiral Waren et moi convînmes donc avec lui qu'il dirait au général Georges de faire un rassemblement et de venir à la côte; qu'alors tout serait débarqué. Il fut de plus convenu qu'aussitôt que les arrangemens seraient pris, on écrirait le jour, l'heure et l'endroit où il se porterait: on convint de plus des signaux à faire de part et d'autre.

M. l'abbé Guillevic partit, et quatre jours après nous avions la réponse du général Georges, par laquelle il disait que dans la nuit du 12 au 13 il se porterait à la côte. Il indiquait la rive gauche en entrant dans la rivière de la Vilaine. Les mêmes signaux qui lui avaient été proposés, restèrent ceux convenus.

J'attendais le départ de quelques bâtimens pour l'Angleterre. M. l'amiral Herwey attendait aussi, pour en expédier un, la fin de l'évacuation de l'Ile-Dieu, qui était confiée à ses soins : il me dit que cela durerait encore quelques jours.

Alors je proposai d'aider à ce débarquement, et le 11 je me rendis à bord du vaisseau *l'Orion*, qui, avec deux frégates et quelques bâtimens légers, devait débarquer à la côte les choses dont j'ai parlé plus haut. Cette expédition était commandée par M. le capitaine Saumarez.

Le 12 au matin, je passai à bord du lougre *l'Experiment*, pour pouvoir approcher et ranger la côte le plus près possible, reconnaître les signaux, et les faire répéter à M. le capitaine Saumarez, qui de près suivait le lougre. Les signaux furent faits par nous, mais sans réponse de la terre. Alors, au milieu de la nuit je me décidai à m'embarquer dans le canot du lougre, avec cinq hommes bien armés ; de descendre à terre pour tâcher d'avoir quelques renseignemens.

Nous débarquâmes. Nous n'étions pas à plus de cent pas du canot qui nous avait mis à terre, que nous vîmes, malgré l'obscurité, trois hommes armés qui arrivaient à toute

course. Dans l'incertitude de ce qu'ils étaient, nous leur criâmes d'arrêter, ou que nous allions faire feu; ils s'arrêtèrent, et nous parlèrent anglais. J'en fis approcher un, et nous reconnûmes que c'était effectivement trois Anglais autrefois prisonniers, et qui depuis un an servaient avec les royalistes, qui les avaient délivrés. Ils avaient fait partie de ceux avec lesquels le général Georges avait essayé de venir s'emparer de la côte, et ensuite l'occuper. Ils nous apprirent que le général Georges n'avait pu rassembler que cinq mille hommes; que cette force n'étant pas suffisante pour la réussite de cette expédition, ayant appris que les bleus marchaient en force contre lui, alors il avait dispersé son rassemblement; qu'eux connaissant bien le pays, et sachant que les vaisseaux anglais devaient venir près de la côte, ils avaient espéré pouvoir les rejoindre et retourner en Angleterre. Je les pris dans le canot : sachant par eux que tout était manqué, j'en donnai avis à M. le capitaine Saumarez, qui fit revirer de bord, et fit faire route pour rejoindre l'escadre et rentrer dans la baie de Quiberon.

D'après ce que j'avais vu, et ce que j'appris de ces mêmes Anglais, je sus que le général Georges n'avait pas pu faire un rassemblement

complet ; que le Morbihan était très-divisé relativement à M. le comte de Puisaye ; qu'une partie de ses forces était annullée, car il était de fait qu'une partie des royalistes commandés ne se trouva pas au lieu indiqué pour le rassemblement, et ne voulut pas marcher, chose sans exemple.

De retour dans la baie de Quiberon, je quittai le lougre *l'Experiment*, et revins à bord du vaisseau *l'Orion*. Je restai avec M. le capitaine Saumarez jusqu'au 17 matin. M. l'amiral Herwey m'avait fait prévenir, dans l'après-midi du 16, que dans la journée du 17 il expédierait un côtre pour l'Angleterre, afin de rendre compte au gouvernement de la fin de l'évacuation de l'Ile-Dieu ; que j'étais le maître de profiter de cette occasion, ou d'attendre quelques jours de plus, pour m'en aller sur une frégate. Je préférai partir tout de suite ; je m'embarquai donc à bord du côtre *le Nemrod*. Je partis le 18, et un fort bon vent me fit arriver le 21 au soir à Dartmouth, petit port près de Plymouth.

Le 22, je pris une chaise de poste, et partis pour me rendre à Portsmouth, où l'on disait qu'était encore son Altesse royale Monsieur à bord de la frégate *le Jason*, mouillée en rade. A peu de distance de Portsmouth, j'ap-

pris que Monsieur était débarqué, et était tout de suite parti pour Édimbourg. Alors je continuai ma route pour me rendre à Londres, où j'arrivai le 26 décembre 1795.

Ce qui va suivre sera le sujet de la quatrième et dernière époque.



QUATRIÈME ÉPOQUE.

Ce qui s'est passé à Londres depuis le moment de mon arrivée, jusqu'à celui de mon départ pour la Russie.

Arrivé à Londres, je m'étais fait le plan de conduite de ne voir personne, et je l'observai exactement. Comme je ne voulais point parler, je ne voulais pas être questionné, et je craignais encore plus que l'on me fît parler. Je ne vis donc que les personnes que je citerai, parce qu'il était nécessaire, pour les affaires, d'avoir communication avec elles.

Le lendemain de mon arrivée j'allai voir M. Windham; je restai quelque tems avec lui; il me fit beaucoup de questions sur tout ce que j'avais été à même de voir; il me parla beaucoup de M. le comte de Puisaye; je lui appris tout ce qui venait de se passer dans le Morbihan. Mais pendant cette longue conversation, je ne pus rien juger de la disposition de ce ministre. Il observa, dans ses formes, une manière qui lui est assez habituelle, celle de faire une question, d'écouter attentivement

la réponse, et sans aucune réponse de sa part de passer à une autre question. Avec cette forme-là, nous restâmes à peu près deux heures ensemble. La partie n'était pas égale, car il pouvait tout savoir et moi ne rien connaître. Cependant je pensais qu'il fallait laisser mûrir dans sa tête les réflexions qui devaient en résulter, et qu'à la première conversation nous changerions peut-être de rôle.

Il me demanda de venir deux jours après, et je le quittai ayant su par lui que son Altesse royale. était effectivement partie pour Édimbourg, mais que M. le baron de Rolle était à Londres, et se trouvait logé très-près de moi. En sortant de chez M. Windham, je lui écrivis pour lui demander un rendez-vous le lendemain matin, en lui disant que je passerais à deux heures chez lui.

Avant d'y aller, je fus chez M. le lord Grenwille, qui me reçut. La conversation ne fut ni longue ni animée : je le quittai sans avoir été à même d'entrer dans aucun détail. Il me parut sombre et marquer de la déplaisance lorsque je lui parlai des pays royalistes.

J'allai ensuite chez M. le baron de Rolle, qui avait accepté l'heure de deux heures et qui m'attendait. Je lui remis toutes les expéditions que son Altesse royale m'avait confiées à l'Ile-

Dieu, en lui racontant tout ce qui s'était passé et ce que j'avais fait et vu depuis cette époque. Je lui dis « que d'après tout cela, ayant craint de compromettre son Altesse royale, voyant tous les projets détruits, j'avais cru plus prudent et plus raisonnable de laisser Monsieur libre de ce qu'il voudrait faire. Je l'assurai que tous ces événemens rendaient d'autant plus nécessaire que son Altesse royale prît enfin la détermination de se mettre en personne à la tête des armées catholiques et royales. »

Il me parut alors pénétré d'une ardeur que je n'avais pas apperçue à l'Ile-Dieu, et je fis la réflexion qu'il était bien plus aisé d'être courageux de loin que de près.

Il me loua beaucoup, me dit « que je rendais le plus grand service à son Altesse, qu'il était impossible d'avoir pris un meilleur parti. » Il fit sur-le-champ un paquet du tout pour Monsieur, à qui j'eus l'honneur d'écrire une lettre, dans laquelle je lui rendais compte de ce qui avait motivé ma conduite fondée particuliérement sur mon dévoûment pour sa personne.

Le lendemain j'allai dîner chez M. le comte de Voronsow, ambassadeur de Russie, et qui m'avait répondu qu'il m'attendait; que M. le comte de Staremberg, ambassadeur de Sa Ma-

jesté l'Empereur et Roi, y serait, et qu'il n'y aurait que nous trois. Pendant tout le tems que j'avais passé dans les pays royalistes, j'avais entretenu une correspondance très-suivie avec ces deux ambassadeurs, que personnellement j'aimais beaucoup.

Notre conversation fut très-animée; ils étaient avides de savoir et d'apprendre les moindres détails de tout ce qui s'était passé. Quiberon, les pays royalistes, l'Ile-Dieu, me fournissaient des milliers de textes pour que la conversation fût intéressante, et satisfaire leur curiosité, basée sur le plus vif intérêt. Avec eux, je parlais absolument à cœur ouvert; ce qui faisait que la conversation n'était gênée par aucune réticence : elle durait depuis quelques heures, lorsque nous en vînmes à l'Ile-Dieu. Alors je montrai mes regrets et mon étonnement sur ce que le gouvernement d'Angleterre, ayant fait une expédition aussi considérable, ayant autant d'intérêt à ce que les pays royalistes prissent une grande existence, ayant pris enfin le parti raisonnable, le seul desirable, celui d'envoyer son Altesse royale, et qu'au bout de tout cela il eût fait manquer l'expédition en rappelant Monsieur aussi subitement, en ne lui donnant pas même quelques jours pour faire les pré-

paratifs nécessaires pour le débarquement ; que je ne pouvais pas m'empêcher de voir dans la conduite du ministère britannique au moins une légéreté dont je ne l'aurais pas cru capable ; qu'enfin il était bien extroardinaire de dépenser dix-huit millions pour ensuite croiser, et empêcher le résultat de cette même expédition, et annuller tous les avantages qui devaient en résulter.

MM. les comtes de Voronsow et de Staremberg, qui avaient beaucoup plus écouté que parlé, se regardaient avec un air d'intelligence dont je ne pouvais pas comprendre la raison, et que je cherchais vainement à pénétrer. Enfin M. le comte de Staremberg dit, en parlant à M. le comte de Voronsow : « Il faut bien le lui apprendre puisqu'il ne le sait pas ; car il verra les ministres et ne saura d'après quelle base se conduire avec eux pour les choses dont il est chargé. » Alors M. le comte de Voronsow me dit « que, comme je le savais, Monsieur avait toujours témoigné et parlé de son vif desir d'aller se mettre à la tête des armées royalistes ; qu'alors le Gouvernement d'Angleterre avait accédé, et lui avait proposé de lui en donner les moyens ; qu'alors Monsieur s'étant trop avancé pour pouvoir reculer, tous les préparatifs étant faits, il s'é-

tait

tait embarqué ; mais qu'en partant, déjà fâché de s'être tant prononcé, il avait chargé M. le duc d'Harcourt, et lui avait laissé les ordres les plus positifs pour solliciter et demander l'ordre de son retour ; que M. le duc d'Harcourt avait été consterné et fort embarrassé de cette extraordinaire négociation, et n'avait éprouvé que des refus de la part du Gouvernement, qui, ayant fait des frais immenses pour cette expédition, s'était impérieusement refusé à expédier cet ordre ; que toutes les sollicitations de M. le duc d'Harcourt ayant été vaines, Monsieur avait pris le parti de solliciter lui-même cet ordre en écrivant directement à cet effet au Gouvernement, qui s'y était encore refusé ; que pendant le tems que son Altesse royale tâchait de gagner en tâtonnant le long de la côte, elle avait encore écrit pour demander l'ordre de son retour ; qu'enfin les ministres mettant de la lenteur à l'expédier, ils avaient inopinément appris l'arrivée du *Jason*, mouillé dans la rade de Portsmouth, ayant à bord son Altesse royale ; qu'alors dans les premiers momens de son indignation, M. le lord Grenwille avait envoyé chercher MM. les ambassadeurs comtes de Voronzow, de Staremberg, et le marquis de Spinola, et leur avait dit : Messieurs, vous savez ce que le Gouver-

nement ne cesse de faire pour les pays royalistes ; comme vous le savez aussi, son Altesse royale Monsieur a desiré y aller : nous avons fait une expédition digne de porter sa personne. Vous n'avez pas ignoré que du moment qu'il a eu quitté les côtes d'Angleterre, M. le duc d'Harcourt, au nom de Monsieur, a demandé et sollicité l'ordre de son retour : nous nous y sommes refusés, regardant contre les intérêts et la dignité de son Altesse royale de la rappeler ; ce qui d'ailleurs était contre les opinions du ministère. Alors, ajouta M. le lord Grenwille, son Altesse royale m'a écrit deux lettres que voici en original, pour demander encore l'ordre de son retour ; cela m'a paru si fâcheux, si honteux, que j'ai différé l'envoi de cet ordre ; il était expédié depuis quelques jours, et je devais l'envoyer, ajouta-t-il : en voici l'original. Il consistait à laisser Monsieur libre de prendre le parti qu'il voudrait ; mais son Altesse royale n'a pas jugé à propos de l'attendre. Elle a quitté l'Ile-Dieu par sa propre volonté, et vient d'arriver à Portsmouth, où elle est en rade à bord de la frégate *le Jason*, attendant de savoir dans quel endroit elle peut aller. Eh bien Messieurs ! que voulez-vous que nous fassions désormais pour une cause que l'on ne veut

pas servir? On ne cesse de solliciter des expéditions, nous les faisons ; elles sont immenses, et toujours sans fruit. J'espère au moins que l'on n'en sollicitera plus. Il en a déjà coûté vingt-huit millions pour Quiberon, dix-huit millions pour l'Ile-Dieu, sans compter toutes celles de moindre importance : voyez quels en sont les résultats. J'ai voulu, ajouta-t-il encore, vous rendre témoins oculaires de ce fait, pour n'être plus dans le cas d'être sollicité par vous au nom de vos Cours respectives, pour le sort d'une cause si mal soutenue par les personnes dont le sort personnel en dépend. Vous voudrez bien instruire vos différentes Cours de ce fait : c'est donc officiellement que je vous ai prié de vous rassembler ici. »

Alors M. le comte de Voronzow, qui me vit pétrifié (et cela est aisé à croire), me dit : « Quand on a des affaires à traiter avec un » gouvernement, il faut savoir d'après quelle » base partir; j'ai donc cru, par amitié pour » vous, pour votre plan de conduite, devoir » vous prévenir que vous trouverez les minis- » tres indignés, et qu'il faut laisser passer quel- » ques momens avant de rien tenter; car, pour » l'instant présent, on ne vous écoutera même » pas. La conduite de son Altesse royale, qui

» a indigné le ministère, vous ôtera toute es-
» pèce de moyens pour traiter d'aucune af-
» faire ; arrangez-vous sur cela, et attendez.
» Nous tâterons le terrain, et nous vous aver-
» tirons du moment où vous pourrez vous re-
» mettre en avant, si toutefois il se présente. »

Il serait impossible d'exprimer ce qui se passa en moi. Quelle foule d'idées, de ressouvenirs ! Il est tel moment dans la vie où l'on n'a pas même la faculté de sentir, et où l'expression manque nécessairement. Je gardai le silence, et la consternation fut le seul sentiment qui, pour reste de la journée, s'empara de moi. Toute conversation fut finie, et nous ne parlâmes plus que de choses indifférentes, absolument étrangères aux pays royalistes, que j'aurais voulu n'avoir jamais connus de ma vie.

Je m'en allai bien déterminé de ne pas reparaître de long-tems chez les ministres ; mais peu de tems après je reçus une lettre de M. Windham, qui me demandait de passer chez lui le jour même ; je ne manquai pas de m'y rendre. Comme je n'avais aucune base pour entamer la conversation, je le vis venir. Son intérêt pour M. le comte de Puisaye était le sujet de cette entrevue, et je lui répondis avec toute la vérité qu'il pouvait desirer. Je

jugeai qu'il cherchait quelque manière de pouvoir l'aider, et nous convînmes d'une forme de demande que je devais lui faire à cet effet, concernant les intérêts de la Bretagne. Je rentrai chez moi pour travailler à ce Mémoire, que je portai le lendemain : M. Windham le trouva tel qu'il l'avait desiré.

Quelques jours après, M. le baron de Rolle vint me voir; il me lut une lettre de son Altesse royale en réponse à la mienne et aux titres que je lui avais envoyés : Monsieur l'avait chargé de m'en donner connaissance, pour qu'elle servît de réponse à la mienne. Jamais on n'a écrit d'une manière plus flatteuse, et qui exprimât plus de reconnaissance et de remercîmens. J'y fus peu sensible, et ne pus m'empêcher de laisser appercevoir la plus grande froideur. Tout ce que j'avais appris et ce que je savais me pénétrait d'une telle indignation, que je ne pouvais être sensible, ni aux expressions de cette même lettre, ni aux louanges du truchement, dont la visite et les louanges me déplaisaient.

Après cela je passai cinq semaines sans voir personne, et dans une nullité absolue. Je ne pouvais plus retrouver en moi le moindre desir de me mêler de quoi que ce soit.

Je faisais ma société unique de M. Jouet,

que j'avais retrouvé à Londres, et de M. de Beauvais, qui, comme officier-général, avait servi dans la Vendée, et avait servi avec la plus grande distinction. Sa conversation était excellente; il avait sur cette même guerre-là une collection de matériaux très-précieux pour l'histoire.

Je voyais souvent MM. les comtes de Voronzow et de Staremberg, mais comme amis, non comme hommes publics.

Trois mois s'étaient à peu près écoulés depuis que j'étais à Londres. Comme je l'ai déjà dit, son Altesse royale desirait envoyer, comme commissaire du Roi, M. le comte Dumoustier. Ce projet se renouvela; car l'on tenait à cette pitoyable mesure, d'envoyer agens sur agens, qui tous faisaient beaucoup de mal sans pouvoir faire le bien. Il fut saisi par M. Windham, qui, je crois, regarda cela comme une manière de pouvoir encore venir au secours des pays royalistes. Alors donc il se préparait une nouvelle expédition, qui devait porter M. le comte Dumoustier et des secours.

J'en fus prévenu par M. Windham, qui me proposa d'en profiter pour retourner en Bretagne; tel était bien mon projet; mais mes amis ne cessaient de le combattre. MM. les comtes de Voronzow et de Staremberg fai-

saient l'impossible pour m'en détourner en me montrant le tableau du passé, et me démontrant que j'en avais assez fait ; que c'était une cause qui allait se détruire, et dans laquelle j'avais assez long-tems joué le rôle de dupe.

Effectivement, toutes les nouvelles qui arrivaient de ces malheureux pays-là annonçaient une décadence et une dissolution prochaine et entière ; mais j'avais promis de retourner, et j'y étais déterminé.

Je vis M. le comte Dumoustier, et lui parlai de mon desir de retourner en Bretagne avec lui : il parut en recevoir l'assurance avec plaisir, et me parla de ses projets ; il en avait beaucoup : ils ne me parurent pas cadrer avec ce qui existait ; je l'écoutai attentivement, ne fis aucune réflexion, n'indiquai rien, et ne parlai de personne. Enfin, sur rien je ne me mis en avant : j'ai toujours observé les mêmes formes chaque fois que je l'ai vu, tout en pouvant juger que tous ses projets contrastaient absolument avec ce qu'il trouverait et verrait. Mais M. le comte Dumoustier ayant de l'esprit, l'habitude des affaires et des hommes, je pensais qu'il valait mieux qu'il fût instruit par le fait que par des insinuations particulières. D'ailleurs, je pensais aussi qu'une fois em-

barqué, le moment le plus favorable pour lui parler à cœur ouvert, serait celui où il toucherait à l'exécution de ces mêmes projets; il ne put donc rien juger de ce que je pensais.

Je revis plusieurs fois M. Windham; il me parla sur M. le comte Dumoustier : je lui dis que je l'avais vu plusieurs fois, que je ne demandais pas mieux que de partir avec lui; mais je ne lui parlai en rien de mes observations ni de mes opinions sur ce que j'avais entendu de lui. D'ailleurs, je savais que dans les pays royalistes on desirait plus M. le comte Dumoustier que tout autre. Il a de l'esprit, l'habitude des affaires, de l'activité, des formes assez agréables; et puisque l'on ne pouvait avoir qu'un représentant de prince, je croyais bien que pour cette fois c'était le meilleur choix possible.

D'après l'apperçu du moment, je croyais partir dix ou douze jours après.

Tout ce que nous apprenions des pays royalistes devenait de plus en plus alarmant. La correspondance nous indiquait malheurs sur malheurs, et nous en faisait prévoir de plus grands encore. Il devenait donc d'autant plus nécessaire de ne pas perdre un instant pour leur porter les secours sans lesquels ils étaient au moment de succomber; aussi tous mes pas,

toutes mes démarches vis-à-vis de M. Windham et de M. le comte Dumoustier tendaient à hâter le moment du départ des secours, que je craignais voir arriver trop tard.

J'eus l'honneur de rendre mes devoirs à M. le duc de Bourbon : notre conversation sur les pays royalistes me mit à même de lui témoigner quelqu'étonnement de la course légère qu'il avait faite sur la côte, de sa courte apparition et de son prompt départ. Quoique ce prince fût très-peu parlant, et que les notions qu'il s'était formées, ou plutôt qu'on lui avait données sur les armées catholiques et royales, fussent très-peu justes et fort défavorables pour elles, cependant je fus à même de juger qu'il se serait fait débarquer, et que telle était son intention; mais que des ordres impératifs de son Altesse royale l'en avaient empêché, et qu'il lui avait été ordonné par elle de retourner en Angleterre.

Voilà, pour le moment, quelles avaient été mes occupations, ce que j'avais vu, et ce qui se passait à Londres; mais il est nécessaire, pour suivre les événemens, de quitter cette ville pour nous transporter dans les pays royalistes, voir et connaître ce qui s'y était passé depuis l'Ile-Dieu, les événemens qui étaient résultés du départ de Monsieur, et enfin

connaître ce qui existait pour le moment.

L'instant où, dans les différentes armées, on apprit le départ de son Altesse royale, la consternation fut générale. Les chefs prévirent les plus grands malheurs, et bientôt après en sentirent les approches. Le mécontentement, la méfiance et le désespoir succédèrent. Les subordonnés, ou ceux qui devaient l'être, crièrent à la lâcheté, à la trahison; tous disaient « qu'on les avait abandonnés, trompés; » qu'ils avaient constamment été abusés, joués » par les chefs, qui n'avaient cessé, depuis plu- » sieurs années, de leur annoncer un prince de » la Maison de Bourbon; que deux de ces prin- » ces avaient paru, et apparemment n'avaient » pas pu venir à eux; que la situation de la » cause était donc bien mauvaise : les uns se » crurent, et d'autres feignirent de se croire » victimes de l'ambition particulière des chefs, » et ne cessaient de leur reprocher de les avoir » trompés. Si notre cause était bonne, disaient- » ils, son Altesse royale aurait-elle hésité de » se mettre à notre tête? Elle juge apparem- » ment la cause perdue, notre position déses- » pérée : sans cela, comment ne ferait-elle pas » pour la religion, pour le Roi, pour elle, pour » sa famille, pour la France, ce que nous fai- » sons depuis si long-tems? Apparemment que

» cela est impossible, et que tout est perdu. » Nous n'aurons donc plus, ajoutaient-ils, » un Bourbon : notre cause ne s'augmentant » pas par sa présence, ne peut plus que dé- » périr. D'autres ajoutaient et disaient : Puis- » qu'aucun d'eux n'a voulu venir, pourquoi » ferions-nous pour eux ce qu'ils ne veulent » pas faire pour eux-mêmes? »

Que chacun se mette à la place d'un des chefs, pour calculer, juger et supposer ce qu'il était possible de répondre à cela. Que dire? Quelle raison donner? Pouvaient-ils encore promettre? et pouvait-on même les croire s'ils l'eussent voulu essayer?

Dans ce genre de guerre tout était dévoûment et sacrifice volontaire : les chefs n'étaient suivis de leurs soldats qu'autant que le lien qui unissait l'intérêt particulier de ceux-ci à l'intérêt commun, leur était sensible. Il était plus difficile qu'on ne le pense, de fixer précisément le point où peut s'arrêter le devoir de la subordination, pour faire place à celui qu'impose la confiance. Or, cette même confiance commençait à ne plus exister; l'intérêt particulier détachait rapidement une partie des individus de la cause générale; tous les liens étaient au moment de se rompre; alors

plus de confiance, plus de chefs, plus de partis : donc une destruction totale.

D'un autre côté, le gouvernement républicain calcula, sentit que si Monsieur avait fait un pas de plus, le danger était éminent, et que très-certainement il aurait succombé. L'espérance, regardée comme certaine de voir arriver son Altesse royale, avait entraîné des manifestations : l'espérance fondée est indiscrète. Or, les deux partis avaient été chacun à même de juger ce qu'ils pouvaient espérer ou craindre. Alors le gouvernement républicain ne voulut plus courir le risque de trembler une seconde fois, et adopta les plus grandes, les plus terribles mesures. Il fit marcher des troupes dans un nombre formidable, et plus qu'il n'en avait jamais employé contre les pays royalistes. Il chercha à semer la division; il y trouva les esprits préparés. Dans ce pays-là, où quelques mois auparavant il n'y avait pas un délateur, il se trouvait déjà des traîtres. Les chefs commençaient à être menacés, poursuivis. Tous ces moyens furent employés dans un moment où les pays royalistes manquaient de toute espèce de secours. Tous ceux envoyés à Quiberon avaient été perdus comme on l'a vu; la fuite de l'Ile-Dieu avait fait

perdre les autres ; une partie, après avoir resté aussi long-tems sur mer, et dans une saison aussi mauvaise, se trouvait avariée, et fut jetée à la mer ; le reste avait suivi Monsieur, et avait été reporté en Angleterre. Ceux qui dans le gouvernement républicain soutenaient les pays royalistes, mais qui les soutenaient dans une direction de projets absolument différente, se refusèrent à toute communication postérieure : ils s'étaient toujours ménagé ce parti comme dernière ressource, et comme un refuge selon les circonstances ; ils avaient voulu s'en servir pour une royauté constitutionelle. Ayant vu le moment où les choses auraient pu et auraient dû prendre une tournure toute autre, et qui contrastait avec leurs vues, alors ils avaient changé de marche, et ne voulurent plus s'en mêler, à moins toutefois que M. le duc d'Orléans, que ce parti desirait toujours, ne vînt enfin se mettre à la tête des pays royalistes : tel était leur ultimatum.

L'on voit que tous les moyens manquèrent en même tems aux pays royalistes : ils se trouvaient donc sans secours, attaqués par les forces les plus considérables, et alors divisés entr'eux ; ce qui était le plus grand malheur ; malheur inévitable, et suite nécessaire des événemens qui mirent en jeu toutes les

passions particulières, d'autant plus que, les dangers s'augmentant, la situation n'offrant plus de ressources, chacun songeait à s'occuper de son sort et de sa destinée personnelle, en se détachant de la cause générale, et tâchant de plus à acheter sa grace par des services rendus au parti contraire. Que l'on tâche de se forme une idée de la position des chefs royalistes dans cet ordre de choses où ils se trouvaient entourés d'abîmes, sans moyens de défense, attaqués par des forces formidables, n'ayant autour d'eux que des gens indignés, des délateurs, bientôt après des assassins; enfin, par une réunion de gens qui les regardaient ou qui feignaient de les regarder comme les auteurs de leurs malheurs, les ayant joués, trompés, abusés en leur promettant ce même prince qu'ils n'avaient pu leur donner : voilà ce qui commençait à se manifester, et le tableau qu'offraient les pays royalistes trois mois après l'Ile-Dieu.

J'appris tous ces tristes détails par M. de la Conterie, membre du conseil-général, que je connaissais beaucoup et aimais de même. Il venait d'arriver à Londres, où il avait été envoyé par le conseil-général, moins pour travailler auprès du ministère, que pour m'apporter des instructions pour le faire; lui-

même n'aurait pas rempli cet objet ; il était franc, très-loyal, avait de l'esprit, du caractère, mais s'exprimait mal, et n'avait pas l'habitude de voir des personnes en place qui lui en imposaient. Par les instructions qu'il me remit, j'étais chargé à part de presser les secours, de faire les plus vives instances auprès de son Altesse royale, pour tâcher encore de la déterminer à venir se mettre à la tête des armées catholiques et royales, seule et dernière ressource pour les sauver. Sa présence devenait plus nécessaire que jamais pour rallier les esprits ; mais l'entreprise était plus difficile : d'après le passé, j'étais certain que Monsieur n'y viendrait pas. Comment aurait-il pu le demander au Gouvernement d'Angleterre ? Mais, comme l'on dit trivialement, j'en parlai pour la frime à M. le baron de Rolle, et tout comme si cela eût pu être de quelque utilité ; je lui fis un tableau très-énergique du moment ; j'étais de plus bien certain qu'il s'opposerait à cette détermination, tout en ayant cependant l'air de l'approuver. Sa manière en affaires était de montrer beaucoup d'ardeur de loin, et beaucoup de timidité de près ; ensuite dans la manière de les traiter, une fausseté imperturbable ; avec lui on pouvait savoir à quoi s'en tenir en prenant pour

base le contraire de ce qu'il manifestait. Aussi m'assura-t-il que c'était le projet de Monsieur, et que certainement il le mettrait à exécution.

J'étais bien sûr du contraire, mais je ne parlais sur cela que par acquit de conscience, et pour faire ce dont j'étais chargé. Il fallait donc ou aller à Édimbourg, ce qui m'aurait souverainement déplu, ou écrire à son Altesse royale. Je préférai ce dernier parti, qui m'évitait de la peine, du dégoût et de la dépense. D'ailleurs, ce moyen était plus ostensible, puisque je devais envoyer copie de ma lettre à M. le comte de Puisaye et au conseil-général, en leur prouvant de cette manière, que je faisais ce que je devais et pouvais. MM. les comtes de Voronzow et de Staremberg pensèrent encore sur cela comme moi. Ainsi ma résolution fut prise d'écrire à Monsieur, mais de lui écrire en conservant mon caractère d'envoyé près de lui, au nom de dix-huit cent mille ames fidelles, et au nom des armées catholiques et royales, prêtes à succomber sans lui. Je n'avais donc plus de ménagement à garder que celui du respect, en lui parlant encore une fois dans ma vie énergiquement vrai. Je pressentais alors qu'à jamais il n'entendrait plus parler de moi.

Copie

Copie de la lettre écrite à son Altesse royale Monsieur, frère du Roi, l'an 1er. du règne de Louis XVIII.

Londres, le 5 mars 1796.

« Monsieur,

« J'avais l'honneur de mander dans ma dernière lettre à votre Altesse royale, que j'entrerais vis-à-vis d'elle, dans des détails infiniment intéressans, et qu'il était essentiel que Monsieur connût touchant les différens partis royalistes. Je le supplie en conséquence de lire avec quelque attention les lettres de M. le comte de Scépeaux et de M. le vicomte de Châtillon, dont j'ai remis copie à M. le baron de Rolle, et qu'il a dû envoyer à Monsieur : il y verra l'opinion qui est générale, et également partagée par tous les partis royalistes sur M. de Charette. Je le sais trop positivement pour ne pas devoir dire à Monsieur, que cette mesure adoptée par le Roi, affaiblira, si elle ne les détruit pas, tous les différens partis. Certainement ils obéiront à la volonté du Roi, mais de fait ils s'annulleront. On ne commande pas à l'opinion et à la confiance, et cent mille républicains sont moins dangereux pour la cause, que telle mesure qui peut y porter atteinte. Quel que

soit le résultat de l'affaire de M. de Puisaye, cet événement peut n'être qu'un léger nuage, et Monsieur a dans sa main la possibilité d'y porter un prompt remède en accédant au vœu de toute la Bretagne; vœu de tous les tems, et qu'elle a toujours manifesté à l'unanimité dans son desir extrême de voir M. le prince de Rohan à sa tête. C'est le dernier vœu qui m'a été exprimé en Bretagne, et l'on m'a particuliérement chargé d'en faire la demande à votre Altesse royale. Depuis M. le comte de Puisaye, les Généraux, jusqu'au dernier paysan, toutes les voix l'appellent. C'est le plus grand secours que Monsieur puisse envoyer dans ce pays-là, et qui le mettra subitement et même magiquement à même de réaliser le desir et les plans de Monsieur. Sans cela, il faut tout attendre du tems, et cela peut être long : dans les révolutions, en fait de parti, il ne faut point en perdre.

Il serait impossible d'envoyer un autre chef étranger : il faudrait donc en prendre un parmi nous, et j'ai l'honneur de faire appercevoir à Monsieur, combien il doit me croire sur M. le prince de Rohan, puisque, second chef en Bretagne, si je fesais un autre calcul que le bien, j'aurais peut-être, ayant obtenu une assez grande masse de confiance dans ce

pays-là, le desir d'en obtenir davantage, mais ce ne serait pas le bien de la chose; je n'ai jamais intrigué ni n'intriguerai jamais; je tâcherai toujours de marcher droit au but du bien du service et de la cause du Roi.

» Maintenant que Monsieur (surtout d'après les profondes connaissances qu'il a acquises à l'Ile-Dieu) n'ignore rien de la situation des différentes armées catholiques et royales; qu'il sait maintenant ce qui s'est passé relativement à M. le comte de Puisaye, me serait-il permis d'espérer de la bonté de Monsieur, la permission de lui faire quelques réflexions que l'amour de sa gloire, l'intérêt du Roi, le bien de son royaume peuvent seuls me dicter?

» Ju supplie Monsieur d'excuser si dans le cours d'une lettre, fruit d'une ame profondément pénétrée de l'amour de ses maîtres, il m'échappait une phrase, un mot qui pût blesser Monsieur. Si mon zèle m'emporte, mes sentimens n'en sont pas moins purs, mon intention moins droite. Mais il est de mon devoir, quand j'ai l'honneur de vous parler au nom de dix-huit cent mille ames fidelles, et qui journellement répandent leur sang pour vous; il devient, dis-je, nécessaire de tracer à Monsieur de grandes vérités, de lui rap-

peler des tableaux affreux. Ma franchise sera celle d'un vrai chef royaliste, d'un loyal gentilhomme, d'un être qui a eu le bonheur de prouver souvent qu'il ne compte pour rien sa vie lorsqu'il est question de ses maîtres, des descendans du grand Henri, et qu'il a l'espérance de voir l'héritier de tant de rois reconquérir son royaume, ainsi que le fit ce monarque dont la mémoire ne finira qu'avec les hommes. Monsieur a devant lui les mêmes espérances, de plus belles encore s'il est possible. Représentant du Roi dans un pays qui lui est entièrement dévoué, Monsieur aura le double avantage de reprendre une couronne qu'il mettra sur la tête de son Roi, de son frère : Henri ne travaillait que pour lui.

» J'ai détaillé à Monsieur, à l'Ile-Dieu, les forces de la Bretagne ; il a les renseignemens nécessaires par les autres députés des armées royalistes. J'avais les ordres de Monsieur ; je n'attendais plus que le moment de l'exécution du plan que Monsieur avait adopté, lorsque l'histoire de M. le comte de Puisaye est venue retarder le moment heureux qui devait faire la gloire de Monsieur et le bonheur de tant de royalistes.

» Les mêmes moyens existent encore, mais il est intéressant d'avoir de nouveaux ordres

de Monsieur ; qu'une nouvelle époque soit prise, arrêtée par lui pour le moment de nos grandes opérations et de son arrivée ; qu'enfin les armées royalistes voient un Bourbon faire pour son Roi ce que les habitans de ces glorieuses contrées font depuis six ans avec tant d'héroïsme et de dévoûment ; qu'elles n'entendent plus les régicides avouer dans leurs tribunes une perte de six cent mille hommes restés et morts dans leurs campagnes, en pouvant faire la triste réflexion qu'aucun de ces combats n'a été dirigé, encouragé par un Bourbon.

» Les différens conseils ont eu l'honneur de l'écrire à Monsieur. Tous les généraux lui ont manifesté la même chose. Lorsque j'en ai été le porteur à l'Ile-Dieu étant leur député, j'ai eu l'honneur de le dire moi-même à votre Altesse royale ; je le lui répète encore. La couronne du Roi était dans ses mains ; elle y est encore : il ne tient qu'à lui de la placer sur la tête de son Roi, de son frère, ou de la laisser échapper. De lui dépend le destin d'un empire aussi beau que la France, ou son existence ou sa destruction. Que Monsieur, au nom de sa gloire, en raison de ses devoirs, sente bien cette vérité, que je signe et scellerais de mon sang. Je suis bien loin de vouloir

prévoir des divisions parmi les chefs des armées royalistes (quoique malheureusement il y en ait déjà eu de funestes exemples); mais il ne faut non-seulement pas même de la tiédeur ni de l'indifférence entr'eux pour le salut de la cause publique, mais même un grand accord. Qu'un Bourbon, que notre chef né, que Monsieur paraisse, jusqu'au plus léger nuage se trouvera éclairci. Monsieur sera le point de réunion, sera le centre où tout viendra se rassembler, et des cris de *Vive le Roi!* répétés d'un bout à l'autre des pays royalistes, se feront entendre dans les provinces voisines, électriseront tous les cœurs prêts à se rejoindre à lui : c'est une des grandes vérités dont je puis assurer Monsieur.

» Mais après lui avoir annoncé des choses satisfaisantes, je ne dois point lui cacher non plus celles qui sont au moins aussi essentielles. Il ne faut pas que Monsieur se dissimule que la faction d'Orléans s'agite dans tous les sens; qu'elle est renforcée par tout ce qui s'appelle constitutionnel au monde; qu'elle acquiert de jour en jour plus de consistance. Monsieur doit savoir aussi que l'épuisement des finances en France, celui de toute espèce de moyens, mettra tôt ou tard un terme à la durée de la république expirante. Il doit donc nécessai-

rement en renaître la royauté. Mais les crimes de d'Orléans sont aux aguets pour en forger de nouveaux. Ses prétentions au trône sont bien loin d'être détruites, et aussi scélérat, mais plus brave que son père, si la France ou plutôt ses meneurs, y appelaient le fils (les crimes s'allient toujours avec les forfaits), vous le verriez, Monsieur, entrer en France l'épée à la main, pour assurer, par la valeur, une usurpation que vous auriez peut-être le regret de voir reconnaître (la république ne l'a-t-elle pas déjà été?); il volerait à une gloire que la postérité lui accorderait peut-être un jour, les crimes couronnés de succès devenant aux yeux des hommes quelquefois des vertus. Eh! combien ne seriez-vous pas fâché, Monsieur, que le crime eût devancé vos droits; que vous n'eussiez pas été le premier à rallier autour de vous des sujets fidèles, mais faibles, qu'un Roi combattant aurait entraînés. Du nombre de ceux qui iraient augmenter son parti, beaucoup se seraient rangés du vôtre. Le résultat au moins serait une nouvelle guerre civile que votre retard aurait occasionnée, et dont vous gémiriez à jamais.

» Je vous conjure donc, Monsieur, au nom de l'intérêt du Roi, de la France entière, j'ose le dire, de votre honneur, de ne pas hésiter à

remplir les vœux des royalistes. Ils sont aussi purs que leurs moyens sont réels ; et remis entre vos mains, ils tripleront de valeur.

» Si quelqu'un, Monsieur, cherchait à vous détourner du projet que vous avez, et devez embrasser, je ne peux le croire, montrez-lui ma lettre, et que lui ou moi soyons responsable un jour au Roi, à vous, à l'univers entier, de notre opinion.

» Toutes manifestations jusqu'à ce jour ont été funestes. Rappelez-vous, Monsieur, les commencemens de la révolution, de la lettre des princes, des différens départs projetés par le Roi, des malheurs affreux, suite de ceux qui perdent la chose par des tempéramens toujours présentés sous des formes raisonnables.

» Cependant il n'y a de raisonnable, en fait de révolution, que ce qui tient à la force, à l'énergie, à un courage hors de tout calcul, puisqu'on ne peut en asseoir aucun. Rappelez-vous, Monsieur, que c'est au nom des armées catholiques et royales que je vous conjure de venir à leur tete; et ma demande personnelle ne sera plus à vos yeux que le fruit de mon amour pour vous, et de ma confiance en près de deux cent mille soldats royalistes qui vous aimeraient autant que moi si mon amour et

mon dévoûment pour vous pouvaient être égalés.

» C'est dans ces sentimens que, etc. etc.

» *Signé*, le comte de*** »

Je lus cette lettre à MM. les comtes de Voronzow, et de Staremberg; j'en fis un double que je remis à M. de la Conterie, qui fut sur-le-champ envoyé au conseil-général de Bretagne, qui y est arrivé, et inscrit sur le registre des délibérations; ensuite je fis partir cette même lettre pour Édimbourg, où je l'adressai directement à son Altesse royale, pour être sûr qu'elle lui arrivât sans passer par les mains des intermédiaires.

Je regardais cette démarche comme un dernier devoir à remplir vis-à-vis du parti que je servais, bien sûr que tout cela n'aboutirait à rien qu'à me faire peut-être des ennemis; car il est vrai de dire qu'auprès des princes il est aussi dangereux et presqu'aussi criminel de pouvoir le bien, que de vouloir le mal. Mais rien ne devait m'arrêter : mon respect pour les vertueux et malheureux royalistes devait l'emporter sur toute autre considération; je devais faire céder tout autre calcul devant celui-là, et j'aurais été honteux de faiblir sur ce point.

M. de la Conterie m'avait dit souvent qu'en

cas qu'il fallût absolument renoncer à un prince de la Maison de Bourbon, on desirait au moins se rabattre sur la demande de M. le prince de Rohan-Montbazon, qui avait bien à la vérité tout ce qu'il fallait pour capter les opinions et plaire à nos paysans. Je l'avais vu desirer en Bretagne; et la position de M. le comte de Puisaye, qui devenait très-difficile, lui faisait aussi souhaiter qu'il arrivât. D'ailleurs, le choix était bon; M. le prince de Rohan était jeune, valeureux, avait des formes populaires, et un Rohan en Bretagne est presqu'un Bourbon.

M. le prince de Rohan était à Londres; je le vis; je lui parlais des desirs que la Bretagne avait de le voir son chef; que, d'après la volonté qu'elle m'avait manifestée, j'en avais fait la demande à Monsieur; que je souhaitais que ce desir fut partagé par lui. Je le vis trois ou quatre fois, et dès le premier moment je sus que c'était avec transport qu'il prendrait ce parti s'il le pouvait, mais je sus aussi qu'il ne le pouvait pas. Il m'avoua que le desir qu'il en avait, l'avait amené en Angleterre; qu'il avait demandé à Monsieur la permission de le suivre à l'Ile-Dieu; mais que cela lui avait été refusé, et qu'il avait, de son Altesse royale, la défense, par écrit, d'aller en Bretagne.

L'habitude que j'avais de lui et qu'il avait de moi fit aussi qu'il me dit « qu'on lui faisait l'honneur de craindre qu'il ne se ressouvînt que ses ancêtres avaient été ducs de Bretagne. »

D'après cela, je vis qu'il fallait encore renoncer à ce moyen, et s'attacher au départ des secours et de M. le comte Dumoustier.

Mais une nouvelle intrigue jusqu'alors ignorée devait encore venir traverser tout cela, et changer en mesure partielle ce qui était projeté et devait être fait plus en grand. Il prit fantaisie à un homme, ami de Monsieur, l'ennemi le plus prononcé de M. le comte de Puisaye, le plus reconnu comme tel dans les pays royalistes, le plus reconnu aussi pour être le chef de la secte des intrigans qui nous avaient fait tant de mal; homme enfin qui était le dernier qu'on dût y envoyer, dont le nom était personnellement taré dans l'esprit des Bretons, à dater du commencement de la révolution; enfin, M. le marquis de Sérent. Il lui prit fantaisie, dis-je (et l'on ne peut concevoir pourquoi), de se charger de la mission de M. le comte Dumoustier. A la première ouverture qu'il en fit, Monsieur ne manqua pas d'y accéder, sans calculer qu'il

était un objet d'exécration et de méfiance dans le pays où il allait l'envoyer.

Les préparatifs se firent : il ne fut plus question de M. le comte Dumoustier et l'expédition qui devait se faire, et qui était instante, fut retardée et changea de forme.

Son Altesse royale fit obtenir quinze cents guinées à son favori, pour les frais de son équipage, et trois cents guinées par mois tout le tems qu'il serait employé, trois mois payés en avance. Les meilleurs ouvriers de Londres firent les plus jolis nécessaires, les plus jolis coffres, contenant une vaisselle commode, tout ce qui constitue un équipage, jusqu'à un meuble de propreté en acajou, le plus portatif possible ; enfin, l'espèce d'équipage qui eût été déjà très-considérable dans une guerre ordinaire.

Son départ fut connu et annoncé ; il parlait de son projet, de débarquer à la côte du nord, dans les environs de Saint-Brieux, comme d'aller passer quelques jours à la campagne. Il chercha à s'entourer de tous ceux des gentilshommes officiers qui desiraient aller en Bretagne. Le nombre était de quarante-neuf, M. Bernardin de Sérent son frère compris ; enfin, de jour en jour il annonçait son départ comme prochain.

Je l'avais vu et le voyais souvent. Il me montrait la perfection avec laquelle était fait tout ce charmant équipage. Il avait une chambre pleine de tous les effets qui lui étaient personnels. Je ne pus m'empêcher de lui demander « ce qu'il comptait faire de tout cela, et de lui dire que les républicains s'en serviraient avec plaisir; qu'il se donnait bien de la peine et dépensait beaucoup d'argent pour la commodité de quelques-uns de leurs chefs; que, quant à moi, j'avais souvent abordé la côte, et que, par mon expérience, j'avais pu juger que le seul équipage utile était un bon fusil à baïonnette, une bonne paire de pistolets à deux coups, un bon poignard, soixante cartouches, de forts souliers ferrés, et de bonnes jambes pour porter tout cela; et avant tout, le plus grand secret. »

Il me demanda « si j'irais avec lui; qu'il avait compté sur moi, sachant que je devais retourner en Bretagne avec M. le comte Dumoustier. »

J'aurais pu, en lui disant que non, ajouter que je n'aurais pas voulu me donner le tort aux yeux des royalistes de Bretagne, d'avoir l'air d'être pour ainsi dire venu à Londres chercher l'homme dont le nom était le plus exécré dans ce pays-là, par toutes les raisons

que j'ai déjà dites, et que certainement je ne voulais pas m'accoler à lui pour être mal vu et mal reçu, ce qui ne m'était pas encore arrivé; qu'enfin, j'étais trop jaloux de conserver la réputation de droiture et de franchise qu'on avait bien voulu toujours m'accorder, pour vouloir la perdre en un moment.

La réponse eût pu paraître dure, et je pris un autre texte tout aussi vrai. Je lui dis « qu'ayant souvent passé la côte, l'expérience m'avait appris que ces sortes d'opérations ne pouvaient se faire que de deux manières, ou avec des forces supérieures, et alors à force ouverte, ou dans le plus grand silence, et avec une extrême prudence; que son entreprise ne remplissait aucune de ces deux conditions; qu'il avait, ou trop de force, ou pas assez; de plus, qu'il aborderait à la côte avec une grande quantité d'effets; que pour les débarquer, le tems que cela prendrait, le mouvement et le bruit que cela occasionnerait, les moyens de transports qu'il faudrait aller chercher; qu'enfin tout cela ne pourrait se faire sur une côte gardée, qu'en faisant découvrir son arrivée; qu'alors il arriverait des forces, et que tout serait perdu; que je regarderais comme un miracle s'il parvenait à s'échapper et à sauver sa propre personne. Je lui dis encore

que je trouvais l'opération trop mal calculée pour vouloir m'exposer à un danger inutile, dont je croyais qu'il ne se tirerait pas; que cela me paraissait si évident, que je ne voulais pas en courir le risque, et qu'en tout je détestais de me mêler dans des projets et des exécutions de choses dont je voyais les bases mal posées. Je lui ajoutai que, depuis quinze jours, il parlait hautement de son départ et du point de son arrivée; que j'étais persuadé que les républicains en seraient instruits, même avant son débarquement. »

J'en parlai dans ces termes à M. le comte de Voronzow, qui fut de mon avis; il m'approuva fort, et pensait tout comme moi; il était par conséquent indigné de ce mauvais choix, car enfin M. le marquis de Sérent était le dernier qu'il eût fallu charger d'une pareille commission. Je l'assurai bien qu'il l'avait vu pour la dernière fois.

La veille du départ de M. le marquis de Sérent, passant la nuit à une heure devant sa porte, je le trouvai qui rentrait chez lui; il me proposa d'entrer, et je causai une demi-heure avec lui; il me demanda encore si je voulais partir; je lui dis que non, en l'assurant que je croyais et craignais bien de ne jamais le revoir.

Il partit donc emportant quelques secours, un peu d'argent et beaucoup de dépêches.

Il ne fut plus question de M. le comte Dumoustier ni de l'expédition qui avait été changée, et pour ainsi dire annullée, car celle de M. le marquis de Sérent n'était qu'un fragment très-mince de ce qui avait été projeté. Je pris alors le parti d'attendre quelqu'autre moyen d'aller en Bretagne.

L'on voit qu'on ne manquait pas une occasion de prendre les plus mauvais partis, et que tout se passait en demi-mesure, tandis que sans aucun moyen les royalistes, divisés entr'eux, avaient cent mille républicains sur les bras.

La détresse dans laquelle se trouvaient les pays royalistes, produisit au moins un bon effet en Bretagne. Les têtes exaltées du Morbihan, par conviction, revenaient à la justice. Le tems qui s'était écoulé depuis l'Ile-Dieu avait dessillé les yeux. L'indignation, le *tolle* général avait frappé toutes les oreilles; les épithètes les plus dures, l'expression du mécontentement, avaient pris la place du respect. L'on ne gardait plus de ménagement sur la manière de s'exprimer. M. le Mercier, dit *la Vendée*, crut voir et sentit que l'on avait fait de lui un nouveau Séide; il se repentait

pentait du rôle qu'on lui avait fait jouer, se regardait comme coupable de celui qu'il avait fait jouer au Morbihan. Enfin, ce jeune homme, plein de valeur et d'esprit, se repentit, fit des aveux terribles, nomma les personnes qui à l'Ile-Dieu avaient été les instigateurs de sa conduite coupable, et engagea le conseil et l'armée du Morbihan à se rapprocher du Général en chef. Alors le conseil de l'arrondissement de Vannes ou du Morbihan s'assembla pour prendre l'arrêté ci-après, qui fut porté au Général en chef et au conseil-général par M. d'Allègre, chef de division et major-général de l'armée du Morbihan, qui fut député à cet effet. La lecture de cet arrêté en dira plus, que tous les commentaires, surtout si, en se ressouvenant du passé, on veut en calculer les mots et en peser la valeur. Le voilà tel qu'il fut enregistré sur le registre des délibérations du conseil-général.

Extrait du registre des délibérations du conseil-général, civil et militaire des armées catholiques et royales de Bretagne, du 10 avril 1796, l'an 2 du règne de Louis XVIII.

A la séance de ce jour, M. d'Allègre de

Saint-Trone, chef de division dans l'armée de Vannes, s'est présenté au conseil-général et lui a fait le rapport suivant :

« Messieurs,

» Le général Georges m'a chargé de dire au conseil-général, qu'après la malheureuse affaire de Quiberon, les méchans vomirent contre M. le comte de Puisaye, Général en chef, toutes les horreurs que l'on peut imaginer; que malgré tout cela il reçut M. le comte de Puisaye avec tous les égards qu'il méritait, et lui accorda, ainsi que le général Mercier, la plus grande confiance; mais que des hommes de la plus haute considération vinrent encore à la charge, et employèrent les rapports les plus faux et les insinuations les plus perfides pour leur faire commettre l'insulte faite à M. le comte de Puisaye; qu'ils étaient revenus de l'erreur dans laquelle on les avait plongés, et qu'ils reconnaîtraient M. le comte de Puisaye pour Général en chef de toutes les armées de Bretagne, et qu'ils obéiraient à ses ordres s'il voulait oublier les griefs qu'il était en droit d'avoir contr'eux.

» *Signé*, d'Allègre. »

D'après cette explication, le Général en chef

a déclaré qu'il n'y avait rien qu'il ne sacrifiât pour le bien public; qu'il n'a jamais cru messieurs Georges et le Mercier personnellement coupables; qu'il a toujours pensé qu'ils n'avaient été induits en erreur que par des insinuations perfides et étrangères; qu'en conséquence ils peuvent compter sur toute sa confiance.

» *Signé au registre des délibérations*, le comte JOSEPH DE PUISAYE, *Général en chef*; GUILLO, ERONDELLE.

» *Pour expédition conforme*,

GUILLO, BRISET, *secrétaires.* »

Un officier royaliste partit sur-le-champ, et fut envoyé à Londres par le Général en chef et par le conseil-général, pour remettre à M. de la Conterie ce même arrêté, avec l'instruction de m'en remettre deux copies, l'une pour M. Vindham, à qui je la donnai; l'autre pour moi. J'allai aussi la communiquer à M. le baron de Rolle, en lui avouant que par les détails que j'avais reçus, je savais qu'il y avait eu sur cette affaire-là de bien terribles aveux dans le Morbihan; que M. le Mercier avait cru devoir avouer en nommant les personnes, tout ce qui s'était passé à ce sujet à

l'Ile-Dieu; que ces détails avaient excité la plus profonde indignation contre cette menée sourde, qui avait eu de si tristes résultats. Sans entrer dans aucun autre détail, je fus pleinement à même de juger et de jouir de l'extrême embarras de celui à qui je parlais. Il n'osait pas questionner, et avait l'air de sentir qu'il jouait dans tout cela un rôle bien fâcheux. C'était là le point où je voulais l'amener, et je le quittai.

Chaque pas, chaque chose, chaque démarche, m'éclairait sur des détails et sur un ensemble de choses sur lesquelles je n'avais jamais voulu arrêter ma pensée; je les avais toutes pressenties, et l'on a pu en juger par ce qui se passa aux différentes séances que j'eus au conseil du Morbihan à mon retour de l'Ile-Dieu. Mais il est des circonstances qui ne se peuvent presque concevoir, avant que d'être particuliérement expliquées. La déclaration du Morbihan déchira le voile, et me laissa clairement voir des choses sur lesquelles je n'avais pas voulu arrêter mon opinion d'une manière positive. A la fin, il me fallut voir et apprendre tous les détails de cette machination aussi infâme qu'odieuse. Tous ces mêmes détails étaient déclinés avec le sentiment de l'horreur, sans ménagement pour les

choses ni pour les personnes, dans des lettres à M. de la Contérie, qui devait aller à Édimbourg et ne voulut plus faire le voyage. Les épithètes sur les personnes, sans excepter celles qui jusqu'alors avaient été un objet d'idolatrie pour les braves royalistes, étaient de nature telle que j'aime mieux les laisser deviner que de les écrire. Le résultat pour moi fut de me faire voir et juger additionnellement quel rôle on avait bien voulu me faire jouer moi-même; mais ce n'est pas encore le moment d'en parler. Avant de me résumer, il me reste encore à donner quelques détails sur lesquels je passerai aussi rapidement que possible, car je n'ai pas le projet de m'arrêter sur une quantité de petites choses qui ne seraient que minutieuses et nécessairement dépourvues d'intérêt.

La nomination de M. le comte Charles de Damas, au commandement de l'armée d'Ille-et-Vilaine, avait fait parler de lui dans les pays royalistes; c'est déjà dire l'envie que l'on avait de le voir arriver. Il est des hommes dont la louange méritée se trouve toujours placée à côté de leur nom, qui, plus il est répété, plus il est apprécié : c'était le cas de M. le comte de Damas. Les différens agens royalistes de l'intérieur, avec lesquels je pas-

sais ma vie, particuliérement M. de la Conterie, député au conseil-général par l'arrondissement d'Ille-et-Vilaine, ne cessaient de me parler de lui. M. le comte de Damas était à Londres; je lui en parlai; nous convînmes d'un moment où je lui amenerais ces Messieurs, et il eut lieu d'être content d'eux; mais il ne dépendait pas de lui de pouvoir se décider; effectivement, sans motiver ses raisons, il ne se décida pas.

Quelques jours après, sortant de chez moi avec mon frère, je rencontrai M. le comte de Damas. La conversation m'amèna à le presser de nouveau. Nous n'étions que nous trois, et nous arrivâmes à l'angle de la rue formée par celles de Saint-James et de Piccadilly. Devant nous séparer là, et prendre des directions différentes, nous nous y arrêtâmes un instant pour achever la conversation. Là il me dit (la place et les mots ne sont jamais sortis de ma mémoire): « Tu peux juger, mon cher comte, combien mon desir sur cela doit être grand; mais j'ai toujours tenu au Roi et à Monsieur. J'ignore ce que je deviendrai; ils sont mes appuis; ils m'ont rendu de grands services, je ne peux me conduire que d'après leur volonté; je sais qu'ils savent mauvais gré à ceux qui vont là, et que si j'y

allais, ils ne me le pardonneraient jamais. » Nous nous quittâmes, et mon frère et moi fûmes quelque tems à nous regarder sans proférer une parole. Ce que je venais d'entendre était un complément qui me manquait pour achever d'apprécier le fruit de tant de peines, de travaux et de dangers. « Eh bien! servez-les » fut la seule chose que je dis à mon frère en partant (je ne sais pourquoi) d'un éclat de rire, et nous n'en parlâmes plus. J'étais à cent pas de chez moi; je rentrai pour les écrire, mais je ne citai jamais ces paroles, pas même à mes amis. Je ne les rapporte ici que parce que sept années et demie se sont écoulées, que les circonstances sont changées, et qu'il n'y a plus d'inconvénient à faire connaître la vérité.

Je n'allai plus voir M. le baron de Rolle ni aucun des agens. Un jour je le rencontrai dans les bureaux de la guerre, sortant de chez M. Windham. Il me dit de la part de Monsieur, que son Altesse royale avait reçu ma lettre, qu'elle l'avait chargé de me le dire; qu'elle me remerciait de mon zèle, et qu'elle m'assurait être toujours dans les mêmes projets. Je me bornai à assurer M. le baron de Rolle, « qu'alors il n'y avait pas de tems à

perdre pour les mettre à exécution. » Je ne fus pas étonné de n'avoir de réponse à cette même lettre que par un tiers. Il était assez difficile d'y répondre par écrit, et je pensai que son Altesse royale devait être trop embarrassée de son contenu, pour savoir ce qu'elle pouvait y répondre. Je trouvai donc ce silence assez simple.

Peu après, nous fûmes informés du résultat bien prévu de l'équipée de M. le marquis de Sérent. Tout s'était passé mot pour mot comme je l'avais prédit. Il était arrivé à la côte, y était demeuré très-bruyamment vingt-quatre heures pour tout débarquer, avait envoyé dans les villages chercher des charrettes pour transporter les effets, et avait été découvert. La garnison républicaine de Saint-Brieux était arrivée, s'était emparée de la totalité des effets de l'expédition : effets particuliers, argent, secours, tout fut enlevé, et ces Messieurs poursuivis ; ceux qui marchèrent le mieux se sauvèrent ; sept furent pris et fusillés sur-le-champ. M. le marquis de Sérent, forcé comme un lièvre, ne pouvant plus marcher, fut pris assis sur le bord d'un fossé, voyant arriver l'ennemi, étant à bout de force, occupé à employer les derniers momens de son exis-

tence à déchirer les dépêches et les expéditions dont il était porteur. Il fut à l'instant même fusillé sur le bord de ce fossé.

J'écrivis à M. le comte de Voronzow pour lui apprendre les détails de cet événement. Il me répondit par une lettre que j'ai, mais qui dans ce moment n'est pas avec moi, par laquelle il me disait qu'il était bien étonnant d'avoir deviné si juste, et chose par chose, détail par détail, tout ce qui était arrivé, et comment cela était arrivé. Ce dernier secours ne parvint donc pas aux malheureux royalistes, qui se trouvèrent privés de cette dernière ressource.

La lettre de M. le comte de Voronzow serait très-curieuse à placer ici; mais n'ayant pas le tems dans ce moment, je la mettrai plus tard à la fin de ce Mémoire, avec d'autres pièces justificatives. Il se passa un mois ou six semaines sans rien d'intéressant. Comme je l'ai déjà dit, tout présentait, dans les pays royalistes, les symptômes les plus alarmans. Les chefs avaient à lutter contre les forces imposantes de l'ennemi, contre les divisions qui s'étaient manifestées au milieu d'eux, et manquaient de toute espèce de moyens pour lutter contre un ordre de choses qui ne leur annonçait qu'une destruction totale.

Malgré tous leurs efforts, ils y marchaient à grand pas. Leur courage devenait inutile; ils se trouvèrent enfin au terme où tout devait finir pour eux, et où leur brillante carrière ne devait plus que survivre pour la postérité.

Nous apprîmes la fin de la seconde victime qui succomba, et paya de sa vie les fautes, les torts, les crimes et la lâcheté qui avaient enfanté tant d'intrigues, et produit tant d'odieuses machinations, qui, bien plus que les armes républicaines, avaient porté aux pays royalistes le coup mortel sous lequel ils étaient au moment de succomber. Le général Charette ne pouvait plus combattre faute de moyens. Il ne pouvait pas davantage se dissimuler, et en s'annullant se tenir ignoré, étant entouré de traîtres qui, ayant servi constamment avec lui, n'ignoraient aucun de ses refuges. Ils avaient songé à eux, et étaient décidés à se rendre méritoires au parti contraire par quelques grands services. Celui qui se chargea de ce crime fut M. de la Roberie. Ce chef, que le général Charette aimait le plus, en qui il avait eu le plus de confiance, qu'il avait le mieux traité, et qu'il regardait depuis long-tems comme son ami, fut celui qui, en abandonnant la cause qu'il avait long-tems

bien servie, livra le général Charette aux républicains. Il fut donc pris et fusillé.

Ainsi a fini le général Charette, qui depuis l'Ile-Dieu n'avait pas été incertain de sa fin. Il l'avait tellement calculée et pressentie, qu'après le départ de l'Ile-Dieu, il avait écrit au Roi, Louis XVIII, une lettre que j'ai tenue et lue en original, et je connaissais bien son écriture. Cette lettre, qui ne contenait que cinq lignes, disait :

« Sire,

» La lâcheté de votre frère a tout perdu. Il ne pouvait paraître à la côte que pour tout perdre ou tout sauver. Son retour en Angleterre a décidé de notre sort : sous peu, il ne me restera plus qu'à périr inutilement pour votre service.

» Je suis avec respect de votre Majesté, etc. etc.

» *Signé*, Charette. »

Par les pays royalistes, je savais que M. le général Charette avait écrit une lettre dans ce sens. Elle avait été remise par lui à M. le marquis de Rivière, pour être donnée au Roi. M. le marquis de Rivière, qui en ignorait le contenu, en était porteur lorsqu'en quittant le conseil du Morbihan, nous allâmes ensem-

ble à la côte, et que nous quittâmes la Bretagne. Cette lettre m'a depuis été montrée en original, par un ex-ministre de Louis XVIII, entre les mains de qui elle était restée, avec beaucoup d'autres papiers concernant les pays royalistes. Déjà, depuis quelques semaines, nous avions appris la mort du général Stofflet, livré de même par des traîtres, pris et fusillé.

Ceux des chefs secondaires, officiers particuliers et simples soldats royalistes qui restèrent fidèles à la cause, se trouvèrent également trahis, abandonnés par ceux qui s'en étaient séparés. Beaucoup furent aussi pris, livrés et fusillés.

D'autres chefs prirent le commandement, mais la confiance générale ne les suivait pas. M. le comte d'Autichamp, à juste titre, en avait obtenu une grande dans l'armée du général Stofflet, dont il était le second, et des officiers de l'armée du général Charette se réunirent même à lui; mais tout cela ne pouvait amener que des résultats incertains. Cependant on espérait, parce qu'il est dans la nature de l'homme de toujours espérer. Il était pourtant aisé de sentir qu'on ne nomme pas des chefs de parti; que lorsqu'un parti perd son chef, ce même parti est détruit.

En fait de choses d'opinion et de confiance individuelle, il est difficile de pouvoir subitement s'emparer de la masse de ceux qui composent cette réunion ; et jamais un chef de parti qui, par la perte de la vie ou par la perte de la confiance, cesse de l'être, ne peut être remplacé. S'il parvient à l'être, celui qui le remplace se trouve nécessairement obligé de refondre ce parti et de le créer de nouveau : opération difficile, qui ne pouvait plus se faire au milieu de ceux qui, abandonnant ce même parti, le trahissaient, se trouvant de plus sous les baïonnettes ennemies. Alors cet ennemi marche à grands pas, profite de sa force, de toutes les circonstances avantageuses, et sans donner le tems de respirer, détruit tout. C'est ce qui devait être, et c'est ce qui fut.

On vit alors arriver à Londres des envoyés de toutes les différentes armées des pays royalistes. M. l'abbé Raimot, dont le nom était considéré parmi les chefs de la Vendée, qui avait été témoin de la fin de Charette, et qui était celui qui, dans l'armée du général Charette, avait servi, faisant les fonctions d'intendant-général, homme de baucoup de tête et de courage, fut un des premiers qui arriva ; ils réunissait aussi les pouvoirs pour l'armée du général Stofflet. M. le chevalier de

Trion reçut des pouvoirs pour l'armée du général vicomte de Scépeaux. M. le comte de Botherel, dont j'ai été souvent dans le cas de parler, arriva aussi venant de Bretagne. MM. les comtes de Frotté, père et fils, vinrent de la Normandie.

Tous ces différens députés, anciens et nouveaux, ne cessaient de faire entendre leurs voix, et d'assaillir pour ainsi dire le Gouvernement et les ministres, qui ne savaient vraiment auquel entendre. Alors, pour éviter cette confusion, qui ne pouvait mener à rien, le ministère britannique indiqua la seule forme qui fût raisonnable à suivre dans une pareille occurrence, celle de traiter nos intérêts en commun.

Nous fûmes donc autorisés par le Gouvernement à former un comité composé de tous les chefs ou députés royalistes, ayant une mission et fondés de pouvoirs à cet effet; de donner au Gouvernement la liste de ceux qui devaient le composer, ainsi que nos pouvoirs; ensuite, de nous réunir pour voir quel système pouvait être adopté, enfin traiter nos intérêts en commun. Ce conseil ou comité se trouva composé de neuf membres; savoir : de M. l'abbé Raimot, intendant de l'armée de Charette, également fondé de pouvoirs pour

celle de Stofflet; M. le chevalier de Trion, pour l'armée de Scépeaux; M. le comte de Botherel; M. de la Couterie et moi, pour la Bretagne : M. Jouet y fut admis à cause de ses longs services, de ses lumières sur les intérêts des pays royalistes, où il avait toujours servi et fait la guerre avec distinction. MM. les comtes de Frotté, père et fils, s'y trouvèrent pour le parti royaliste en Normandie, dont le fils, M. le comte-Louis de Frotté, était personnellement le chef. Il avait aussi avec lui M. de la Roche, un de ses principaux officiers, et son ami, qui était le neuvième. Ainsi réunis, nous commençâmes notre travail et le suivîmes sans relâche. Six jours de la semaine nous travaillions depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures après midi.

La plus grande intelligence régna parmi nous. M. le comte de Botherel, tête vive, homme actif et le plus intrépide, sous toute espèce de rapports, que j'aie jamais connu, fut nommé rapporteur et rédacteur du tout. Il avait un travail prompt et facile : on ne pouvait faire un meilleur choix.

La base de notre travail fut ainsi posée ; savoir : connaître, calculer et apprécier les dernières ressources de chacune des armées en particulier; les rapports du tout, les plans

à suivre et à adopter. Les moyens et secours nécessaires à demander pour que ce tout pût se soutenir et offrir de la résistance; enfin, faire énergiquement sentir au gouvernement d'Angleterre de quelle importance il était pour lui et pour les puissances de l'Europe qui étaient en guerre avec la France, que les pays royalistes ne fussent pas détruits.

Six jours après le commencement de ce travail, nous étions d'accord sur les plans à proposer, sur le tableau de nos moyens, et sur la manière possible de les mettre en valeur. Les armées des généraux Charette, Stofflet et Sapino étaient désorganisées : cela faisait une diminution de quarante-quatre mille soldats excellens et bien armés; mais il n'étaient pas tous détruits : l'armée de Scépeaux, celles de Bretagne et de la Normandie étaient encore intactes. On devait donc montrer au gouvernement la possibilité d'établir dans le pays de Scépeaux, entre la Loire et la Vilaine, un système défensif, pour défendre le passage de la Loire. Les chefs de l'ancienne Vendée pouvaient passer cette rivière, et de là amener et appeler à eux la portion des anciennes armées de Charette, Stoflet et Sapino, dont les nouveaux chefs étaient les généraux Sapino et le comte d'Autichamp. Ils pouvaient rassembler

rassembler de vingt-cinq à trente mille hommes, qui, réunis à l'armée de M. le vicomte de Scépeaux, pouvaient défendre le passage de la Loire, soutenus en seconde ligne des armées de Bretagne.

On ne comptait donc alors qu'un déficit de quinze à vingt mille hommes, soit pour ceux qui avaient déjà péri, soit pour ceux qui étaient regardés comme traîtres, et qui certainement n'auraient pas osé suivre.

Un Mémoire de trente pages à peu près fut arrêté et rédigé pour être présenté au Gouvernement. Il était l'exposé de nos moyens et le résumé de nos demandes. Nous nous efforçâmes de plus à démontrer, prouver qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour que tout fût arrêté, convenu et mis à exécution. Nous demandions des secours très-considérables; mais vu l'état des choses, ils n'étaient susceptibles d'aucune diminution : il était aisé d'en faire sentir la nécessité.

Il fût ensuite convenu qu'en même tems que ce Mémoire serait présenté aux ministres, on écrirait à son Altesse royale une lettre qui serait portée à Édimbourg, pour lui dire qu'il n'y avait plus de ressource que dans la résolution que nous espérions que Monsieur vou-

drait bien enfin prendre, de se mettre à la tête des pays royalistes, en leur conduisant lui-même les secours, objet de notre travail et de nos sollicitations.

La majeure partie du comité ne doutait pas que Monsieur ne prît ce parti, qui était le seul et dernier moyen pour sauver les pays royalistes. Mais M. Jouet, M. de la Conterie et moi étions bien loin de le croire et de l'espérer. Depuis long-tems à Londres, nous savions ce que les autres ignoraient. Aussi les nouveaux arrivés étaient-ils étonnés de nous voir rejeter toute espèce d'espérance sous ce rapport-là. Mais espérance à part, nous étions du même avis quant à la nécessité d'écrire à son Altesse royale, car sans sa volonté d'y accéder sur-le-champ, tout devenait absolument inutile.

Le Mémoire pour les ministres une fois rédigé, on s'occupa de la lettre pour son Altesse royale. L'on décida de plus qu'elle serait portée à Édimbourg par un membre du comité. L'on s'occupa d'en nommer un. M. le comte de Botherel était certainement celui qui était le plus propre à remplir cette mission; mais rédacteur et rapporteur, il ne pouvait y aller qu'en interrompant le travail instant du comité et celui avec les ministres.

M. l'abbé Raimot ne pouvait s'absenter, ayant à chaque instant à répondre sur les moyens et plans exposés et discutés pour tirer parti des débris des armées vendéennes, que lui seul connaissait parfaitement. L'on me proposa d'y aller; je pris M. Jouet et M. de la Conterie à témoins, comme quoi j'avais déjà tant fait de démarches infructueuses dans ce sens, et cela si inutilement, qu'il me paraissait désirable qu'un autre organe que le mien se fît entendre; qu'enfin sur cela le mien était usé, et ferait moins d'effet que celui de tout autre. Sans trop d'affirmation sur mon peu d'espérance, ne voulant pas y porter trop d'amertume, je m'y refusai. Il fut décidé que M. le comte de Frotté père se chargerait de cette mission. Il devait partir le surlendemain, mais une circonstance imprévue retarda son départ. M. le baron de Rolle, qui était à Londres, et qui n'avait aucun rapport avec le travail de notre comité, avait instruit son Altesse royale de sa formation et de notre travail. Nous en avions aussi rendu compte à Monsieur. Soit que cela vînt de Monsieur ou qu'on le lui eût suggéré, il nous fit connaître l'intention dans laquelle il était que tout ce qui résulterait de notre travail, ainsi que les Mémoires à pré-

senter, et les demandes à faire au Gouvernement; que tout cela, dis-je, fût soumis à M. le duc d'Harcourt, ministre de Louis XVIII à Londres, qui ensuite en ferait le travail avec les ministres.

Jusqu'à ce moment M. le comte de Botherel avait été seul chargé de ce travail, et personne n'y était plus propre, en raison surtout de sa prodigieuse activité.

Nous vîmes donc M. le duc d'Harcourt; il ne comprenait rien à tout ce que nous lui disions. Il était d'une lenteur physique et morale inimaginable, malade, apoplectique, et il fallait attendre huit jours pour ce qui auparavant était fait dans les vingt-quatre heures. Il finit enfin par trouver nos demandes exagérées, et le ton de notre Mémoire trop impératif. Nous fîmes tout ce qu'il fut possible pour nous accorder avec lui et nous rapprocher de ses intentions. Mais le tems s'écoulait : plus de huit jours s'étaient passés sans que les ministres eussent entendu parler de nous. Nous attendions une décision pour envoyer M. de Frotté avec la lettre pour Monsieur. Enfin, nous revîmes M. le duc d'Harcourt; il avait été passé quelques jours à la campagne; il nous dit qu'il fallait attendre un moment favorable, et beaucoup

d'autres médiocres ou mauvaises raisons. Nous ne cessions de lui répéter qu'il s'agissait de sauver les pays et la cause royaliste, et que les républicains ne perdaient pas autant de tems que nous. Nous nous quittâmes, et il nous promit de voir les ministres le plus tôt possible.

M. le comte de Botherel ne cessait aussi de voir ces mêmes ministres, qui lui répondaient : « Nous attendons M. le duc d'Harcourt. » Ils paraissaient eux-mêmes fatigués de cette longue attente ; nous le pressions sans relâche, sans pouvoir le faire sortir de cette fâcheuse inaction.

Ainsi se passèrent quelques semaines, au bout desquelles il nous arriva des détails encore plus alarmans des pays royalistes. Le désarmement, la destruction s'opérait avec rapidité dans les pays de l'ancienne Vendée. Enfin, nous sûmes que l'armée républicaine passait la Loire, et entrait sur le territoire occupé par l'armée de M. le vicomte de Scépeaux. Nous devions calculer que les mêmes choses qui avaient eu lieu de l'autre côté de la Loire, allaient s'effectuer avec la même rapidité entre la Loire et la Vilaine, et que l'armée de M. le vicomte de Scépeaux, qui n'avait que quinze mille hommes bien armés,

ne pouvait opposer qu'une faible résistance à ce torrent dévastateur. Ces nouveaux événemens changeant l'état des choses, changeaient aussi les bases de notre premier Mémoire : il fallait donc en prendre d'autres; mais plus les dangers s'augmentaient, plus il était instant de ne pas perdre un moment. Nous refîmes donc un autre Mémoire plus fort, plus énergique, plus pressant. En raison de l'état des choses, nos demandes étaient plus considérables. Il nous était aisé de démontrer que la totalité des partis royalistes allait être anéantie. Il était facile de faire sentir au Gouvernement d'Angleterre combien il était intéressant pour lui de parer à ce malheur; de quelle considération avait été et était cette guerre dans la balance de la guerre de l'Europe; combien elle avait particuliérement été avantageuse à l'Angleterre, puisqu'elle avait paralysé les côtes de l'Ouest, et depuis long-tems annullé la marine française, puisque cinquante mille matelots étaient dans les armées royalistes; enfin, combien il était intéressant pour l'Angleterre, que les côtes de l'Ouest de la France fussent entre les mains de ses alliés, plutôt que dans celles de ses ennemis. Nous parlâmes au Gouvernement comme de puissance à puissance, en

annonçant énergiquement tous les malheurs qui en résulteraient pour lui si nous avions le malheur de succomber. Le malheur donne quelquefois de l'énergie, et nous en mîmes beaucoup dans notre prononcé.

Nous allâmes chez M. le duc d'Harcourt lui porter ce second Mémoire; nous nous permîmes quelques reproches sur sa lenteur, tandis que chaque jour on désarmait, on fusillait les nôtres dans les malheureux pays royalistes. On lui lut ce second Mémoire; il le trouva encore beaucoup trop fort (et nous nous y attendions). Il nous dit qu'il ne s'en chargerait pas, que jamais il n'oserait le présenter aux ministres. Nous lui représentâmes que nous ne pouvions plus parler autrement, que tout allait être détruit, et qu'enfin entre le Gouvernement d'Angleterre et nous c'était à prendre ou à laisser. Il insista, et nous poussâmes la complaisance jusqu'à l'assurer que nous allions y retoucher, et que nous reviendrions le lendemain matin. Nous le quittâmes avec le sentiment de l'indignation, et lui beaucoup d'humeur; elle nous était égale; mais ce qui ne nous l'était pas, était d'avoir perdu par sa faute déjà près d'un mois, sans avoir rien avancé. Nous nous désolions de ce que son Altesse royale nous eût remis pour des affaires

d'une aussi haute importance, entre les mains d'un homme inactif, maladif et à moitié dans l'enfance; car tel était alors l'état de M. le duc d'Harcourt, qui d'ailleurs détestait de se mettre en avant pour des choses fortes, vis-à-vis des ministres qu'il ménageait beaucoup et à qui il craignait de déplaire, ayant à traiter avec eux d'intérêts qui lui étaient personnels. Ainsi, toujours dans les momens les plus pressans, cette malheureuse cause catholique et royale se trouvait écrasée, détruite par les intrigans et les imbécilles. L'on aurait pu penser que son Altesse royale n'avait malheureusement que des agens de l'une ou de l'autre de ces deux classes.

Le lendemain nous retournâmes chez M. le duc d'Harcourt pour lui reporter notre Mémoire, qui à peu de choses près était toujours le même; il en fut d'autant plus mécontent, nous répéta encore qu'il ne s'en chargerait pas et ne se laisserait pas forcer la main, etc.... Tout cela fut traité de sa part avec beaucoup d'humeur; elle nous gagna, et nous lui parlâmes comme des gens indignés de tant de mauvaises difficultés et de lenteur, dans un moment où les nôtres périssaient tous les jours par milliers. Enfin, nous lui signifiâmes que nous n'étions pas positivement des particu-

liers, mais des agens d'une grande mission; que la nôtre consistait à offrir à la coalition, et particuliérement à l'Angleterre, le zèle et le courage héroïque de nos armées, la possession des côtes de l'Ouest, enfin un puissant allié; que nous ne venions pas mendier, mais demander des secours pour combattre, soutenir notre cause respectable, et aider nos alliés en leur offrant nos bras souvent victorieux; que ce n'étaient pas de vains mots, et que nous avions déjà payé d'avance de notre sang et de beaucoup de sang les secours qui pouvaient nous conserver une place utile dans la coalition; qu'enfin le malheur des nôtres était trop grand, leur position trop critique, pour nous payer de verbiage; que nous ne voulions avoir aucun reproche à nous faire, et que puisque sur cela il ne partageait pas notre énergie comme il aurait été de son devoir de le faire, nous étions forcés de lui déclarer que nous ne reviendrions plus chez lui, n'ayant plus rien à lui communiquer. Effectivement, nous ne l'avons pas revû depuis.

Dans ces différentes séances et les longues altercations qui s'ensuivirent pour donner le développement nécessaire à nos bonnes raisons, il n'y eut que deux porteurs de paroles, M. le comte de Botherel et M. l'abbé Raimot;

quant à moi, j'y gardai le plus profond silence. Ma sensation sur cela était telle, que je ne desirais pas m'en mêler, vu l'inutilité dont je croyais qu'était tout cela. D'ailleurs, ceux qui parlaient n'avaient pas besoin d'être appuyés ; l'esprit, l'éloquence et l'énergie ne leur manquaient pas, et en cela leurs moyens dépassaient beaucoup les miens.

Il fut arrêté par le comité, que M. le comte de Botherel remettrait lui-même aux ministres le Mémoire tel qu'il était ; ce qu'il fit. Ce Mémoire fut non-seulement bien reçu, mais même approuvé dans son entier, et les promesses les plus positives s'ensuivirent immédiatement.

Il fut de plus décidé que M. le comte de Frotté père partirait pour Édimbourg, et rendrait compte à Monsieur de tout ce qui s'était passé ; qu'il remettrait à Monsieur une lettre du comité, par laquelle on le suppliait au nom des pays royalistes de venir se mettre à leur tête, en leur conduisant lui-même les secours promis par le Gouvernement d'Angleterre. Dans cette lettre on lui répétait avec la même énergie, tout ce qui lui avait été dit et écrit si souvent par tous les chefs royalistes ; qu'enfin tout était perdu sans lui.

M. le comte de Frotté partit le lendemain ;

je lui souhaitai d'être plus heureux dans sa mission, que je ne l'avais été à l'Ile-Dieu et depuis l'Ile-Dieu. « Mais comment espérer, lui dis-je, que l'on fera maintenant ce qui est devenu très-périlleux et très-difficile, tandis qu'on ne l'a pas voulu lorsque cela était simple et facile? Les mêmes alentours, les mêmes conseillers ne sont-ils pas là? Quant à moi, je n'espère rien. On vous promettra, et l'on ne tiendra rien. » Quelques autres membres du comité me parurent persuadés que Monsieur se déciderait; je me bornai à le souhaiter. Le lendemain, M. le comte de Frotté était parti.

A peu près à cette époque, je passais un jour sur la place de Saint-James; j'y rencontrai M. le baron de Rolle; il vint à moi, et avec un embarras mêlé d'humeur, il me dit « qu'il savait que je blâmais l'expédition de l'Ile-Dieu, et que je désapprouvais hautement tout ce qui s'y était fait; que son Altesse royale aurait dû s'attendre à plus de ménagement de ma part; que si elle en était informée, elle serait en droit de m'en savoir mauvais gré; que ce n'était pas répondre aux bontés et à la confiance qu'elle m'avait toujours témoignées. » Comme il mit dans son ton un air de leçon, et que j'étais bien loin d'en

vouloir recevoir de lui, je lui répondis en tâchant de contraindre l'humeur que j'éprouvais à le voir et à l'entendre, « que dans ce qu'il me disait, il y avait essentiellement deux choses à distinguer; la personne de son Altesse royale, et celles d'une partie de ses conseillers; que je plaignais l'une, et n'estimais pas les autres; qu'il fallait donc distinguer de qui j'avais voulu parler en me livrant au blâme; qu'au surplus je lui faisais observer que si j'avais blâmé, ce n'était pas en société, puisque je ne voyais personne; qu'alors c'était donc au comité royaliste, où j'avais dit ce que j'avais cru nécessaire de dire en traitant les affaires de la cause; que j'étais trop attaché à cette même cause pour, dans des discussions nécessitées, taire mon opinion sur l'origine de tous nos malheurs présens. J'ajoutai que, forcé, dans notre travail, de calculer nos ressources et nos espérances, ne pouvant les apprécier pour le futur qu'en songeant au passé, j'avais manifesté n'en pouvoir former aucune, puisque je devais supposer que l'on ne ferait pas ce qui était devenu très-difficile, tandis qu'on n'avait pas voulu faire ce qui aurait pu être très-aisé; que je voyais les mêmes conseillers et les mêmes personnes qu'à l'Ile-Dieu, en voyant de plus la

réalité du résultat prévu par tous les chefs royalistes, et annoncé par moi-même; que je devais enfin ressentir une vive douleur de voir anéantir tant d'espérances, et tant de braves gens succombant à la faiblesse et à l'intrigue de ceux qui auraient plutôt dû mourir à leur tête. Lorsque son Altesse royale sera instruite de cela, lui dis-je, sans doute elle me saura gré de mon zèle et de mon dévoûment. Lorsque je dis dans un conseil ce que je pense être utile au parti que je sers, n'y étant que pour cela, je n'attaque pas la personne de Monsieur, mais bien celles de la portion de ses alentours, qui, par leurs mauvais conseils ont fait tant de mal, qui, s'ils en sont mécontens, peuvent se nommer et me le dire. Je me ferais alors honneur d'être vis-à-vis d'eux le chevalier du parti royaliste, dont je ne suis que le très-faible écho. Au surplus, Monsieur, ai-je ajouté, soyez persuadé et croyez bien que je n'ai pas dit tout ce que j'aurais pu dire, c'est-à-dire, tout ce que j'ai le malheur de savoir, car je n'aurais voulu décourager ni indigner des personnes déjà trop malheureuses. »

Je lui représentai alors que nous étions sur le trotoir, où il passait beaucoup de monde; que ce lieu était peu propre à une conver-

sation de cette nature. Je lui proposai de nous promener dans l'intérieur de la place. Nous y entrâmes en effet ; alors je lui dis : « Vous avez, M. le baron, en entamant cette conversation, provoqué ma franchise ; je vous en remercie, car je n'ai rien à dissimuler ; elle sera donc pleine et entière. Vous ne vous êtes sûrement pas attendu à me trouver de votre avis ; depuis long-tems nous devons nous connaître l'un et l'autre. Depuis Valenciennes, Coblentz, la campagne et la retraite de Champagne, le voyage de Pétersbourg, l'Ile-Dieu et ce moment, vous m'avez à peu près connu pour être d'opinion opposée à la vôtre, particuliérement sur ce qui regarde Monsieur. Je ne chercherai pas à combattre l'attachement et le dévoûment que vous faites profession de porter à sa personne. J'ose espérer que vous m'accorderez aussi la sincérité des mêmes sentimens. La seule différence sur cela entre nous, c'est que vous avez dirigé les vôtres à la conservation matérielle de sa personne, et moi les miens à la conservation de son honneur et de sa gloire. J'ai toujours cru et pensé que Monsieur avait de grands devoirs à remplir : toutes les fois qu'il m'a fait l'honneur de vouloir bien m'entendre, partout je les lui ai rappelés avec une entière et

respectueuse franchise. J'aurais voulu le voir sur le trône ; il n'aurait tenu qu'à lui à la vérité ; il aurait pu courir quelques dangers ; le chemin était ouvert, il ne fallait que me croire. Maintenant qu'il vous a cru, et que tout est à peu près fini, il est à Édimbourg et se porte bien. C'est maintenant à Monsieur à apprécier le choix de ces deux résultats. J'ai eu l'honneur de les lui prédire à l'Ile-Dieu ; je les ai prédits à vous-mêmes ; il peut, et vous pouvez voir maintenant si je me suis trompé. Tout est détruit : tel a été le prompt résultat de l'Ile-Dieu. Ce résultat a coûté et coûtera la vie à beaucoup de braves gens qui auraient pu périr plus utilement et moins misérablement. Ce sont de tristes réflexions sans doute ; mais il serait difficile d'empêcher de les faire, même de les adoucir. Maintenant mon rôle est à peu près fini ; il a été celui d'un gentilhomme français, qui, sans intérêt, sans secours, sans moyens, sans appointemens, s'est dévoué à mille morts. J'avais de plus que vous, Monsieur, ce titre de Français, pour tâcher de servir mon pays et mes maîtres. Votre rôle continue ; vous êtes l'ami, le courtisan de Monsieur : je n'ai jamais recherché ce dernier titre. Je me suis battu pour lui ; je ne lui ai jamais rien demandé, et il m'a fait

la grace de ne jamais rien m'offrir. Je ne vois dans tout cela rien qui ait dérogé aux bontés et à la confiance que Monsieur m'a toujours témoignées, et qui puisse faire qu'il fût en droit de me savoir mauvais gré de quelque chose.

« Vous voudrez bien observer que, pour ce qui me regarde, je ne me plains de rien. Monsieur pouvait être le maître de m'accorder, comme particulier, plus ou moins de confiance; mais comme chef royaliste, chargé de la plus honorable mission, envoyé à l'Ile-Dieu, porteur des vœux des chefs, des conseils et des armées, j'aurais seulement pu desirer plus de franchise, et peut-être me plaindre du peu de droiture que l'on a mis à cette époque vis-à-vis de moi, par conséquent vis-à-vis de ceux dont j'étais l'organe. Je me suis tu sur cela en gardant ma part de la mistification, et en leur laissant faire eux-mêmes la leur; mais il y a des sortes de rôle que l'on aurait cependant cru devoir jouer d'une manière plus considérée et moins fâcheuse.

» J'abandonnerais cependant cet épisode s'il ne s'agissait que de moi; mais je n'en parle que parce qu'il indique directement le malheureux système qui, ayant toujours été suivi,

a causé le malheur général et amené les choses où elles en sont, c'est-à-dire, la destruction totale des pays royalistes.

» Maintenant, M. le baron, il me reste à vous remercier qu'à l'époque prochaine où je vais me retirer, sous toute espèce de rapports, de la cause que j'ai servie, où le son de ma voix à jamais ne sera plus entendu, où enfin je me prescrirai d'y être absolument étranger, vous m'ayiez mis à même d'avoir avec vous une conversation dans laquelle j'ai pu vous exposer quels ont été mes véritables sentimens. Monsieur aussi a souvent pu les juger verbalement et par écrit; ce n'est pas à moi à les apprécier. Il ne me reste qu'à regretter que Monsieur n'ait pas tiré plus de parti de tous ceux qui loyalement lui portaient les mêmes sentimens de franchise, de droiture, de dévoûment et de courage. Ceux-là, je crois, étaient ses véritables et fidèles serviteurs. »

Cette conversation, qui avait été très-longue, finit d'une manière moins animée qu'elle n'avait commencé. Elle avait souffert peu d'objections de la part de M. le baron de Rolle, qui, n'ayant dans le vrai rien à y opposer, y mit une modération qui rappela la mienne; nous nous séparâmes. J'entrai sur-le-champ dans un café pour la transcrire aussi

exactement que possible. J'en avais la mémoire assez fraîche pour ne rien ajouter ni diminuer. Je dînais, ce jour-là, chez M. le comte de Staremberg avec M. le comte de Voronzow, tous deux fort au fait de tout ce qui me regardait; je la leur racontai. Ils avaient mon amitié et ma confiance; ils m'avaient bien servi, et je ne leur cachais rien. Ils furent fort étonnés que M. le baron de Rolle eût cherché à entrer en matière sur cela; ce qui ne devait le mener qu'à entendre ce qu'il me forçait de lui dire. Effectivement, je n'ai jamais pu concevoir ce qui l'y a déterminé; car enfin, comment lui, chef de tous ces agens d'intrigue, de tous ces lâches conseillers, pouvait-il penser que celui à qui l'intérêt de la cause avait mis les armes à la main pour la soutenir, n'aurait pas le noble courage de dire la vérité dans une assemblée de chefs réunis pour calculer et apprécier les derniers moyens propres à la soutenir et à la sauver; qui ensuite avaient à traiter avec un gouvernement pour en obtenir les moyens nécessaires pour arriver à ce but? Comment tous ces gens-là pouvaient-ils espérer des ménagemens sur leur conduite coupable, et croire que l'intérêt qu'inspirait le parti, se tairait pour flatter l'ineptie, la mauvaise foi et la

lâcheté ? A quel titre enfin pouvaient-ils se flatter d'obtenir cette sorte d'égards, ceux à qui une juste indignation était tout ce qui était dû ? Par pitié on pouvait plaindre Monsieur d'être livré à de pareilles gens, mais c'était assurément trop de présomption à eux de croire que l'on devait, par égard pour eux, se taire en sacrifiant les intérêts que l'on était chargé de soutenir. Tout homme employé doit certainement avoir le langage de sa place ; cependant ils auraient voulu y trouver des flatteurs. Certes, la flatterie doit être fort étrangère à ceux à qui l'énergie a mis les armes à la main, surtout dans une guerre civile, métier qui n'adoucit ni le fond ni les formes, particuliérement vis-à-vis de ceux que justement ils doivent regarder comme les destructeurs de la cause héroïque à laquelle ils se sont dévoués. Toutes les vérités leur avaient été dites et écrites : on leur en avait annoncé les résultats certains ; ils arrivent, et l'on ne voudrait pas même être blâmé, peut-être même être loué ! Quelle insulte à la franchise, à la loyauté ! Mais les mânes de tant de victimes héroïques parlaient plus haut qu'eux. C'était bien le cas où leurs frères d'armes vivans pouvaient se croire en droit de déplorer leurs malheurs et venger leur mémoire en

n'épargnant pas les auteurs de tant de maux.

Nous en avions cependant de nouveaux à craindre et à prévoir ; chaque nouvelle que nous recevions des pays royalistes semblait nous les annoncer. Nous avions les yeux fixés sur l'armée de M. le vicomte de Scépeaux, qui, pour le moment, était celle qui avait à lutter contre les forces ennemies. Nous apprîmes vaguement que, n'ayant point de munitions, se trouvant sans moyens de défense, elle s'était dispersée, et avait fait une sorte de traité. La certitude de cette triste nouvelle ne tarda pas à nous être cofirmée. Nous sûmes en même tems que les forces républicaines étaient déjà entrées en Bretagne, et nous n'ignorions pas que, faute de munitions et d'argent, les armées étaient dans l'impossibilité de combattre. Nous apprîmes aussi que pendant que l'ennemi s'occupait du désarmement des royalistes, il avait envoyé des assassins contre les chefs, particuliérement contre M. le comte de Puisaye et M. le vicomte de Scépaux; que plusieurs avaient été découverts et fusillés. Enfin, cet ordre de choses nous démontra que tout était sans ressources. N'ayant plus de forces à offrir, nous ne pouvions plus rien demander ; et de fait, notre travail se trouvait annullé. Après quelques

séances inutiles, le comité fut dissous. Cet ordre de choses existait déjà au retour de M. le comte de Frotté père d'Édimbourg ; il nous trouva sans fonctions, comme sans espérances.

C'est à cette époque du mois d'août 1796, que l'on peut juger que tout était fini pour la cause royaliste de l'intérieur, et certes, toute espèce d'espérance n'eût été qu'un délire d'imagination. Il n'était donc plus question pour moi de retourner en Bretagne ; je n'avais plus de fonctions à Londres, et je pris la détermination de retourner en Russie le plus tôt possible, en m'éloignant à jamais d'une cause à laquelle j'avais été dévoué, mais que je me promis alors de ne servir sous aucun rapport. Depuis cette époque j'y suis devenu absolument étranger.

Je ne m'occupai plus que de mes affaires personnelles, des moyens de quitter Londres et de la manière de pouvoir retourner en Russie. J'en parlai à M. le comte de Voronzow, qui, sous toute espèce de rapport, me servit de son mieux. J'en pourrais donner des détails assez intéressans ; mais comme ils me sont uniquement personnels, je les supprime ici.

M. le comte de Voronzow me dit que sous

peu l'escadre russe qui était dans les ports d'Angleterre devait retourner en Russie, et que si je voulais, j'aurais, comme officier russe, une place sur un des vaisseaux; que cela, dépendant de lui, ne souffrirait aucune difficulté, pouvant, comme ambassadeur, donner des ordres à cet effet; que si je l'aimais mieux, il m'expédierait comme courrier lorsqu'il serait dans le cas d'en envoyer un; ce qui ne pouvait pas être éloigné. De l'une ou l'autre manière, il ne devait rien m'en coûter pour faire ce voyage. Je préférai de partir avec l'escadre dont le départ était prochain.

Peu de jours après, M. le comte de Voronzow m'engagea d'aller dîner chez lui à Richemond, où il était établi : c'était pour me faire connaître M. le comte de Chitchacow, capitaine de vaisseau, homme d'esprit, excellent officier, et le plus en réputation dans la marine russe, qui commandait le vaisseau *le Retuisan*, le meilleur de l'escadre. Il dînait ce même jour-là chez M. le comte de Voronzow dont il était l'ami. Il y fut convenu que mon frère et moi serions embarqués à son bord. Pour prévenir l'arrière saison, toujours fâcheuse dans la Baltique, l'escadre devait mettre à la voile huit ou dix jours après. Je

m'occupai donc de mes derniers préparatifs de départ.

J'étais alors fort préoccupé de savoir ce que je ferais vis-à-vis de Monsieur ; savoir si je partirais sans lui en rendre compte, ou si j'aurais l'honneur de lui en écrire pour l'en prévenir. Je voyais beaucoup d'inconvéniens pour moi à adopter ce second parti. Comme je fus plusieurs fois dîner à Richemond chez M. le comte de Voronzow, je lui en parlai. Tout comme moi, il ne regarda pas cette démarche comme indifférente. Mille raisons devaient la faire calculer. Toutes partaient de la commission que j'avais reçue de l'Impératrice, à l'égard de Monsieur, lorsqu'elle m'ordonna de l'accompagner de Russie en Angleterre, commission qui m'avait plusieurs fois mis dans la nécessité de lui parler au nom de l'Impératrice, et toujours si inutilement, que nous fîmes la réflexion que, vu la conduite du prince dans ce tems-là, celle qu'il avait tenue depuis à l'Ile-Dieu et depuis l'Ile-Dieu, il devait être impossible que Monsieur me vît partir indifféremment, surtout connaissant mes opinions si souvent prononcées ; qu'il devait craindre les questions que me ferait sa Majesté l'Impératrice sur ces différentes époques, dont j'avais été plus que témoin ; craindre même

l'embarras que j'éprouverais nécessairement à répondre ou à ne pas répondre la vérité, surtout étant au service de l'Impératrice, qui antérieurement m'avait donné des instructions analogues à tout cela, et qui, avec sa sagacité ordinaire, ne manquerait pas de chercher à pénétrer jusqu'au moindre détail. Tout cela devait effectivement devenir fort embarrassant, et contrarier nécessairement son Altesse royale. D'après toutes ces réflexions, M. le comte de Voronzow me dit qu'il paraissait dangereux pour moi que Monsieur sût mon départ, d'autant qu'il ne manquerait pas de faire toutes les réflexions que nous avions faites, et qu'alors il pourrait me prévenir et tâcher de me nuire, chose toujours assez aisée quand on le veut, ne fût-ce que par ses alentours intrigans, qui ne manqueraient pas au moins de me faire quelques tracasseries par des Français employés à Pétersbourg, qu'il savait être de la clique. Il m'ajouta que, quant au Gouvernement, il y pourvoirait par des lettres qu'il me remettrait, dans lesquelles il saurait bien fixer l'opinion; qu'il m'en donnerait même une pour sa Majesté l'Impératrice, qui, comme je pouvais bien penser, me dit-il, était déjà par lui au fait des principaux détails; chose dont il me prévenait,

pour que je ne dissimulasse pas trop sur des choses dont elle était instruite.

Je demandai alors à M. le comte de Voronzow, comme base de ma conduite dans les conversations que je pourrais être dans le cas d'avoir sur cela avec sa Majesté, de me dire quelques-uns des points principaux dont avait connaissance Sa Majesté ? Presque tous, me dit-il. Je lui demandais si elle avait connaissance de ma mission à l'Ile-Dieu. Il me répondit que oui; je lui demandai de plus si elle savait ce que lord Grenwille, au retour de l'Ile-Dieu et de l'arrivée de Monsieur à Portsmouth, avait dit à lui, comte de Voronzow, à M. le comte de Staremberg et au marquis de Spinola, dans la conversation qu'il m'avait racontée à mon arrivée à Londres. Sans doute, me répondit-il, puisque cette conversation était officielle, et qu'il nous en instruisait pour en rendre compte à nos Cours respectives; ce qui a été fait par un courrier exprès. Tout cela me donnait beaucoup à penser; enfin l'heure de dîner arriva, et nous convînmes qu'il valait mieux ne pas écrire à Monsieur. Cette conversation avait eu lieu dans le jardin avant le dîner.

En sortant de table, M. le comte de Voronzow me prit à part, me mena dans son cabi-

net, et me dit : J'ai pendant le dîner, songé à un moyen qui peut vous tirer d'embarras, et faire que sans inconvénient vous écriviez à Monsieur. C'est de me laisser votre lettre pour lui, vous la daterez d'un jour de la semaine, sans mettre la date du mois, et trois semaines après votre départ je la lui ferai parvenir. Alors, vous serez arrivé ou près d'arriver, et Monsieur ne sera plus à tems de vous prévenir. Je le remerciai et m'arrêtai à ce dernier parti, tout en faisant avec lui la triste réflexion, combien il devait être douloureux pour un homme qui toujours, et surtout depuis trois ans, n'avait mis nulle borne à son dévoûment, sans aucun calcul personnel, sans jamais rien demander ni rien recevoir; qui avait couru mille et mille dangers; qui avait toujours eu le courage de parler vrai; combien, dis-je, en dernière analyse, il devait lui paraître pénible d'être obligé de se méfier, avec raison, de ceux qu'il avait trop bien servis, et reconnaître enfin que ceux qui ont de grands torts à se reprocher, pardonnent rarement à ceux devant qui ils ne peuvent se dispenser de rougir, et qui ont eu raison vis-à-vis d'eux, surtout quand ils ont été dans le secret de ces mêmes torts. Tel était alors le résultat et le fruit de mes ser-

vices. J'aurais bien été fondé à faire quelques justes réclamations ; mais je ne voulus rien demander. Dans tout cela j'aimai mieux jouer le beau rôle.

Le moment du départ approchait ; je n'avais plus que trois jours à rester à Londres. M. le comte de Voronzow vint de Richemond dîner en ville pour me remettre ses dépêches. Il me remit de plus plusieurs lettres particulières pour tous ses amis à Pétersbourg, et pour toutes les personnes marquantes par leur crédit. Il m'en donna aussi une pour M. le prince Platon de Zoubow, et enfin une pour sa Majesté l'Impératrice. Toutes ces lettres m'étaient en partie personnelles.

Je lui donnai ma lettre pour son Altesse royale Monsieur ; elle n'était que de quelques lignes assez insignifiantes, par lesquelles je lui annonçais que, ne pouvant plus être d'aucune utilité à son service, je prenais le parti de retourner en Russie, pour y reprendre mon service, dont je ne m'étais éloigné depuis trois ans, que pour avoir l'honneur de le suivre. Je ne parlai pas de la manière dont je comptais partir, et n'indiquais rien du moment où je devais faire le voyage.

J'allai à l'entrée de la Tamise, au port de Scheerness, où était mouillée une partie de l'es-

cadre russe ; je dis une partie, car deux vaisseaux qui étaient dans le port d'Harwich, n'avaient pas encore rejoint l'escadre. Ils avaient reçu l'instruction de la rejoindre en mer. Un de ces deux vaisseaux était le *Retuisan*, commandé, comme je l'ai déjà dit, par M. le capitaine comte de Chitchakow, justement celui sur lequel je devais être embarqué. Mais à mon arrivée à Scheerness, M. l'amiral Hanikow m'envoya un officier pour me dire que le lendemain il m'enverrait un canot pour me prendre, et me conduire à bord de son vaisseau amiral, *le Pierre I.er*, sur lequel il desirait m'avoir au moins jusqu'à Copenhague. Je m'y rendis le lendemain ; et quoique les vaisseaux amiraux, surtout dans les escadres russes, soient toujours plus encombrés que les autres, M. l'amiral fit préparer pour mon frère et pour moi deux petites chambres charmantes, dans lesquelles nous étions seuls.

Nous mîmes à la voile le 26 septembre. Dix jours après, par le plus beau tems possible, l'escadre passa le col du Sund ; à onze heures du matin, nous passâmes devant Elseneur, et le soir on mouilla dans la rade de Copenhague. Nous y restâmes quatre jours francs : là je fis à M. l'amiral, tous mes remercîmens de

ses politesses, en lui disant que pour donner plus d'aisance dans le vaisseau, et rendre aux officiers à qui appartenaient les deux chambres que nous occupions mon frère et moi, si M. l'amiral le desirait, je m'embarquerais à bord du vaisseau *le Retuisan*. M. l'amiral me répondit que M. le comte Chitchakow lui en avait fait la demande, et qu'il me laissait libre d'y acquiescer. Je fus embarqué à bord du *Retuisan* : l'escadre remit à la voile, et après quelques contrariétés de vents assez violens, cette escadre, qui était composée de neuf vaisseaux de ligne et de cinq frégates, arriva dans le port de Cronstadt le 24 octobre à midi. Quelques heures après, M. le comte Chitchakow fit armer son grand canot : nous remontâmes la Néva jusqu'à Pétersbourg, où nous arrivâmes le soir.

Ici se termine pour moi tout ce qui peut avoir rapport à la cause royaliste, dont je n'ai plus entendu parler depuis, et dont la marche m'est devenue absolument étrangère.

Observations.

L'ensemble des différends faits que je viens de rapporter, est posé littéralement sur ce que j'ai fait, vu et connu de la manière la plus

positive. Je n'ai voulu y dire que ce qui m'a été positivement démontré, avec la vérité la plus exacte. Mais les faits posés, si l'on veut les lier les uns aux autres, et tirer de chacun d'eux la part qu'ils ont eue dans le total et l'ensemble du tout, peuvent et doivent mener à quelques réflexions qui en augmenteront nécessairement la valeur.

Avant de passer aux armées catholiques et royales, j'étais venu à Londres pour atteindre à ce but. Il était le mien, parce que je pensais que là seulement devaient se trouver les moyens de remettre un Bourbon sur le trône. J'avais assez parcouru l'Europe; j'avais assez réfléchi sur la politique des différentes puissances, pour avoir pu juger (ce qui d'ailleurs sautait aux yeux de tout le monde) que toutes ces puissances s'embarrassaient peu de la cause des Bourbons; que l'espérance des conquêtes et de quelques démembremens de la France, flattant leur cupidité, était la base de leur politique; et j'ai toujours cru et pensé qu'aucun Français, de quelque secte qu'il fût, pût avec plaisir voir leurs projets réussir.

La Russie n'était pas sur cette ligne, peut-être parce qu'elle ne pouvait y trouver aucun avantage : soit par cette raison ou par un caractère de générosité qui était assez dans le

genre de l'Impératrice, ou même par une politique plus saine et plus loyale, elle desirait véritablement, pour la France, que le trône des Bourbons fût rétabli.

Son intention était de les aider et de les servir; mais dès le premier abord elle vit commettre tant de fautes, un si mauvais emploi des moyens et premiers secours qu'elle avait donnés, qu'elle fut promptement refroidie; elle le fut particulièrement par la suite qu'eut le voyage de M. le comte d'Artois à Pétersbourg. En effet, chaque plan, chaque démarche, chaque nouvelle circonstance se trouvait toujours en contradiction avec ses vues. On doit à cela attribuer la nullité de l'Impératrice, qui ne voulait être ni jouée ni trompée.

Je m'étais formé ces différentes opinions pour la Prusse, d'après la campagne de Champagne, que j'avais faite et attentivement suivie dans tous ses détails, comme aide-de-camp de M. le comte d'Artois.

Pour l'Autriche, par la facilité que, comme officier russe, j'avais eue de suivre dans la Belgique la plupart de ses opérations, ayant vu la plus grande partie des actions qui eurent lieu alors, et particulièrement à Valenciennes, lorsque l'aigle impérial y prit, pour

un moment, la place des armes de France.

Pour la Russie, par le voyage que j'avais fait à Pétersbourg, avec M. le comte d'Artois.

Quant à l'Angleterre, je suppose ne pas avancer une idée extraordinaire en disant que son cabinet, quel qu'il soit, est l'ennemi-né de la France, et que M. Pitt tient le premier rang parmi ceux qui lui portent une haine invétérée. Après avoir activement suivi le système de travailler à l'abaisser et à la détruire, il est arrivé une époque à laquelle ce Gouvernement a senti, pour ses propres intérêts, qu'il avait été trop loin; alors, après avoir détruit, il a voulu réparer, mais l'un avait été aisé, l'autre était devenu difficile. La guerre de la Vendée avait lieu depuis plusieurs années. Elle fut alimentée par le Gouvernement d'Angleterre, qui y vit une grande ressource pour lui, et des chances favorables pour les Bourbons.

Je ne dirai pas que c'était alors pour détruire; au contraire, il revenait au principe de la royauté, et voulait l'appuyer et le soutenir. Je ne dirai pas que c'était positivement par attachement pour la France et les Bourbons, mais bien parce que cela était utile à sa politique; car sans cela il est probable qu'il

qu'il se serait peu occupé des intérêts des uns et des autres. Rarement les cabinets font d'autres calculs que ceux de leur intérêt. Son intérêt y était ; alors celui de Londres songea à servir les Bourbons et leurs partisans. Ils commencèrent donc à donner des secours à la portion de Français qui combattait pour eux.

Tel était à peu près l'ordre de choses qui existait lorsque je suis arrivé à Londres ; mais il n'existait que faiblement. Les secours étaient légers et partiels : ce n'étaient que des demi-mesures ; ces secours se donnaient comme on fait la contrebande, c'est-à-dire, en fraude. Comme une grande partie était saisie, elle alimentait presqu'également les deux partis contraires : cela faisait que les royalistes avaient assez pour s'agiter, mais point assez pour agir.

L'immense quantité de Français qui était en Angleterre, surtout ceux qui habitaient Londres, ne servant pas la cause de leurs bras, croyaient probablement devoir lui offrir le secours de leur langue ; et profitant du droit qu'on a de parler dans ce pays-là, faisaient des cris épouvantables, ne cessaient de dire qu'il était affreux que le Gouvernement mît tant de parcimonie pour aider une si noble

cause; qu'il ne donnait aux royalistes que ce qui était nécessaire pour les compromettre, mais pas assez pour les défendre; qu'enfin c'était vouloir les sacrifier et faire périr les Français les uns par les autres. Alors les voix de cette nuée de criailleurs jetaient feu et flamme contre la conduite du Gouvernement, qui dans le silence suivait sa politique, s'embarrassant fort peu de ce qu'on disait, et qui, suivant sa manière ordinaire, ne se donnait pas la peine de répondre, et n'avait pas même l'air d'entendre.

Mais un homme dans le silence, avec de meilleures raisons que des cris, travaillait sans relâche plus sûrement, et d'une manière plus convenable, à amener le Gouvernement d'Angleterre au résultat d'aider les pays royalistes par de grandes mesures, salutaires aux uns comme aux autres, en prenant, pour première base, l'intérêt commun. Ce travail à cette époque était devenu plus facile; il était alors aisé de faire sentir aux ministres de quelle importance était cette guerre pour l'Angleterre et ses alliés. D'après cela, M. le comte de Puisaye, qui était ce chef ignoré et caché, qui avait gagné la confiance du ministère, était aussi l'avocat plaidant raisonnablement la cause mise en avant par l'importune criaille-

rie qui ne se doutait pas que, quoiqu'elle n'eût été comptée pour rien, ses prétendus vœux allaient être exaucés; je dis prétendus, parce que les préparatifs faits dans le silence, et qui avaient été nécessairement plus ou moins pénétrés, n'eurent d'autre effet sur les clabaudeurs, que de suspendre un peu leur verve. Pour le moment, ils continrent l'effet de leur langue sans songer à la remplacer par leurs bras.

On voulait bien parler, mais non se battre, et il paraissait plus commode de recevoir la charité tout en criant, que de la gagner en la méritant. Ainsi pour un moment on se tut, mais on ne se proposa pas.

Quelques personnes se mirent franchement en avant : leurs services furent acceptés. Quelques autres s'offrirent et voulurent faire des conditions : comme il n'y en avait pas d'autre à faire que celle des coups de fusil, on ne les écouta pas.

Telle était alors la disposition que j'avais observée avec beaucoup d'attention parmi l'immense quantité de royalistes parlant, qui observaient ce qu'allaient devenir les royalistes se battant, deux classes qu'il faut soigneusement distinguer comme actions et comme paroles, toutefois en admettant quelques exceptions.

Il y avait dix mois que j'étais à Londres ; j'y voyais à cette époque beaucoup de monde, et je fus fort à même d'y juger quelle sorte d'esprit régnait parmi les Français, que j'observais d'autant plus en raison de mes projets, et surtout lorsque j'eus connaissance que je passerais en Bretagne : sur quoi je ne m'étais ouvert à personne.

L'expédition partit ; elle fut suivie du renfort de M. le comte de Sombreuil : on en a vu la marche et le résultat. Le *tolle* devint général. La pitoyable lettre de M. le comte de Sombreuil devint un point de ralliement pour les chefs de meute. M. le comte de Puisaye fut transformé en lâche, et les Anglais en assassins. On oubliait de dire que nous étions des imbécilles, qui, à force de nous mal conduire et d'entasser fautes sur fautes, avions tout détruit.

Les officiers des corps à la solde anglaise, dont les corps n'existaient plus et qui perdaient leurs places, par conséquent leurs appointemens, criaient contre cette cruelle guerre, qui n'avait pas, disaient-ils, de bras pour la soutenir, et se plaignaient d'avoir été sacrifiés.

Les royalistes de l'intérieur disaient que les Anglais avaient fait tout ce qu'il était possible

pour eux ; mais ils étaient déchaînés contre les chefs, les officiers et les troupes à la solde qui étaient venus, disaient-ils, pour vouloir les engager, les mettre en avant, ne les soutenir ni les aider, et qui avaient mieux aimé laisser prendre aux républicains les immenses secours donnés par l'Angleterre, que de les leur donner pour, en faisant la guerre qui leur était propre, remettre leur cause dans l'état le plus brillant. Mais leur persévérance se consolait en sachant que de nouveaux secours leur seraient encore donnés, et qu'ils pourraient combattre de nouveau. Ils criaient moins que les uns, voulaient faire mieux que les autres, et en attendant ils alimentèrent leur zèle infatigable de quelques débris qu'on leur donna.

Les Anglais, tout en plaignant le malheur arrivé, et en gardant le silence sur les fausses inculpations dont ils étaient l'objet, songeaient à réparer cet échec, préparaient de nouveaux moyens, enfin une grande expédition, et, sans se plaindre du mauvais emploi des secours qu'ils avaient donnés, n'étaient occupés qu'à en fournir de nouveaux, en leur donnant une consistance capable de décider le sort des pays royalistes et la cause des Bourbons.

La troisième expédition à laquelle les deux premières avaient donné l'impulsion, était

prête. Monsieur, qui l'avait sollicitée, s'était trop avancé pour ne pas se montrer, d'autant que rien n'était désespéré. Elle était donc au moment de mettre à la voile; elle devait porter son Altesse royale Monsieur. Il n'était pas possible de reculer ouvertement; il partit, mais partit frappé de consternation, sans plan, sans projets, ou plutôt avec la détermination de ne rien entreprendre; et tout en partant, on négocia le retour. En le négociant, l'on vint tâtonner les côtes, rester inutilement douze jours dans la baie de Quiberon, en perdre encore par l'opération mollement tentée sur Noirmoutier, et on finit par mettre pied à terre à l'Ile-Dieu, pour, après y avoir resté quelque tems, finir par montrer ce que l'on pouvait faire, apprendre aux royalistes ce qu'ils pouvaient espérer, et aux républicains ce qu'ils devaient craindre; montrer aux uns que l'on avait pour eux d'immenses secours et un Bourbon, objet de leurs desirs et de leurs espérances, mais qu'ils n'auraient ni l'un ni l'autre, et avertir les autres de ne plus courir un pareil risque. Ils n'étaient pas gens à s'endormir; il ne fallait pas leur montrer le péril deux fois: ils se préparèrent à de grands efforts, et tandis qu'en partant de l'Ile-Dieu on jetait à la mer les moyens

apportés pour soutenir les royalistes manquant de tout, les républicains employèrent sur-le-champ les leurs pour en finir et les détruire. Après le départ de l'Ile-Dieu, ils trouvèrent les royalistes sans moyens de se battre, désunis, désespérés, indignés, partagés d'opinions, fruit de la conduite et de la fuite de l'Ile-Dieu, abandonnant la cause parce qu'ils se voyaient eux-mêmes abandonnés. Cette opinion excita leur désunion, les partagea, et d'une partie d'eux fit des traîtres.

Mais comme le Gouvernement d'Angleterre avait mis en avant une trop forte dépense pour vouloir en perdre le fruit, la négociation honteuse du retour restait sans effet, ou plutôt était absolument rejetée. Alors le prince la sollicita, en écrivant lui-même pour l'obtenir. L'autorisation du retour n'arrivait pas assez vîte, et comme l'on ne voulait pas aller en avant, l'embarras de se trouver entouré des députés de tous les conseils et des armées royalistes, qui, ayant rempli leur mission, attendaient une réponse; l'embarras de dire non, l'impossibilité de ne pas leur dire oui, la volonté de ne leur pas répondre ce oui, fit que l'on prit le parti de leur dire oui et non; oui en accédant à tout, et non en se sauvant, à

la charge à eux de devenir ce qu'ils pourraient.

Mais avant de quitter l'Ile-Dieu, le séjour que l'on y fit fut consacré à un travail dont la plus grande duplicité fut la base; car, pour ne pas être obligé d'aller en avant et pour ne rien faire, il fallait détruire et tromper, et l'on trompa et détruisit de toutes les manières.

C'était un tort aux chefs, députés à l'Ile-Dieu, de rendre justice aux autres chefs, de louer les conseils, de parler de l'existence des armées à la tête desquelles on ne voulait pas venir combattre. Il aurait fallu, pour plaire, dire que ces mêmes chefs et ces conseils étaient des gens sans moyens; que les armées n'existaient pas; qu'il n'y avait pas de forces suffisantes pour recevoir Monsieur; enfin, avoir un langage calculé pour flatter la lâcheté. Cela était assez difficile à deviner; il eût été encore plus difficile de vouloir s'y prêter. Effectivement, aucun ne devina ni ne s'y prêta. On prit donc alors le parti de les tromper, et tout en les caressant on eut l'air d'accéder à tout; enfin, la mistification fut des plus complètes. On se moqua d'eux; on leur fit mensonges sur mensonges, et on les ren-

voya avec la mission honorable de les répéter et de les appuyer.

Un seul chef subalterne avait eu du succès vis-à-vis de cette horde d'intrigans ; ce fut le général Mercier, dit *la Vendée*, venu à l'Ile-Dieu sans mission ni même sans permission. Ce jeune homme de vingt-quatre ans, brave, loyal, qui avait de l'esprit, mais à qui celui d'intrigue était absolument étranger, qui n'avait jamais vu un prince, en se trouvant vis-à-vis de son Altesse royale, crut voir le bon Dieu, crut que Monsieur et ses alentours étaient des oracles. Voilà que la fourberie aux aguets en profite et s'en empare ; on lui monte la tête ; on échauffe son imagination ; on lui dénonce son chef comme plus que suspect ; on lui dit que Monsieur le déteste ; que ce serait un grand service à lui rendre, que de l'en défaire. Il croit faire la plus belle chose du monde, quitte l'Ile-Dieu, vient l'arrêter (parti que l'on regarda peut-être comme trop modéré). Par ce seul événement, quoiqu'il n'ait pas réussi, la Bretagne, qui faisait plus de la moitié des forces royalistes, se trouve annullée, divisée ; ce qui est aisé à croire, puisque, lorsque la confiance pour un chef de parti est seulement effleurée ; il cesse d'être quelque chose dans ce même parti. Cette faute était

aussi pleine d'imprudence que de mauvaise foi ; et l'on ne saurait assez blâmer ceux qui préférèrent de se livrer à leurs passions particulières, aux intérêts du service de leur maître, en tâchant d'ôter à son parti l'homme qui pouvait lui être le plus utile. Or, le maître commun était le Roi ; Monsieur, là, comme nous tous, n'était qu'un sujet. Mais l'opération était bien calculée, le coup était sûr, la botte bien fournie ; car assurément le meilleur moyen de ne pas entrer dans une maison est d'y mettre le feu.

Il est à remarquer que le général Mercier, dit *la Vendée*, tout en allant exécuter de pareils ordres (apparemment pour que tout l'odieux lui en restât), était porteur de pleins-pouvoirs, de lettres de dévoûment, d'encouragement, de confiance et d'approbation de la part de ceux qui les lui avaient données.

Tout en détruisant, et pour le faire plus sûrement, il fallait flatter, et, en caressant, mettre constamment les manifestations en contradiction avec les faits, afin que l'on ne pût s'y reconnaître. Mais l'on a vu que quelques mois après la vérité a fini par percer, et que la lâcheté a eu sa récompense. Le soleil ne brillait plus, ses rayons étaient ternis, la fuite de l'Ile-Dieu et l'épaisseur des murs de l'antique château

d'Édimbourg l'avaient éclipsé. Le repentir prit la place de l'illusion : on vit que l'on avait été joué et trompé, on avoua tout, on nomma tout par son nom, on se rapprocha du chef et les épithètes les plus dures devinrent des noms personnels. Son Altesse royale n'en fut pas exempte, et comme la plus éminente, elle eut celle qui, pour tout homme de cœur, est la plus fâcheuse. Le nom lui en resta dans les pays royalistes.

Il serait impossible d'entrer dans tous les détails de tant d'intrigues qui n'ont jamais cessé d'être employées et qui bouleversèrent les pays royalistes. Cela serait dégoûtant à écrire, peut-être encore plus à lire. Je me contenterai donc de développer seulement les textes premiers d'où résultaient tous ceux de détail.

Les agens de Monsieur n'étaient malheureusement pas les seuls. Le Roi avait aussi les siens, qui soit à bonne ou à mauvaise intention, car je ne puis affirmer si ceux-ci la croyaient bien ou mal faite, mais enfin qui agissaient avec une ignorance profonde quelles que soient ces mêmes intentions, produisaient autant de mal et avaient des résultats aussi cruels. Cela tenait à la pitoyable manie de travailler, et de s'occuper sans cesse à des choses dont ils ne

connaissaient pas même les élémens, et qui à chaque instant prenaient des formes si différentes, que de loin il était impossible de les deviner, encore plus de les suivre. En effet, s'imaginer que c'était de Véronne, de Blankembourg, que l'on voulait diriger les pays royalistes, abaisser des chefs de parti, en élever d'autres, ordonner et diriger la confiance, faire proclamations sur proclamations qui toutes étaient dangereuses et à contre-sens, car il ne fallait pas choquer une partie du gouvernement révolutionnaire de Paris, dont il fallait s'aider, et que toutes ces manifestations mal calculées attaquaient directement, attaquaient même beaucoup de gens considérables par leur influence dans le parti contraire devenus utiles, qui sourdement ou ouvertement servaient les factions royalistes de l'intérieur; enfin, cette manie d'avoir, soit des agens visibles, soit des agens inconnus, qui, formant des factions dans des factions, établissaient des foyers d'intrigues, dirigés encore par d'autres intrigans plus subalternes, qui souvent même étaient doublement agens et doublement espions, au parti royaliste et au parti républicain, payés par l'un et par l'autre, par conséquent vendus aux uns et aux autres, qui en embrâsant tout, détruisant tout, minaient,

contre-minaient, augmentaient de toutes les manières possibles, tous les embarras que les chefs avaient déjà à organiser, conduire et vivifier leurs partis. Si l'on veut réfléchir et reconnaître une chose trop vraie, que l'on a plus de peine, dans les partis, à vivre avec ceux qui en sont, qu'à agir contre ceux qui y sont opposés, on se figurera aisément quelle position était celle des chefs royalistes.

En résumé, il fallait pour ces mêmes chefs, former, maintenir et diriger leurs partis; lutter contre les intrigans de la cour de Blankembourg, contre ceux de celle d'Édimbourg, deux partis ennemis implacables entr'eux; ménager ses rapports avec une partie du gouvernement révolutionnaire de Paris et avec des chefs dans les armées; se ménager les secours du Gouvernement d'Angleterre, et au milieu de tout cela être toujours les armes à la main pour combattre par la force de ces mêmes armes leurs nombreux ennemis.

Il est assurément facile de choisir ses mesures lorsque l'on est à la tête d'une armée bien payée et fournie de tout, lorsque l'on a des officiers à la tête de chaque département et qui surveillent tous les détails; enfin, lorsqu'on est assuré de recrues, de renforts, de magasins, etc..... et qu'on n'a plus que des or-

dres à donner et qu'à monter à cheval. Mais quand il faut pourvoir à tout, quand il faut tout créer, quand pour conserver la confiance qui est le seul garant de la subordination, il faut étudier le caractère de chaque individu, tirer parti de ses passions comme de ses bonnes qualités, mettre à profit ses vices comme ses vertus, donner de l'importance aux choses que dans d'autres occurrences on pourrait dédaigner, concilier lorsqu'il faudrait prononcer, discourir au lieu de décider, persuader au lieu de punir, prier au lieu d'ordonner; enfin, compâtir aux besoins au lieu d'y pourvoir, et mille circonstances plus embarrassantes et plus imprévues les unes que les autres, on conviendra que tout cela n'était pas sans quelque difficulté, qu'il était plus aisé de critiquer les royalistes de l'intérieur pendant six ans, que d'être vingt-quatre heures à leur place, et on aura peine à se figurer qu'une telle position ait pu devenir un objet d'intrigue et un prétexte de calomnie. En fait de calomnie, ces sortes d'insinuations gagnent promptement du terrain, car elles consolent les sots et flattent secrétement les lâches. Cette espèce d'hommes ne s'apperçoit pas qu'elle se trahit elle-même en se rendant l'écho de la calomnie; mais plus l'écho est multiplié, plus

le bruit produit d'effet, jusqu'à ce qu'enfin il finisse par se perdre dans l'air, et qu'il cesse d'étouffer la voix de la vérité qui se fait entendre plus tard, mais qui reste.

Mais comme toutes ces calomnies n'ont pas cessé d'être dans la bouche des individus qui vivaient aux dépens de l'Angleterre, qui sollicitaient ses secours et qui recevaient son argent de toutes mains, elles pourront servir à faire trouver la clé de beaucoup de circonstances de détails.

Ce qui devait surtout le plus sensiblement affecter les personnes justes et bien pensantes, était les calomnies que cette foule d'intrigans et d'ingrats, se plaisaient à répandre sur un Gouvernement qui sans cesse fournissait d'immenses secours aux Français combattant, et répandait de plus ses bienfaits dans le sein des familles de nos malheureux compatriotes et des ministres persécutés de notre religion ; secours d'autant plus dignes de notre reconnaissance, qu'aucune autre nation n'a suivi son exemple. Comment la malignité pouvait-elle chercher à ternir la pureté de ses veus bienfaisantes ! Mais telle était la pitoyable manie de ces êtres que l'envie dévore et que l'opinion a jugés.

Quelle différence dans la manière de voir et de penser qui animait les contrées royalistes ! Dans cet admirable pays, le sentiment du danger ne laissait point de place au tourment de l'envie. Le besoin de secouer un joug tyrannique imposait silence à l'ambition, et l'esprit d'intrigue était étranger parmi des hommes en qui une éducation vertueuse avait comme naturalisé la religion, l'honneur et la bonne foi. Quel peuple ! Quels moyens et quel espoir ! et que de reproches auraient à se faire, s'ils en étaient susceptibles, ceux dont les mensonges et la perfidie ont anéanti les effets d'un zèle aussi pur, en s'efforçant d'en faire le prétexte de leur cupidité et l'aliment de leurs intrigues ! Mais les braves royalistes ne pouvaient pas deviner, encore moins répondre à ces misérables suppositions que l'oisiveté produisait, dont la méchanceté s'emparait, et dont l'ambition mécontente et sans moyens cherchait à faire son profit, ou plutôt on répondait à tout ; mais c'était par des actions, c'était en s'élançant de nouveau dans la carrière de l'honneur, et en laissant bien loin derrière eux cette médiocrité larmoyante qui s'agite pour tourmenter l'opinion, et qui ne pouvant faire un seul pas dans la lice, essayait

de s'accrocher à ceux qui la parcouraient, pour s'y traîner à leur suite ou pour les retarder dans leur course.

Monsieur était retourné à Édimbourg : on a vu que sa faction à l'Ile-Dieu avait mis la discorde en Bretagne en voulant abattre un chef. Précisément dans le même tems celle de Blankembourg l'a mise dans tous les pays royalistes, en voulant élever un autre chef au dessus de tous les autres, en choisissant pour cela celui qui était le plus haï et inspirait le moins de confiance, comme si cette confiance pouvait se commander. On a vu sur cela les lettres de M. le vicomte de Scépeaux et de M. le comte de Châtillon, sur l'élévation du général Charette, ainsi que ce que j'eus l'honneur de dire sur cela, antérieurement à ces lettres, à Monsieur à l'Ile-Dieu, en raison des instructions que j'avais reçues d'après les lettres d'un agent du roi à Paris, qui développaient un grand plan d'intrigues; lettres envoyées à M. le chef de division chevalier de la Vieuville, dont les originaux restèrent aux archives du conseil-général de Bretagne, et dont je remis les copies à Monsieur, comme le portait l'article II de mes instructions, à la charge d'en faire sentir les inconvéniens; ce qui fut fait par moi, comme on l'a vu. Ces mê-

mes inconvéniens portaient sur les armées de Bretagne, dans la personne de M. le comte de Puisaye; sur l'armée de Scépeaux, dans la personne de M. le vicomte de Scépeaux. Si l'on se rappelle les fortes raisons de haine qui existaient entre les généraux Charette et Stofflet, et ce que je dis à son Altesse royale à l'Ile-Dieu à ce sujet, on jugera que cette imprudente démarche portait directement coup sur la totalité des pays royalistes. Effectivement, elle les annulla précisément dans le moment du plus grand danger, et où il eût fallu de l'accord et de l'énergie. Il ne dépendait pas même des chefs, par leur zèle, leur dévoûment et leur soumission à la volonté du Roi, de pouvoir y faire accéder les volontés individuelles de ceux qu'ils commandaient, qui leur avaient bien donné et accordé leur confiance sans leur donner le droit de la transmettre à d'autres ni d'en disposer.

Ainsi on aurait pu croire que ceux qui devaient tout attendre du succès des armes royalistes, étaient précisément ceux qui travaillaient le plus efficacement à les annuller, par conséquent à les détruire. Tous ceux qui auraient dû être leurs alliés et leurs amis (l'Angleterre à part) agissaient toujours à contre-sens. L'Autriche, dont il faut prononcer le nom,

puisque nous en sommes à l'article malheur, se trouvera aussi sur cette ligne ; elle ne pourrait trouver aucune autre place dans l'histoire de ces pays-là, si ce n'était par ses inconvéniens et le mal que son odieuse politique faisait constamment. Chacun de ses succès, quand elle a pu en obtenir, tournait au détriment des pays royalistes, et devenait pour eux un fléau.

On ne cessait de représenter et de demander au Gouvernement autrichien, que dans les places qui lui seraient rendues par les républicains, aucune capitulation ne rendît à la France des citoyens perfides, et que ses avantages ne suscitassent pas de nouveaux ennemis aux royalistes de l'intérieur. Cependant les garnisons de Mayence et de Valenciennes ont porté le fer et la flamme au sein de la Vendée. Si, devenues prisonnières de guerre, le droit des vainqueurs eût fixé leur sort, la France n'aurait pas à gémir sur la tombe des victimes innocentes que ces trente-cinq mille bourreaux ont immolées avant d'y périr eux-mêmes en totalité, car presqu'aucun n'en est revenu.

L'erreur en politique la plus désastreuse, est l'égoïsme des États qui, calculant leurs triomphes sur leurs intérêts, croient pouvoir se dé-

gager des forces qui les pressent en les faisant librement refluer sur leurs alliés naturels.

Quelque punique que fût ce Gouvernement odieux sans doute à tout Français, il aurait dû, au moins pour ses propres intérêts, calculer que lorsque la coalition des puissances de l'Europe, trop faible, trop incertaine, ou plutôt trop partagée dans sa politique et dans ses desseins, se montrait incapable de résister à la fougue de ces armées innombrables dont le fanatisme et l'unité de conseil et d'action multipliaient les forces; lorsque les scélérats qui avaient usurpé l'autorité souveraine en France, étaient trop stupides pour chercher ailleurs que dans la destruction, l'affermissement de leur pouvoir, et dans le bouleversement de tous les peuples l'impunité de leurs crimes, qu'eût-ce été si la providence n'eût pas suscité, comme par miracle, ces Français généreux, que leur zèle pour leur patrie, pour leur religion et pour leurs lois maintenait inébranlables, en combattant sans relâche au milieu du volcan révolutionnaire, et dont la constance, en ménageant à leurs pays des délais salutaires, garantissait en même tems le reste de l'Europe des efforts additionnels de plus de cinq cent mille hommes, à qui ils eus-

sent été forcés d'unir les leurs s'ils ne les avaient pas tournés contr'eux.

Comme on l'a vu, j'étais revenu à Londres, envoyé pour y suivre la négociation commencée à l'Ile-Dieu; j'arrivai pour y apprendre tous les détails qui, dès le premier moment, dûrent m'ôter toute espérance, si toutefois j'en avais eu. Tout ce que jusqu'alors j'avais vu était encore un chaos mal débrouillé: on a pu en juger par ce que j'ai écrit alors, surtout dans les séances au conseil du Morbihan, ne pouvant pas me figurer qu'on eût été assez imprudent pour s'ouvrir sur les dispositions de Monsieur, relativement à M. le comte de Puisaye, avec un jeune homme tel que le général Mercier, dit *la Vendée*; cependant, en me rappelant ce qui avait été dit à moi-même, j'avais bien pû juger que M. le général Mercier parlait vrai, sans vouloir toutefois avoir l'air de le croire. J'avais donc écrit au tems comme au tems, c'est-à-dire, en ne pénétrant qu'à demi ce qu'il fallait finir par apprendre positivement avant de pouvoir me permettre de le supposer. Je me serais même reproché de l'avoir entiérement deviné, car j'aurais devancé la mauvaise opinion qu'il faut tâcher de n'avoir que quand on ne peut plus faire autrement. On a vu que forcément

il m'a fallu tout connaître, et marcher successivement de tristes en plus tristes découvertes. Alors je suivais mes nouvelles fonctions en attendant le moyen de retourner en Bretagne, mais je les suivais sans illusion, par conséquent sans espérance; et dès ce moment, en voyant la destruction prochaine, je regardai tout ce que nous faisions comme inutile. Lorsque j'écrivis à son Altesse royale, je ne m'en promettais aucun résultat; mais c'était relativement à mon parti, un devoir à remplir, et je n'écrivis que par acquit de conscience, voulant jusqu'au bout prouver que je remplissais mes devoirs, qui pour moi n'étaient plus que pénibles. Ce qui l'était presqu'autant c'était les cris éternels des Français oisifs sur le pavé de Londres, qui, tout en mangeant les secours qu'ils touchaient chaque mois de l'Angleterre, ne cessaient d'être déchaînés contre le Gouvernement. On a vu qu'ils avaient, en raison de Quiberon, transformé les Anglais en assassins : le retour récent de l'Ile-Dieu était un nouveau sujet d'imputations amères. Vous entendez bien qu'il était affreux au Gouvernement de s'être joué de la personne de son Altesse royale, de lui avoir défendu de débarquer, et de se mettre à la tête des royalistes; enfin, d'avoir osé

disposer de sa personne, et croiser ses bonnes intentions. On sent bien aussi que la portion instruite, à qui ces différens dits plaisaient, non-seulement ne les démentait pas, mais même les appuyait. Au milieu de tout cela, ce qui m'étonnait le plus, était le silence anglais, qui était imperturbable, au point de dédaigner de faire connaître la vérité, et qui, en ne cessant de faire le bien, accablait de générosité ceux dont l'injuste et calomnieuse indiscrétion les traitait ainsi. Cela m'a toujours paru le *nec plus ultrà* de la grandeur et de la générosité; car un seul article de gazette eût remis chacun à sa place, c'est-à-dire, dans la boue; mais ils ne se sont jamais abaissés jusque-là.

L'on aurait pu croire que Monsieur ou ses alentours, dans la retraite d'Édimbourg, auraient pu penser que c'en était assez, et qu'ils pouvaient désormais se tenir tranquilles; mais point: tous les agens restèrent en activité; ils reçurent de nouveaux renforts; il fallait encore tourmenter l'agonie des pays royalistes; aussi allèrent-ils en avant. L'on a vu qu'il était impossible de détruire les effets pernicieux qu'ont produits et produisaient sans cesse cette multitude d'envoyés que des vues d'intérêt personnel dirigeaient, qui obtenaient des missions par obsession ou par lassitude,

qui se contrariaient dans leurs rapports, se déchiraient même entr'eux, calomniaient toutes les parties pour en servir mal une seule, et reversaient sur ceux qu'ils prétendaient représenter, le peu de considération, pour ne pas dire le mépris, que leur conduite leur attirait.

Voilà où nous en étions : le moment était pressant ; un départ de secours était préparé ; il était considérable. M. le comte Dumoustier, le seul agent que l'on eût vu sans peine dans les pays royalistes, devait les conduire. En un tour de main ces dernières espérances se trouvent encore détruites ; les secours restent ; M. le comte Dumoustier est mis de côté et remplacé par le plus intrigant de tous les intrigans, par l'ennemi reconnu des chefs ; il part, va à la côte, fait tout prendre, et la fusillade sauve aux pays royalistes le désagrément qu'ils auraient eu à voir chez eux M. de Sérent.

Un comité royaliste, composé de tous les chefs arrivés avec des missions pour faire retentir les dernières espérances des pays royalistes prêts à succomber, se rassemble. Son travail va vite ; le ministère attend avec impatience, est pressé du desir de secourir et de donner ; tout va être prêt. Un ordre d'É-

dimbourg (car toujours Édimbourg) arrive, et, dans un moment aussi pressant, nous remet entre les mains d'une apoplexie ambulante. Par le retard de six semaines que cela produit, on arrive au terme où l'on ne pouvait plus demander ni même recevoir. Voilà la destruction complétement opérée, et tout est fini.

Soyez maintenant contente, cour d'Édimbourg! Vous pouvez dormir en paix; les voix royalistes ne se feront plus entendre, ne vous appelleront plus; voilà votre imagination soulagée du fardeau de la crainte; vous êtes sûre de ne plus y aller : cette idée importune ne vous troublera plus; votre épée peut rester dans son fourreau. Je ne parle pas de celle donnée par l'Impératrice de toutes les Russies pour ce noble usage, car avant l'année révolue elle avait été vendue, vendue à la vérité pour un acte de bienfaisance, pour donner, avec son produit, du pain à quelques malheureux Français qu'autrefois vous avez appelés, et dont vous n'avez jamais su vous servir. Ils auront sans doute trouvé ce pain bien amer, et certes ils nous auraient su plus de gré de la conserver précieusement pour la faire briller à leur tête en les guidant où l'honneur aurait dû vous conduire, et de cette

manière fixer votre destinée et la leur. C'était là la noble manière de leur donner du pain, en vous ressouvenant bien et ayant toujours devant les yeux, que le plus grand de nos Rois n'a reconquis sa couronne qu'à l'aide de sa noblesse, et n'a rendu la paix à la France que parce qu'il a su vaincre et pardonner.

Après tant de réflexions aussi tristes, on pourrait penser qu'il était impossible de soustraire les pays royalistes à cette masse de malheurs. Cependant une seule chance pouvait subitement les faire cesser, et annuller toute espèce de difficulté : c'était l'arrivée d'un Bourbon. Chaque portion de pays qui avait remis sa confiance entre les mains de tel ou tel chef, ne la lui avait donnée que comme dépôt; chacun d'eux savait qu'il n'en était que dépositaire jusqu'à l'arrivée d'un prince de la Maison de Bourbon, quel qu'il fût. La confiance, le dévoûment de chacun pris individuellement ou en masse, l'attendaient. Ils ne doutaient de rien, en fait de succès, au nom de Bourbon. Comme je l'ai dit, ce nom portait avec lui une confiance née; elle volait au devant de lui. C'est cette espérance, cette unique espérance qui avait constamment soutenu le courage et la constance qui animaient

les royalistes. Dans des momens de découragement, à la suite de quelque désastre, on relevait sur-le-champ leur courage en leur articulant le nom de Bourbon; ce nom seul prononcé en faisait d'autres hommes; c'était leur vœu, leur but, et en résumé la base de toutes leurs espérances. Mais aussi cette condition, après six ans de guerre, était devenue de première nécessité; après une si longue attente, leur patience était à bout; aussi, lorsque son Altesse royale Monsieur, après s'être montrée, repartit en couvrant la côte des débris des secours apportés pour eux, toutes les têtes furent simultanément frappées d'étonnement, de désespoir et d'indignation. Dans le premier moment, ils n'osèrent pas présumer ni attaquer ce qui avait été l'objet de leur adoration; ces sentimens furent immédiatement dirigés contre les chefs qui leur avaient si souvent promis ce Bourbon qui venait de leur échapper. Ils se crurent joués, trompés par l'ambition personnelle de ceux qu'ils avaient rendus dépositaires de leur confiance, et ils crurent que si un des deux princes Bourbon qui avaient paru, n'était pas venu parmi eux, c'était parce que la situation de la cause, par conséquent la leur,

était non-seulement mauvaise, mais même désespérée.

Le départ subit de M. le duc de Bourbon, qui avait reçu de Monsieur l'ordre de retourner en Angleterre, avec la défense de débarquer (circonstance alors ignorée), avait fait une sensation au moins aussi grande que le départ de Monsieur; les chefs seuls, quoique plus éclairés, pouvaient à peine en appercevoir le véritable motif. En apprenant le départ de M. le duc de Bourbon, départ que nous apprîmes le lendemain, je me rappelle d'avoir dit à M. le comte de Puisaye, avec qui je me promenais seul : « Ce départ annonce que Monsieur en fera autant; ne voulant pas venir, il craint de mettre la couronne entre les mains de la branche de Bourbon-Condé. »

On a souvent dit : Pourquoi Monsieur, ne voulant pas aller se mettre à la tête des royalistes, n'a-t-il pas été remplacé par un autre des princes? Au premier coup-d'œil, cette réflexion paraît simple et vraie; mais un seul raisonnement très-fort la détruit : le voici. Le prince de la Maison de Bourbon qui aurait combattu à la tête des royalistes, remontait sur le trône; ces mêmes royalistes auraient

voulu celui qu'ils auraient suivi en le voyant partager leur fortune et combattre à leur tête. Ils se seraient accoutumés à l'aimer, à le vénérer, et auraient voulu le voir profiter de son dévoûment. Les chefs mêmes n'auraient pu lutter contre cette volonté. Il faut le dire : la masse des royalistes voulait un Bourbon et un Roi, mais ils combattaient plus pour la royauté que pour le Roi. Or, certainement leur Roi eût été celui qu'ils auraient vu partager leurs dangers. Alors il aurait fallu que le Roi héréditaire reçût sa couronne de celui qui la lui aurait conquise, toutefois s'il eût voulu la rendre, et toutefois aussi si l'on y eût consenti. J'avoue que non-seulement j'en doute, mais même que je ne le crois pas, car ce que j'ai vu depuis m'a montré toute la vérité et la justesse de ce que M. le comte de Puisaye me disait sur les rochers de l'île d'Houat, vérité qui dans le tems, faute à moi d'avoir assez vu et réfléchi, m'avait tant indigné.

Tous les princes de la Maison de Bourbon heureusement ne ressemblaient pas à son Altesse royale; plusieurs avaient très-ardemment desiré de venir joindre les royalistes, et l'avaient constamment demandé, particuliérement M. le prince de Condé. Avec plus de

froid dans ses formes, et sans positivement le desirer, M. le duc de Bourbon y eût porté sa brillante valeur. D'autres princes plus jeunes ne desiraient rien tant, et l'ont souvent sollicité; mais cela leur a toujours été refusé, et même défendu. Enfin, l'on a vu que l'on a été jusqu'à craindre les succès et l'ambition d'un prince de la Maison de Rohan.

Monsieur pouvait raisonnablement craindre l'ambition d'un Bourbon, qui même, eût-il voulu ou pu rendre une couronne conquise, aurait certainement conservé des droits que donne nécessairement un service de cette importance. Il peut paraître dur de remonter sur le trône à l'aide d'une autre épée que la sienne, et s'y trouver mal assis après avoir contracté une telle obligation, surtout ayant pu le faire soi-même. Aussi, tout en le sommant de remplir ses devoirs, tout en provoquant son honneur, personne n'a jamais conseillé à Monsieur de s'y faire remplacer. C'était à lui de tenter valeureusement la fortune, et, en travaillant pour lui, pour ses enfans, sa famille, et pour la France entière, de consacrer un nom glorieux dans la postérité, en montrant que le sang du Grand-Henri coulait aussi dans ses veines.

Qu'y avait-il à cela de si difficile? Mettre

l'épée à la main, et tout était dit. Jamais moment n'avait été plus propice ; tout semblait calculé pour en assurer le succès ; tout était à souhait. Le Midi était en feu tout comme les départemens de l'Ouest. M. de Clairfait avait pu un moment échapper au jacobinisme du ministère autrichien, et les plus brillans succès avaient terminé une glorieuse campagne. Les armées d'Italie étaient écrasées par la force des armes et par la dissolution, fruit de l'imprévoyance et des malversations des chefs, et de l'infâme gouvernement révolutionnaire. La France affaissée sous les crimes et les tortures de la révolution, conduite par un gouvernement alors méprisable et généralement méprisé, attendait un libérateur. Cet atroce gouvernement tombait de lui-même accablé du poids de ses crimes et de son incapacité. On le prenait dans le moment de la loi des ôtages, dans le moment de l'affaire des sections calculée avec les pays royalistes, à qui il n'a manqué que de pouvoir l'appuyer ; mais Monsieur allant trop lentement, ou plutôt n'allant pas du tout, le coup fut porté à faux, et ne fut pas soutenu comme on l'avait cru.

M. le cardinal de Retz dit dans ses *Mémoires :* « Il n'y a rien dans le monde qui n'ait

» son moment décisif, et le chef-d'œuvre de » la bonne conduite est de connaître et de » prendre ce moment. Si on le manque, sur- » tout dans les révolutions des États, on court » fortune, ou de ne pas le retrouver, ou de » ne le pas appercevoir; il y en a mille et » mille exemples. » En voilà un de plus, car c'était justement là ce moment.

Si Monsieur, avant de quitter les ports d'Angleterre, eût fait un appel aux princes de la Maison de Bourbon et à toute la noblesse pour le rejoindre ; si, partant avec un plan fixe et fermement arrêté, il eût envoyé d'avance un aviso porteur de ses ordres aux chefs royalistes, et leur eût dit : Je pars d'Angleterre avec des canons, des armes, de la poudre et des balles, et vais me mettre à votre tête; j'y serai dans quinze jours : avant cette époque il n'y aura pas un républicain existant dans les départemens de l'Ouest ; à tel point de la côte il se trouvera trente ou quarante mille hommes d'élite pour me recevoir; que le reste se prépare à marcher en avant et à me suivre; notifiez mes ordres, et qu'ils soient sur-le-champ mis à prompte exécution. Un tel ordre eût transformé l'existence des pays royalistes : plus de discorde ; plus de prétentions, plus d'incertitude ; tout était

d'accord : on y comptait deux cent mille soldats; on y eût compté deux cent mille héros. La Normandie, toute organisée, qui ne voulait remuer qu'au débarquement d'un prince, augmentait cette force, et fournissait sur-le-champ vingt mille hommes à cheval et cinquante mille hommes de pied. Son Altesse royale arrivait, mettait pied à terre, n'apercevait pas un ennemi, et sur-le-champ pouvait marcher sur Paris avec deux cent mille braves qui, avec la rapidité de la foudre, auraient tout culbuté devant eux. Que dis-je? Culbuté! Il n'y aurait rien eu à culbuter; il serait arrivé pour n'avoir plus qu'à pardonner, dernier besoin d'une grande ame. Voilà ce qui se pouvait, voilà ce qu'il fallait faire, et ce qui était aisé à faire.

Si cependant on ne veut pas admettre et regarder cela comme aussi facile dans son exécution que cela me paraît avec connaissance de cause, alors je dirai qu'il y a des conjonctures où la prudence même ordonne de ne consulter que le chapitre des accidens, et qu'il fallait en courir le hasard.

C'est au fond des mines de la Dalécarlie que Gustave Vasa conçut le sublime projet de conquérir un trône usurpé; c'est sur les décombres fumans de la Vendée, et sous les

chaumières des habitans de la Bretagne, de la Normandie, de l'Anjou, du Maine et pays adjacens, qu'un Roi malheureux, son frère alors auguste, et les princes de son sang auraient trouvé autant de guerriers valeureux, que d'habitans et fidèles sujets.

Mais que ne peut produire le manque de courage ? Au lieu de se couvrir de gloire en reconquérant le royaume de France, en brisant le sceptre de fer qui n'était plus qu'une massue entre les mains des scélérats qui se le partageaient; au lieu de délivrer sa malheureuse patrie, de remettre sa famille sur le trône, de remplir son devoir de premier sujet, Monsieur préfère d'aller se renfermer dans une sorte de prison, à la charité des étrangers.

De là il veut encore diriger un parti qu'il a détruit, et en voulant jusqu'à la fin le conduire, faire voir une espèce de phénomène jusqu'alors inconnu; car effectivement, l'existence d'un chef dont l'armée est toujours au coup de fusil, et qui a toujours la mer entre lui et son parti, est une de ces idées nouvelles qu'il était réservé à la révolution française de réaliser.

Un gouvernement protecteur, toujours calomnié, contre lequel on criait indécemment lorsqu'il donnait peu, contre qui on criait en-

core plus indécemment lorsqu'il donnait beaucoup, et qui cependant ne se lassait pas de donner, avait bien positivement mis votre sort dans vos propres mains, et cela dans le moment le plus favorable; il fallait ne pas manquer ce moment favorable, en profiter, savoir fixer votre sort et votre destinée future, et ne pas prêter l'oreille à tant de flatteurs qui ont tout détruit.

Effectivement, il a été un tems où des hommes, dont la jalouse et basse ineptie a contrarié tous les projets qui ont été formés pour replacer l'héritier de la couronne de France sur le trône de ses pères, pouvaient avoir l'impudence de chercher à confondre l'intérêt de leur orgueil et de leur cupidité avec celui de la cause générale, en essayant de faire aux princes français l'application de tout ce que le zèle pour leurs personnes et pour le salut d'une patrie commune prescrivait le devoir de leur dire et de leur écrire, pour les éclairer sur l'incapacité et sur la mauvaise foi de plusieurs de leurs agens. Ce tems est passé, et l'expérience a démontré enfin quels étaient leurs amis fidèles, ou de ceux qui, en même tems qu'ils leur faisaient sans intérêt le sacrifice journalier de leurs fortunes, de leurs vies, leur ont constamment dit la vérité,

sans égard pour le danger qu'il y avait à la faire, comme sans ménagemens pour les intrigans que son éclat blessait, ou de ceux qui, les environnant de mensonges, dévoraient dans l'oisive sécurité de leur inutile existence, une partie des trop médiocres secours destinés au soutien de cette famille infortunée.

C'est à cet acharnement qu'ont montré quelques individus à se placer imperturbablement entre les princes français et leurs partisans dans l'intérieur du royaume, que l'on doit attribuer sans hésitation le dépérissement graduel du parti royaliste, et sa destruction finale.

Ils se sont étrangement abusés, et ont trompé les princes français d'une manière bien préjudiciable à leur intérêt, ceux qui ne cessaient de leur dire qu'un mot, un ordre, lorsqu'ils le prononceraient, mettrait tous les royalistes de France en mouvement. Quand on n'a à offrir ni protection, ni récompenses, ni retraites en cas de revers, pas une place, pas un fusil, pas un écu ; quand il faut trouver tout en soi-même, tout prévoir, tout imaginer, tout créer, épier les occasions, les saisir, en profiter, les faire naître, concilier les opinions, réunir les intérêts, diriger les

résultats opposés des passions vers un but unique, tout cela n'est pas aussi facile dans la pratique, qu'il peut le paraître aux faiseurs de plans et aux compasseurs de projets. L'attachement aux principes, l'amour de son pays, celui de son Roi, le dévoûment pour sa religion, pour les lois, etc..... ont assurément des motifs respectables et puissans; mais il est chimérique de penser qu'ils puissent suffire si le sentiment de l'intérêt particulier qu'à la vérité ces motifs ennoblissent, ne leur communique pas cette force nécessaire qui était le seul lien assez solide pour tenir ensemble une masse que composaient tant d'élémens variés et disparates.

La guerre des départemens de l'Ouest n'a rien eu qui ressemblât à ces partis, à ces conspirations, dont les préparatifs et les plans occupaient de petits spéculateurs pendant des années, et que vingt-quatre heures suffisaient pour anéantir. Ceux-là dessinaient des costumes, enluminaient des plans, créaient des emplois sans fonctions, des commissaires, des états-majors d'armée et des généraux sans soldats : ils se partageaient en avance les fruits de leurs victoires futures, et consommaient en niaiseries l'argent de ceux dont le desir de la réussite avait fait leurs dupes. Quelle dif-

férence ! Il est de notoriété publique aujourd'hui, que la guerre dont les provinces de l'Ouest ont été le théâtre, a successivement occupé, dans l'un ou l'autre parti, plus d'un million de soldats, dont les deux tiers (on frémit de le penser) ont péri dans cette lutte de la fidélité contre l'anarchie. Cette guerre de l'Ouest a été un long et sanglant conflit, qui a duré six années entières (voici de la réalité), et qui a offert à la royauté et aux puissances coalisées des moyens immenses, qui ne se représenteront jamais parce qu'ils ont trouvé leur anéantissement dans le sang de ceux qui ont péri, et dans les souvenirs amers, pour ne pas dire les justes et profonds mécontentemens de ceux qui survivent.

FIN.



TABLE.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 20, *lignes* 18 *et* 19, à qui elle dit, *lisez :* qui lui dit.

Page 45, *ligne dernière*, vis-à-vis d'elle ; j'ai fait ce que j'ai dû, *lisez :* vis-à-vis d'elle, j'ai fait ce que j'ai dû.

Page 46, *ligne* 11, le comte, *lisez :* le duc.

Page 48, *ligne* 6, fait, *lisez :* tend.

Page 115, *ligne* 12, les forts qui défendaient la presqu'île et fermaient, *lisez :* le fort qui défendait, etc. et fermait.

Page 135, *ligne* 22, attent, *lisez :* atteint.

Page 150, *ligne* 9, d'Harvilly, *lisez :* d'Hervilly.

Page 157, *ligne* 20, Coloyon, *lisez :* Cologon.

Page 158, *ligne* 23, renfoncer, *lisez :* renforcer.

Page 215, *lignes* 7 *et* 8, mes titres passés, déjà récompensés, qu'ils eussent, *lisez :* mes titres passés ; déjà récompensés qu'ils eussent.

Page 246, *ligne dernière*, de déterminer, *lisez :* exigeait qu'on déterminât.

Page 261, de la Chapelle de Vaugeraud, *lisez :* de la Chapelle, de Vaugiraud.

Page 286, *ligne* 7, en, *lisez :* eu.

Page 399, *lignes* 2 *et* 3, il n'aurait tenu qu'à lui à la vérité ; il aurait pu courir, etc., *lisez :* il n'aurait tenu qu'à lui ; à la vérité il aurait pu.





